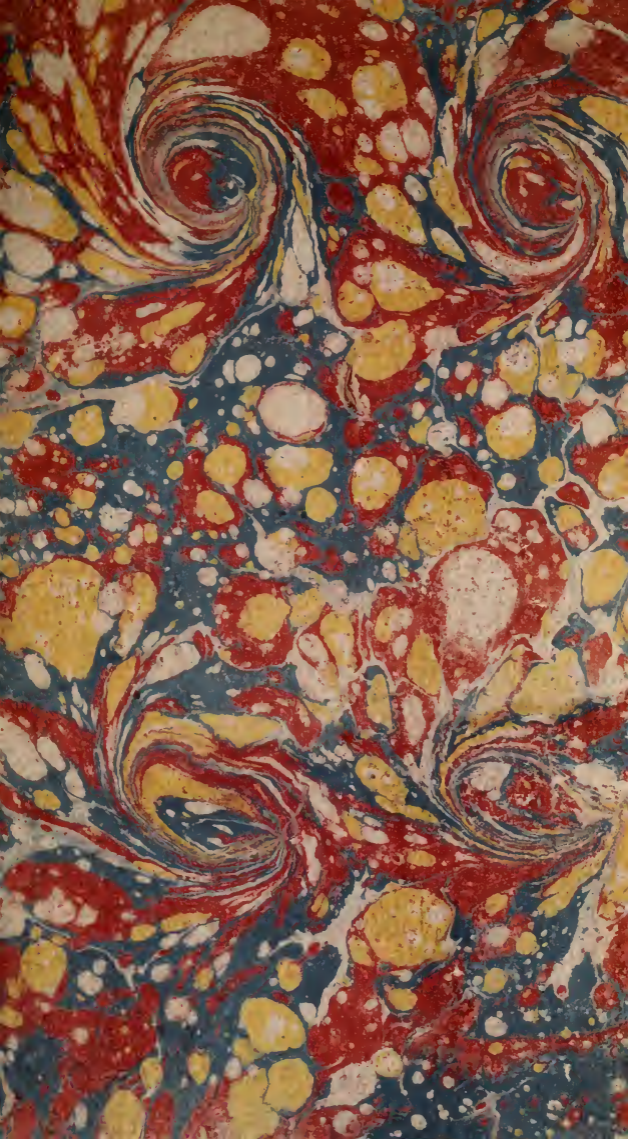




DUKE
UNIVERSITY



LIBRARY



PERKINS LIBRARY

Duke University

Rare Books

LETTERS

TO BEYOND

THE OCEAN

BY

W. H. GARDNER

NEW YORK

1887

THE OCEAN

AND THE

WORLD

LETTRES
// DE

M^R. BAYLE,

Publiées sur les Originaux:

AVEC DES

REMARQUES:

PAR

Mr. DES MAIZEAUX,

Membre de la Societé Royale.

TOME SECOND.



A AMSTERDAM;
Aux dépens de la COMPAGNIE.

M D C C X X I X.

LETTERS

AND

MEMOIRS

OF

THE

LIFE

OF

THE

REV.



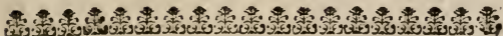
BY

LETTRES E

D E

RBR
B358L

MR. BAYLE. t 2



LETTRE CXII.

A

MR. SILVESTRE,

à Londres.

A Rotterdam, le 26. de Novembre 1691.



Je prens la liberté, mon très-cher Monsieur, de faire passer ouverte par vos mains une Lettre que j'écris à Mr. SARTRE en réponse à celle qu'il m'a écrite. Je serai bien aise qu'avant que la cacheter pour la lui faire rendre, vous voyiez comment je redresse les faux pas de sa memoire. Je n'ai pas osé dire tout net, qu'il n'a pas reçu de Lettre de moi, & ne m'en a jamais écrit : mais j'en suis persuadé & certain. S'il y a erreur de memoire de sa part, il a confondu une Lettre que j'écrivis à un autre, avec celle qu'il se figu-

re faussement avoir reçue. Il arrive souvent, ou pour se faire de tête, ou pour donner plus de poids à un recit, qu'on se fait le principal Acteur, au lieu de dire seulement qu'on connoit ce principal Acteur. Il a pû se faire que Mr. SARTRE se souvenant d'une Réponse que j'avois faite à la Lettre d'un jeune Ecolier de Puylaurens (1), & ne croyant pas qu'il fût essentiel de dire que c'étoit à celui-là plutôt qu'à lui-même que j'avois repondu, aura dit que c'étoit à lui; après quoi sommé & pressé de donner un Certificat de cela, il n'y a pas eu moyen de nier que ce fût à lui, mais à un autre que j'eusse écrit. Voilà l'engagement où il s'est vû de m'écrire à moi-même qu'il m'écrivit autrefois à Toulouze, & que je lui répondis une Lettre piquante. Quoi qu'il en soit, voici ce que je lui répons, sans lui faire remarquer que sa Lettre m'a appris que l'Extrait publié par Mr. JURIEU dans la *Courte Revue*, & refuté dans la *Chimere de la Cabale*, a été envoyé sur sa deposition verbale.

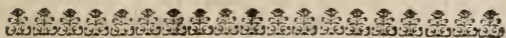
Notre différent est assoupi, & on n'a jamais vû un tel silence sur une affaire qui avoit fait bien du bruit, que celui où les Amis du Dénonciateur se sont réduits tout à coup, depuis la refutation de ses Factums.

On imprime un Livre intitulé, *Janua Cœlerum reserata cunctis Religionibus*, contre le *Système de l'Eglise* de Mr. JURIEU. Mr. ARNAULD a assez bien étrillé le Pere SIMON, dans la VI & VII Partie de ses *Difficultez à*
Mr.

(1) Voyez la *Chimere de la Cabale de Rotterdam démonstrée*, &c. pag. 389, 390.

Mr. Steyaert (2). Mr. LEERS va commencer le troisiéme Tome de l'*Histoire Critique du Nouveau Testament*.

Je suis toujours en peine si vous avez reçu la Lettre que je vous écrivis à l'adresse donnée d'un Commis de Mylord NOTTINGHAM: car j'y avois mis une Lettre pour un Officier nommé Mr. BAYZE, laquelle il m'importoit d'être renduë. Tirez-moi de peine, s'il vous plait; & me croyez votre &c.



L E T T R E C X I I I .

Au même.

A Rotterdam, le 20. de Novembre 1691.

DEpuis Mardi dernier que je vous adressai, mon cher Monsieur, ma Réponse à Mr. SARTRE, il paroît un nouveau Libelle (1) de l'Auteur des *Remarques sur la Cabale Chimerique*, dans lequel on a inseré un *Extrait* de la Lettre que Mr. SARTRE m'a écrite: ce qui montre qu'il a envoyé sa Lettre ouverte à Mr. JURIEU. On conclut de son témoignage, que j'ai nié faussement avoir été chez les *Jesuites*. Je ne puis me dispenser de répondre publiquement à ladite Lettre de Mr.

(2) Voyez la *Bibliothèque universelle* de l'année 1692, Tom. XXII. pag. 218. & suiv.

(1) *Le Philosophe dégradé &c.*

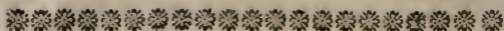
Mr. SARTRE : ma Réponse (2) partira ce soir pour être imprimée à Amsterdam. J'y mets toute celle que j'ai reçue ; mais j'en ôte votre nom, & vous nomme seulement *Mr. . . .* Je l'accompagne de mes Remarques, & je dis sur la fin à Mr. SARTRE, que je lui donne le tems de bien songer à sa déposition ; parce qu'il se trouvera confondu s'il n'en desiste, mon dessein étant de demander permission à nos Souverains de présenter Requête à Mr. l'Intendant de Languedoc pour faire informer de mon état à Thoulouse ; & j'exhorte Mr. SARTRE à se joindre à moi pour la présentation de cette Requête, afin que le Procès verbal de l'Intendant aprenne au public qui a tort de Mr. SARTRE ou de moi. Je traite toujours Mr. SARTRE fort honnêtement. Si vous jugez à propos de lui apprendre de ma part ce qui se passe, vous m'obligerez de le faire. S'il est bien conseillé, il n'attendra pas les Informations juridiques de l'Intendant. Dès que la Lettre que je lui reponds sera imprimée, je lui en enverrai un exemplaire par la poste, en y joignant un Billet manuscrit. Je vous en enverrai aussi.

Je suis sûr que Mr. SARTRE quand il vous parla des persécutions qu'on lui faisoit pour le faire déposer contre moi, ne vous dit pas que ce fut à lui que j'écrivis de Thoulouse une Lettre ; car vous m'en eussiez parlé. Tout à vous, mon cher Monsieur.

P. S.

(2) *Avis au petit Auteur des petits Livrets, sur son Philosophe dégradé.* 1692. in 12. pag. 45. Cet Ecrit est daté du 11. Decembre 1691.

P. S. Une conversation que je viens d'avoir avec Mr. BASNAGE (qui vous saluë) m'oblige à ouvrir cette Lettre, pour vous apprendre que je surfois l'impression de ma Réponse à la Lettre de Mr. SARTRE. On me conseille de mepriser son témoignage. Puisqu'on le veut je surfois, sans être convaincu qu'on me conseille bien, quoi qu'avec très-bonne intention, & plus de lumieres que je n'en ai. Mais du moins veux-je lui écrire une Lettre qui passera par vos mains, & que je vous supplie très-humblement, mon cher Monsieur, par toute l'amitié que vous m'avez toujours temoignée, de bien lire, avant que de la rendre, afin de pouvoir temoigner dans les compagnies où besoin fera, ce que je lui écris. Je vous devois faire la même priere pour la Lettre precedente, & si j'avois un Copiste je garderois copie des deux; mais je ne saurois moi-même prendre cette peine.



L E T T R E C X I V .

A

M^R. M I N U T O L I .*A Rotterdam, le 3. de Decembre 1691.*

Q Uand les injustes & perfides persécutions de Mr. JURIEU ne m'auroient procuré que l'interruption de l'agréable commerce, qui s'étoit rétabli entre nous, mon très-cher Monsieur, je les compterois pour un grand malheur; & c'est une cruelle mortification pour moi de me voir privé si longtems de vos cheres nouvelles. Je vous écrivis le 8 d'Octobre dernier, & vous appris que la *Réplique* aux prétendues *Convictions* du Dénonciateur paroissoit depuis quelques jours, sous le titre de *la Chimere de la Cabale de Rotterdam démontrée*.

Je viens d'apprendre que Mr. MERLAT appuie dans sa *Réponse à l'Avis aux Réfugiés* les accusations du Dénonciateur contre moi (1). Il faut qu'on l'ait écrit de Suisse à Mr. JURIEU; car ce sont ses Amis qui le débitent ici, & qui en tirent avantage. Je ne sai dequoi s'avise Mr. MERLAT, après tant d'in-

(1) Voyez ci-après la Lettre à Mr. Constant du 18. de Fevrier 1692.

d'injures qu'il a effuïées de la part de cet ennemi du genre humain. Il faut que ce que l'on débite de lui soit vrai ; savoir, qu'il n'a ni regle, ni Systême, & que tout va de travers dans son ame : car, hargneux comme on le représente, il devoit être sensible aux affronts que le Sr. JURIEU lui a faits, s'il étoit capable d'agir uniformement. Car de dire qu'il lui pardonne, à cause de l'Évangile ; il ne le persuadera point, s'il ne fait le même à tous ceux qui l'offensent.

Depuis la publication de la *Chimere démontrée*, il y a eu un assez profond silence ici sur notre affaire. La maladie de l'Accusateur, qui l'a empêché de crier, y a contribué sans doute. L'un de ses Amis vient de réveiller en quelque façon le chat qui dormoit, par une quatrième petite méchante Production de sa plume contre moi, laquelle il intitule *le Philosophe dégradé*. Je voulois y répondre, en plaisantant sur ses impertinences ; mais mes meilleurs Amis ne me le conseillent pas. Il a la malhonnêteté de vous porter un coup de dent, comme si vos intentions avoient été mauvaises dans ce *Projet de Paix* : le fou qu'il est, il veut renchérir sur l'Accusateur, qui vous a rendu justice !

Mais, au reste, Mr. GOUDET n'a-t-il pas encore publié son *Apologie* ? Il le doit principalement pour l'amour de lui ; car sur l'Extrait publié par Mr. JURIEU, on le croit aux gages de la France ; & on criminalise terriblement son commerce avec Madame DE MAINTENON. Il doit aussi se justi-

fier pour l'amour de vous, & de moi, sur qui la malice de la *Cabale dénonciatrice* fait retomber le mal qu'elle suppose dans la conduite de l'Auteur du *Projet*.

Il va paroître un Livre Latin contre le *Système de l'Eglise* de notre homme, qui s'intitule *Fanua Cœlorum*, &c. Il n'y répondra jamais rien qui vaille; car toutes les objections, qu'on lui fait, sont fondées sur des passages clairs & formels de ses Livres. C'est un petit in 4, d'une vingtaine de feuilles, assez menu caractère (2). Mr. WITSIUS, Professeur en Théologie à Utrecht, vient de publier un in 4, intitulé *Miscellanea Sacra*, où il y a plusieurs choses contre Mr. LE CLERC, touchant les *Auteurs* des Livres du *Vieux Testament*, & leur *inspiration*.

Vous avez ouï parler, sans doute, d'un Ministre d'Amsterdam, nommé BEKKER, qui a publié en Flamand un gros Livre, pour prouver qu'il n'y a point de *Diabes*,
qui

(2) Mr. Bayle ayant été long-tems sur la deffensive contre les Libelles de Mr. Jurieu, résolut, en 1691, de l'attaquer à son tour; & choisit celui de tous ses ouvrages qui lui avoit fait le plus d'honneur, c'est à dire, son *Système de l'Eglise* &c. imprimé en 1685. Il prit le nom de *Carus Larebonius* dans cette Critique, intitulée, *Fanua Cœlorum reserata cunctis Religionibus à celebri admodum viro Domino Petro Jurieu, verbi divini Pastore, & Theologia Professore Amstelodami 1692, in 4.* Mr. Bayle y fait voir, que suivant les principes que Mr. Jurieu établit dans son *Système de l'Eglise*, les Catholiques Romains, les Ariens, & les Sociniens, appartiennent à la véritable Eglise, & qu'on peut se sauver dans toutes les Religions. Mr. Jurieu affecta de mépriser cet ouvrage: cependant il ne pût pas s'empêcher d'en parler à la fin de sa *seconde Apologie*, imprimée à Rotterdam, en 1692, in 4; où après avoir déclaré qu'il n'avoit pas daigné le lire,

qui aient aucun pouvoir sur la terre (3). Les Synodes ont justement pris l'allarme de cela; l'affaire fait grand bruit; les Magistrats d'Amsterdam en doivent prendre connoissance. Plusieurs, dit-on, ont donné dans les rêveries de cet homme. La *Réponse* de Mr. SECKENDORF au *Luthéranisme* de MAIMBOURG a été imprimée *in folio*, en deux bons volumes (4). L'Ouvrage est curieux par l'assemblage de plusieurs Pièces authentiques, que l'Auteur a tirées de diverses Archives; mais la longueur rebute.

Je vous supplie, mon cher Monsieur, d'affurer Monsieur CONSTANT, notre bon Ami, de mes très-humbles services, & de savoir de lui ce qui me peut concerner dans

lire, il rapporte le jugement que d'autres en avoient fait, comme d'une misérable Pièce. Mr. Bayle fit voir le ridicule de ces invectives, dans son *Nouvel Avis au petit Auteur des petits Livrets*, &c. pag. 58. & suiv. Voyez aussi dans le *Dictionnaire Critique*, les Articles de COMENIUS, Rem. M; NICOLE, Rem. D; & ORIGENE, Rem. C.

(3) Cet ouvrage a été traduit en François, & publié sous ce titre: *Le Monde Enchanté, ou Examen des communs sentimens touchant les Esprits, leur nature, leur pouvoir, leur administration, & leurs operations; & touchant les effets que les hommes sont capables de produire par leur communication & leur vertu. Divisé en quatre parties. Par Balthasar Bekker, Docteur en Theologie & Pasteur à Amsterdam. Amsterdam 1694, 4. voll. in 12. Les deux premières parties de l'Original Flamand parurent en 1691. & les deux dernières en 1693.*

(4) *Commentarius Historicus & Apologeticus de Lutheranismo*, &c. La première Partie de cet ouvrage parut à Leipzig, en 1688. in 4. Mr. de Seckendorf publia la seconde en 1692; & y ajouta la première, augmentée de la moitié.

dans la *Réponse* de Mr. MERLAT à l'*Avis aux Réfugiés*; & en cas que vous jugiez l'un ou l'autre qu'il me peut être important d'en être instruit de bonne heure, je ne doute point que votre amitié ne vous fasse volontiers prendre la peine de m'en donner avis.

Quant aux Extraits que vous m'avez promis de la controverse de Mr. TURRETIN, je vous ai fait savoir qu'ils ne m'étoient pas nécessaires. Je souhaiterois seulement de savoir si le Livre de JUNIUS BRUTUS (5) a été attribué à THEODORE DE BEZE, par des gens qui aient écrit, ou de son vivant, ou peu après sa mort; & si votre mémoire, ou celle de vos amis, vous fournit quelque fait certain là-dessus, je vous supplie de me l'indiquer au plutôt (6).

On m'a dit que Mr. d'ABLANCOURT est mal par un accident facheux. Le Libraire, qui contrefaisoit à Amsterdam les *Libelles* du Sr. LE NOBLE, est en prison; & le Marchand, qui lui en avoit fait venir un exemplaire de Paris, a été mis à l'Amende. Je suis, mon cher Monsieur, tout à vous, &c.

(5) *Vindicia contra Tyrannos, sive de Principis in populum, populi in Principem legitima Potestate, Stephano Junio Bruto Celta Auctore.*

(6) Voyez à la fin du *Dictionnaire Critique*, la *Dissertation concernant le Livre d'ETIENNE JUNIUS BRUTUS*, imprimé l'an 1579.



L E T T R E C X V .

D E

M^R. S A R T R E

A

M^R. B A Y L E (1).*A Londres, le 12. de Decembre 1691.*

J'Ai hesité, Monsieur, si je devois répondre aux deux Lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, parce que je n'eusse pas voulu être nommé dans les différens que vous aviez avec Mr. JURIEU. Cependant, comme c'est aussi contre mon intention qu'on a fait imprimer celle que je vous écrivis (2), & que je m'apperçoi bien aussi qu'il y a un endroit principal où j'eusse pû m'exprimer plus juste; je n'ai point de peine à vous avouer, que lorsque j'ai dit qu'après votre depart de Puylaurens, *on sût que vous vous étiez allé jeter au Convent des Je-*

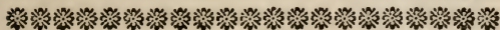
(1) Cette Lettre est tirée de l'Ecrit de Mr. Bayle intitulé, *Nouvel Avis au petit Auteurs des petits Livrets.*

(2) Voyez ci-dessus la Lettre de Mr. Sartre à Mr. Bayle, du 6. d'Octobre 1691.

Jesuites à Toulouse, j'ai voulu dire que cela fut dit ainsi communément à Puylaurens, & cru de même de tout le monde; & je vous avouë aussi que depuis je n'avois point oui que cela n'eût été ainsi précisément, ni par conséquent regardé comme une chose fort différente, qu'ayant abandonné notre Religion, vous ne fussiez allé aux Jesuites que comme externe, pour y prendre vos leçons. Si avant que de vous avoir écrit ce que j'en avois cru, comme plusieurs autres qui sont ici, j'eusse sçû que vous ne disconveniez pas du dernier, mais seulement de l'autre; vous n'eussiez point oui parler de moi sur l'un ni sur l'autre: & je ne voudrois pas que mon témoignage pût être étendu au delà de ce qui se trouveroit bien averé.

Pour ce qui est des autres petites circonstances, du tems qu'il y pourroit avoir eu depuis que vous aviez été à Toulouse, jusqu'à ce que je vous vis à Geneve, & du lieu particulier où nous parlames ensemble la première fois, que ce fut *trois ans*, ou moins, chez Madame CLERGEAT ou ailleurs; quand ce seroit ma mémoire qui m'auroit trompé en cela, plutôt que vous la vôtre, la chose seroit de si peu de conséquence pour vous aussi bien que pour moi, qu'elle ne méritoit pas, à mon avis, toute la plaisanterie qu'il a plû à votre Apologiste d'en faire. Puisque vous ne demeurez pas d'accord d'avoir écrit vous-même la *Réponse* qui me fut faite de Toulouse, je n'ai garde de l'affurer; n'en ayant aucune certitude: & bien loin de vouloir avoir aucune
part

part dans ces sortes de demêlez, qui ne peuvent qu'affliger ceux de notre Communion, j'ose vous supplier de contribuer de votre part tout ce que vous pourrez pour les faire cesser ; & avec cela de me croire, Votre &c.



L E T T R E C X V I.

A

M^R. SILVESTRE.

A Rotterd., le 17. de Decembre 1691.

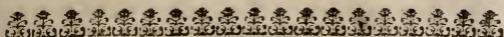
J E vous rends mille & mille graces, mon très-obligéant Monsieur, de la peine que vous avez prise pour mes Lettres à Mr. SARTRE. Si vous aviez lû le Libelle auquel vous ne me conseillez pas de répondre, je suis sûr que vous aprouveriez que j'aye fait sentir à l'Auteur ses iniquitez insupportables, & ce que j'en fais c'est principalement pour couper en herbe une infinité de semblables petits Libelles qu'il se prepare de nous donner, & où il ne prendroit garde à aucune falsification, si on ne le menaçoit de les lui bien mettre à compte. Enfin, je croirois desobliger Mr. SARTRE si je n'opposois que le silence à son témoignage. Il est d'un caractere à ne devoir pas voir sa signature méprisée par un Protestant : j'ai donc crû

devoir lui témoigner que je craignois que l'erreur où je croi qu'il est de bonne foi, ne prévint les esprits contre moi, si je n'y oppoisois une digue insurmontable, qui est de m'exposer à la perte d'une somme considerable, en cas que les informations juridiques qu'on fera faire me condamnent, & lui donnent gain de cause (1).

Vous verrez par ce petit Ecrit que j'oppose au *Philosophe dégradé*, que je ménage Mr. SARTRE autant qu'il se peut. Desormais je serai plus docile à vos Avis, & à ceux de Messieurs BASNAGE touchant le silence. Si j'avois écrit à Mr. BAYZE des choses chatouilleuses sous l'adresse que vous m'aviez donnée, j'aurois été en beaux draps blancs; car j'apprends qu'il a fallu qu'il ait éclairci des endroits où on vouloit trouver des conspirations & des mysteres d'Etat. Dieu nous garde de l'Inquisition Protestante: elle seroit dans cinq ou six ans si terrible, que l'on soupireroit après la Romaine comme après un bien.

Continuez-moi l'honneur de votre amitié, & soyez persuadé qu'on ne peut pas être avec plus d'estime & d'attachement que je le suis, Votre &c.

(2) Voyez l'*Avis au petit Auteur des petits Livrets*, &c. pag. 28. & suiv.



L E T T R E C X V I I .

A

M^R. MINUTOLI.*A Rotterd., le 18. de Fevrier 1692.*

LES deux Lettres, que j'ai reçûes de vous, mon très-cher Monsieur, depuis le commencement de cette Année, m'ont amplement dédommagé de la perte, que j'avois soufferte pendant plusieurs mois passez sans recevoir de vos nouvelles. L'abondance, la diversité, la curiosité des choses ont rendu vos derniers présens incomparables; mais je n'en sens que mieux la disette & la stérilité qui paroîtront dans cette Réponse. Je ne sai si je dois vous féliciter de l'approche de Mr. l'Abbé DE ST. RE'AL; car vous ne le verrez pas mieux à Chambéri qu'à Paris, & ses Lettres de Paris pouvoient être plus remplies de choses curieuses, que celles de Chambéri. Nous n'avons point vu encore à Rotterdam ce qu'il a publié des *Lettres de CICE'RON à ATTICUS*. Mr. DE BEAUVALL a bien reçu depuis quelque tems son *Traité intitulé de la Critique*; mais il n'a point reçu l'autre ouvrage: & ainsi il n'en

a point encore parlé. La *Bibliothèque Universelle* a parlé de la Traduction des *Épîtres* à ATTICUS, il y a déjà long-tems (1); comme je crois vous l'avoir mandé, & y a joint même quelques traits de censure, qui auront sans doute déplu à l'Auteur; car il est sensible, comme vous savez. La rigueur de l'hiver m'empêche d'aller à la Haye, & empêche Mr. DE BEAUVAIL de venir ici, & d'y envoyer des Paquets; sans cela, j'aurois déjà lu le *Traité de la Critique*; car tout ce qui a pu me tomber entre les mains de Mr. DE ST. RE'AL a été lu avec beaucoup de promptitude & de joie.

Ses *Lettres* à ATTICUS se trouvant en concurrence avec la traduction des *Offices* de CICE'RON par Mr. DU BOIS, de l'Hôtel de Guise, ont animé le Port-Royal à faire emporter le dessus à ce dernier, qui est leur Ami, contre l'un des Antagonistes de Mr. ARNAUD.

Nous allons avoir le DIOGENE LAERCE, en 2 volumes in 4, avec les *Notes* de CASAUBON &c, sous le Texte; celles de Mr. MENAGE, celles de Mr. MEIBOMIUS, qui a présidé à l'Édition, & a corrigé souvent la Version, & celles de Mr. KUHNIIUS de Strasbourg, en un volume à part, avec quatre ou cinq bonnes *Tables Alphabétiques*. L'Ouvrage sera très-correct; Mr. WETSTEIN, qui l'a fait imprimer, (il est frere & fils de Professeur à Bâle,) n'ayant rien épargné pour cela. Il nous doit don-

(1) *Bibliothèque Universelle*, Tom. XX, Art. V. pag. 73. & suiv.

donner dans quelque tems la suite des *Lettres du Cardinal MAZARIN* sur les Conférences de la Paix des Pyrenées.

Je pourrai avec le tems vous annoncer l'impression d'un *PETRONE* tout entier. Il est certain qu'on a produit à Paris un *Manuscrit* sans aucune *Lacune*, & que Mr. *TOINARD*, Mr. *CHARPENTIER*, & quelques autres connoisseurs, le croient le véritable ouvrage de *PETRONE* (2). Mais je crois que d'autres Critiques s'inscriront en faux, & que cela va produire une Légion de *Dissertations pro & contra*, comme il arriva à l'égard du *Fragmentum Petronianum*, trouvé en Dalmatie, il y a près de trente ans.

Mr. *LE'TI* auroit déjà publié son *Histoire de CROMWEL*, prolixé, comme le sont tous ses ouvrages, sans une longue maladie qu'il a eu. Son *Teatro Gallico* paroît depuis quelque tems. Je ne l'ai point pu encore parcourir; mais je sai, par ses autres ouvrages, que c'est un *Rhapsodeur* & une Plume *tam ficti pravique tenax quàm nuncia veri*, à l'instar de la Renommée. Il a bien eu le courage dans son *Teatro Belgico* de dire que l'Escaut & le Rhin, passent par *Rotterdam*.

Je serai ravi de voir les feuilles que Mr. *GOUDET* vous a promis de me faire tenir par un Ami d'Amsterdam, & je vous supplie de l'en faire souvenir. J'ai fait vos complimens à Mr. *TURRETIN*. Il vous fait mille

(2) Voyez ci-après la Lettre à Mr. Marais du 4. d'Août 1704, où Mr. Bayle remarque qu'on en jugea bien autrement à Paris, lorsque ce prétendu Pétrone entier eût paru.

mille assurances de respect. Il se fait admirer toutes les fois qu'il monte en Chaire; ce qui lui est arrivé deux fois depuis le 1 de Janvier : & il n'est pas moins goûté en conversation par la délicatesse de son esprit, & par son honnêteté & sa modestie.

Les affaires générales ne font point de bruit présentement. Les François se sont tenus fort cois, & sur la Moselle & en Flandres, tout cet hiver. On se promet un changement très-avantageux par le gouvernement du Duc de Baviere. On croit que Sa Majesté Britannique viendra le mois prochain. La disgrâce complete de Mylord MARLBOROUGH a surpris tout le monde. Elle réjouira le Roi JACQUES, vu que ce Seigneur, son favori & sa Créature, avoit été des premiers à le quitter. Les soumissions, que nos Gazettes font faire par la Cour de France au Pape, au sujet de l'*Assemblée du Clergé* de 1682, me paroissent outrées; & je croi qu'il y a à rabatre. Il faut voir ce que les François en avoüeront. Tant y a que voilà des Bulles venues.

C'est un grand plaisir, je croi, pour Mr. ARNAUD que l'aventure du P. BOUHOURS (3). Avez-vous vu la *Chanson* faite à Paris sur *Lanturlu* contre l'Evêque de Noion? Elle est *fériale*. On suppose que venant de Versailles un cours de ventre l'obligea à descendre de carrosse, & qu'en cette posture, il reçut un coup de fouët d'un Cocher

(3) Cette Aventure du Pere Bouhours est une Galanterie qu'on lui reprochoit. C'étoit une calomnie. Voyez la *Fable du Cygne & des Canards*, qu'il publia dans son *Recueil de Vers choisis*, pag. 270. de l'édition de 1701.

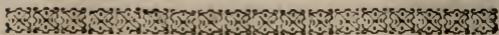
cher de fiacre, auquel il cria tout en colere, je t'excommunie (4).

Mr. BASNAGE vous embrasse cordialement, & vous remercie de vos vœux. Il va faire réimprimer sa *Réponse à Mr. de Meaux*, augmentée de beaucoup. Mr. D'ABLANCOURT est à-peu-près guéri. Un François, nommé LE JEUNE, établi à UTRECHT, a publié une Version en notre Langue du *Traité de GROTIUS de la Vérité de la Religion Chrétienne*, où il a joint une *Préface*, & par ci par là des *Additions*, où il a cru que les pensées de GROTIUS étoient trop concises. Je suis, mon très-cher Monsieur, tout à vous.

(4) Voici cette Chançon :

*Venant de Versailles !
Monsieur de Noyon ;
Vuidoit ses entrailles
Auprès d'un buisson :
Le Cocher d'un fiacre
Claqua du fouet sur son cû,
Lanturlu &c.*

*L'Evêque en furie
Se sentant toucher ;
Se t'excommunie,
Dit-il au Cocher :
Le Cocher s'en raille,
Et lui dit, cache ton cû,
Lanturlu, &c.*



L E T T R E C X V I I I .

A

M^{R.} C O N S T A N T .*A Rotterdam, le 18. de Fevrier 1692.*

N Otre Illustre Ami de Geneve , mon très-cher Monsieur , m'avoit appris ce que vous lui aviez écrit pour moi , lorsque j'ai eu la satisfaction de recevoir votre agréable Lettre du 26 du passé. Je ne puis vous témoigner à quel point je suis sensible à toutes les marques de votre généreuse & tendre affection ; & je voudrois que vous pussiez voir par les effets ma parfaite reconnoissance. Je vois par cette Lettre que les Espions de notre homme (1) ne l'avoient pas trompé , comme ils font si souvent , lors qu'ils lui avoient fait savoir que Mr. M E R L A T se déclaroit pour lui dans l'accusation touchant l'*Avis aux Réfugiés*. Il vous a avoué qu'il déclare dans un *Avis au Lecteur* (2), que les preuves de Mr. J U R I E U lui paroissent fortes. Je ne sai pas dequoi lui peut servir une telle déclaration. Elle ne rendra point sa
Ré-

(1) Mr. Jurieu.

(2) Mr. Merlat avoit répondu à l'*Avis aux Réfugiés* mais cette Réponse n'a pas été publiée.

Réponse plus fructueuse, ni plus édifiante : au contraire, elle ne servira qu'à fomenteur nos divisions, & à réjouir les Papistes, qui sont ravis que nos Plumes s'exercent les unes contre les autres; & qu'on puisse croire qu'il y a des gens parmi nous, qui voient l'excès de nos Libelles, se croient obligés de nous les reprocher, sous la fiction d'un personnage emprunté.

Il est certain qu'il est de notre intérêt de regarder l'*Avis aux Réfugiés*, comme la production d'un Papiste, ou d'un de ces Protestans de France, qui veulent jouir en repos des douceurs de leur Patrie; & qui enragent de voir que ceux qui en sont sortis ne fassent pas tout ce qu'ils peuvent, par des manieres complaisantes & respectueuses, afin d'être rappelés. L'imputer à un Protestant François établi en Hollande, qu'est-ce autre chose, que dire que l'excès des *Satires*, & des *discours séditieux*, dont il a les oreilles rebatues tous les jours, lui a fait perdre patience? Cela ne flétrit-il point, & ne deshonnore-t-il point, les Réfugiés? Et n'est-ce pas pour cela, que les Papistes de Paris ont une joie merveilleuse qu'on m'impute ce méchant Livre?

Je souhaite que vos prieres obtiennent de Mr. MERLAT la suppression de ce qu'il a mis dans son *Avertissement* sur notre querelle; & si vous le jugez à-propos, vous lui pouvez dire que je l'en supplie, & lui en aurai de l'obligation: & que si, nonobstant vos prieres & les miennes, il n'en veut rien faire, je serai obligé d'apprendre au Public, qu'il

qu'il ne se connoit point en preuves; & que tout homme de bon gout, qui aura comparé murement les prétendues *Convictions* de ma partie, avec mes Réponses, jugera que jamais Accusateur ne s'est embarassé dans plus de faussetez, de contradictions, & de puérités, que le mien.

Mr. MERLAT se doit souvenir de la regle, *Audiatur & altera pars*. Il juge, sans avoir lu que les *Factums* de Mr. JURIEU. Que n'attend-il à juger, qu'il ait lu la *Chimere démontrée*: ouvrage, où tous les *Factums* contre moi sont abîmez, & où on a montré avec la dernière évidence, que les preuves prétendues de ma partie ne peuvent être bonnes, qu'après qu'il aura prouvé plus de cent choses, qu'on lui a articulées, & qui sont, ou très-fausSES, ou absurdes, ou impossibles à prouver?

Il y a six mois que ce défi & cette tablatrice sont imprimez. Y a-t-il pu répliquer la moindre chose? & son Champion, l'Auteur du *Philosophe dégradé*, a-t-il pu le tirer d'aucun mauvais pas? N'a-t-il point encore plus embarassé son Client, comme on le lui a fait voir dans l'*Avis au petit Auteur* (3), que j'apprens par les Lettres de Mr. MINUTO-LI être parvenu en vos quartiers? Tout le monde est persuadé ici, que l'Auteur des petits Livrets est le petit homme mal bâti, que vous avez nommé.

Au reste, mon très-cher Monsieur, je me remets entièrement à votre prudence, touchant ce que je viens de vous dire de Mr.

MER-

(3) *Avis au petit Auteur des petits Livrets, &c.*

MERLAT. Si vous ne croyez pas que je le doive prier, & puis menacer, ne faites ni l'un ni l'autre. S'il favoit le mépris que Mr. JURIEU a toujours témoigné pour lui, & que c'est peut-être le plus grand ennemi qu'il ait, il songeroit moins à lui complaire, qu'à repousser les insultes, qu'il en a reçues dans les *Pastorales*. Je ne dis pas cela pour l'irriter contre ma partie, ou pour l'exciter à la vengeance; au contraire, je serois fâché que les contestations par écrit entre nos Ministres augmentassent. Nos communs ennemis en triomphent trop. Au reste, je suis bien fâché que vous n'aiez pas encore reçu les écrits que j'ai publiés dans ce procès. Il y a long tems que le Paquet est parti: mais il faut user de tant de détours, que les balles ne peuvent arriver en Suisse, qu'après plusieurs mois.

Madame DE WINDSOR est digne des regrets de tous les honnêtes gens. La nouvelle que vous m'apprenez de sa mort me touche beaucoup; car j'honorois & j'admirois le mérite excellent qui brilloit en elle.

Nous n'avons point ici de nouvelles qui méritent de vous être mandées. Le Sieur BEKKER, Frison de naissance, & Ministre d'Amsterdam, a publié un Ecrit, où il met de l'eau dans son vin. Le Livre, qu'il avoit publié, pour montrer que tout ce que l'on dit du pouvoir du Diable sur les hommes, ne sont que contes de Vieilles (4); (ce qui l'avoit engagé à donner des Explications
à

(4) Voyez ci-dessus la Lettre à Mr. Minutoli du 3. de Decembre 1691, Note (3).

à divers Textes de l'Écriture, par le moyen desquelles on pourroit tout éluder, & faire dire à ce divin Livre tout ce qu'on voudroit; a causé un grand scandale. Les Confistoires, les Classes & les Synodes préparoient leurs Foudres; les Magistrats ne s'y vouloient point opposer; ainsi l'Auteur a trouvé plus à-propos de donner une espèce de Rétractation, où il promet de faire ôter de son Livre tout ce qui a choqué ses frères. Mr. DE DAILLON, Ministre Réfugié en Angleterre, explique & adoucit aussi, à ce qu'on m'a dit, un sentiment fort particulier, qu'il avoit publié dans un *Sermon*, savoir, *qu'il n'y a qu'un mauvais Ange*; il adoucit, dis-je, cela, de peur d'encourir les censures Canoniques (5).

Mr.

(5) Benjamin de Daillon, issu de l'ancienne famille des Comtes du Lude, avoit été Ministre de l'Eglise de la Rochefoucaud. Il se conduisit avec beaucoup de prudence & de sagesse, dans un tems où l'on employoit tous les artifices dont on pouvoit s'aviser, pour ruiner peu à peu les Eglises Réformées. Mais enfin, on l'accusa en 1684 d'avoir souffert des Relaps; & quoique les preuves qu'on fournissoit fussent fausses, le Juge d'Angoulême ne laissa pas de le condamner, & il fut envoyé prisonnier à la Conciergerie à Paris. Il en apella au Parlement, où cette affaire fut jugée au mois d'Avril de l'année 1685. Le Parlement, se prêtant aux vûes de la Cour, ordonna que Mr. de Daillon seroit élargi, mais qu'on demoliroit le temple de la Rochefoucaud: c'étoit là précisément où l'on en vouloit venir. Voyez l'*Histoire de l'Edit de Nantes*, Tom. V. pag. 745. & suiv. Après la revocation de l'Edit de Nantes, Mr. de Daillon se retira en Angleterre, & passa ensuite en Irlande, où il mourut en Ministre de l'Eglise Françoisse de Catterlough. Il avoit beaucoup de savoir & de mérite. En 1687 il fit imprimer en Hollande un Recueil de quelques Pièces qu'on intitula, *Examen de l'Op-*
pres

pression des Reformez en France, où l'on justifie l'innocence de leur Religion &c. Par Mr. B. de Daillon. Amsterdam 1687, in 12. Mais ce titre; Examen de l'Opression &c. ne convient qu'à la premiere Piece du Recueil, qui est adressée à une Dame. La seconde, est le Sermon dont parle ici Mr. Bayle, intitulé, " La Revolte de la Foi, ou la
„ Doctrine des Démons: Sermon sur I. Timothée, C.
„ IV. I. Quelques-uns se revolteront de la foi, s'adonnant
„ aux esprits abuseurs, & aux Doctrines des Démons ". Après avoir remarqué, avec le savant Joseph Mede, que St. Paul parle ici des *Démons* dans le sens des Payens, qui les regardoient & les adoroient comme des Esprits d'un rang inferieur, faisant la fonction de Ministres ou de Mediateurs entre les Dieux & les hommes; il conclut que cet Apôtre a voulu dire, " qu'il y auroit des
„ peuples qui abandonnant la Doctrine de l'Evangile
„ embrasseroient des Doctrines semblables à celles des
„ Payens touchant leurs Démons, & prendroient comme
„ eux d'autres objets de leur culte religieux que le vrai
*„ Dieu & son Fils Jesus-Christ. " Par-là il donnoit à entendre que St. Paul condamnoit le culte qu'on rend aux Saints dans l'Eglise Romaine. Il avoit prononcé ce Sermon dans un des derniers Synodes : mais il ne voulut pas le faire imprimer, de peur d'irriter les Catholiques Romains, qui avoient déjà fait quelques démarches pour l'inquieter à cette occasion. Ce Sermon est suivi d'un Ecrit qui a pour titre, *Reponces à diverses difficultez touchant l'explication du passage I. Tim. IV. 1. &c.* C'est là, & non pas dans son Sermon, qu'il soutient que l'Ecriture Sainte ne parle jamais du *Diable* ou de *Satan*, que comme d'un Etre seul & unique, & que par consequent, *il n'y a qu'un seul Diable* Il dit que les Esprits impurs que Jesus-Christ chassoit, étoient des Maladies; & que l'Ecriture leur donne le nom d'*Esprits* ou de *Démons*, pour s'accommoder au langage de ce tems-là : ces maladies étant déifiées, ou regardees comme des *Démons* & des *Divinitez* parmi les Payens. Au reste, il ne paroît pas qu'il ait, dans la suite, *expliqué* ou *adouci* ces sentimens, comme on l'avoit dit à Mr. Bayle. La quatrieme & derniere Piece de ce Volume est intitulée, *Lettre aux fidelles des Provinces d'Angoumois, de Xaintonge & d'Annis, dans laquelle l'Eglise Romaine est convain-**

nois, Réfugié à Coppenhague, vient de publier

en? d'avoir établi dans ses dogmes, & dans ses cultes la Doctrine des Démons, prédite par Saint Paul; & où est aussi clairement & invinciblement montr: qu'il n'y a point de prétexte qui puisse excuser devant Dieu, ceux qui se rangent à la communion de Rome, plutôt que de souffrir pour la Doctrine de la Foi, y étant apellez; &c.

Mr. de Daillon avoit un frere qui passa en Angleterre, sous le regne de Charles II; & qui s'étant attaché à l'Eglise Anglicane, fut pourvû d'un Benefice dans le Comté de Buckingham. Le Clergé d'Angleterre se faisoit alors un merite de soutenir le dogme de l'Obéissance passive & de la non résistance à l'égard du Roi: mais la conduite de Jaques II. rectifia ces idées; & l'Eglise Anglicane approuva la Revolution, à la réserve de quelques Ecclesiastiques, qui ne voulurent pas abandonner une Opinion qu'ils croioient fondée sur l'Ecriture. Mr. de Daillon avoit adopté ce sentiment: cependant il suivit d'abord l'exemple du Clergé: mais en 1693. ayant parlé en faveur du Roi Jaques dans un Sermon, on lui fit son procès; & comme il refusa de prêter le serment de fidélité ordonné par les Loix, il fut depouillé de son Benefice, & grossit le petit troupeau des Non-jureurs. Il se retira à Londres, où il est mort en 1726, âgé de plus de 80. ans. Il publia en 1723. un Ouvrage en Anglois, sous le titre de *Δαιμονολογία, or a Treatise of Spirits &c.* C'est à-dire, *Démonologie, ou Traité des Esprits, où l'on explique plusieurs passages de l'Ecriture, contre les Erreurs vulgaires touchant les Sorciers, les Apparitions &c. Avec un Appendix, contenant quelques Reflexions sur la Réponse de Mr. Boulton à l'Essai Historique de Mr. le Docteur Hutchinson, intitulée, la possibilité & la réalité de la Magie, de la Sorcellerie, & du Sortilege, démontrée. Par le Comte du Lude, Prêtre de l'Eglise Anglicane. A Londres 1723, in 8.* Il prit le titre de *Comte du Lude*, parce qu'il étoit devenu le Chef de cette Maison. Son *Traité des Esprits* roule sur les mêmes idées que les deux Ecrits de son frere, dont je viens de parler. Il se sert des mêmes raisonnemens, allegue les mêmes autoritez, & y ajoute de nouveaux éclaircissimens & de nouvelles preuves pour établir l'explication du passage de St. Paul touchant les Démons, l'Unité d'un Diable, le Systême des Maladies prises pour des possessions &c. Il fait l'éloge du *Monde enchanté* de Mr. Bekker, dont le premier Tome a été

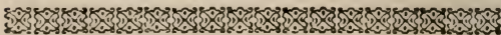
blier de *nouveaux Essais de Morale*, qui sont fort estimez. Ce sont des Sermons, qu'il a dépouillés du stile oratoire, pour les habiller en Discours, ou Dissertations. Cet ouvrage aura d'autres parties. Sans avoir lu votre *harangue sur la femme de LOTH*, je conclus à l'impression. La beauté des précédentes,

& été traduit en Anglois; & il prie Dieu de susciter bientôt, quelque Chretien savant & zelé pour la verité, qui acheve la Traduction d'un ouvrage si necessaire, & qui contient, ajoute-t-il, une Réponse solide & sans replique à tout ce qu'on a publié jusqu'ici sur cette matiere. Il nous donna en 1721, un petit Livre de controverse, intitulé, *The Ax to the root of Popery &c*: c'est à-dire, *la Coignée mise à la racine du Papisme: ou Preservatif contre les Missionnaires de l'Eglise Romaine &c*. C'est une refutation de la Profession de Foi que le Pape Pie IV. envoya au Concile de Trente environ l'an 1545. Mr. de Daillon étoit naturellement vif & ardent: il y a beaucoup de feu & de vivacité dans ses Ecrits.

Quoique cette Remarque soit déjà trop longue, je ne laisserai pas d'ajouter ici qu'il parut à Londres en 1676. un ouvrage Anglois anonyme, sous ce titre: *The Doctrine of the Devils &c*; c'est à-dire, *Discours où l'on prouve que la Doctrine des Diables est la grande Apostasie de ces derniers tems: ou, Essai qui tend à rectifier les idées que l'on a touchant les Démons & les Esprits malins*. In 8. L'Auteur déclare qu'il ne pretend pas nier qu'il n'y ait point de Diables, ni que leur pouvoir ne puisse s'étendre sur les choses morales: mais à cela près, il soutient avec beaucoup de chaleur, que tout ce qu'on enseigne aujourd'hui touchant le pouvoir du Diable, n'est pas seulement faux & absurde; mais tend à sapper les fondemens de la Religion Chretienne, & conduit à l'Idolatrie ou à l'Atheisme; & que c'est cette même *Doctrine touchant les Diables*, enseignée par des *esprits seducteurs*, que St. Paul, dans sa premiere Epitre à Timothée, appelle l'*Apostasie des derniers tems*. Pour ce qui regarde les Démoniaques, dont il est parlé dans l'Evangile, il dit que c'étoient des personnes malades, ou phrenetiques. Du reste, il paroît fort attaché à l'Eglise Anglicane, & grand ennemi des Sociniens &c.

& les conclusions de notre Ami de Geneve, me font une caution sure du succès.

Madame la Baronne de FRISEN a passé par ici allant voir son Epoux à Londres. Le Sieur Villet, qui étoit à Geneve le grand Doyen des Propofans & qui est Ministre à la Brille, eut l'honneur de l'y voir. Elle eût la bonté de lui parler de moi. Mrs. BASNAGE vous assurent de leurs très-humbles services. Adieu, mon très-cher Monsieur. Je suis tout à vous.



L E T T R E C X I X .

A

M^R. M I N U T O L I .

A Rotterdam, le 30. de Juin 1692.

NOtre Prophète s'est brouillé avec divers de ses Collegues, mon cher Monsieur; & notre dernier Synode de Ziric-Zée a commencé de lui montrer qu'on ne peut plus lui tolérer ses excès. Il y a reçu de rudes mortifications. Mr. SAURIN d'Utrecht a fait une Réponse fort estimée à la violente Satire que Mr. JURIEU avoit publiée contre lui (1), & se prépare à le pousser sans quartier

au

(1) Mr. Saurin avoit dressé une liste des heresies & des

au prochain Synode. Mr. BASNAGE DE FLOTTEMANVILLE, autre Dénonciateur, ne le menera pas moins rudement. Mon affaire, qui, en ce qui regarde la compétence des Tribunaux Ecclésiastiques, avoit été renvoyée au Synode par notre Consistoire, est demeurée pendue au croc : car Mr. JURIEU qui y étoit, n'en a pas dit un seul mot. Nous verrons ce qui arrivera au Synode prochain.

Depuis que je ne vous ai écrit, mon cher Monsieur, j'ai lu ce que Mr. DE BEAUVVAL a dit du Traité de Mr. l'Abbé DE S. RE'AL sur *la Critique* (2), & j'ai lu l'ouvrage même. Mr. DE BEAUVVAL en a parlé dans son Livre plus avantageusement que dans le tête-à-tête. Il m'a dit que cet ouvrage lui paroïssoit la plus foible Piece que l'Auteur eût jamais produite ; c'est-à-dire, qu'il

des profanations qu'on trouvoit dans les Ecrits de Mr. Jurieu, & l'avoit envoyée au Synode de Leide, sous le titre de *Lettre à Messieurs les Ministres & Anciens qui composent le Synode assemblé à Leiden, le 2. de May 1691.* Mr. Jurieu publia à cette occasion sa premiere *Apologie* ; mais au lieu de répondre aux accusations qu'on avoit portées contre sa Doctrine, il s'attacha uniquement à justifier sa conduite, dont la Lettre adressée au Synode ne parloit point du tout. Ce procédé parut si étrange, qu'il se trouva enfin obligé de publier une *seconde Apologie*, pour répondre à cet Ecrit. Mr. Saurin repliqua dans l'Ouvrage dont parle ici Mr. Bayle, intitulé, *Examen de la Doctrine de Mr. Jurieu. Pour servir de Réponse à un Libelle intitulé, seconde Apologie de Mr. Jurieu.* In 4. pagg. 32. Cette Piece est très-bien écrite.

(2) Cet ouvrage de Mr. l'Abbé de St. Real, intitulé, *de la Critique*, parut à Lion en 1691, in 12. Mr. de Beauval en a donné l'Extrait dans l'*Histoire des Ouvrages des Savans*, Decembre 1691. pag. 152. & suiv.

qu'il ne répondoit pas au succès que les ouvrages précédens ont eu avec raison. Pour moi, sans vouloir flater votre Ami; (car je vous prie de ne lui rien marquer de tout ceci); je n'ai pas été si difficile que Mr. DE BEAUVAIL. J'ai trouvé son Livre rempli de pensées singulieres, & judicieuses. Il est vrai que j'ai trouvé quelques-unes de ses Remarques de Grammaire trop raffinées, & par là aisées à refuter; & un peu trop de malignité contre l'Auteur qu'il critique (3).

Mr. TURRETIN partit d'ici pour l'Angleterre, il y a peu de jours. Vous avez vu les *Théses* qu'il a soutenues sur le *Pyrrhonisme* de l'Eglise Romaine, & qu'il a dédiées à tous vous autres Mrs. les Pasteurs de Geneve. Elles lui ont acquis une gloire singuliere; & il s'en va d'ici avec une réputation fort rare à des gens aussi jeunes que lui (4).

Je ne fai pas si mon ancien Paquet vous aura été rendu, & si les exemplaires du *Fama Cælorum referata* (5), que l'Imprimeur m'a promis de vous faire tenir & à Mr. CONSTANT, auront fait plus de diligence. Il faudra que je me ferve de quelque voie plus

(3) Cet Auteur, c'est Mr. Andri de Bois-regard. Mr. de St. Real a critiqué ses *Reflexions sur l'Usage présent de la Langue Françoisse, ou Remarques nouvelles & critiques touchant la Politesse du Langage*; imprimées à Paris en 1689, in 12.

(4) Mr. Turretin soutint ces *Théses* à Leide. Elles sont intitulées: *Pyrrhonismus Pontificius, sive Theses Historico-Theologica de Variationibus Pontificiorum circa Ecclesie infallibilitatem*. Voyez le *Dictionnaire critique*, à l'Article TURRETIN, Rem. C.

(5) Voyez ci dessus la Lettre à Mr. Minutoli du 3. de Decembre 1691, Note (2).

plus sûre, pour vous communiquer un Livre, qui vient de paroître, comme le Précurseur d'un *Dictionnaire Critique*. Je vous serai infiniment obligé de me dire, sans m'épargner en rien, en quoi il faudra rectifier l'exécution de ce *Projet* (6).

Faites-moi savoir ce qu'est devenu le Livre que Mr. GOUDET vouloit publier pour sa justification. S'il m'apprenoit à sa commodité le nom du Correspondant d'Amsterdam, que vous m'avez dit avoir ordre d'acquitter le petit Billet que je vous envoiai, je pourrois y adresser quelque Libraire à qui je suis redevable d'environ pareille somme. Accompagnez, je vous en conjure, mon cher Monsieur, ceci de tous les adoucissements, que vous trouverez à-propos; ils entreront tous dans mon esprit.

Je vis l'autre jour Mr. BEDDEVOLE, qui partoît pour Bruxelles, où il espere d'avoir l'Intendance d'un des Hôpitaux de l'Armée. Il vous saluë ardemment. Il a laissé à Mr. LEERS, notre Libraire, un Manuscrit d'*Anatomie* à imprimer. Un nommé CHEVALIER vient de publier un petit *in folio*, qui contient l'*Histoire du Roi GUILLAUME par Médailles*. Elles sont en grand nombre, mais mal gravées; & tout l'ouvrage fort mal agencé. L'*Histoire de CROMWEL*, en 2 vol. in 8, par Mr. LETI, commence à paroître (7).

Adieu,

(6) *Projet & Fragmens d'un Dictionnaire Critique*. Rotterdam, 1692, in 8.

(7) *Historia e Memorie recondite sopra alla Vita di Olé*

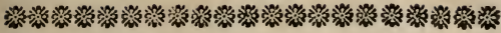
Adieu, mon très-cher Monsieur; mes baifemains à Mr. CONSTANT. Dites-lui qu'on a donné un *Nouvel Avis au petit Auteur des petits Livrets* (8). Tout à vous.

P. S. En lisant l'autre jour les Notes de LOTICHIUS sur PÉTRONE, j'y trouvais un fait emprunté de GOLDAST, qui me paroît peu certain. C'est qu'en l'an 1603 on brula, à Geneve, un Médecin, nommé vulgairement TAMPISIUS, qui étoit aussi Sénateur, convaincu de Sodomie, & même d'une espece de Sodomie fort vilaine, que GOLDAST & LOTICHIUS expriment par le terme de *Lapda*. J'ai trouvé dans Mrs. SPON & LETI, qu'en 1609, le Sautier de Geneve, nommé CANAL, fut puni comme Traître & Sodomite (9). N'auroit-on pas confondu ces choses? Je vous supplie très-humblement, Monsieur, de vous en informer. GOLDAST prétend que le Sobriquet TAMPISIUS lui avoit été donné à *malignitate morum*; mais je croirois plutôt que ce seroit à cause qu'il disoit *tant-pis*, quand on lui contoit les accidens survenus à ses Malades.

viero Cromuele, detto il Tiranno senza Vizî, il Principe senza Virtù. Amsterdamo, 1692, in 8, 2 vol.

(8) *Nouvel Avis au petit Auteur des petits Livrets, concernant ses Lettres sur les différens de Mr. Jurieu & de Mr. Bayle.* Amsterdam, 1692, in 12, 88 pages.

(9) Voyez l'*Histoire de Geneve* de Mr. Spon, sur l'année 1609 & 1610, pag. m. 199, 200 : & l'*Historia Genevrina* de Mr. Leti sur l'année 1607.



L E T T R E C X X .

A

M^R. MINUTOLI*A Rotterdam, le 28. d'Aout 1692.*

J E n'avois pas oui dire, mon cher Monsieur, que Mr. GOUDET eût été malade. Je ne l'ai su que par la Lettre où vous m'apprenez que le bon air de votre maison de Campagne, ou de votre Champet, que j'appellerois *Tusculanum* ou *Laurentinum*, si j'étois Poëte, a fort contribué à le remettre. Je lui souhaite une parfaite santé. Les Pieces, que vous m'avez communiquées, & en Latin & en François, sur l'Incendie d'une partie de la Flotte de France, m'ont paru très-ingénieuses. La matiere a été féconde; & je croi que nos Muses Flamandes ne se sont pas épargnées là-dessus; mais je n'entends point leur Langue. Quant à celles qui chantent en Latin en ce Pais-ci, elles sont réduites à un petit nombre. Je ne connois presque que celle de votre ancien Ami Mr. FRANCIUS, qui vient de publier un Volume de *Harangues* Latines, & celle de Mr. BROEKHUISEN. Dieu soit loué de ce que l'Irruption, qui a suivi de près l'arrivée

T 5

de

de CAPRARA, a dissipé le sujet & le fondement des réflexions surquoy roulent les conférences en vers, que vous m'avez communiquées, qui sont d'une veine aisée & fort naturelle. On apprit ici la prise de Guillestre fort promptement. On ne doute point de celle d'Ambrun à l'heure qu'il est; & encore que les nouvelles de Turin, qui ont paru dans nos Gazettes, & qui portoient que l'Archevêque étoit allé lui-même porter les Clefs à son Altesse Roïale de Savoïe, n'aient pas été véritables; & que les Articles de Paris, dans les mêmes Gazettes, aient dit que ce Prélat, qui avoit autrefois porté les armes, les avoit reprises, pour défendre ses Brebis le Casque en tête & l'Epée à la main: ce qui apparemment est aussi fabuleux que l'autre; on croit à présent vrai ce que l'ordinaire dernier de Paris aprit: savoir, que la Ville s'étoit renduë par composition. Les Lettres d'Italie ont dit que toute la Garnison, qui étoit d'environ quatre mille hommes, a été faite prisonniere de guerre: mais on ajoute plus de foi aux Lettres qui nous viennent de certaines gens de Paris, & de Lion, qu'à celles que nos Gazetiers Flamans reçoivent de Milan & de Turin, qui sont toutes pleines de hableries; si l'on n'aime mieux dire que nos Gazetiers en sont eux-mêmes les Inventeurs.

Mr. D'ABLANCOURT se porte assez bien. Je vous en dirois plus de nouvelles, si j'avois exécuté le dessein que j'avois fait de lui aller montrer votre dernière Lettre: mais,

mais il m'est survenu toujours quelque obstacle, lors que je croiois partir. Certain *Dictionnaire Critique*, à quoi je me suis engagé, & qui est une mer orageuse & sans fond ni rive, m'ôte toute sorte de loisir. J'en ai fait imprimer le *Projet* & quelques *Fragments*, & vous en ai adressé des Exemplaires; afin, mon cher Monsieur, d'être secouru de vos avis, & de vos lumieres: j'entens des votres, & de celles de notre Ami de Lausanne.

Mrs. BASNAGE se portent très-bien. Ils sont à présent trois sur le pied d'Auteur; deux freres, & un cousin (1). Ce dernier est une des intimes & plus anciennes connoissances de Mr. CONSTANT. Il a dessein de changer sa grande entreprise de la réfutation de BARONIUS, de laquelle il a déjà publié un volume *in 4*; il a dessein, dis-je, de la changer, en celle d'une *Histoire de l'Eglise*: & je croi que plus de gens profiteront du dernier travail, qui sera plus suivi & continu que ne seroit l'autre (2). Mr. BASNAGE, qui croioit d'abord ne faire qu'une
Ad-

(1) Voyez ci-dessus la Lettre à Mr. Constant du 29^e Juillet 1688. Note (3).

(2) Le Volume *in 4*. de Mr. Basnage de Flottemanville parut en 1692, sous ce titre: *De rebus sacris & ecclesiasticis Exercitationes Historico-Criticae, in quibus Cardinalis Baronii Annales, ab anno Christi XXXV, in quo Casaubonus desit, expenduntur &c.* Mr. de Flottemanville changea, en effet, de plan, & sans perdre de vûe Baronius, il a fait un narré suivi de l'Histoire de l'Eglise, qu'il a conduit jusqu'au milieu du VII^e siecle: *Annales Politico-Ecclesiastici Annorum DCXLV. à Casare Augusto ad Phocam usque, &c.* Rotterodami 1706, in folio, 2 voll.

Addition à sa Réponse aux *Variations* de Mr. DE MEAUX, pour suppléer les premiers siècles, dont il n'avoit pas montré la Conformité avec notre Créance, est à présent dans un travail bien plus vaste, commencé à l'occasion de cette première vuë. Il a dessein de donner une Conformité de notre Doctrine avec celle de la pure Antiquité, & d'y joindre l'Histoire des Changemens & des Altérations de l'Eglise; serrant le plus qu'il pourra l'ouvrage, afin qu'il ne soit pas d'une grosseur rebutante pour les Lecteurs non letrez.

La guerre est quasi déclarée entre ces trois Messieurs, & notre Prophète Dénonciateur; & l'on va voir un terrible remue-ménage dans huit ou dix jours au Synode de Breda, où se doit juger l'affaire que cet homme a avec quelques Ministres, qui ont dénoncé sa Doctrine au Synode. Les principaux sont, Mr. SAURIN, Ministre d'Utrecht, & Mr. BASNAGE DE FLOTTEMANVILLE, Ministre de Zutphen. Le Synode de Ziric-Zée, peu favorable à Mr. JURIEU s'est vu sous la férule de son Esprit Satirique; car il a publié une *Instruction* à Mrs. les États Généraux, & à toutes les Eglises Wallonnes (3), laquelle est une violente Satire, où ce Synode est cruellement déchiré. On va voir ce que celui de Breda fera, ou pour, ou contre. La Cabale de Mr. JURIEU jouë de

(3) Cet Ecrit est intitulé, *Information pour Nos Seigneurs les États: & Instruction sur ce qui s'est passé au Synode de Ziric-Zée, pour les Eglises dont les Députés doivent composer le Synode de Breda.* in 4, pagg. 17.

de son reste, pour le faire triompher en cette occasion; mais il y a lieu d'espérer que ses mesures se trouveront courtes.

Il a publié tout de nouveau un gros *Factum* (4) contre moi, que personne ne m'a conseillé de lire; (& j'ai suivi ce conseil;) où il ne fait que répéter toutes ses anciennes chicaneries, sans faire semblant de savoir qu'on les a réfutées pleinement. Il a fait, à ce qu'on m'a dit, revenir sur les rangs la *Cabale de Geneve* & du *Projet de Paix*, sans avoir égard, ni à ce qu'il vous a écrit, pour vous reconnoître innocent, ni à l'aveu que font ses plus outrez partisans, qu'il a eu tort de m'attaquer sur cela, & qu'il devoit se contenter de l'autre accusation. Il vous charge à présent, sans aucun détour, d'avoir été du complot; & il trouve que votre Lettre, que j'ai fait imprimer, ne fait pas plus à ma justification, que le seroit une du Duc DE LUXEMBOURG, pour justifier un homme surpris à l'armée des Alliés, en voulant faire sauter des Magazins. On a fait si peu de cas de ce *Factum*, que je n'ai pas cru devoir vous donner avis de la malice enragée de ce personnage.

Quant à Mr. BEDDEVOLE, je ne puis vous en rien dire. Nous n'avons pas de ses nouvelles, & je ne doute pas que le Combat de Steenkerke n'ait augmenté ses grandes occu-

(4) *Factum* selon les formes, ou disposition des preuves contre l'Auteur de l'Avis aux Réfugiés, selon les Regles du Barreau: qui font voir que sur de telles preuves, dans les Crimes capitaux, on condamne un Criminel accusé. 1692, in 8. pagg. 195.

occupations. Il est très-digne, comme vous dites, d'une Chaire de Professeur en Anatomie; & la mort de Mr. NUICK qui l'étoit à Leyde avec une grande réputation, aiant depuis peu laissé cette place vacante, j'avois d'abord songé à indiquer Mr. BEDDEVOLE à des gens qui auroient pu agir efficacement pour lui. Mais on m'a fait entendre que ce seroit peine perdue; y aiant un certain Mr. BIDLOO, qui, outre sa capacité connue par des Livres d'Anatomie (5), a la faveur de la Cour à un tel point, qu'aiant été mis en arrêt, depuis quelque tems, pour un Libelle diffamatoire, on a trouvé cent moiens de le faire sortir triomphant. On compte la charge à lui, comme s'il la tenoit déjà; & on prétend en pouvoir donner démonstration, politiquement parlant.

On a défendu à Londres un certain *Mercurie Athénien*, qui se débitoit toutes les Semaines; & dont les Auteurs répondoient à toutes les Questions qu'on leur faisoit, de quelque nature qu'elles fussent. Ils donnerent dans un panneau, qu'il étoit bien facile d'éviter. On leur demanda ce que devoit, & que pouvoit faire un Pere, qui aiant un fils & deux filles, avoit été contraint par ses filles d'abandonner sa maison & tout son bien, & aller busquer fortune? On demandoit, si un Pere réduit à ces extrémités, pouvoit

(5) Le plus important ouvrage de Mr. Bidloo est intitulé: *Anatomia Corporis, centum & quinque Tabulis, per artificiosissimum G. de Laireffe ad vivum delineatis, demonstrata, veterum recentiorumque Inventis explicata, plurimisque, hætenus non detectis illustrata.* Amstelodami 1685, in folio.

voit témoigner son indignation à ses filles, par telles & telles voies? Les Auteurs de ce *Mercur*, prenant cela pour une pure question en l'air, prise de la Théorie de la Morale, sans raport ni application à ce qui s'est fait à Londres en 1688, répondirent tout bonnement, que l'ingratitude de ces filles, & leur ame dénaturée, méritoit ceci & cela. Quand on a vu l'abus malin qu'on pouvoit faire de l'offre de ces Auteurs, de répondre à toutes sortes de doutes, ordre est venu à eux de ne plus continuer (6).

Le procès de l'infame Chevalier DE GRANDVAL doit avoir été publié en quatre Langues. Il paroît par ses dépositions, & par celles d'un de ses complices à qui on a pardonné, que le dessein d'attenter à la personne sacrée de Sa Majesté Britannique a été machiné par Mr. DE LOUVOIS; & après sa mort, continué sur ses Mémoires par Mr. DE BARBESIEUX. On y voit mêlez Mrs. DE CHANLAIS, & DE REBENAC; mais il n'y a pas un seul mot, qui témoigne que le Roi de France en ait eu

(6) Le *Mercur Athénien* étoit l'ouvrage de plusieurs personnes du parti des Whigs qui s'étoient associées pour y travailler. L'incident dont parle Mr. Bayle n'empêcha pas qu'on ne le continuât; & il a paru pendant deux ou trois années, en feuilles volantes. On a ensuite fait un choix de ce qu'il y avoit de meilleur, & on l'a publié. sous le titre d'*Athénian Oracle* &c., c'est-à-dire, *l'Oracle d'Athènes, ou Recueil complet de toutes les questions & les Réponses les plus importantes qui se trouvent dans les anciens Mercur Athéniens; avec plusieurs points de Théologie, d'Histoire, de Philosophie, de Mathématique, d'Amour, & de Poësie, qu'on n'avoit point encore traités, & une Table alphabétique, &c. Par un Membre de la Société Athénienne, In 8. 3. vol.*

eu aucune connoissance. Ce Chevalier fut puni à la maniere des Anglois, comme criminel de haute trahison, & son corps écartelé, &c. C'est une chose qui fait horreur, & qui sans doute fera du chagrin à la Cour de France.

Le combat du 3 de ce mois (7) a été la plus vigoureuse & la plus sanglante action, qui se soit jamais passée d'Infanterie à Infanterie; & jamais deux corps du nombre où se montoient les attaquans & les attaquez n'ont perdu tant de gens en si peu d'heures. C'a été pour la France un bonheur extrême, qu'il y ait eu tant de Suisses de ce côté-là. On leur donne la principale gloire de la résistance qui obligea les Alliés à se retirer; ce qu'ils firent en très-bon ordre, & après avoir fait un carnage horrible. Je ne sai si Mr. STOUPE, le Brigadier, que j'ai vu sur la Liste des Blessés, en réchapera (8). Mr. le Colonel POLIER, dont on dit des merveilles,

(7) La Bataille de Steinkerke.

(8) Mr. Stoupe étoit du País des Grisons. Il étudia la Theologie; & étant allé en Angleterre, il y reçut les Ordres le 29 d'Aout 1652, vieux stile, & fut ensuite Ministre de l'Eglise Françoisse de Londres. Il se fit estimer de Cromwel, qui l'employa dans plusieurs affaires importantes. Après la mort du Proteſteur, il passa en France, prit le parti des armes, & eut une Compagnie. Son frere le fit ensuite Lieutenant Colonel de son Regiment, & il servit en cette qualité dans la guerre de Hollande en 1673. Etant à Utrecht, il composa un Libelle intitulé, *la Religion des Hollandois, représentée en plusieurs Lettres écrites par un Officier de l'Armée du Roi, à un Pasteur & Professeur en Theologie à Berne*, qui fut imprimé à Paris en 1673. avec Privilege du Roi. Il étoit Brigadier Général lorsqu'il mourut des blessures, qu'il avoit reçues à la bataille de Steinkerke.

les, & qui a été tué, étoit-il de la Parenté de Mr. POLIER, le Professeur de Lau-fanne?

Mais passons aux nouvelles Littéraires. Ne pourriez-vous pas, mon cher Monsieur, vous ressouvenir d'une chose que je vous ai oui dire autrefois; c'est que BALZAC, dans ses jeunes ans, avoit écrit quelque Traité Anonyme, qui marquoit qu'il étoit quasi prêt à changer de Religion, & à devenir, non seulement Protestant; mais aussi bon Hollandois? J'ai lu une de ses Lettres à CHAPELAIN, où il avouë qu'à l'âge de dix-sept ans, étant en Hollande, il fit un Discours, qu'il regarde comme un grand péché de jeunesse, & se plaint de la cruauté qu'avoit eüe DANIEL HEINSIUS de lui reprocher cette escapade. Je n'ai point trouvé l'endroit où HEINSIUS lui fait ce reproche; quoi que j'aie parcouru toute sa Réponse à la Critique de l'HERODES *Infanticida* (9).

J'ai parcouru tout le gros Volume de la *Vie de Mr. DES CARTES*, par Mr. BAILLET; & comme il y a beaucoup de personnalitez, je n'ai pas été rebuté, comme tant d'autres, de la longueur. L'*Abrégé* de cette *Vie*, par le même Auteur, est déjà public à Paris. La *Poétique* d'ARISTOTE, avec les Notes de Mr. DACIER, ouvrage fort estimé, vient d'être réimprimée à Amsterdam in 12, par nos Réfugiés de Lion, Mrs. HU-

(9) Mr Bayle parle encore de cet Ecrit de Balzac, dans ses Lettres à Mr. Minutoli du 6 d'Octobre 1692, & du 29. de Juin, & 21 de Septembre 1693. Voyez la Note (2) sur cette dernière Lettre.

HUGUETAN, qui font rouler incessamment dix ou douze presses. On verra bientôt le CALLIMAQUE, que le fils de Mr. GRÆVIUS avoit commencé de mettre sous la presse, & que la mort l'empêcha d'achever. On ne croit pas que les Notes soient d'autre main que de celle de son illustre Pere, qui vouloit mettre son fils en réputation par ce tendre stratagême, comme feu Mr. CLAUDE en ufoit à Charenton. Mr. SPANHEIM, le Ministre d'Etat, a envoyé quantité de belles observations, qui paroîtront dans cette Edition de CALLIMAQUE. Il met la Cour de Brandebourg sur un bon pied, par rapport aux belles-Lettres, aiant inspiré à Son Altesse Electorale le desir de rendre sa Bibliotheque l'une des plus belles de l'Europe, & l'aiant déjà porté à établir une belle Imprimerie à Berlin, dont les premiers Essais sont beaux. Vous les avez vus, sans doute. Ce sont quelques Dissertations sur les Médailles, par Mr. BE'GER, ce me semble, avec les objections de Mr. SPANHEIM (10).

On a publié depuis peu la *Vie du Duc de Parme*, Gouverneur des Pais-bas, si chanté par FAMIEN STRADA, & celle du *Duc de Savoie* EMANUEL PHILIBERT, sur qui les Suisses s'emparèrent du Pais de Vaux. Je croi que les Auteurs de ces deux Vies sont des *Franc-Comtois*, ou en général des *Wallons*. La dernière m'a paru préférable à l'autre, & elle est pleine d'applications au
tems

(10) *Observationes & Conjectura in Numismata Antiqua*, Πίστεργον Laurentii Begeri. Accedunt duæ Ill. Ez. Spanhemii Epistola, iisque interjecta Autoris ad priorem Responsio. Coloniae Brandenburgicæ 1691, in 4.

tems présent, & dédiée à Mr. le Duc de Savoie d'aujourd'hui, qu'on félicite de sa liaison avec la Maison d'Autriche, laquelle on prend pour un gage de son futur rétablissement dans tous les États, comme cela arriva à EMANUEL PHILIBERT, qui les avoit tous perdus du tems de FRANÇOIS I, & de HENRI II, son fils (11). Les *Sermons*, que les Libraires de Bruxelles ont impriméz, comme du P. BOURDALOUE, ne sont pas avouez par ce Jésuite. On ne voit plus rien de Mr. ARNAUD. Il faut qu'il soit malade; car il n'y a qu'une maladie qui soit capable d'arrêter sa plume. L'envie d'écrire étoit devenue en lui une passion insurmontable.

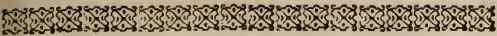
Je vous supplie de n'oublier pas le Médecin TAMPISIUS, dont je vous envoie dernièrement un petit mémoire. Le Ministre BEKKER, qui avoit fait un Livre, pour nier les Opérations Diaboliques, a été déposé. Cet Ecrit a donné lieu à tant d'autres, principalement en Langue Flamande, qu'ils coutent presque cent francs. *L'Ombre du Marquis de Louvois* (12) est une Satire, qui paroît depuis

(11) *L'Histoire d'Emanuel Philibert Duc de Savoye Gouverneur general de la Belgique*, imprimée à Amsterdam, ou plutot en Flandres, en 1692, n'est pas dédiée au Duc de Savoye, mais à l'Electeur de Baviere. Dans l'Épître dédicatoire, l'Auteur dit, que la France craint que cet Electeur ne couronne son Gouvernement des Païs bas, par le rétablissement du Duc de Savoye dans tous ses États, &c. Cet Auteur se nomme *Demonpleinchamp* à la fin de sa Dédicace, & se dit *Vassal* du Duc de Baviere. Il étoit de Namur, & s'apelloit *Jean Brussé de Montpleinchamp*.

(12) *L'Ombre du Marquis de Louvois, consultée par Louis XIV. sur les affaires présentes*. Cologne, 1695, in 12.

puis la prise de Namur; mais elle étoit écrite auparavant. Elle a assez de cours; & n'est, ni tout-à-fait sans esprit, ni tout-à-fait sans coïonneries. Mr. LETI vient de publier une *Vie de CROMWEL* en 2 gros volumes *in 8*. Il a mis à la tête, sous le nom d'un Ami, un grand éloge de sa personne, & de la fécondité de sa plume, sans oublier l'énumération des Livres qui lui restent à publier, vastes & nombreux.

Comme j'allois fermer cette Lettre, on m'a apporté un imprimé d'une trentaine de pages *in 4*, à deux Colonnes. L'Auteur, qui se nomme, & qui nomme son Imprimeur, est Mr. SAURIN d'Utrecht. Il justifie le Synode de Ziric-Zée contre la Satire du Sr. JURIEU, & le fait d'une manière accablante & désolante pour ce faiseur de Libelles. Il le convainc de mille faussetez & de mille extravagances. Il est difficile d'écrire avec plus de bon sens & de netteté que fait Mr. SAURIN. Tout à vous, mon très-cher Monsieur.



L E T T R E C X X I.

A

M^R. SILVESTRE.*A Rotterdam, le 19. de Septembre 1692.*

J E vous suis infiniment redevable, Monsieur, de la bonne & obligeante Lettre que j'ai reçüe de vous par Mr. MEURE : il vous rendra sans doute, bon temoignage de moi par rapport à la justice que je rends à votre merite & à votre amitié. Nous avons amplement parlé de vous lui & moi, & nous sommes trouvez parfaitement d'accord sur le chapitre de vos louanges. Je vous felicite de l'heureuse & agreable Societé que vous formez quelques personnes d'élite que vous êtes, à ce qu'il m'a conté. Jouïtsez long-tems de ces douces conversations, gaies & spirituelles.

J'ai entierement renoncé à toute écriture de Factum sur la délation *Jurienite*; & pour n'avoir pas à combattre l'inclination que j'aurois eüe très-appareimment si j'avois lû les derniers Ecrits du Delateur, à lui montrer l'impertinence de ses redites, & la hardiesse, pour ne pas dire l'effronterie qu'il a de renouveler des preuves absurdes qui ont
été

été mises en poudre, comme si jamais on n'y avoit rien répondu, je n'ai pas voulu les lire. Je croi que ni vos avis, pour lesquels j'aurai toujours beaucoup d'égard, ni celui de mes amis d'ici, n'auroient pû m'engager à renoncer au plaisir qu'on a de trouver son adverfaire, qui vous donne le plus beau jour du monde à l'accabler de reproches d'infamie, d'impudence &c; si je n'avois recouru à un moien plus efficace d'arrêter ma plume, c'est de n'avoir point voulu savoir ce qu'il a publié depuis peu.

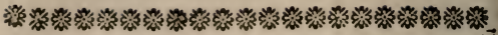
Quant aux petits coups de fouet qu'il a eus dans le *Projet du Dictionnaire*, j'avoué que tous les Lecteurs, autant que je l'ai pû découvrir, les ont trouvez mal placez; & je ne faurois disconvenir qu'il n'eût mieux valu que cet ouvrage eut été exempt de ces petites hostilitéz. Contre tout autre adverfaire, je les aurois évitées avec soin: mais c'est un homme qui semble être d'une espee toute particuliere, & qui fait exception à tout engagement d'honnêteté. Il tire avantage principalement, lui & ses creatures, de ce qu'on ne lui répond pas vertement; il en prend matiere d'insulter: c'est pourquoi j'ai cru qu'il falloit le traiter comme à coups de fourche.

A l'égard de vos avis, Monsieur, sur le *Dictionnaire Critique*, je vous en suis très-obligé; & je suis plus convaincu, ou aussi convaincu que vous ou que personne du monde, qu'ils sont très-bons & parfaitement bien fondez. J'ai fait un plan un peu différent, & qui remediera à une partie des in-

con-

conveniens : mais avec tout cela, je suis sûr que l'ouvrage ne vaudra rien au fond, & s'il s'imprime foyez assuré que ce sera, non pas parce que j'en aurai attendu quelque louange, mais parce que le Libraire aura crû le debiter, & m'aura fort sollicité à ce travail, prenant à ses risques & fortunes le succès quant à sa bourse. Il y a une autre objection à résoudre : on me pourra demander, pourquoi je me veux donner tant de peine pour un ouvrage dont je connois moi-même les défauts, & n'attends aucune gloire, & contre lequel je prevois le mépris de tous les fins & bons connoisseurs ? A quoi je reponds que je n'ai jamais écrit, ni ne pretends encore à l'avenir pour acquérir le titre de bon Auteur, ne le trouvant pas digne d'être fort souhaité, de sorte que c'est pour m'occuper d'une façon qui ne me soit pas à charge à moi-même (or celle-ci est assez de cette nature) que j'entreprends ce *Dictionnaire*.

Je souhaite que Mr. TURRETIN nous revienne voir, puisque l'air de Londres ne lui est pas bon. J'ai fait vos complimens à Mr. BASNAGE, qui vous fait fort les siens. Nous dinions hier ensemble chez un Ancien du Consistoire Wallon, lorsqu'un tremblement de terre nous parut un phenomene fort singulier ; & nous causa une petite interruption, mais qui ne fut accompagnée d'émotion quelconque. Je suis, Monsieur, Votre &c.



L E T T R E C X X I I .

A

M^R. M I N U T O L I .*A Rotterdam, le 6. d'Octobre 1692.*

L'Ami qui vous a écrit des choses si obligantes & si flatteuses pour moi, mon cher Monsieur, a raison de regarder le dessein, que j'ai de faire un *Dictionnaire Critique*, comme trop vaste, & comme capable d'occuper plusieurs personnes toute leur vie. Mais aussi, ne prétens-je pas y entrer pour l'épuiser. Ce seroit vouloir vider l'Océan. Je ne prétens que fournir mon petit écot, & exciter à y travailler ceux qui y sont propres. Il n'y a personne, mon cher Monsieur, qui put y tant contribuer que vous; si une pareille tâche pouvoit s'accorder avec votre double Emploi. Je vous rends mille actions de grâces des offices que vous me faites. C'est m'offrir de précieux trésors, dont personne ne connoit le prix mieux que moi; quoi que tous ceux, qui ont l'honneur de vous connoître, ne puissent que s'en faire une grande idée.

Vous avez raison de parler de Mr. ME'-NAGE sur le pied que vous faites. On m'a dit

dit

dit que Mr. le Président COUSIN, seul Auteur présentement du *Journal des Savans*, a fait un *Eloge* du défunt, qui contient plusieurs Traits satiriques (1); dequoi tous les honnêtes gens de Paris ont été choquez. On ajoute, qu'en recherchant la raison pourquoi ce Président a ainsi traité Mr. ME'NAGE, on a déterré, qu'il n'avoit jamais pu lui pardonner un petit mot, qu'il lui avoit oui dire, en montant l'escalier, pour se rendre à la *Mercuriale* de Mr. ME'NAGE. Vous savez qu'on nommoit ainsi l'assemblée qui se faisoit chez lui tous les *Mecredis*. On prétend que Mr. COUSIN, accusé d'Impuissance par sa femme, & renvoïé au Congrès, selon la Jurisprudence de ce tems-là, perdit sa cause. On s'entretenoit de cet accident chez Mr. ME'NAGE, pendant que Mr. COUSIN montoit les degrés, & l'on dit qu'il ouït Mr. ME'NAGE disant, *Et pourquoi se marie-t-on, si l'on ne s'y sent pas propre?* & qu'il rébroussa chemin, résolu de ne pardonner jamais ce trait-là (2).

Vous

(1) Voyez le *Journal des Savans* du 11 d'Aout 1692.

(2) Mr. de la Monnoye dans ses *Additions au Ménageana*, Tom. II. pag. 388. de l'édition de Paris, nous apprend que ce fut la plaisanterie suivante de Mr. Ménage sur l'impuissance de Mr. Cousin, qui les brouilla irréconciliablement :

Le grand Traducteur de Procope

Faillit à tomber en syncope

Au moment qu'il fut ajourné

Pour consommer son mariage :

Mi?

Vous m'avez appris ce que je ne savois pas; savoir que le Sr. LAMBERTI, que j'ai vu deux fois ici, soit chez Mylord PORTLAND. La première fois que je le vis, il m'étoit venu voir avec Mr. MALLET, qui a depuis tant fait parler de lui dans les Vallées; & m'avoit proposé de traduire en Italien les *Nouvelles de la République des Lettres*: chose que le Libraire DES-BORDES ne gouta point.

Le Synode de Breda a mis fin à nos différens Ecclésiastiques; j'entens les décmélez, qui étoient entre quelques Pasteurs Réfugiés, & Mr. JURIEU: car pour ceux que j'ai avec lui, il n'en a point parlé, ni près ni loin. Je ne crois pas qu'il soit aussi content que les parties le sont; quoi qu'au reste, l'Acte soit rempli de Galimatias, & de ménagemens obliques, sous lesquels on a sauvé la réputation d'Orthodoxie du personnage. Mais ce qu'il y a de fâcheux pour lui, c'est que le Synode de Ziric-Zée, où il a été fort maltraité, & dont il avoit demandé que les Actes fussent supprimez & lacérez, témoignant regarder cette lacération comme une chose essentielle à la conservation de son honneur,

D'3

*Ah! dit il, le pénible ouvrage,
Et que je suis infortuné!
Moi qui fais de belles harangues,
Moi qui tradnis en toutes langues,
A quoi sert mon vaste savoir,
Puisque par tout on me diffame
Pour n'avoir pas eu le pouvoir
De traduire une fille en femme?*

n'a reçu aucune sorte d'atteinte. On a confirmé les Actes faits contre son *Accomplissement des Prophéties* (3), & son *Ouverture de l'Épître aux Romains* (4), dans les Synodes de Middelbourg, de Bolduc, & de Campen; & on a donné quelques autres petites égratignures à sa doctrine & à sa conduite; & c'est beaucoup que l'on ait pu obtenir cela, vu le grand nombre de Députés ignorans & opiniâtres, que sa Cabale avoit fait trouver à Breda. Mr. SAURIN s'est réservé le droit de faire condamner dans les Académies les Erreurs qu'il a dénoncées au Synode, & que le Synode n'a pas qualifiées comme elles le méritoient. Les deux Mrs. BASNAGE, Ministres, ont aussi fait de leur mieux en faveur de la bonne cause; & celui qui n'est pas Ministre, a fait depuis peu une démarche dans le Consistoire de Rotterdam, qui couvre de honte notre Accusateur. Il est venu demander qu'il produisît ses preuves de l'accusation particulière contre Mr. DE BEAUVAL. L'Accusateur aiant obtenu un mois de délai, Mr. DE BEAUVAL est

re-

(3) Voyez ci-dessus la Lettre à Mr. Constant du 29, de Juillet 1688, Note (2)

(4) Cet ouvrage fut publié à Amsterdam en 1685, à l'insçu de Mr. Jurieu, avec deux Ecrits de Mr. Claude, l'un sur la *Justification*, & l'autre touchant la *Lecture des Peres*. Comme Mr. Jurieu y donnoit un plan de l'Épître de St. Paul aux Romains fort éloigné des idées des Théologiens Reformez, il tâcha de prévenir leur Censure, en le faisant réimprimer avec des adoucissmens en 1687, sous ce titre: *Eclaircissmens sur les scandales injustement pris d'un Livre intitulé, L'Ouverture de l'Épître aux Romains, par l'explication du verset 27 du Chapitre III.*

In 12;

revenu au bout du mois, & a demandé de nouveau lefdites preuves. L'Accufateur non feulement n'a point paru; mais n'a pas même voulu parler aux Députez que le Confiftoire lui envoie. Sa femme dit à la porte, que fon mari étoit malade, & que perfonne ne lui parloit. Sur cela, le Confiftoire lui accorda un nouveau délai de trois femaines; & Mr. DE BEAUVAL livra un Mémoire figné de fa main, par lequel il déclaroit Mr. JURIEU *Calomniateur & malbonnête-homme* (5); après quoi, c'est à ce Miniftre à courir après Mr. DE BEAUVAL, & non pas à celui-ci à l'attendre.

Je n'ai fu que par vous la mort du pauvre Mr. BEDDEVOLE. Nous fouhaitions fort lui procurer la place vacante dans l'Académie de Leyde; & un Profefleur de cette Académie, Ami de Mr. LEERS, auroit été ravi qu'il eût eu cette place, tant parce qu'il avoit de l'eftime pour lui, que parce qu'il craint que la faction de Mr. SPANHEIM, qui n'eft déjà que trop puiffante, au gré d'une partie des Profefleurs, ne s'acquiere un nouveau Suppôt. J'en écrivis auffi-tôt à Mr. BEDDEVOLE, & à Mr. le Profefleur DRELINCOURT en fa faveur. Mais celui-ci, mieux instruit que le correfpondant de Mr. LEERS, m'écrivit que c'étoit une chofe faite, & que les Curateurs lui avoient ordonné de faire favoir aux Etudians qu'ils auroient bien-tôt un Profefleur d'Anatomie; & pendant

(5) Voyez l'Ecrit de Mr. de Bauval intitulé, *Confiderations fur deux Sermons de Mr. Jurieu, touchant l'Amour du prochain*; &c. pag. 31. & fuiv.

dant toutes ces démarches, & avant même, la Providence avoit disposé tout autrement de notre Ami. Il avoit laissé à Mr. LEERS le Manuscrit de la première partie de son *Traité de l'Oeconomie animale*, en partant pour Bruxelles; lui promettant de travailler à la seconde, qui n'étoit pas encore prête. Un Médecin de cette Ville, à qui il l'a fait voir, lui a rendu bon témoignage; mais il ne veut point imprimer cet ouvrage en cet état; & je serai ravi de marquer à Mr. son frere, en le lui renvoyant, les effets de l'amitié & de l'estime que j'avois pour Mr. BEDDEVOLE.

Je vous prie de dire à Mr. DIODATI, que j'assure de mes très-humbles services, que j'ai vu dans le *Lindenius renovatus* de MERCKLIN, que le *Valetudinarium* d'ALEX. DEODATI a été imprimé deux fois, en 1662, & en 1658; & que je n'ai pas manqué d'indiquer cela dans mon Mémoire touchant son dessein. Très-humbles graces de vos excellens Eclaircissmens & Commentaires sur le Médecin TAMPISIUS.

Je suis bien aisé que vous consentiez enfin à donner vos Ecrits au Public: *Præstat serò, quàm nunquam*. Vous ne sauriez mieux débiter que par la Version de PIERIUS VALERIANUS, auquel je suppose que vous avez joint son Continueur TOLLIUS (5). Mais permettez-moi, mon cher Monsieur, de

(6) Corneille Tollius nous a donné une Continuation de l'ouvrage de Pierius Valerianus de *infelicitate Litteratorum*.

de vous communiquer une ouverture, qui me paroît importante. La seule Traduction d'un Livre aussi petit que celui de PIERIUS VALERIANUS ne me semble pas d'assez de poids pour un homme comme vous. Je voudrois donc y ajouter, & vous le pouvez par le moien de ces excellens Recueils, que vous avez déjà conduit à 3500 pages; vous y pouvez, dis-je, ajouter cent choses curieuses, qui vaudront plus que l'ouvrage même de PIERIUS. Je considère que si Mr. TEISSIER n'avoit fait que traduire les *Eloges des Savans* de Mr. DE THOU, il n'auroit rien fait qui aprochât du présent qu'il a fait au public, en joignant à ces Eloges diverses choses, qu'il avoit recueillies. Au moien de ces Additions, son ouvrage est devenu curieux & considérable. Je voudrois que vous fiffiez la même chose. PIERIUS est si court, qu'il y a sans doute plusieurs choses à ajouter, & bien des personalitez curieuses, qui vous sont connues & très-aisées à ramasser; à vous, dis-je, & non à d'autres. Vos Additions pourroient être de deux sortes: les unes étendroient la Vie & la destinée de ceux dont PIERIUS & TOLLIVS parlent; & les autres fourniroient de nouveaux Savans malheureux.

Je ne puis vous rien répondre quant au *Mercur* Lacédémonien (7); mais pour le
New-

(7) Le *Mercur* Lacédémonien étoit publié par quelques personnes d'esprit du parti des Torys, en opposition au *Mercur* Athénien, qui y étoit souvent critiqué. Il paroissoit aussi en feuilles volantes: mais il fut bien-tôt discontinué.

New-Observator de l'Ex-Médecin WELWOOD, je puis vous assurer qu'il est supprimé depuis long-tems, & que l'Auteur fut obligé de demander pardon à genoux à la Chambre des Communes, pour quelque sottise qui lui étoit échappée contre le respect qu'il doit à ce corps. Je fai de bonne part, comme vous, qu'on n'a jamais estimé cet Ecrit à Londres (8). La Version Françoisse, qu'on en a faite, intitulée *Histoire du Temps* (9), a eu assez de cours. C'est qu'il suffit à nos François qu'un Livre dit beaucoup de mal de la France, & d'un ton hardi & décisif, pour leur plaire. Outre qu'on fai-

(8) L'Ecrit periodique de Mr. Wellwood, intitulé, *Mercurius reformatus, or, the New-Observator*, commença le 15 de Mai 1689, & finit le 24 d'Octobre 1691. Cet ouvrage étoit écrit en faveur de la Révolution, & il y avoit quelquefois des traits assez vifs contre la France: ainsi il n'étoit pas du goût de plusieurs personnes en Angleterre. Le Parlement s'étant assemblé au mois d'Octobre 1691, la Chambre des Communes désapprouva quelques reflexions que Mr. Wellwood avoit faites au sujet des subsides; & elle ordonna qu'on arrêtât l'Imprimeur du *Nouvel Observateur*, & qu'on en recherchât l'Auteur. On découvrit par-là que c'étoit Mr. Wellwood; & il fut obligé de demander pardon à la Chambre, selon les formalitez accoutumées. Mr. Wellwood se voyant découvert, ne voulut pas continuer son *Observateur*. Mais après que le Parlement eut fini sa séance, il publia, en 1692, un *Appendix*, où il justifie quelques endroits de son ouvrage, & en éclaircit quelques autres. Il fut fait Médecin du Roi. Voyez les *Votes de la Chambre des Communes*, du mois de Novembre 1691.

(9) *Histoire du Temps, ou Relation de ce qui s'est passé de mémorable en Europe, & principalement en Angleterre depuis les Regnes de Charles II, & Jacques II. Avec des Reflexions de Politique sur ces Evénemens. Traduit de l'Anglois. Amsterdam, 1690 &c. in 12, 6 voll.*

faisoit courir d'abord le bruit que Mr. DE SALISBURI avoit part à cet ouvrage. Cet Auteur, (je parle de WELLWOOD,) a été aussi mal-traité qu'on le puisse être par notre Accusateur, à cause qu'il avoit dit qu'il connoissoit l'Auteur de l'*Avis aux Réfugiés* ; que c'étoit un homme établi à Paris, &c.

Notre *Mercure Historique* continuë toujours ; mais c'est un autre Auteur qui y travaille, qui est encore moins connu que le précédent. Depuis le commencement de cette année, il y a le 16 de chaque mois un Livre semblable au *Mercure*, divisé par *Lettres*, que l'on estime plus que le *Mercure* (10). On n'en connoit point non plus l'Auteur.

Je vous suis bien obligé des louanges que vous donnez à l'*Héritiere de Guienne* (11), quoi qu'elles ne me soient pas dues. Vous verrez le véritable nom de l'Auteur au bas de l'Épître dédicatoire. C'est un Gentilhomme Normand, du País de Caux, nommé Mr. DE LARREY, qui a fait cette *Histoire*, & qui avoit déjà fait celle de l'*Empereur AUGUSTE*. Il s'est réfugié à Berlin. Il est engagé avec Mr. LEERS, pour composer une *Histoire d'Angleterre*, depuis HENRI VII inclusivement, jusqu'à notre tems. Ce sera

un

(10) *Lettres Historiques, contenant ce qui se passe de plus important en Europe, & les Réflexions nécessaires sur ce sujet. La Haye, 1692, &c. in 12.*

(11) *L'Héritiere de Guienne : ou Histoire d'Eleonor fille de Guillaume dernier Duc de Guienne, femme de Louis VII Roi de France, & ensuite de Henri II. Roi d'Angleterre, Rotterdam, 1691, in 3.*

un ouvrage de 2 ou 3 volumes *in folio*, dont on pourra commencer l'impression l'Année prochaine.

Vous me ferez le plus grand plaisir du monde, si vous avez la bonté de me faire copier la Piece de BALZAC, qu'HEINSIUS fit réimprimer. Ce sera de quoi insérer une Clause d'Anecdotes dans son Article. Je suis sûr que peu de gens en ont connoissance en France, ni ailleurs. Je suis ravi du dessein que vous avez de communiquer votre Explication de l'Antique à notre Illustre Mr. CUPER.

Au reste, ce n'est point Mr. PAVILLON, comme vous dites; mais c'est DESPREAUX, qui a fait le *Placet des Muses*. Cela paroît par sa promesse d'écrire fidèlement l'Histoire du Roi. Il finit par-là son *Placet* (12).

Nos Nouvelles disent des merveilles du grand butin, qui a été remporté du Dauphiné, & du grand nombre de Bourgs & Villages réduits en cendre. J'ai lu dans une Gazette, que le butin fait à Gap monte à trois millions. Quoi qu'il en soit, je regarde cette Irruption, bien que les suites n'aient pas ré-

(12) Le *Placet des Muses au Roi*, est certainement de Mr. Pavillon. On le trouvera dans ses *Oeuvres*, pag. 217. de l'édition d'Amsterdam 1720. Mr. Pavillon n'y fait aucune promesse d'écrire fidèlement l'Histoire du Roi: ce n'est pas même lui qui parle dans cette Piece; mais les *Muses*, qui représentent au Roi, que ne pouvant suffire à chanter ses Exploits, elles sont obligées de s'en remettre à l'Histoire, qui est plus propre à se faire croire, & qu'elles prendront seulement le soin de la rendre exacte & fidelle.

répondu aux espérances qu'on en avoit conçues, comme le plus sanglant affront que la France ait reçu, depuis la Paix des Pyrénées; & on ne sauroit comprendre par quelle léthargie la Cour avoit donné si peu d'ordre pour la garde des passages. Nous avons ici des Officiers Réfugiés, qui connoissant le terrain, traitoient de chimere le dessein de passer les Alpes. Cependant les Alliés se sont avancés jusqu'à Ambrun, sans être, pour ainsi dire, obligés de tirer un coup de pistolet; la destinée de ce grand passage n'ayant été commise qu'à quelques Hibernois, ou milices posées à Guillestre, qui se rendirent d'abord à discrétion. Il en va de même du passage du Rhin. Voilà la seconde fois que les Allemans le passent à la vuë des François, sans presque perdre un seul homme. Avouez-moi que c'est une honte pour la France.

Pour nouvelles de Littérature, je vous dirai encore qu'on a arrêté en Angleterre l'impression d'un Livre du savant Mr. DODWELL, où il répondoit à Mr. HODY, qui avoit publié un Manuscrit Grec de la Bibliothèque d'Oxford, avec sa Version Latine, & quelques Notules (13); lequel Manuscrit

tend

(13) Cet ouvrage est intitulé, *Anglicani novi Schismatis Redargutio, seu Tractatus ex Historiis Ecclesiasticis, quo ostenditur, Episcopos, injustè licet depositos, Orthodoxi successoris Communionem nunquam refusisse. Græcè & Latine ex Cod. MSo. Editore Humphredo Hody. Oxoni 1691, in 4.* Mr. Dodwell y opposa un Ecrit intitulé, *A vindication &c.*, c'est-à-dire, *Defense des Evêques dépossédés de leurs Evêchez &c.* Imprimé à Londres en 1691, in 4. On en saisit quelques Exemplaires qui se trouverent chez l'Imprimeur;

tend à faire voir, qu'encore que des Evêques aient été élus & installés contre les Canons, on n'est point Schismatique en communiquant avec eux, moiennant qu'ils soient d'ailleurs Orthodoxes. La raison pourquoi il publia ce Traité est, qu'il vouloit réfuter ceux qui croient aujourd'hui en Angleterre, que les Evêques, qui n'ont pas voulu prêter les nouveaux Sermons, & auxquels pour cela on a donné des Successeurs, sont les véritables Evêques, & non pas ceux qui ont été mis à leur place; desorte que communiquer avec ceux-ci, c'est selon eux, être Schismatique. On ne comprend pas la hardiesse de Mr. DODWEL, de faire des Livres pour appuier un tel sentiment; & il y a eu des personnes, qui ont opiné à lui ôter sa Profession. C'est Mr. HODY, qui soutient le parti le plus sage.

Vous avez ouï parler, sans doute, qu'on a dénoncé à la Faculté de Théologie de Paris Mr. DU PIN pour plusieurs Propositions erronées, contenues dans sa *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques*. On dit que Mr. DE MEAUX fera sa partie; & que la concurrence où ils se sont trouvez sur l'Explication des *Pseaumes*, a poussé le Prélat à cela (14). Mr. BRUEYS a publié, dit-on, un Livre

sur
 meur; ce qui n'empêcha pas qu'il ne se vendit, peu de tems après, ouvertement. Mr. Hody repliqua en 1693, & Mr. Dodwell dupliqua en 1695. Toutes ces Pièces sont en Anglois. Voyez la *Vie de Mr. Dodwell* écrite en Anglois par Mr. Prokesby, & publiée à Londres en 1715 in 8. 2 voil.

(14) Voyez l'*Histoire des Ouvrages des Savans*, Novembre 1692, pag. 140, 141.

sur le *Fanatisme de ce tems* (15), où je pense que les seuls Prophètes du Dauphiné ne sont pas frondez ; mais leur Promoteur, & leur Apologiste de Rotterdam aussi. Vous trouverez dans la nouvelle Edition des *Oeuvres* du grand BOCHART, une Critique du Poëme de St. AMANT, intitulé, *Moïse Sauvé*, & d'autres pieces assez curieuses ; comme aussi une piece de Mr. MORIN son Collegue, & présentement Professeur à Amsterdam, sur le *Paradis Terrestre* ; car pour le Traité de Mr. BOCHART sur cette matiere, il ne s'est jamais trouvé. Un nommé MOLLE-RUS a publié un *Prodrome* de sa *Cimbrica Literaria*, qui est une Liste de tous les Auteurs qui ont écrit l'Histoire du Hôlstein & du Jutland en général (16). La seconde partie du *Polyhistor* de feu Mr. MORHO-FIUS ne sera pas si bonne que la première, *utpote Opus Posthumum*.

Un Gentilhomme Réfugié, nommé DE VRIGNI, vient de publier l'*Apologie du Parlement d'Angleterre* sur l'exclusion du Roi JACQUES. Il se fonde sur la Tradition, & cite les Conciles, les Universtitez, & les Docteurs graves, comme THOMAS D'AQUIN. J'ai ouï parler de la nouvelle que vous me mandez, touchant la Réplique de

(15) *Histoire du Fanatisme de notre tems, & le dessein que l'on avoit de soulever en France les Mécontents des Calvinistes.* Paris 1692, in 12.

(16) *Isagoge ad Historiam Chersonesi Cimbrica Geographi-
sam, naturalem, Antiquariam, civilem, genealogicam, ec-
clesiasticam, & Literariam, tam vetustiore[m] quam modernam,
&c.* Hamburgi & Lipsiæ 1692, in 8.

de Dom MABILLON à Mr. l'Abbé de la Trape. Les difficultez pour l'expédition du Privilege ont obligé ce Moine à ôter de son Livre ce qu'il auroit eu de plus divertissant, parce qu'il auroit regardé l'Abbé (17).

Je reviens à Mr. DODWEL, pour vous dire que ses *Praelectiones in Scriptores Historiae Augustae* (18), ouvrage très-docte, sont attendues ici de jour en jour. L'*Héraclite François* est une petite piece nouvelle, qui ne vaut pas grand'chose. Ce sont des menaces à la France, & des descriptions des maux qu'on croit qu'elle ne peut éviter à l'avenir.

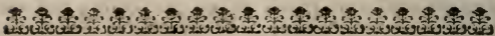
Je ne puis que je ne témoigne ma joie, de ce que Messieurs vos fils sont échappés du peril de *Steinkerke*, soit qu'ils y aient été présents, soit pour n'y avoir pas été. On continue à dire que le péril fut très-grand; & que Mr. DE LUXEMBOURG a été plus heureux que sage. Le dernier *Mercure Historique* a débité une *Lettre* comme interceptée d'un Officier de son Armée, où il est parlé défavantageusement de lui, & où l'on donne une idée affreuse du défavantage de cette journée pour la France. Si jamais Dieu nous donne une pleine Victoire, vous pouvez juger si nos Nouvellistes le prendront d'un

(17) Touchant cette dispute du Pere Mabillon avec l'Abbé de la Trape, au sujet des *Etudes Monastiques*, voyez la *Bibliothèque historique & critique des Auteurs de la Congregation de St. Maur*: par D. Filipe le Cevf de la Vieville, Religieux Benedictin de la même Congregation; imprimée à la Haye en 1726, in 12, pag. 272 & suiv.

(18) *Praelectiones Academicae in Scholâ Rhetorices Cambraniensis: cum Appendice*, Oxonii, 1692, in 8.

d'un ton bien haut ; puis qu'ils soutiennent si bien jusques ici le *Decorum*.

Saluez, je vous en conjure, notre cher & illustre Ami de Lausanne de ma part, & lui communiquez ceci. Je voudrois avoir le loisir de lui écrire souvent ; mais mon *Dictionnaire* est un étrange fardeau. Je vous embrasse mille & mille fois l'un & l'autre.



L E T T R E CXXIII.

A.

M^R. MINUTOLI.

A Rotterdam, le 11. de Novembre 1692.

J'Avois dessein, mon très-cher Monsieur, de différer à vous écrire jusqu'à ce que j'eusse plus de nouveautez Litéraires à vous apprendre, que je n'en ai ; mais la Lettre que je reçus avant-hier de vous, sous celle de Mr. l'Avocat BEDDEVOLE, m'oblige à vous communiquer aujourd'hui le peu que j'ai, qui ira de compagnie avec la Réponse que je lui fais. J'ai senti pour l'amour de vous la perte que vous avez faite en même tems de deux illustres Amis. Si vous avez des Mémoires pour un *Eloge Historique* de l'Abbé DE ST. RE'AL, soiez sûr qu'ils feront

ront publiez tôt ou tard entiers. Ce que Mr. DE BEAUVAIL, qui aime à être extrêmement court sur ces sortes de choses ne prendra pas, je sai bien qui le prendra. J'avois indiqué l'ouvrage du défunt sur CICE-
RON à Mrs. HUGUETAN, pour qu'ils le réimpriment (1). Je ne sai s'ils le feront; il en est plus digne, que plusieurs Livres qu'ils réimpriment. Je connoissois le mérite de votre autre Ami, & tant pour cela, qu'à cause de ce qu'il eût fait pour Messieurs vos fils, je suis bien fâché qu'il ne vive plus.

Vous avez raison sur le nom de l'Adversaire de Mr. DODWEL, & sur tout le reste. J'ai su depuis qu'il est hors d'emploi entièrement. C'est dommage; car je ne croi pas qu'il y ait de plus savant homme que lui au monde. Ses *Praelectiones* sur les Auteurs de l'Histoire Auguste sont toutes pleines d'érudition & d'esprit. On a un Livre Anglois de lui sur le *Schisme*, contre Mr. HODY: mais je ne sai pas si c'est celui dont on disoit qu'on avoit arrêté l'Impression. On a publié en Anglois un autre Livre, plein d'Extraits des *Sermons* de quelques Ministres d'Ecosse. S'il est vrai qu'ils aient prêché de semblables choses, il faut convenir qu'ils sont également possédez de l'esprit de sédition & de fanatisme, & destituez de la gravité que la parole de Dieu demande.

L'Auteur de la *Vie du Roi Guillaume* par Mé-

(1) La Traduction des *Lettres à Atticus*.

Médailles (2) m'a dit qu'on s'étoit plaint à Vienne de son Livre, dans lequel il assure qu'il n'a pourtant rien dit qui ne fût vrai, & qu'il étoit prêt de nommer les ouvriers, qui avoient fait à Augsbourg les Médailles dont il a parlé. Je voulus lui faire comprendre, mais inutilement, que cela ne suffisoit pas pour mettre une Médaille en usage; car si sous prétexte qu'une Médaille a été faite à Augsbourg sur les idées d'un particulier, & par l'envie de gagner d'un Fabricateur, on veut apprendre à toute l'Europe le jugement qu'on fait dans l'Empire de telle ou de telle action; on se trompe, & on commet quelquefois sans fondement la Cour de l'Empereur, & la Diète de Ratisbonne. Je me donnai bien de la peine pour lui faire goûter ce principe, que vu la licence que des particuliers se donnent de frapper des Médailles, pour en trafiquer, & d'y mettre tels corps, & telles devises, que bon leur semble, selon leurs passions, ce ne sont plus des preuves, comme elles devroient l'être naturellement, si les Souverains étoient aussi jaloux de se réserver à eux seuls le droit de faire des Médailles, que celui de faire de la Monnoie.

La licence des Médailles est si effrénée en ce Païs, qu'on vient d'en faire une à l'occasion de la déposition du Ministre BERKER, qui nie l'opération des Démons sur l'homme; laquelle Médaille représente un Diable habillé en Ministre, & monté sur un Ane, por-

(2) Voyez ci-dessus la Lettre à Mr. Minutoli du 20 de Juin 1692.

portant une Baniere, pour marquer que c'est un Monument du Triomphe que le Diable a remporté dans les Synodes. Un Ecrit Flamand, qui explique cette Médaille, raconte à la maniere d'un *Ragguaglio* du BOCCALINI, ce qui s'est passé dans les Synodes, les Classes, & les Consistoires, sur cette affaire; & nomme *Ministres Diabolistes*, ceux qui ont été contraires à BEKKER: comme si celui-ci avoit été seul opposé au Diable, & que les autres se fussent rendus les Avocats, les protecteurs, & les partisans de son empire, de ses droits, & de sa puissance. Ils n'ont été tels que par accident, à cause de la liaison qu'il y a entre l'autorité de l'Écriture, & la réalité de la puissance du Diable. Cependant vous ne sauriez croire les railleries que l'on a fondées sur cette équivoque, & de vive voix, & par écrit, & sur des Médailles.

Il y a long-tems que nous avons vu ici toutes les pieces de Mr. ARNAUD, dont vous me parlez; & c'est par rapport à ce long-tems que je vous marquai ma surprise. Je viens de voir qu'il ne se reposoit pas, mais qu'il travailloit au VI. Tome de la *Morale Pratique*, qui vient de paroître, & qui est plus curieux que les deux précédens; car il traite du culte qu'on rend à CONFUCIUS à la Chine, & des démêlez que les Dominicains ont suscitez aux Jésuites, prétendans & soutenant par leurs subtilitez que ce culte n'est point de Religion, mais civil, & en quelle maniere on y peut participer sans idolatrie.

Mr. LIMBORCH, Professeur en Théologie pour les Rémonstrans à Amsterdam, vient de publier un *in folio*, qu'il dédie à l'Archevêque de Cantorbéri. Il est composé de deux parties : l'une est de sa façon ; c'est une *Histoire de l'Inquisition* : l'autre est un *Manuscrit* acheté en Languedoc, & contenant toutes les Procédures qui furent faites contre les hérétiques, par le Tribunal de l'Inquisition de Thoulouse, pendant quinze ans (3). La Latinité en est barbare, comme vous pouvez penser. On m'a promis un Livre nouveau du Docteur THOMAS BURNET, qui s'est tant fait estimer par son *Theoria Sacra Telluris*. Ce nouveau Livre est, dit-on, une espece d'Histoire des Sciences (4).

Mr. l'Evêque de Salisburi n'a pas été peu fâché quelque mine qu'il ait faite, de ce que Mr. l'Evêque de Meaux a publié les Lettres qu'il avoit écrites au Sieur P A P I N (5). Vous savez que P A P I N s'est révolté ; ce qu'il n'auroit pas fait, si la réfutation qu'il a faite d'un Livre de notre Faux-Prophète

(3) *Historia Inquisitionis. Cui subjungitur Liber Sententiarum Inquisitionis Tolosanae, ab Anno Christi 1307 ad A. 1323.* Amstelodami, 1692, in folio.

(4) Le nouveau Livre du Docteur Burnet qu'on avoit promis à Mr. Bayle, est intitulé, *Archæologia Philosophica*. Il en est parlé ci-après dans la Lettre à Mr. L'enfant du 28 de Mars 1693.

(5) Mr. de Meaux publia ces Lettres dans son *sixième Avertissement*, intitulé : *l'Antiquité éclaircie sur l'immutabilité de l'Être divin & sur l'égalité des trois personnes. L'Etat présent de la Religion Protestante, contre le Tableau [du Socinianisme] de M. Jurieu.* Voyez la page 819 & suiv.

te ne l'eût exposé à la persécution violente de ce fanatique (6); qui ne pouvant convenir des contradictions & des sophismes, dont P A P I N l'avoit convaincu, se vengea en écrivant par tout qu'on se gardât bien de donner de l'emploi au Sr. P A P I N; que c'étoit un dangereux hérétique, &c. P A P I N eut beau chercher du pain en Allemagne, en Hollande, & en Angleterre; il y trouva par tout la porte fermée, par les menées de son ennemi. Ainsi la faim le fit retourner en France, où il a remis à Mr. l'Evêque de Meaux les *Lettres* que Mr. BURNET lui avoit écrites, en approbation d'un Livret intitulé, *La Foi réduite à ses véritables bornes* (7). Mr. l'Evêque de Meaux a publié ces *Lettres*; & P A P I N vient de les publier tout de nouveau, dans un Livre qu'il a fait sur la voie de l'Examen, laquelle il charge de mille difficultez, afin de conclure que Dieu nous conduit à la vie éternelle par la voie de l'Autorité; & que la voie de l'Autorité étant une fois ôtée, pour faire place à celle de l'Examen, il est nécessaire, pour raisonner conséquemment, que l'on tolere tous ceux

ceux

(6) Cet ouvrage de Mr. Papin est intitulé, *Essais de Theologie sur la Providence, & la Grace, où l'on tâche de délivrer Mr. Jurieu de toutes les difficultez accablantes qu'il rencontre dans son Système : contre ses ouvrages intitulés, Jugement sur les Methodes d'expliquer la Providence & la Grace, & Traité de la Grace & du concours immediat.* Francfort [Amsterdam] 1687, in 12.

(7) *La Foi réduite à ses véritables principes, & renfermée dans ses justes bornes; par P. P. D. L. A.* [c'est-à-dire, Papin, Prêtre de l'Eglise Anglicane.] Rotterdam, 1687, in 12.

ceux qui en examinant trouvent telle ou telle Explication de l'Écriture préférable aux autres (8).

Mr. ARBADIE a publié en Angleterre une Réponse à l'*Avis aux Réfugiés* (9), mer-
tant à part tout ce qui s'est dit sur les gens
soupçonnez d'en être les Auteurs, & ne s'at-
tachant qu'au Livre même. On réimprime
en ce País sa Réponse. Il traite la matiere
du droit des Rois & des Peuples avec sa Mé-
thode métaphysique, si je ne me trompe ;
car son but est de justifier la conduite du
Parlement d'Angleterre.

J'au-

(8) Mr. Jurieu ayant appris que Mr. Papin avoit em-
brassé la Religion Romaine en France, publia un Ecrit
intitulé : *Lettre Pastorale aux Fideles de Paris, d'Orleans
& de Blois : sur le scandale arrivé à Paris le 15 de Janvier
1690. par l'Apostasie de Mr. Papin, qui a renoncé à la Re-
ligion Reformée entre les mains de Mr. l'Evêque de Meaux
dans l'Eglise des Peres de l'Oratoire. Où l'on voit les tristes
suites de l'esprit d'indifference sur les Religions.* La Haye,
1690, in 4. pagg. 16. Il dit qu'une des raisons qui l'ont
porté à faire cet Ecrit, c'est de se justifier de l'accusation
que lui faisoit Mr. Papin de l'avoir poursuivi par tout, & lui
avoir fait, ajoute-t-il, interdire nos chaires dans l'Allemagne
& dans les Païs-bas. Mr. Papin refusa cet Ecrit dans un
Livre qui a pour titre : " La Tolerance des Protestans,
" & l'Autorité de l'Eglise : ou Réponse au Libelle de
" Mr. Jurieu, qui porte pour titre, *Lettre Pastorale aux
" Fideles de Paris, d'Orleans & de Blois, sur le scandale
" arrivé à Paris le 15 Janvier 1690, par l'Apostasie de
" Mr. Papin* Avec une Lettre à Mr. Jurieu sur ce qu'il
" y a de personnel dans ce Libelle Par Mr. Papin de
" Blois, ci-devant Prêtre de l'Eglise Anglicane, & à
" présent réuni à l'Eglise Catholique ". Paris 1692,
in 12.

(9) *Défense de la Nation Britannique ; où les Droits de
Dieu, de la Nature, & de la Société, sont clairement établis,
au sujet de la Revolution d'Angleterre ; contre l'Auteur de
l'Avis important aux Réfugiés.* Londres, 1692, in 8.

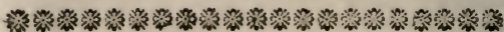
J'aurois mille choses à vous dire & demander sur le jeune homme qui voit sur l'eau la trace d'un navire où un Assassin se sauve (10). Comment accorder cela avec le Livre des *Proverbes de SALOMON* (11) ? Les *Lettres de Messieurs PANCHOT & BARBEYRAC* ne peuvent être que très-curieuses.

J'ai lu en Manuscrit les *Mémoires pour servir à l'Histoire du Cartésianisme*. C'est Mr. HUET, Evêque d'Avranche, qui en est l'Auteur (12). Tout à vous, mon cher Monsieur.

(10) Cet homme s'appelloit Jaques Aymar. Voyez dans le *Dictionnaire Critique* l'Article ABARIS, Rem. G. & H.

(11) *Proverb.* Chap. XXX. verset 19.

(12) Cet ouvrage fut imprimé à Paris en 1692, sous le titre de *Nouveaux Mémoires pour servir à l'Histoire du Cartésianisme*, par Mr. G. de P. A. C'est-à-dire, Mr. Gilles de l'Aunay, qui tenoit des Conférences publiques de Philophie à Paris, & qui voulut bien prêter son nom à Mr. Huet.



L E T T R E C X X I V .

A

M^R. M I N U T O L I .*A Rotterdam, le 5. de Mars 1693.*

Votre silence, mon très-cher Monsieur, ne pouvoit que me causer un grand mal; puis que le plaisir, que vos Lettres ont coutume de me donner, est un des plus grands charmes de ma vie.

Comme je répons à votre Lettre, selon l'ordre des choses, c'est ici que je vous dois dire que le Manuscrit de feu Mr. BEDDEVOLE a été envoié à Bruxelles bien recommandé, & par voie sure, à Mr. le Secrétaire de l'Envoié d'Angleterre. Il doit l'avoir reçu depuis assez long-tems. Je croi qu'on fera fort bien, si l'on réimprime *Pope Blount* (1); mais il faudroit l'augmenter, & y mettre plus d'Articles & plus de passages d'Auteurs. Notre Pere OUDIN, que l'on avoit dessein de

(1) *Censura celebriorum Autorum, sive Tractatus in quo varia Virorum Doctorum de Clarissimis cujusque seculi Scrip-
toribus traduntur &c. Londini 1690, in folio. Cet ou-
vrage a été réimprimé à Geneve en 1694, in 4.*

de faire subsister à Leyde, comme Sous-Bibliothécaire, en est parti pour Hambourg, où Mr. MAYER, Professeur en Théologie, & Super-intendant parmi les Luthériens, lui a procuré quelque chose de plus que ce qu'il avoit à Leyde. Je parle de lui à-propos du *Cave*, que Mr. DE Tournes reimprime, comme vous me l'apprenez. Le bon Pere OUDIN a été bien maltraité par Mr. CAVE. Pour se venger, il doit publier un ouvrage semblable à celui-là, où il relevera toutes les fautes du Docteur Anglois (2).
Je

(2) Le Pere Casimir Oudin, de l'Ordre de Prémontré, quitta son Monastere en 1690, & se retira en Hollande pour y embrasser la Religion Reformée. Ne s'étant pas accommodé de ce qu'on lui offroit à Hambourg, il revint à Leide, où il fut fait Sous-Bibliothécaire de l'Université, & où il est mort en 1717. Avant que de sortir de France, il avoit publié un ouvrage intitulé, *Supplementum de Scriptoribus vel scriptis Ecclesiasticis à Bellarmino omissis, ad annum 1460, vel ad artem typographicam inventam. Collectore F. Casimiro Oudin, Presbytero Veteris Ordinis Instituti Pramonstratensis. Parisiis 1686, in 8.* Il s'étoit borné ici aux Omissions de Bellarmin : mais il entreprit de marquer aussi celles de Possévin, Labbe &c; & y trouva assez de matiere pour composer trois volumes in folio, qui ont été publiés à Francfort, en 1722, sous ce titre : *Commentarius de Scriptoribus Ecclesia antiquis, illorumque scriptis tam impressis quam manuscriptis adhuc extantibus in celebrioribus Europæ Bibliothecis, à Bellarmino, Possévino, Philippo Labbeo, Guilielmo Caveo, Lud. Elia da Pin, & aliis omissis, ad annum 1460, vel ad Artem typographicam inventam. Cum multis Dissertationibus, &c.* Mr. Cave avoit fort maltraité le premier ouvrage, dans l'Avant-propos de son *Historia Literaria Scriptorum Ecclesiasticorum* : Mr. Oudin l'a critiqué, à son tour, dans ce dernier, où il releve plusieurs méprises de ce Savant; & dans la Preface, il remarque que Mr. Cave juge le plus souvent à vuë de pays, & sans avoir examiné les ouvrages dont il parle.

Je suis bien aise de ce que vous m'apprenez de Mr. P I C T E T. Il est fort capable de faire une *Morale Chrétienne*, qui se fasse lire, après tant d'ouvrages sur ce sujet (3). Nos Marchands de Francfort nous apporteront, sans doute, ce qu'il a déjà publié.

Je me réjouis de ce que vous avez tant de de plaisir à lire les Lettres des grands-hommes. J'y prends aussi un singulier plaisir. Celles de M U R E T, que vous avez déterminées depuis peu, ne sont pas de la meilleure Edition. J'ai les *Harangues*, les *Epitres*, & les *Poësies* de ce grand homme, de l'Edition de Leipzig, en 1672, *in 8*, qui a été procurée par le soins de THOMASIIUS, Professeur en cette ville-là, & homme qui avoit des dons pour ces sortes d'entreprises. Il a mis en bon ordre les *Lettres*, & ajouté quelquefois les *Réponses*, & inféré aux Marges beaucoup d'*Eclaircissemens*; il y a beaucoup plus de cent *Lettres* de M U R E T. Celles du Cardinal DE PAVIE ne me sont pas inconnues; mais j'ai été bien aise d'en apprendre ce que vous m'en avez dit. Tout ce que vous aurez la bonté de m'apprendre en ce genre-là, me sera tout-à-fait utile, & j'accepte de bon cœur vos offres si obligeantes; *quod tamen tuo commodo fiat*. Sur tout, j'accepte & je demande ce qui concerne les Prélats de votre nom: nom, qui me sera à jamais cher, & infiniment précieux.

Je

(3) Le premier Tome de cet ouvrage parut en 1694, sous le titre de *Morale Chrétienne ou l'Art de bien vivre*; & fut réimprimé en 1696. Il y a en tout 8. volumes in 12.

Je parcourus hier la *Bibliotheca Romana* de PROSPER MANDOSIUS, qui est un in 4, imprimé à Rome, en 1682, contenant cinq *Centuries* d'Auteurs natifs de Rome. Il y en met qui sont très-certainement nez ailleurs ; mais ce n'est pas le plus grand défaut : le mal est qu'il n'apprend presque rien que ce qu'on trouve dans cent autres Livres, & notamment dans l'*Athenæum Romanum* d'AUGUSTINO LDOINUS, Jésuite, qui est lui-même un Auteur fort sec, & qui se borne aux Papes & aux Cardinaux, Auteurs. On se fait souvent une idée fort avantageuse d'un Livre ; on le cherche par tout : & quand on l'a vu, c'est le Proverbe, *Pro thesauro carbones*. Cela m'est arrivé depuis peu deux fois : premièrement à l'égard de PROSPER MANDOSIUS, que Mr. DE BEUGHEM, Libraire d'Emmerick, au Pais de Cleves, & Auteur de plusieurs Livres, m'a apporté lui-même, venant faire un tour en Hollande, pour y faire imprimer la suite de sa Liste Alphabétique de tous les Auteurs dont les ouvrages sont en Extrait dans les Journaux des Savans ; ouvrage, qui sera, sans doute, d'un grand secours, pour trouver bientôt l'endroit où le *Journal* de Paris, de Londres, de Rome, de Leipsic, &c, parle de tel & tel Livre (4). En second lieu,

(4) Mr. Beughem publia à Amsterdam en 1683, *La France sçavante, id est, Gallia erudita, critica, & experimentalis novissima* &c. C'est une Liste de tous les Livres dont il avoit été parlé dans le *Journal des Sçavans*, depuis 1665 qu'il commença, jusqu'en 1681 inclusivement.

lieu, cela m'est arrivé à l'égard des *Lettres écrites à GOLDAST*, dont on a publié un Recueil in 4, à Francfort, en 1638. Mr. ALMELOVEEN me fit naître l'envie de les voir, par l'empressement avec lequel il les cherchoit de toutes parts. Enfin, Mr. GRÆVINS lui a prêté son Exemplaire, que j'ai présentement sur ma table, & où je trouverai quelque chose, à la vérité, pour mon *Dictionnaire*; mais au fond, d'autres gens n'ont pas sujet d'en faire cas.

J'ap-

Ils y étoient disposez, 1. selon l'ordre du tems où ils se trouvoient dans ces Journaux. 2. selon l'ordre alphabetique des noms des Auteurs. 3. selon l'ordre des matieres: & cette dernière classe étoit divisée en cinq parties. Cette disposition fut censurée par Mr. Baillet dans ses *Juzemens des Savans*, Tom. II pag. 20. de l'édition d'Amsterdam en 1725, in 4. En effet, toutes ces Classes pouvoient être réduites à deux Tables alphabetiques; une des noms des Auteurs, & l'autre des ouvrages anonymes. C'est aussi le Plan que Mr. Beughem suivit dans l'ouvrage dont parle ici Mr. Bayle, intitulé: *Apparatus ad Historiam Literariam novissimam, variis conspectibus exhibendus qui est Bibliographia Eruditorum Critico-curiosa, seu, dispositio harmonica Scriptorum, Operumque, quorum summaria & contenta in Actis & Ephemeridibus Eruditorum univèrsæ fermè Europæ exhibentur*. C'est là le titre du premier *Conspectus*, ou volume, publié en 1689. Le second parut en 1694, le troisième en 1699, le quatrième en 1701, & le cinquième & dernier en 1710. Ils sont tous imprimés à Amsterdam, in 12; & comprennent tous les Livres dont il est parlé dans les Journaux, depuis 1665, jusqu'en 1700. inclusivement. Mr. Bayle remarque fort bien, que cet Ouvrage est d'un grand secours pour trouver bientôt l'endroit où les Journaux parlent de tel ou tel Livre. Il seroit à souhaiter qu'on en donnât une nouvelle Edition, où après avoir corrigé les fautes qui s'y sont glissées, & tiré plusieurs Livres du rang des Ouvrages Anonymes; on réunît les Tables des cinq volumes, & on ajoutât les Dissertations & les Lettres insérées dans ces Journaux, & les Eloges des gens de Lettres qui s'y trouvent.

J'approuve extrêmement le dessein, qui vous est venu, de parler sur la *Professoria Lingua*. Je ne me souviens point d'avoir vu traiter ce sujet par aucun Auteur; non pas même par PAGANINUS GAUDENTIUS, qui a effleuré tant de sujets spécieux. Je ne croi point que THOMASIUS, Professeur de Leipfic, ni SCHUPIUS, dont la Harangue *de Opinione* est fort citée, aient touché là. Vous trouverez donc mille choses ingénieuses à dire pour l'honneur de la Profession. Il faut avouer néanmoins, qu'il y a bien des choses à dire contre; car quelle perpétuité de mauvaises passions ne voit-on pas dans tous les siècles, & dans tous les lieux du monde, parmi la plupart des Suppôts Académiques? Leyde, & Francker, sont des champs de bataille pour les langues & pour les plumes, qui sont un échantillon à faire juger de la piece. Mais enfin, on ne sauroit nier que ceux qui sont engagés par leur profession à cultiver une science, ne soient ceux qui contribuent le plus à la perfectionner: & ainsi, on peut faire le Panegyrique des Professeurs par leurs services; c'est *à posteriori*.

A-propos des deux Académies que je viens de nommer, je crois que vous n'êtes pas à savoir que Mr. VITRIARIUS a été inauguré Recteur Magnifique le 27 de Février dernier. Mr. SPANHEIM, qui sortoit de charge, harangua deux heures & demi sur les causes *languescentium Studiorum*. On verra sa Harangue imprimée au premier jour. Je souhaite qu'elle vaille le Dialogue *de Causis corruptæ Eloquentiæ*, qu'on attribue à TACI-

TE. Mr. VANDER WAYEN, Professeur en Théologie à Franeker, vient de publier un gros *in 4*, sous le titre de *Varia Sacra*, où Mr. SPANHEIM, son Antagoniste de longue main, n'est pas épargné. Mr. PÉRIZONIUS, autre Professeur de Franeker, vient de m'envoyer un petit Recueil de six-vingt Fautes, qu'il a remarquées dans le I. volume de l'*Historia Civilis* de Mr. HUBER, son Collegue, Professeur en Droit (5). Ils sont aux prises depuis quelques années, & n'ont pas la mine de se quitter si-tôt. Leurs premières disputes ont roulé sur la vraie signification du mot *Prétoire*, à l'endroit où Saint PAUL dit que son innocence a été connue du *Prétoire* (6); mais de degré en degré, ils se harcelent sur tout ce qu'ils impriment, & les voilà déjà aux prises sur la nature de l'*Autorité Roiale*. Mr. HUBER, quoi que né & vivant sous une République, n'a pas dans ses Livres des Principes fort Monarchomaques; & il vient de soutenir, dans son *Historia Civilis*, à l'occasion du Détronement de SARDANAPALE, qu'il n'est point permis de prendre les Armes contre un Prince qui change la Religion dans ses Etats.

Vous aurez vu sans doute le Libelle intitulé, *Les Amours d'ANNE D'AUTRICHE, Mere de Louis XIV*; où l'on fait jouer au Car-

(5) *Specimen Errorum supra centum & viginti, ex uno & primo Tomo Historiæ Civilis Ulrici Huberi; cum Præfatione Apologetica, &c. Franekeræ, 1693, in 12.*

(6) *St. PAUL, Épître aux Philippiens, (chap. I, Vers. 13.*

Cardinal DE RICHELIEU & à sa Niece, un Personnage si opposé à l'Histoire véritable : & où l'on prétend qu'un Gentilhomme étranger (7), dont la Reine devint amoureuse à un bal, est le véritable Pere de Louis XIV. Mr. l'Evêque de Salisburi n'a pas reçu une petite mortification, en voyant brûler sa *Lettre Pastorale* (8). Il n'est point aimé des An-

(7) *Les Amours d'Anne d'Autriche, Epouse de Louis XIII, avec Monsieur le C. D. R. le véritable Pere de Louis XIV, aujourd'hui Roi de France : où l'on voit au long comment on s'y prit pour donner un Héritier à la Couronne ; les Ressorts qu'on fit jouer pour cela ; & enfin, tout le Dénouement de cette Comédie.* Cologne 1693 in 12, pagg. 132. L'Auteur, qui se dit Anglois, trouve fort mauvais (dans l'*Avis au Lecteur*) que les François se plaignissent des Libelles qu'on publioit en Angleterre & en Hollande, où tout le monde se peut faire imprimer aisément, pendant que la *Gazette de Paris* imprimée avec Privilège, n'étoit qu'une *Satyre perpetuelle des Princes Alliez* ; & qu'on imprimoit & vendoit publiquement en France les ouvrages du Sieur le Noble, & d'autres Libelles tels que le *Carnaval de la Haye*, qui sont depuis un bout jusqu'à l'autre des satires mordantes & envenimées contre la plupart des Princes de l'Europe. Après l'*Avis* on avertit que si cette Histoire plait au Public, on ne tardera pas à en donner la suite, qui contient la fatale Catastrophe du C. D. R. & la fin de ses plaisirs qui lui coûtèrent cher. On trouve dans le même volume, à la fin, une Réponse au Manifeste que le Roi Jaques fit distribuer en Angleterre au Printems de l'année 1692. Elle est intitulée, *Examen des Pretexes de l'Invasion des François, pour l'Instruction des Anglois.*

(8) Mr. Burnet, Evêque de Salisburi, publia une *Lettre Pastorale*, adressée au Clergé de son Diocèse, dans laquelle il employa diverses raisons pour lever les scrupules de ceux qui refusoient de se soumettre au Prince regnant ; & entr'autres choses, il remarqua qu'on pouvoit regarder la Revolution comme une Conquête du Prince d'Orange sur le Roi Jaques, & que par là le Roi Guillaume avoit un droit légitime à la couronne, & on étoit obligé de lui prêter serment de fidélité. Quelques

Anglois, & l'on dit que ses manieres de hauteur lui ont fait beaucoup d'ennemis. Le sujet, pour lequel on a brûlé sa *Lettre*, est qu'il a parlé de la *Révolution d'Angleterre*, comme d'une *Conquête*. On a imprimé à Amsterdam l'*Histoire de la Diablerie de Loudun*, où l'on découvre, par des pieces de ce tems-là, la fourberie de la prétenduë possession des Religieuses (9). On fera plaisir à Mr. BEKKER de réduire à des Illusions & à des Artifices humains une affaire comme celle-là. Mr. LETI vient de publier une *Vie de la Reine ELIZABETH, cognominata*, dit-il au Titre, *la Comediante Politica*.

Mr. WITZIUS, Professeur en Théologie à Utrecht, a donné au Public une petite piece en Latin sur le *Batême* (10), à l'occasion d'une violente querelle, dont Mr. DYCKVELT arrêta sagement le cours, entre Mr. SAURIN, & ses deux Collegues. Mr. SAURIN avoit expliqué son sentiment sur le Batême fort différemment de notre Visionnaire Dénonciateur de Cabales Chimériques. Sur cela, ses Collegues prêchèrent contre lui en

for-
Membres de la Chambre des Communes, qui n'aimoient pas ce Prelat, defererent cet Ecrit, & il fut condamné à être brûlé.

(9) *Histoire des Diables de Loudun, ou de la possession des Religieuses Ursulines, & de la condamnation & du supplice d'Urbain Grandier, Curé de la même Ville.* Amsterdam, 1693, in 12. Cet Ouvrage est de Mr. Aubin, natif de Loudun, qui publia en 1702, un *Dictionnaire de Marine*, in 4, & a traduit du Hollandois la *Vie de l'Amiral Ruyter*, & quelques autres ouvrages.

(10) *Disquisitio modesta & placida de efficacia & utilitate Baptismi in electis Fœderatorum Parentum Infantibus.* Ultrajecti, 1693, in 12.

forme, & alloient dans les maisons décrier la Doctrine de Mr. SAURIN. On les obligea à vivre en paix. Mr. WITZIUS fait voir quel a été le sentiment des Réformateurs; & en donnant bien de l'encens à l'Idôle (11), il ne laisse pas de dire que son sentiment n'a été enseigné par aucun Théologien Réformé. On met en François ce petit Livre Notre Fanatique se remue plus que jamais contre moi à la faveur d'un changement qu'on a fait dans la Régence de cette Ville, qui a mis sur le timon des gens qui ont plus de complaisance pour lui, que ceux que l'on en a ôtez. Deux de ses Collegues, Mrs. PIE'LAT & BASNAGE, lui font voir bien du País dans le Consistoire; quoi que le Consistoire ne leur soit pas favorable.

On a commencé à Amsterdam un ouvrage semblable au *Mercuré Galant*. On le publie le 2 de chaque mois; & on l'a déjà vu en Janvier & en Février. Cela s'appelle le *Courier Galant*, & ne vaut pas grand' chose. On nous y donne des aventures amoureuses, qui sont dans le *Mercuré Galant* depuis cinq, six, ou sept ans. Ils ne sont point ici en País à fournir, comme Paris fournit au Sieur DE VIZE', ample matiere tous les mois. Un autre Libraire s'est s'avisé d'imprimer le *Nouveliste Galant*, qui est un Tissue d'Avantures d'Amourette, où les noms sont le plus souvent déguisez.

Aiez la bonté de me dire ce que vous suez touchant l'ARE'TIN, surnommé *il Flagello*

(11) Mr. Jurieu.

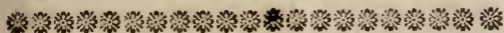
gello de' Principi. Ses *Ragionamenti*, où il débite tant de tours de Courtifanes, parurent-ils avant sa mort? Les six volumes de *Lettres*, qu'on a de lui, font-ils remplis de Satire? Je ne le croi pas; car si cela étoit, ils seroient plus rares qu'ils ne sont. Au reste, les Auteurs de tous ces Livrets Galans qu'on publie ici, sont inconnus. Il n'en est pas de même de celui qui nous a donné depuis peu une Edition d'AMMIAN MARCELLIN; car son nom & sa Taille-douce paroissent avec éclat dès le commencement du Livre. C'est Mr. GRONOVIVS. Il n'a pourtant ajouté que peu de chose aux Commentaires de Mrs. DE VALOIS & LINDEMBROCH; mais il a mis tout sous le Texte, & corrigé les fautes que Mr. DE VALOIS le Cadet avoit laissé glisser dans l'Edition de Paris.

Vous savez sans doute que l'*Historia Herodiadum* du P. HARDOUIN a été défendue à Paris. Si on la réimprimoit ici, avec quelque Préface qui censurât un peu, mais doucement l'Auteur, on dit qu'il en seroit ravi, afin d'avoir lieu, en répondant à cette Censure, de dire ses raisons (12).

Adieu,

(12) C'est dans cet ouvrage, imprimé à Paris en 1693, in 4, intitulé *Chronologia ex Nummis antiquis restituta Prolusio, de Nummis Herodiadum*, que le Pere Hardouin prétendit que tous les Ecrits qui ont passé jusqu'ici pour Anciens, furent fabriqués dans le troisieme siecle, à la reserve des ouvrages de *Ciceron*, de l'*Histoire naturelle de Plin*, des *Georgiques de Virgile*, & des *Satires & Epitres d'Horace*. Mr. la Croze refuta ce Paradoxe dans ses *Dissertations historiques sur divers sujets*, imprimées à Rotterdam en 1707, pag. 182 & suiv.; & dans un ouvrage

Adieu, mon très-cher Monsieur, je suis tout à vous. Nos Amis de deçà vous embrassent.



L E T T R E C X X V .

A

M^R. SILVESTRE.

A Rotterdam, le 24. de Mars 1693.

J E vous suis infiniment obligé, Monsieur, de songer à moi, & à mon *Dictionnaire*,
avec

Latin, imprimé aussi à Rotterdam, en 1708, sous le titre de *Vindicia Veterum Scriptorum contra Joan. Harduinum S. J. P. &c.* Comme Mr. la Croze supposoit que le Pere Hardouin avoit avancé cette Opinion de concert avec la Société des Jesuites, pour rejeter tous les Anciens Auteurs Grecs & Latins, sacrez & prophanes, comme supposez; les Jesuites de Paris, ses Superieurs, prirent occasion, en 1708, d'une Edition qui se faisoit à Amsterdam de tous les ouvrages du Pere Hardouin, pour publier une *Declaration*, où après avoir reconnu que les principaux chefs d'accusation formez contre cet ouvrage, & quelques autres où il tache d'établir son Système, sont bien fondez; ils désavouent & condamnent ce Système. Cette declaration est suivie d'une retractation du Pere Hardouin. Mais, peut-être, auroit-on mieux fait de lui ordonner de publier les raisons qui le portoit à soutenir un si étrange paradoxe, que de l'obliger à une Retracting pure & simple. On trouvera cette *Declaration* dans les Journaux de l'année 1709.

avec une bonté auffi officieufe que la vôtre. Je viens de recevoir le *Tombeau de la Reine Marguerite* (1), que vous m'avez envoié avec votre Lettre du 20. Février dernier. J'ai été tout auffi-tôt lire ce que j'ai dit dans l'Article des trois fœurs SEYMOUR, & j'ai vû que cet Article ne vaut rien du tout. Je l'ai déjà reformé, & on ne m'attrapera plus à faire des conjectures fur des livres que je n'aurai point vus. On bâtit fur le fable mouvant, lorsqu'on fe fie fur ceux qui en ont parlé par occasion : les conjectures les plus apparentes font quelquefois les plus fauffes ; car on suppose que ceux qui ont touché certaines circonstances, n'auroient point dit ce qu'ils disent si la chose n'étoit d'une certaine maniere, & on se trompe de les faire si bien raisonner. Quoi qu'il en foit, je vous remercie très-humblement de la mortification que j'ai euë par l'examen du Livre que vous m'avez fait la grace de me prêter. Un Auteur plus sensible à la gloire que moi, en auroit peut-être gagné la fièvre. Pour moi, il y a long-tems que j'ai pris parti, je suis sûr que malgré les fatigues que je me donnerai pour ne dire rien de faux, mon Livre fournira cent & cent occasions de critique des fautes & des bevuës à ceux qui voudront me censurer. Ainsi va le mon-

(1) *Le Tombeau de Marguerite de Valois Royne de Navarre, fait premierement en Distiques Latins par les trois fœurs Princesses en Angleterre; depuis traduits en Grec, Italien & François par plusieurs Poëtes excellens de France: avec plusieurs Odes, Hymnes, & Epitaphes sur le meme sujet. Paris, 1551, in 8.*

monde, & le pauvre esprit humain : ceux qui remarquent les fautes de leur prochain en font de plus grossières. Si je trouvois dès aujourd'hui une voie sûre, je vous renverrois le Livre : je le ferai dès que j'en aurai une commodité. Faites je vous prie mes remerciemens très-humbles au Curieux qui vous a prêté ce livre, & à celui qui offre un supplément pour la Maréchale de GUEBRIANT. Je l'accepte de très-bon cœur. Une de mes vuës en publiant mon *Projet* mal bâti & fait à la hâte, a été d'exciter ceux qui sauroient plus de choses que moi sur les gens, à m'en avertir ou faire avertir. Je leur ferai très-obligé.

Les Imprimeurs de ce pais qui ont publié le *Moreri* avec les corrections & les additions de Mr. LE CLERC, font après à le réimprimer avec de nouvelles additions & corrections du même, & d'un grand nombre d'autres Auteurs. Je croi qu'ils ne font pas encore determinez sur ce fait-ci ; savoir s'ils feront un volume à part des additions, pour ne pas chagriner ceux qui ont acheté la précédente édition ; ou s'ils les mêleront avec les anciens materiaux. Vous ne me dites pas si la Traduction Angloise de *Moreri* a été corrigée, changée, & augmentée (2). Je ne
com-

(2) La Traduction Angloise de *Moreri* parut d'abord en deux volumes. Le Sieur Collier, Ministre Non-jureur, y ajouta un *Supplement* en 1705, & ensuite un *Appendix* : mais il n'y a que quelques Additions peu considerables sur ce qui regarde la Grande Bretagne ; & bien loin de corriger les fautes de l'Original, on les a augmentées par les bevûes qu'on a faites en le traduisant.

comprends pas que le *Dictionnaire de l'Academie* puisse être traduit en Anglois; car de quel usage pourroit-il être à des Anglois qui ne le pourroient pas entendre en François?

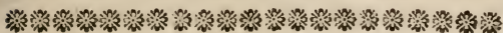
On a été fort content ici de la Réponse de Mr. ABBADIE à l'*Avis aux Refugiez*, & vous pouvez voir par l'Article de Mr. DE BEAUVAIL, qu'il trouve l'ouvrage grand & beau (3). L'édition de Londres se seroit bien vendue ici, mais on l'a contrefaite, ainsi les exemplaires que l'Auteur avoit envoiez à nos Libraires sont tous à vendre, à ce que me disoit l'autre jour Mr. LEERS. Monsieur BENOIT a publié des *Sermons* sur les mêmes matieres sur lesquelles roulent ceux dont vous me parlez. Les deux premiers volumes de son *Histoire de l'Edit de Nantes* seront en vente au mois de Mai ou de Juin prochain: ils s'étendent jusqu'à la mort de HENRI IV: il y en aura encore deux autres volumes, y compris les preuves. Je croi que cet ouvrage se vendra bien, & contentera les lecteurs les plus mal aisez. Monsieur BASNAGE travaille à son grand ouvrage de l'*Histoire des Dogmes des Protestans*, & Monsieur de FLOTTEMANVILLE à des *Annales Ecclesiastiques*.

Je suis resolu de ne plus courir après les Libelles qu'on voudra publier contre moi. Quant à mon *Dictionnaire Critique*, j'y travaille avec quelque sorte d'application, mais sans

en

(3) Voyez l'*Histoire des Ouvrages des Savans*, Decembre 1692, pag. 175.

en esperer grand succès. Il se fait trop de Dictionnaires; le public en fera rebuté avant que le mien paroisse: neanmoins *jacta est alea*; je ne voi pas comment je pourrois reculer honnêtement. Je ferai vos complimens chez Mr. BASNAGE: je parle au tems futur car j'écris ceci immédiatement presque après la reception du Livre. Je suis &c.



L E T T R E C X X V I.

A

M^R. L E N F A N T.

A Rotterdam, le 28. de Mars 1693.

U Ne Approbation comme la vôtre, mon cher Monsieur, ne peut que chatouiller un Auteur. Je vous avoue que je ne me suis jamais trouvé à cet égard cette *cornea fibra*, dont je me suis vanté dans la *Préface* du *Projet* (1); & sans trop examiner si la faveur de votre suffrage étoit tout-à-fait franche & sincere, je me suis livré au plaisir qu'eile m'apportoit. Vous m'en feriez beaucoup, & avec plus d'utilité pour mon ouvrage, si vous aviez le tems de développer les observations

(1) Le *Projet d'un Dictionnaire Critique.*

tions que vous me dites avoir faites en parcourant le *Projet*.

Quant à la *Papesse Jeanne*, je vous avouë ingenuement que je n'y ai pas encore touché, & que même, jusqu'à présent, la pensée ne m'étoit pas venue de choisir un tel Article (2). Ce n'est pas qu'il ne put être curieux; mais il me paroîtroit bien long, si on vouloit tout relever. Quoi qu'il en soit, je n'ai nul Recueil sur cela; & outre la raison que je viens de dire, je me suis tenu en repos à cet égard par cette autre raison: c'est que le *Traité de BLONDEL &c.*, peuvent fournir beaucoup de matériaux quasi tous prêts. Or je renvoie toujours au tems qu'on imprimera, les Articles faciles à compiler; & donne cependant mon tems à ceux dont les Pièces sont plus mal aisées à rassembler. Je suis très-fâché que vous me preniez sans verd: tout ce que j'aurois là-dessus seroit entièrement à votre service, & avec la plus grande joie du monde je vous l'enverrois incessamment, pour en faire tel usage que vous voudriez. Je suis ravi, Monsieur que votre travail sur le *Traité de Mr. le Professeur SPANHEIM, De Joanna Papissa*, soit entre les mains de l'Imprimeur (3). Si Mr. LEERS l'avoit

(2) Mr. Bayle donna les deux Editions de son *Dictionnaire* sans songer à l'Article de la PAGESSE JEANNE: mais enfin il y travailla, & on l'a publié dans le *Supplement*.

(3) Mr. de Spanheim publia en 1691, un *Traité, de Papa Fœmina inter Leonem IV. & Benedictum III. Disquisitio Historica: quâ ut Onuphrii, sic præcipue Allatii, Labbei, Blondelli, Launoii, Mabilloni, adversus Papissam præsidia, excutiuntur*. Mr. Lenfant, travaillant sur les Matériaux de

l'avoit imprimé, je vous eusse offert de revoir la dernière Épreuve. Le mauvais tems m'empêcha hier de sortir, & de lui aller parler de l'Article qui le concerne dans votre Lettre; mais je le ferai aujourd'hui, quelque tems qu'il fasse.

La *Theoria Sacra Telluris* du Docteur THOMAS BURNET est un des Livres de ces derniers tems, que j'ai le plus goûté. C'est un Esprit profond que le sien, & qui soutient habilement & doctement ce qu'il avance. Je ne dis pas qu'il lui réussisse toujours bien de vouloir accorder ses Hypotheses avec les Expressions de MOÏSE, mais du moins, Monsieur, ce que vous en pensez est très-certain; sçavoir, qu'on pourroit faire un Livre sur ses Principes & bâti de ses Matériaux, aussi agréable que la *Pluralité des Mondes* de Mr. FONTENELLE, & je ne sache personne qui puisse mieux faire cela que vous. C'est pourquoi je vous exhorte & vous supplie d'y travailler. Vous savez sans doute que la *Theoria Sacra* est divisée en deux parties, dont la dernière n'a suivi l'autre qu'au bout de six ou sept ans. Elle traite principalement de la Ruine qui doit arriver un jour à la Terre par le Feu. Il en tire les raisons naturelles de la constitution même de la Terre, & rapporte ce que les Anciens
Phi-

de Mr. de Spanheim, nous donna en 1694, un ouvrage plus exact & plus methodique, sous le titre d'*Histoire de la Papesse Jeanne, fidellement tirée de la Dissertation Latine de Mr. de Spanheim, premier Professeur en l'Université de Leide,*
in 12,

Philosophes ont pensé de la Conflagration du Monde (4).

Son dernier ouvrage est intitulé *Archæologia Philosophicæ*. Il contient deux parties. La première est comme une Histoire de l'état où a été la Philosophie chez tous les peuples du monde. Il traite cela d'une manière débarrassée & succincte, & ne laisse pas de marquer tout ce qu'il y a de principal à dire. La seconde est un Supplément à la *Theoria Sacra* : il confirme par de nouvelles observations, & par des Réponses aux Difficultez ; ce qu'il a dit sur les causes du Déluge, & des autres Phénomènes de la Terre *primigenie* ; & pour mieux se débarrasser des phrases de la Genèse, il suppose que MOÏSE, à la manière des Orientaux, s'est servi de Figures & d'Emblèmes, & qu'il ne faut point toujours y chercher le Sens Littéral. C'est ce qu'il prouve en particulier par l'*Histoire de la Tentation*. Il fait plusieurs doutes sur le Sens Littéral ; & quoi qu'il les adoucisse le plus qu'il peut, on voit bien qu'il est persuadé, & que le *Langage du Serpent*, & que l'*Arbre défendu*, & les *Discours d'EVE* soit au Serpent soit à son Mari, sont des Images ou des Voiles, sous lesquels MOÏSE a caché la manière en laquelle nos premiers parens déchurent de leur Innocence. J'apprens qu'il

(4) L'Ouvrage de Mr. Burnet, intitulé, *Telluris Theoria sacra, Orbis nostri originem & mutationes generales, quas jam subiiit aut olim subiturus est, complectens*, contient quatre Livres, dont les deux premiers, publiez en 1681, traitent de *Diluvio & Paradiso* ; & les deux derniers, imprimez en 1689, de *Conflagratione Mundi & futuro Rerum statu*.

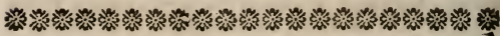
qu'il a été obligé de publier quelque chose contre les plaintes qu'on a faites là-dessus (5).

Plusieurs ont écrit contre sa *Theoria Sacra*; mais c'est en Anglois, & vous pouvez voir dans le *Journal de Leipsik* le Sommaire de la plupart de ces ouvrages. Il y a aussi une Edition en Anglois de la *Theoria*, beaucoup plus ample que la Latine.

Aiez

(5) Plusieurs personnes ayant désapprouvé le Livre de Mr. Burnet, intitulé, *Archæologia philo'oplica: sive Doctrina antiqua de rerum Originibus*; il publia une Lettre Apologetique: *Ad virum clarissimum A. B. circa nuper editum de Archæologiis philosophicis Libellum, Authoris Epistola*. C'est une feuille volante de 8. pages in 4. Après sa mort, arrivée le 8. d'Octobre 1715, on trouva parmi ses papiers une seconde Lettre, beaucoup plus étendue, sur le même sujet, qu'il n'avoit pas jugé à propos de rendre publique. Il a aussi laissé deux ouvrages importans, qui n'ont pas encore été rendus publics. L'un est intitulé, *De Fide & Officiis Christianorum*; & l'autre, *De Statu Mortuorum & resurgentium*. Ces ouvrages ne sont pas publics saporis; & c'est apparemment la raison pourquoi l'Auteur les avoit tenus renfermez dans son Cabinet. Cependant il les avoit fait imprimer plus d'une fois pour son propre usage, & afin de les revoir & corriger plus commodément. Mais il n'en faisoit tirer qu'un seul exemplaire à chaque impression. Son Exécuteur testamentaire a consenti que deux personnes curieuses les fissent réimprimer à leurs dépens; & elles en ont fait tirer un petit nombre d'exemplaires qu'elles ont distribués à leurs Amis, sous condition qu'ils ne permettoient pas qu'on les transcrivit, ni qu'on les rendit publics par l'impression. Ce sont deux in quarto, de gros caractère; dont le premier a 223 pages, & l'autre 327. On a ajouté à celui-ci, les deux Lettres apologetiques dont je viens de parler. Elles sont en tout 58 pages. Mais toutes les précautions qu'on avoit prises pour empêcher que ces deux Ouvrages ne fussent rendus publics, ont été inutiles. On les a réimprimés furtivement in 8; ce qui a obligé l'Exécuteur testamentaire de Mr. Burnet à les donner au public avec quelques additions, in 8.

Aiez la bonté d'affurer de mes très-humbles services Mr. DE JULIEN, & Mr. DE LARREY. On m'a dit que Mr. TEISSIER est à présent à Berlin. Sans avoir l'honneur d'être connu de lui d'une manière différente de celle d'avoir été cité obligamment dans ses *Additions aux Eloges* de Mr. de Thou, je prends la liberté de vous supplier de lui témoigner la joie que j'ai de son nouvel établissement, qui me facilitera les moiens de le consulter quelquefois, s'il le veut bien souffrir. Je suis, Monsieur, Votre, &c.



L E T T R E CXXVII.

A

MR. L' A B B E'

N I C A I S E,

à Dijon.

A Rotterdam, le 27. d'Avril 1693.

JE vous suis le plus obligé du monde, Monsieur, de la bonté que vous avez eue de me communiquer les belles, doctes, curieuses, & judicieuses Remarques de Mr. DE LA MONNOIE. Je suis ravi de le connoître

tre

tre par cet endroit-là. Je le connoissois sur le pied d'un excellent Poëte, couronné de Lauriers & des Prix de l'Académie: mais je ne savois pas qu'il aimât avec autant de passion qu'il fait, les Recherches à quoi je m'attache; & je m'estime très-heureux d'être du gout d'un homme de son mérite & de sa réputation. Cela m'encourage plus, que le jugement de plusieurs autres ne me décourage: je veux parler de ces gens, qui traitent de vains & de puériles amusemens la peine que l'on se donne, pour savoir si un tel fait est vrai ou non, quand il ne s'agit que de la Vie des Hommes Illustres ou de leurs Ouvrages.

Je vous supplie très-humblement de le remercier de ma part, Monsieur. de la peine qu'il a prise, & du profit que je tirerai de ses Remarques. Je voudrois bien qu'il voulût avoir la patience de me marquer ce qui regarde le Stile: car encore que je sois résolu à négliger l'Elocution; un *Dictionnaire*, comme le mien, n'étant pas un Livre où l'on doit aller apprendre les régularitez de Mrs. de l'Académie Françoisse; il ne me fera pas néanmoins inutile de savoir le jugement d'une personne aussi éclairée que l'est votre Ami.

Je croi qu'il ne sera pas fâché que je vous dise, que la *Citation* d'ALCIAT, qu'il a cru fausse dans la page 31; est toute telle qu'elle doit être, en suivant l'Edition dont je me suis servi (1). C'est celle de Padoue in 4.

1661,

(1) Voyez les *Fragmens du Dictionnaire critique*, à l'Article d'ACHILLE, pag. 31.

1661, où l'on voit tous les *Commentaires* de CLAUDE MINOS, de FRANCISCUS SANCTIUS *Brocensis*, & de PIGNORIUS. Le passage, que j'ai cité, est dans l'*Embleme* CXXXVI dans cette Edition.

Quant au Passage de PINEDO (2), j'avois eu d'abord la même pensée que Mr. DE LA MONNOIE, qu'il falloit *morem gerere*, & non pas *odorem gerere*, mais je revins bientôt de cette erreur. Il est certain que l'Auteur a dit *odorem gerere*. Son sens est, *qu'il n'est pas de ceux qui mettent dans leur poche du Musc, ou quelque autre odeur, afin de faire plaisir à ceux avec qui ils se rencontrent, & nullement pour se faire plaisir à eux-mêmes; mais de ceux qui se musquent pour leur propre satisfaction.*

Les *Memoires* de BRANTOME ne sont point uniformes dans toutes les Editions, à l'égard des noms propres. Celle dont je me suis servi, nomme JACOSSIE, MARIE TOUCHET.

J'ai quelque peine à croire qu'il y ait des Editions de CÆLIUS RHODIGINUS antérieures à celle de 1517: car il dédia son ouvrage à JEAN GRÔLIER, Intendant, (c'est ainsi que je voudrois traduire *Primarium Quæstorem*, pour FRANÇOIS I, dans le Duché de Milan. Or FRANÇOIS I ne fut maître de ce País qu'en 1515 sur la fin; & CÆLIUS parle à GRÔLIER comme à un homme si estimé en Italie, que les plus Doctes se hâtoient de s'insinuer dans ses bon-

(2) *Ibid.* à l'Article ACHILLEA, pag. 39.

bonnes graces. Cela sembleroit supposer quelque sorte de séjour dans le Milanez. Néanmoins, il ne seroit pas impossible, qu'au commencement de l'an 1516, l'ouvrage de RHODIGINUS lui eût été dédié avec le compliment dont je parle. Mais n'est-il pas bien difficile de faire plusieurs Editions d'un assez gros Livre dans un an en divers lieux, ou même dans moins d'un an? Car une Edition achevée vers le mois de Septembre 1516, est marquée presque toujours 1517.

La difficulté que Mr. DE LA MONNOIE trouve insurmontable, & qui consiste en ce que SCALIGER, dans une Lettre datée du 31 *Janvier* 1535, fait mention d'une troisième *Harangue*, ce qui suppose que la seconde étoit déjà faite; la seconde, dis-je, à laquelle il ne travailla qu'après avoir reçu une Lettre datée du 18 *Mars* 1535; se peut aisément lever, en supposant qu'en ce tems-là l'Année ne commençoit qu'au mois de *Mars*; ainsi, le 31 *Janvier* 1535 est postérieur de plus de dix mois au 18 *Mars* 1535.

Je voudrois bien avoir rencontré en ce País l'Écrit de JEAN HEROLD, & celui qu'il réfute: mais on n'a point ici ces sortes de Livres; ou plutot, les Bibliothèques sont ici choses récluses. Les gens n'aiment point à prêter leurs Livres; je ne trouve presque jamais à emprunter ce qui me donneroit le plus de lumieres.

La découverte, faite par la comparaison des Vignetes, serviroit à justifier ce que l'*Oraison*

raison funebre de SIMON GOULART a débité touchant THOMAS GUARIN, Imprimeur du *Junius Brutus*. Mais quand même ce THOMAS GUARIN seroit le véritable Imprimeur, ce que j'ai dit seroit toujours vrai; savoir, qu'on auroit mis fausement, à la tête du Livre, *Edimbourg* pour le lieu de l'Impression: ce THOMAS GUARIN n'étant point un Libraire d'Edimbourg. Je crois pouvoir déterrer que ce Livre ne fut point antidaté, & qu'il fut imprimé en 1579, comme le Titre le porte; ce qui renverferoit la narration de SIMON GOULART (3).

Je serois fort obligé à Mr. DE LA MONNOIE, s'il avoit la bonté de me marquer en quel Livre PAUL JOVE a parlé de la *Bartardise d'ERASME*.

(3) *Fragmens*, &c, à l'Article BRUTUS (*Etienne Junius*) §. XI. pag. 101. & suiv. Mr. Bayle a redonné cet Article à la fin de son *Dictionnaire*, sous le titre de *Dissertation concernant le Livre d'Etienne Junius Brutus imprimé l'an 1579*. Voyez le §. VIII. de cette *Dissertation*.



LETTRE CXXVIII.

A

MR. MINUTOLI.

A Rotterdam, le 29. de Juin 1693.

IL ne s'est guere imprimé rien ici depuis ma dernière Lettre, mon très-cher Monsieur. Nous avons une *Vie*, ou plutôt une Histoire Romanesque, du P. DE LA CHAISE (1). Vous jugez bien qu'on dit de lui tous les sept péchez mortels, à commencer par la Luxure. Mais on a oublié d'y joindre une chose, que le Docteur BURNET n'oublia point dans l'*Histoire de la Réformation Britannique*; c'est de mettre, à la fin de l'ouvrage, les preuves, & les pieces justificatives. Le *Journal d'HENRI III*, avec les Pieces, qui ont coutume de l'accompagner, a été réimprimé depuis peu à Amsterdam en un volume in 12. On y a joint des Notes curieuses sur la *Confession Catholique de SANCÉ*, qui éclaircissent divers endroits obscurs, & font connoître plus en détail les personnages (2).

J'ai

(1) Voyez le *Journal de Hambourg* du 24. Decembre 1694, Art. III. pag. 268.

(2) Les Remarques sur le *Journal du Regne de Henri III*,
&

J'ai lu depuis peu deux Ecrits contre Mr. BAILLET: l'un regarde ses *Jugemens des Savans*; l'autre, sa *Vie de Mr. DES-CARTES*. Il est aisé de connoître que cela vient des Jésuites, fâchés contre lui, au dernier point de ce qu'il a témoigné quelque partialité pour le Port-Royal, & qu'il a parlé peu obligeamment de quelques-uns de leurs Auteurs. On le tourne cruellement en ridicule sur sa *Vie de DES-CARTES*. L'autre Écrit contre lui n'est ni si vif, ni si agréablement tourné (3).

Une autre Lecture, qui m'a bien réjoui, c'est celle des *Ménagiana*. J'y ai trouvé mille bons-mots & mille bons contes; de la bagatelle aussi: marchandise mêlée, par conséquent.

Je

& sur la *Confession Catholique du Sieur de Sancy*, sont de Mr. le Duchat.

(3) Ces deux Ecrits contre Mr. Baillet sont intitulés, *Reflexions sur les Jugemens des Savans, envoyées à l'Auteur par un Academicien*. A la Haye chez Arnout Leers Imprimeur, 1691, in 12: & *Reflexions d'un Academicien sur la Vie de Mr. Des-Cartes, envoyées à un de ses Amis en Hollande*. A la Haye chez Arnout Leers, Imprimeur, 1692. Ils sont imprimez à Rouen. Mr. Baillet croyoit que le Pere Bouhours étoit l'Auteur des *Reflexions sur la Vie de Des-Cartes*. Le Pere le Long dans sa *Bibliothèque Historique de la France* N° 17190, dit qu'on attribuoit cette Critique à Mr. l'Abbé Gallois. Enfin, on a donné ces Ouvrages au Pere le Tellier. Mais ils sont certainement du Pere Boscher, Jésuite, mort à la Flèche en 1703 âgé de 65. ans. Il publia en 1697 *Le parfait Missionnaire, ou la Vie du R. P. Julien Maunoir de la Compagnie de Jesus, Missionnaire en Bretagne*. Paris 1697, in 12. Les deux Pieces dont on vient de parler, ont été inserées dans l'édition d'Amsterdam des *Jugemens des Savans* de Mr. Baillet, Tom. VII. de l'Édition in 4.

Je voudrois avoir les deux *Vies*, qui ont paru presque en même tems du Cardinal XIMENEZ: l'une, par Mr. FLECHIER, Evêque de Nîmes; l'autre, par Mr. DE MARSOLIER, Chanoine d'Uzez, natif de Paris. Les actions d'un si grand homme, expliquées par de telles plumes, ne peuvent que divertir & instruire en même tems. Je travaillois la semaine passée à l'Article de notre bon Flamand ADRIEN VI. Ces deux *Vies* m'auroient été fort nécessaires; car vous savez qu'il eût une délicate concurrence avec ce Cardinal, pour la Régence de l'Espagne, & qu'il y eût du dessous.

Un de mes Amis, Professeur aux Belles Lettres à Maestricht, (c'est Mr. DU RONDEL) vient de publier un Livre tout plein d'Erudition curieuse, de *Vita & Moribus EPICURI*. Il y soutient un grand Paradoxe: savoir, qu'EPICURE reconnoissoit la Providence; & vous ne sauriez croire combien il a tourné ses preuves d'une manière capable de faire impression (4).

Le *Sorberiana* est encore une de mes lectures fraîches. J'y ai trouvé notre Mr. MENAGE fort mal traité. Il parle de PRIOLLO, qui a fait une *Histoire des Guerres Civiles de Paris*, en Latin fort affecté; & il dit qu'il se maria à Geneve avec une Demoiselle de la Famille MICHAELI. Je pense qu'il a raison, & qu'il auroit pu ajouter qu'il mourut à l'Hopital de Lyon (5); car je croi

VOUS

(4) Voyez dans le *Dictionnaire Critique*: l'Article d'EPICURE, Rem. K.

(5) Cela ne s'est pas trouvé véritable; Voyez dans la

vous l'avoir ouï dire. Je vous supplie très-humblement de m'apprendre tout ce que vous saurez de ce personnage, sans oublier, je vous prie, la petite Piece de BALZAC (6).

On va commencer l'Impression de mon *Dictionnaire*. Je la hâterai le plus que je pourrai. J'avois permis à Mr. LEERS de différer jusqu'à ce que l'*Histoire de l'Edit de Nantes* fut achevée; mais, à présent, que les deux premières parties, qui s'étendent jusques à la mort de LOUIS XIII, sont en vente, je ne le laisserai plus reculer. Mr. BENOIT, ci-devant Ministre d'Alençon, & à présent de Delft, est l'Auteur de cette Histoire. Elle est délicatement écrite; & je croi que cet ouvrage plaira (7). Je passe aux nouvelles de guerre.

Nous avons senti ici incomparablement plus de joie de ce que le Prince LOUIS DE BADE a si bien sauvé Heilbron, que de chagrin de la perte d'Heidelberg. On avoit ap-

la seconde édition du *Dictionnaire Critique* l'Article de PRILO, corrigé & augmenté sur un Memoire qu'on avoit communiqué à Mr. Bayle.

(6) Voyez ci-après, la Lettre à Mr. Minutoli du 21 de Septembre 1693, Note (2).

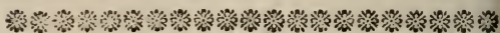
(7) Cet ouvrage est intitulé : *Histoire de l'Edit de Nantes* : contenant les choses les plus remarquables qui se sont passées en France avant & après sa publication, à l'occasion de la diversité des Religions; & principalement les contraventions, inexecutions, chicanes, artifices, violences, & autres injustices que les Reformez se plaignent d'y avoir souffertes, jusques à l'Edit de Revocation, en Octobre 1695, avec ce qui a suivi ce nouvel Edit jusqu'à présent. Delft (Rotterdam) in 4. 5. voll. Les deux premiers volumes parurent en 1693, & les trois derniers en 1695.

appréhendé les suites de la prompte Reddition de cette place. On disoit que le Maréchal DE LORGE avoit cinquante mille hommes, & que le Prince LOUIS DE BADE n'en avoit pas la moitié autant. L'épouvante étoit à Francfort, & à Maience. Ainsi on avoit été plus fâché de la prise d'Heidelberg, à cause qu'on craignoit cent fois pis que tout cela, qu'à cause de cette prise même. Jugez du plaisir que l'on a eu, en voiant que ces cinquante mille hommes du Maréchal DE LORGE n'ont fait depuis ce tems-là, pour tout exploit, qui ait du moins paru dans nos nouvelles, que désertter, & se faire tuer au bord du Necke, & prendre Prisonniers en très-grand nombre. Cette joie, quoique grande, n'est rien en comparaison de celle que nous avons eue par le retour inopiné du Roi de France à Versailles. On ne doutoit point qu'il n'entreprît quelque chose de considérable; & lors qu'on s'attendoit à voir éclater quelque grand dessein, on vit que tout se réduisoit à s'en retourner à petites journées au premier gîte. Je vous laisse à deviner les huées & les insultes de nos *Lardonnistes*, & de nos *Ecrivains Hebdomadaires*.

Il est certain, que jusques ici, les François n'ont rien fait dans le Pais-bas, qui ne sente ces Musiciens qui ont détonné, & qui ne savent plus retrouver le ton. Le détachement de Monsieur le Dauphin a perdu un tems précieux. On ne fait encore s'il doit passer la Moselle, ou repasser la Meuse; cependant, notre Armée est campée fort à l'avantage

tage auprès de Louvain, & ne craint point qu'on l'insulte, ou qu'à sa barbe on ose s'engager à nulle entreprise. On attend avec impatience les opérations de la Mer. Les François ont eu une pensée, qui a eu quelque chose de grand: c'est de ruiner Cadix: mais leur étoile n'est pas de bonne humeur cette Année. On diroit qu'elle boude, ou qu'elle a des distractions; & on est persuadé ici que Mr. DE TOURVILLE, & Mr. D'ESTREES, feront devant Cadix, ce que le dernier a fait devant Naples. La Descente & l'Invasion de la Martinique par les Anglois, a été une de nos prospéritez de ce mois-ci.

Adieu, mon très-cher Monsieur; je vous souhaite une parfaite santé, & suis de toute mon ame, Votre, &c.



L E T T R E C X X I X .

A

M^R. C O N S T A N T .

A Rotterdam, le 29. de Juin 1693.

J'Ai reçu, mon très-cher Monsieur, avec le plus grand plaisir & la plus grande reconnoissance du monde, vos belles & excellentes

lentes *Dissertations* (1). Mr. DE LA RIVIERE, Neveu de Mr. CHAUVIN, m'envoia le premier exemplaire; & quelque tems après, Mr. LOUBIER d'Ufcz me remit en main les autres. J'en envoiai un tout aussitôt à Mr. BASNAGE, afin que Mr. DE BEAUVAIL en parle dans son Journal; & un autre à Mr. BERNARD, Ministre du Dauphiné, afin qu'il en parle dans sa Bibliothèque Universelle.

J'ai lû ces trois Dissertations avec un extrême plaisir. La belle Latinité, & les belles Humanités qui en rehaussent les remarques Theologiques & Morales, ont été un charme pour moi d'autant plus grand qu'il renouvelloit en moi les idées de cet esprit que j'ai autrefois oui, & en chaire & en conversation avec tant d'utilité & d'agrément. *Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat*, me disois-je à moi-même en lisant vos dernières Harangues, & me souvenant du tems jadis. La différence qu'il y avoit, c'est, mon cher Monsieur, que vous avez aquis encore plus de forces dans le glorieux exercice de votre Profession, à l'exemple du Soleil dont la chaleur s'augmente, non seulement depuis neuf heures jusques à midi, mais aussi jusques à quatre & à cinq heures, & à ce que vous appelez si agréablement *limen Senectutis*.

J'ai encore reçu depuis une de vos Lettres: & comment m'excuserai-je, de ne vous avoir pas

(1) *Dissertationes de Uxore Lothi, Rubo Moysis, & sermone anco. 1693, in 4.*

pas témoigné plutôt, combien je suis sensible à tant de glorieuses marques de votre amitié ? J'ai besoin de toute votre bonté pour en obtenir le pardon. Je veux vous avoir cette obligation si pure & si entière, que je n'alleguerai pas pour ma justification les embarras où j'ai été depuis trois ou quatre mois, à cause des machinations de mon Accusateur (2), qui aiant intéressé le Consistoire Flamand dans sa querelle contre moi, a obtenu que cette Compagnie feroit examiner mon *Livre des Comètes*, & iroit dénoncer aux Bourguemêtres, que ce Livre est plein de *Propositions dangereuses & impies*; en sorte qu'il n'est nullement de leur devoir de donner pension à un Professeur, qui a de tels sentimens. Voilà le biais dont il se sert, débouté par la nullité & la témérité de ses autres accusations. Il a fallu que j'aie fait des Visites, afin d'éclaircir les gens sur les prétendues Hérésies de ce Livre; & ici, on ne fait pas en quinze jours ce que l'on feroit ailleurs dans une après-dinée.

Nos Académies sont ici dans une division fort grande sur le Coccéianisme, & sur le Voetianisme. Ce dernier parti est le triomphant à Leyde, & l'on y a tant de soin d'empêcher qu'il ne perde rien de son avantage, que toute place vacante est toujours un morceau réservé pour quelqu'un qui s'est distingué par son opposition & par son antipathie au Coccéianisme. Ce sont là ses preuves de Noblesse, & ses Lettres de re-

com-

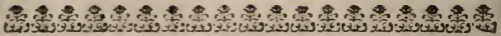
(2) Mr. Jurieu.

commandation. A Franeker, c'est tout le contraire; le Voetianisme y a le dessous, & le parti dominant veille sur les moiens d'empêcher qu'il ne s'y glisse; de sorte que pendant que cet Esprit durera, on ne verra point de Vocations adressées à des Théologiens étrangers: on craindroit qu'ils ne fussent pas assez nourris dans l'esprit de Faction dont on a besoin; & il est iûr qu'hors ce Pais-ci, on ne fait guere ce que c'est que *Cocceianisme & Voetianisme*.

Mr. BASNAGE vous fait ses recommandations très-humbles. On a tâché de l'accorder avec le Prophète; mais, jusqu'ici, tout a été inutile. Il a à faire avec le plus emporté & le plus acharné Persécuteur qui soit au monde, & qui se sert des voies les plus obliques & les plus traitresses, pour perdre ses ennemis. Comme Mr. DE LA GRANGE prêche ici pour le Prophète, & qu'il est à ses gages, nous n'avons pas grand commerce ensemble: cela se réduit à de grands coups de chapeau, quand on se rencontre. Je salue de tout mon cœur Mademoiselle CONSTANT, & toute votre famille. Mon *Dictionnaire* ne commencera à être imprimé que dans un mois. Je commence à craindre qu'il n'y faille deux volumes *in folio*.

Je prie Mr. MINUTOLO, notre bon & excellent Ami, de vous faire part de ce que je lui communique de nouvelles, qui n'est pas grand' chose. Voilà enfin les Louïables Cantons Protestans confédérez avec la cause commune, & donnant des Troupes à cet

Etat. Ces nouvelles de nos Gazettes leur font donner ici mille & mille bénédictions. Je suis, &c.



LETTRE CXXX.

A

M^R. D'ARTIS,

à Amsterdam.

A Rotterdam, le 8. d' Août 1693.

JE vous suis infiniment obligé, Monsieur, de l'honneur que vous m'avez fait de me communiquer le Plan de votre *Journal* (1) : je puis vous dire avec toute sorte de sincérité qu'il me semble que vous n'avez rien oublié de tout ce qui se pouvoit renfermer dans un ouvrage de cette nature. J'ai bien rêvé pour trou-

(1) Ce Journal parut au mois de Septembre 1693. Mr. D'Artis le publioit en feuille volante, sous le titre de *Journal d'Amsterdam*, & en donnoit une feuille chaque semaine. Après quelque interruption, il le reprit au mois de Fevrier 1694: & étant allé demeurer à Hambourg, il le continua sous le titre de *Journal de Hambourg, contenant divers Memoires curieux & utiles sur toute sorte de sujets*. La premiere Feuille, ou le premier *Journal*, est du 3 de Septembre 1694; & le dernier du 27 d'Avril 1696. Mais il y a quelques vuides. Tout cela fait IV. volumes, imprimez à Hambourg, in 8.

trouver quelque chose que l'on y pût ajouter, & rien ne m'est venu dans l'esprit.

Je continuë à croire que les deux Auteurs des Journaux de Livres (2) ne feront point aisés de votre dessein, parce qu'ils se font un plaisir non seulement d'apprendre ce qui est contenu dans les Livres imprimez, mais aussi quels sont les Livres qu'on verra bien-tôt. Or si vous apprenez tous les quinze, ou huit jours, ce qui s'imprime, ou ce qu'un Auteur prépare, ils n'auront plus la joie d'être les premiers porteurs des nouvelles de cette espece; & il est même vrai qu'ils ne surprendront pas si agréablement leurs lecteurs, lorsqu'au bout de trois mois ils traiteront d'un Livre, dont le dessein general leur aura été représenté dans votre *Journal*. Voilà, Monsieur, ce que je pense sur le premier Article. Je vous le dis naïvement, étant persuadé que vous ne souhaitez pas que je vous dise ce que je ne pense point.

Le second Article, qui regarde le Commerce, n'interesse aucunement ces deux Messieurs, & sans doute agréera beaucoup en ce pais-ci, & par tout où le Commerce fleurira. J'attends avec impatience comment vous executerez ce point; je veux dire, de quelle nature seront les nouvelles dont vous ferez part à ce sujet. Si par exemple, vous parlerez des nouvelles Taxes qui seront créées sur les entrées ou sorties des marchandises ici, ou là: des nouveaux Ports qui se bâtiront :
des

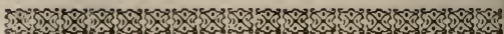
(2) La *Bibliothèque Universelle*, que Mr. Bernard continuoit encore; & l'*Histoire des Ouvrages des Savans*.

des nouvelles Immunitéz pour attirer les Marchands, comme ce qui se fait à présent à Civita Vecchia par les soins du Pape.

Le troisiéme Article, qui est des Monumens anciens & modernes, ne peut interesser les Journalistes des Savans que par rapport aux anciens, dont ils parlent, quand il s'en découvre quelcun. Pour les modernes, vous vous trouverez en concurrence avec le *Mercuré Historique*, qui vient de nous donner la description du Feu de joie de la Greve, donné par l'Hôtel de Ville de Paris le dernier jour de St. Jean. Vous ferez donc à qui aura le premier dé. Mais après tout, Monsieur, vous aurez une infinité de choses qui vous seront propres; car je ne remarque point que nos Ecrivains periodiques parlent des statuës, tableaux, &c, dont vous avez dessein de parler: & de plus comme on trouvera dans votre *Journal* mille choses, qui ne seront pas dans les autres; chacun voudra l'avoir, quoi qu'en certains points il puisse concourir avec les autres.

J'attends avec une impatience extrême vos premieres feuilles, & je suis sûr que vous executerez la chose avec la même justesse & le même bonheur que vous l'avez projetée. Je suis tâché de n'avoir en main, pour le present, aucune chose qui puisse être à votre usage. Mon *Dictionnaire* m'occupe si fort la tête, chaque jour, à rectifier de nouveaux Articles Historiques, tantôt sur des gens de Lettres, tantôt sur des gens du monde, que je ne puis avoir aucune attention presque au tems present.

Au reste, les Libraires sont comme vous savez gens ombrageux, de sorte que celui dont vous me parlez n'est nullement homme à vous fournir rien; attendu que tout ce qu'il pourroit avoir, soit pour les desseins des Auteurs, soit pour les Cartes, Monumens & autres curiositez, il le voudroit pour son Journal. Joint qu'il y en a qui voudroient être les seuls avertis des nouvelles Cartes gravées, afin d'être les seuls qui en mandassent. Ce motif pourra quelquefois vous faire trouver ces Messieurs moins communicatifs que vous ne voudriez. Si en mon particulier j'ai à droite quelque chose qui vous puisse servir, elle sera entierement à votre service, & je me ferai un devoir essentiel de contribuer à l'avancement d'un ouvrage si utile aux Curieux, si bien conçu & qui sera si bien exécuté. Je suis &c.



L E T T R E C X X X I.

A

M^R. LE DUCHAT,

à Mets.

A Rotterd., le 7. de Septembre 1693.

AUCUNE affaire n'auroit été capable de me faire differer si long-tems à vous écrire, Monsieur, si un accident impreveu n'avoit égaré parmi plusieurs autres papiers, la belle & curieuse Lettre dont vous m'avez honoré. Elle est aussi accomplie qu'une Lettre le puisse être : mais comme *nihil est ab omni parte beatum*, il y a un défaut bien notable ; c'est que vous m'y donnez des éloges que je ne merite point, & que je vous restituë avec toute sorte de justice. C'est à vous qu'ils sont dus ; c'est ainsi que doivent parler de vous ceux qui ont l'honneur de vous écrire.

Je n'oserois accepter, Monsieur, ce que vous m'offrez si obligeamment ; je veux dire, quantité de vieux Livres curieux & bien choisis, dont vous avez fait provision pendant votre séjour de Paris. Si j'avois jamais le
bien

bien de vous voir, ou de favoir que vous euffiez choisi votre retraite dans ce País, je prendrois la liberté de vous en demander tantôt l'un, tantôt l'autre; mais ils sont en trop bonnes mains, pour ne devoir pas y demeurer. Il m'en manque un si grand nombre, que ce seroit un opera, que d'en vouloir dresser un Mémoire.

Je vous suis très-obligé de ce que vous m'indiquez touchant la famille du Cardinal DE PELLEVE'; car encore que Mr. LE LABOUREUR se soit étendu là-dessus, il est avantageux de favoir, comme vous me l'apprenez, Monsieur, que d'autres Livres antérieurs en parlent.

Je tâcherai de chercher & de trouver, s'il m'est possible, quelque éclaircissement aux difficultez que vous me faites l'honneur de m'indiquer, soit pour la *Confession de SANC1*, soit pour le *Catholicon*. Je n'espère pas d'y réüssir; car puis que cela vous arrête, vous qui êtes infiniment plus versé que moi dans toutes ces choses, que puis-je me promettre? Mais j'y songerai, & j'attens avec impatience que le Sieur DES-BORDES imprime votre *Catholicon*, où j'apprendrai mille choses curieuses, comme j'ai fait dans les remarques sur SANC1 (1).

Je suis persuadé que JEAN PAUL BAILLON avoit eu commerce avec sa sœur, & en avoit eu un fils, sans avoir jamais

(1) Mr. le Duchat nous a donné des Remarques sur l'ouvrage intitulé, *Satyre Menippée de la Vertu du Catholicon d'Espagne*, &c.

mais songé à l'épouser; & j'ai lu dans les Notes marginales de mon GUICCIARDIN, (c'est l'Imprimé à Venise in 4. en 1640), qu'une des raisons, pourquoi le Pape LEON X fit décapiter cet homme, fut l'Inceste avec sa sœur. GUICCIARDIN en parlant de ce supplice, ne touche point cette cause, parmi plusieurs autres; mais il dit qu'il se reconnut coupable dans sa prison de plusieurs plaisirs illicites, *Piaceri nefandi*. L'Italien dit plus que mon *illicites*. C'est vers la fin du Livre XVII, que GUICCIARDIN parle de cela.

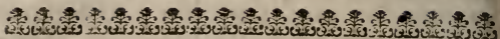
C'est un fait assez douteux, que PIERRE DU MOULIN ait écrit l'*Anti-Coton* (2). Mais l'Auteur, quel qu'il soit, avoit grand tort de ne pas savoir que BOUCHER avoit fait

(2) Le Parricide commis en la personne d'Henri IV. le 14 de Mai 1610, ayant été attribué à la Doctrine des Jesuites touchant l'Autorité & la personne des Rois; le Pere Coton publia un Ecrit apologetique, sous le titre de *Lettre déclaratoire de la Doctrine des Peres Jesuites conforme aux Decrets du Concile de Trente*. On y répondit par un autre Ecrit, intitulé, *Anticoton, ou Refutation de la Lettre d'claratoire du Pere Coton: Livre, où il est prouvé que les Jesuites sont coupables & auteurs du parricide execrable commis en la personne du Roy tres-Chretien Henri III. d'honneuruse memoire*. Plusieurs Ecrivains ont donné cet ouvrage au fameux Ministre, Pierre du Moulin; entr'autres, l'Auteur de sa *Vie*, interée dans le Recueil de Mr. Bates, imprimé à Londres, en 1681, *Vita selectorum aliquot virorum, qui doctrina, dignitate, aut pietate claruerunt*: Mr. Ancillon, dans son *Mélange critique de Litterature*, à l'Article DIODATI, Tom. II. pag. 238: &c. Cependant, Mr. Bayle croyoit que c'étoit la production d'un *Ecrivain Catholique*; & le Pere d'Orleans en parle sur ce pié-là, dans sa *Vie* du Pere Coton. Voyez le *Traité* de Mr. Baillet des *Satires personnelles qui portent le titre d'ANTI*, à l'Article de l'*Anti-Coton*.

fait le Livre *De justa Henrici III. Abdicatione* ; car GUILLAUME BARCLAI, qui dédia en 1600 son Livre contre les *Monarchomaques* à HENRI IV, le réfute en citant BOUCHER, & remarquant qu'il s'en étoit dit l'Auteur ; & s'étoit vanté que le Livre étoit commencé d'imprimer dès avant la mort d'HENRI III (3).

Messieurs HALEWYN, dont le Cadet a été condamné à une Prison perpétuelle, ne sont que d'une famille bourgeoise de Dort ; mais la personne, dont vous me parlez, venoit d'une très-ancienne famille de Picardie, dont les biens fondirent dans celle d'un Maréchal DE SCHOMBERG (sous LOUIS XIII,) qui porta quelque tems le titre de Duc d'HALLWIN. Je suis avec toute sorte d'estime, Monsieur, votre, &c.

(3) Les douze derniers Chapitres de l'Édition de Lion, chez Jean Pillehotte, en 1590, à l'Enseigne du Nom de Jesus, ne sont pas dans celle de Paris, en 1589, qui est de la première. C'est dans le I de ces Chapitres que l'Auteur se vante d'avoir composé son Livre du vivant d'HENRI III ; & là même, il dit qu'il ne les a ajoutez que pour se féliciter, avec les bons Catholiques, au sujet de cette mort heureusement arrivée depuis la première Édition. [Cette Remarque est de Mr. le Duchesne].



L E T T R E CXXXII.

A

M^R. MINUTOLI.*A Rotterdam, le 14. de Septembre 1693.*

SI j'avois su plutôt, mon très-cher Monsieur, la perte que vous avez faite à la bataille de Neer-Winden, j'aurois déjà mêlé mes larmes avec les vôtres; & je vous eusse témoigné par une Lettre combien je ressens ce funeste coup, qui vous a privé d'un fils digne de vous, & qui étoit en état de vous causer beaucoup de joie. Fasse le Ciel, que je ne sois jamais appelé à vous faire un second Compliment de Condoléance. Dieu veuille vous conserver précieusement tout ce qui vous reste de cher, & adoucir par ses consolations toutes-puissantes l'amertume de cette affliction. Si ce pouvoit être pour vous un sujet de consolation, que d'avoir beaucoup de semblables, vous ne feriez gueres affligé, mon cher Monsieur; car la même journée, digne d'être à jamais marquée de sang dans les Almanachs de France, a plongé en ce Pais-là une infinité de familles dans le deuil. Je dis *en ce Pais-là*; car en celui-ci la perte a été beaucoup moins

que

que médiocre. Selon les principes de la Guerre, l'honneur est demeuré à nos ennemis; savoir, le Champ de bataille, le canon, des Prisonniers, plusieurs Drapeaux & Etendarts. Mais il leur en coute tant, que s'ils gagnoient deux fois une semblable victoire, ils seroient contraints de demander la paix à deux genoux. Je vous dis-là ce que j'entens dire tous les jours ici.

Le mot de *Paix* me fait souvenir de la curiosité que vous m'avez marquée qu'on avoit dans vos quartiers sur l'affaire de Mrs. HALEWYN. On n'a su au vrai ce que c'étoit que leur affaire, que par la sentence des Juges; car pendant l'instruction du procès, le secret a été grand. On a trouvé que Mr. HALEWYN, le Conseiller, n'a été mêlé en rien; mais son frere, Bourguemêtre de Dort, a été trouvé coupable d'avoir eu commerce avec Mr. AMELOTE, Ambassadeur de France en Suisse, pour négocier la paix en ce Pais-ci. Il a avoué cela, & prétendu que c'étoit le devoir de tout bon patriote, de travailler à la cessation d'une guerre si ruineuse; qu'il n'étoit point le seul, qui eût écouté les propositions de la France; & qu'il avoit fait part de ce qu'il en savoit à celui à qui d'autres avoient fait ces propositions. Quoi qu'il en soit, il a été condamné à une prison perpétuelle, & à la confiscation de ses biens. On n'a pas imprimé dans la sentence toutes les Réponses & justifications, qui avoient été insérées dans la minute de la sentence; & l'on est communément persuadé, qu'il ne prétendoit pas trahir ce Pais, & qu'il

étoit aussi affectionné au bien de la République, que ceux qui ne veulent point la paix : la différence des uns aux autres ne consistant, qu'en ce que les uns croient que la continuation de la guerre est avantageuse ; & les autres, qu'elle est défavantageuse. Mais, malheureusement pour lui, le commerce avec l'ennemi, & la hardiesse de se mêler, sans une commission spéciale de son Souverain, de traiter la paix, est un crime d'état ; ce qui fait dire aux désintéressés, que la peine, à laquelle le coupable a été condamné, est trop douce.

Vous ne sauriez croire les espérances que notre Prophète avoit conçues de la détention de ces Messieurs. Il espéroit qu'on découvreroit toute la prétendue *Cabale de Geneve* ; que vous, que Mr. GOUDET, & les *Syndics* qu'il a eu en vue, que Mrs. BASNAGE, & moi, serions trouvez enveloppez dans les dépositions : & il se glorifioit déjà d'avoir été le premier, qui avoit éventé la mine du *malheureux Complot*, disoit-il, *du Projet de paix, qui se tramoit en Suisse* (1). Mais toutes ses espérances ont été chimériques, selon sa coutume ; & il a paru que nous ne songions à rien moins qu'à Mr. AMELOTE & à Mrs. HALEWYN.

On n'a encore imprimé que deux feuilles de mon *Dictionnaire*. Jugez du tems qu'il faudra pour l'achever, devant être, pour le moins, de trois cens feuilles. Mr. TUR-

RETIN

(1) Voyez ci-dessus la Lettre à Mr. Minutoli du 5 de Decembre 1690, Note (2).

RETIN VOUS aura fait savoir, fans doute, que la *Vie du P. DE LA CHAISE* étoit trop grosse pour être envoyée par la poste.

P. S. Je pensois que Mr. DE MARSO-
LIER fut Chanoine d'Uzez (2), & Acadé-
micien de Nîmes, & non pas Prieur de St.
VICTOR; & ce qui me le faisoit croire,
c'est que j'avois vu, dans le *Mercuré Galant*,
que cet Académicien de Nîmes, Parisien,
travailloit à la *Vie du Cardinal XIMENE'S*.
J'apprens que l'Edition en a été débitée dans
quatre mois, & que l'ouvrage se réimprime
à Toulouse, augmenté & corrigé. J'avois
vu une Lettre, où on jugeoit des deux ou-
vrages (3) à-peu-près comme votre corres-
pondant; mais on ne s'exprimoit pas avec le
feu & avec l'agrément de votre ami. On
réimprime dans la même Ville les *Sorberia-
na* fort augmentez. Je viens de voir un *Re-
cueil* de Poësies, que nos Libraires ont con-
trefait sur l'Edition de Paris (4). Le P.
BOUHOURS a fait le triage. Vous me di-
tes que vous avez deviné l'Auteur du *Mer-
cure Historique*; pour moi, je ne fai pas en-
core qui c'est. Je voudrois bien voir la

VIII

(2) Dans le titre de la seconde édition de l'*Histoire du Ministère du Cardinal Ximenez*, imprimée à Paris en 1704. Mr. de Marsolier se qualifie *Chanoine de l'Eglise Cathedrale d'Uzez* :

(3). C'est-à-dire, des deux *Histoires du Cardinal Ximenez*: l'une par Mr. Flechier, & l'autre par Mr. de Marsolier.

(4) Ce *Recueil de Vers choisis* a été réimprimé à Paris en 1701, fort augmenté.

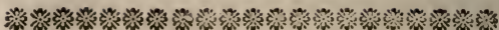
VIII Piece de LE NOBLE; mais pourquoi introduit-il l'Ombre de VAN-BEUNING, qui est encore plein de vie, quoi qu'il soit mort civilement?

Je reviens aux nouvelles de guerre. Les François ont fait plus qu'on ne croïoit sur mer; mais ils n'ont pas laissé de faire voir à toute la terre, que Mr. DE TOURVILLE est un étourdi, & un mal-adroit. D'autres gens que les François, en pareille situation, auroient pris toute la Flotte marchande, comme dans un coup de filet. Nos TROMPS, & nos HEEMSKERKS, & autres foudres de mer, que la Hollande a produits, ne traitoient pas si doucement les flottes des Espagnols. Les François ont été semblables à des gens à qui on mene la proie, & qui ne savent point la prendre. Ils ont laissé échapper la plus grande partie des Vaisseaux ennemis, & n'ont presque point profité de ceux que les Alliés ont perdus; puis que les propriétaires les ont eux-mêmes brûlez. Que je m'attens que nos Nouvellistes vont dauber & mâtinier le *Mercurie Galant*, qui a eu l'imprudence de dire, que le retour du Roi étoit un effet des conquêtes, que Monsieur le Dauphin devoit faire en Allemagne; *Ce que, disoit-il, je ne dirois pas, s'il étoit possible que les Allemands parassent le coup.* Or, je vous prie, quelles sont ces conquêtes? N'a-t-on pas sacrifié la gloire du fils, aussi bien que celle du pere, par le Voyage d'Allemagne? Faire paier quelques centaines de mille écus au Pais de Wirtemberg, est-ce une Campagne digne d'un Dauphin de France, à la tête

te de plus de soixante mille hommes, & de trois Maréchaux de France?

On a raison de dire dans nos *Mercures*, que le Chevalier Rook s'est acquis plus de gloire que Mr. DE TOURVILLE; & on aura raison de dire, comme l'on fera, sans doute, que le Prince LOUIS DE BADE en a infiniment plus acquis que le Dauphin. Celle de Sa Majesté Britannique, à la bataille de Landen, (c'est ainsi que nous la nommons, & non pas de *Neer-Winden*,) est, & sera immortelle; & s'il est vrai, comme quelques-uns le disent, qu'il n'a tenu qu'à Elle d'éviter le combat, c'est un bonheur extrême qu'Elle ait pris le parti d'attendre l'ennemi: car, sans l'effroyable perte, sans l'horrible carnage de cette journée du côté des François, ils auroient frappé quelque grand coup avant la fin de la Campagne.

Vous m'apprendrez, sans doute, la suite de la dispute de votre Chaire de Philosophie. Les illustres freres BASNAGE vous embrassent du meilleur de leur cœur. Je ferai, Dieu aidant, vos baisemains de vive voix à Mr. D'ABLANCOURT cette semaine. Le Consistoire a fait promettre la paix à Mrs. PIE'LAT & BASNAGE, avec leur Collegue; & comme ils étoient toujours sur la défensive, & jamais Agresseurs, ils n'ont pas eu de peine à se reconcilier. Ce n'est néanmoins qu'extérieur; le cœur est toujours le même. Je suis, &c.



L E T T R E C X X X I I I .

A

M^R. L' A B B E'

N I C A I S E ,

A Rotterd., le 17. de Septembre 1693.

J'E continue, Monsieur, à vous supplier de remercier Mr. DE LA MONNOIE des Remarques, que vous m'avez envoiées. Le *Ménagiana*, corrigé sur ses bons Avis, fera quelque chose de bon. Personne ne pénétre comme lui dans les fautes les plus imperceptibles.

J'ai vu avec beaucoup de plaisir les recherches qu'il a faites sur le *Commencement de l'Année des Allemans* au siecle passé. Je n'ai pu encore pousser la chose plus loin : mais je suis persuadé, qu'encore qu'ils commençassent autrement que JULES CESAR SCALIGER, ou au 1 de *Janvier*, ou au jour de *Noël* ; la difficulté ne subsiste plus. Car en l'un & en l'autre cas, leur *mois de Janvier 1535* est éloigné de *douze mois*, plus ou moins, du *mois de Janvier 1535* de SCALIGER. Celui-ci compte *Janvier 1534,*

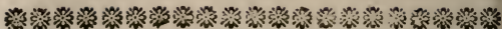
1534, lorsqu'ils comptent *Janvier* 1535: & ainsi du *mois* de *Février* & de *Mars*, jusques à *Pâques*. Après *Pâques*, ils peuvent compter *Avril* 1535 les uns & les autres (1); mais lors que SCALIGER sera parvenu à son *Janvier* 1535, les autres seront à *Janvier* 1536. Voilà comment la *Lettre* d'ERASME ad MERBELIUM & LAURENTIAM a pu être datée du 18 de *Mars* 1535, & SCALIGER a pu dire le 31 de *Janvier* 1535, qu'il y avoit fait des Réponses (2).

Je suis bien aise d'apprendre que la première Edition de CÆLIUS RHODIGINUS soit de Venise, en 1516. ERASME ne marque que l'Edition de 1517: mais l'intervalle est si petit de l'une à l'autre, qu'il ne sauroit fournir de fondement au soupçon de MORHOFIUS.

Je m'estimerois le plus heureux du monde, si je pouvois consulter souvent un Oracle aussi sûr & aussi étendu dans ses curieuses & exactes connoissances, que Mr. DE LA MONNOIE, dont je suis depuis longtems l'admirateur, & le très-humble serviteur.

(1) Paques, l'an 1535, étoit le 28. de Mars.

(2) Voyez dans le *Dictionnaire Critique* l'Article d'ERASME, Rem. L.



L E T T R E C X X X I V .

A

M^R. M I N U T O L I .*A Rotterdam, le 21. de Septembre 1693.*

NOnobstant la stérilité où nous sommes ici de nouvelles Littéraires, mon cher Monsieur, j'en aurois diverses à vous mander, si le nouveau *Journal*, que je vous envoie, ne grossissoit pas trop cette dépêche. Il n'est pas encore en vente. J'ai eu cet Exemple de l'Auteur même, qui est un Ministre Gascon, natif de Milhau en Rouergue. Il se nomme Mr. D'ARTIS, & s'est fait connoître par un Ecrit sur l'*Apologie sur la Retraite des Pasteurs*, publiée par Mr. BENOIT. Mr. D'ARTIS vouloit, ou que les Ministres n'eussent pas abandonné leurs troupeaux, ou qu'ils y fussent retournés. Mr. BENOIT réfuta son Ecrit; mais il eût été réfuté fortement à son tour, si, pour l'édification publique, Mr. D'ARTIS n'eût donné la suppression de sa Réplique aux instances des Amis communs (1). Il est présentement

(1) Mr. d'Artis nous a donné l'Histoire de cette Dispute dans son *Journal de Hambourg* du 21 & du 28 d'Octobre 1695, pag. 257 & suiv.

sentement sans Eglise, aiant eu des affaires à Berlin, où le Bras séculier, appuiant sa partie adverse, lui a fait avoir du dessous.

Je passe à votre belle & infiniment obligee Lettre du 25 d'Aout. Que ne vous dois-je point, pour la peine que vous avez prise de me copier la piece de BALZAC? Comme elle est à la gloire de ces Provinces, j'ai dessein de l'insérer à la fin de mon *Dictionnaire*, avec quelques *Dissertations*, qui feront l'Arriere-Garde de l'Ouvrage, & qui se rapporteront comme des renvois à certains endroits du Livre; & je ne manquerai pas de témoigner au Public que c'est à vous que je dois cette rare & curieuse piece (2). Vos bontez continuelles me procurent de Bourgogne un joli & docte Eclaircissement sur
les

(2) Daniel Heinsius publia à Leide, en 1638, cet Ecrit de Balzac, intitulé, *Discours politique sur l'Etat des Provinces Unies des Pais-bas*, par I. L. D. B. Mr. Bayle ne l'a pas inseré à la fin de son *Dictionnaire*, comme il en avoit dessein; mais il en parle dans l'Article de BALZAC, Rem. A. Au reste, cette Piece n'étoit pas si rare, & si difficile à trouver que Mr. Bayle se l'imaginait. Mais prévenu qu'elle n'avoit jamais été réimprimée, & qu'on n'auroit pas voulu la publier en France, il ne s'avisa point de consulter l'édition des *Oeuvres de Balzac*, imprimée à Paris en 1665, en deux volumes in folio, par les soins de Mr. Conrart, où il l'auroit trouvée. Elle est dans le second Tome, au rang des *Dissertations politiques*, pag. 482; avec cette Note à la marge: *Ce Discours fut fait par Mr. de Balzac en Hollande, à l'age de vingt ans, & en ayant laissé une copie à un de ses amis, il y fut imprimé fort long-temps après, sans son sçu. On se trompe, lorsqu'on dit qu'il composa ce Discours à l'age de dix-sept ans; Mr. Balzac lui-même, assure qu'il n'avoit que dix-sept ans, lorsqu'il le fit. Voyez Mr. Bayle, ubi supra.*

les *Raggionamenti* de PIERRE ARÉTIN (3). Je croi que notre excellent Ami, Mr. l'Abbé NICAISE, l'a eu de Mr. DE LA MONNOIE, qui est un Répertoire inépuisable de pareilles choses.

Vous connoissez CHRISTIEN THOMASIUS, fils de JAQUES, Professeur à Leipsik. Ce THOMASIUS le jeune, aiant fait des Journaux des Savans en Allemand, où il critiquoit trop le monde (4), se fit des affaires ; & quittant son País, il s'en alla à Hall, où Son Altesse de Brandebourg le reçut fort bien : il continue là à *journaliser*. Il a commencé cette Année une sorte d'ouvrage en Latin, qu'il intitule *Historia Sapientie & Stultitiæ* : j'en ai vu les trois premiers mois, qui contiennent quelques *Dissertations* de son Pere ; par exemple, la *Clef* de quelques endroits énigmatiques des *Lettres* de MELANCTHON ; la *Vie* de PIERRE ABE'LRARD, &c. & puis il nous donne une sanglante *Satire* de SCIOPPIUS contre le Roi JAQUES, dont il étoit presque impossible de trouver des exemplaires. Le Titre de cette *Satire* est, IS. CASAUBONI *Corona Regia ; id est, Panegyrici cujusdam verè aurei, quem JACOBO I, Magnæ Britannicæ Regi, Fidei Defensori, delinearat, Fragmenta : ab EUPHORMIONE inter Schedas*

(3) Voyez dans le *Dictionnaire Critique* l'Article ARÉTIN (Pierre) Rem. G. &c.

(4) Mr. Thomasius publia ces Journaux, sous divers titres, en 1688 & 1689. Mr. Juncker dans son *Schediasma historicum de Ephemeridibus, sive Diariis Eruditorum*, &c. pag. 244, & suiv.

τῆ μακρίτῃ inventa, collecta, & in lucem edita. Un de mes Amis me l'avoit prêté depuis peu. Je l'avois lu, & en avois fait des Extraits; ce qui, pour vous dire le vrai, a diminué le plaisir que la réimpression de ces *Pieces introuvables* a de coutume de donner. Je croi que THOMAS IUS sauvera ainsi du naufrage d'autres Ecrits de cette nature.

Mr. LOCKE a publié en Anglois diverses *Pensées sur l'Education des enfans*. C'est un profond Philosophe, & qui a des vues fort fines sur tout ce qu'il entreprend; ainsi j'ai de la joie qu'on travaille, comme on fait, à traduire ces *Pensées* en François (5). Il y a sous la presse, ou même cela paroît déjà, quelque Ecrit posthume de Mr. DE ST. REAL. Adieu, mon très-cher Monsieur, je suis tout à vous.

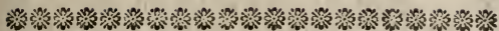
P.S. Mr. LE GENDRE, ci-devant Ministre de Rouën, & à présent ici, vient de publier la *Vie de Mr. DU BOSQ*, son beau-pere, à quoi il a joint des *Mémoires*, des *Harangues*, des *Dissertations*, des *Lettres*, & des *Vers* mêmes du Défunt. Cela fait un assez juste volume in 8. L'excellent ouvrage, dont Mr. l'Abbé NICAISE parle dans ses *Sirenes* (6), je veux dire, celui de JUNIUS, de *Picturâ Veterum*, est actuellement

(5) Cette Traduction est de Mr. Coste. Elle parut à Amsterdam en 1695. Il s'en fit une seconde Edition en 1703, augmentée; & une troisième en 1721, plus exacte que les précédentes.

(6) *Les Sirenes, ou Discours sur leur serms, & figure.* Paris 1597, in 4.

ment sous la presse chez Mr. LEERS. Ce sera un *in folio*, & on n'épargne rien pour la beauté de l'impression, & pour l'exactitude de la Correction. Mr. YSARN, Ministre Refuge d'Amsterdam, vient de bourrer en Latin Mr. LEYDEKKER, touchant feu Mr. DE WOLZOGUE, dont le premier avoit publié les dernières Heures (7). Je suis, &c.

(7) Mr. Ysarn publia, en 1692, des *Lettres sur la vie & sur la mort de Mr. Louis de Wolzogue, Pasteur de l'Eglise Wallonne d'Amsterdam & Professeur en Histoire civile & sacrée dans l'École illustre de cette Ville* : & dans cet ouvrage, il exposa les sentimens de Mr. de Wolzogue sur diverses matieres, & remarqua que sa Réponse au Livre de Louis de Meyer, qui a pour titre, *Philosophia S. Scripturae Interpres*, avoit été censurée par quelques Théologiens. Mr. Leydekker prit de là occasion de renouveler cette dispute dans une Dissertation contre Mr. Bekker, intitulée, *Dissertatio Historico-Theologica de vulgato nuper Bekkeri volumine, & scripturarum autoritate ac veritate, pro Christiana Religione apologetica*. Cette attaque obligea Mr. Ysarn de faire l'Apologie de Mr. de Wolzogue, sous ce titre : *Ludovici Wolzogenii Apologia parentalis. Authore Petro Ysarnio, Amstelodamensis Ecclesia Gallo-Belgica Pastore.*



L E T T R E · C X X X V .

A

M^R. M I N U T O L I .*A Rotterd., le 24. de Septembre 1693.*

M O N C H E R M O N S I E U R ,

J'Ai vu feu Mr. votre fils A M E' D I' E M I N U T O L I , dans la *Relation* de la Bataille de Neer-Winden , donnée par Mr. D E V I Z E' . Cet Auteur a furieusement usé de filouterie , & de léfine à l'égard des bleffez & tuez . Outre les omissionns de plusieurs personnes , il a supprimé les emplois & les qualitez de la plupart de ceux qui sont dans sa Liste . Quelle pitié que la mauvaise-foi avec laquelle il répond à l'objection du grand nombre sous lequel les Alliés ont été contraints enfin de plier ! Le Siege de Charleroi se pousse avec vigueur ; mais peut-être que les Affiégeans ralentiront leurs attaques , afin d'épargner leur monde , quand ils s'apercevront qu'on n'a pas dessein de tenter le secours de la place .

Pour nouvelles de Littérature , je vous dirai qu'un de ces illustres Confesseurs , que

vous avez vus fans doute à Geneve, après que le grand R O U T E R les eut délivrez des Galeres de Naples (1) nous a donné depuis peu deux Livres. L'un est un *Projet de Réunion* entre les Luthériens & les Calvinistes (2). L'autre est un *Traité de Origine Rerum Hungaricarum* (3). Je n'ai pas dessein de lire le premier; mais je lirai le dernier. Il y a de la Littérature, & des Recherches Historiques. Il donne même l'Étymologie de quelques Mots Hongrois, & prétend que la Nation est Scythe dans son origine. Ce bon Serviteur de Dieu s'appelle FRANCISCUS FORIS OTROKOSI.

Quelqu'un de nos Réfugiés s'est avisé de publier à Amsterdam un *Catéchisme des Jésuites à l'usage des Nouveaux-Réunis, publié par les soins des Archevêques & Evêques de France*. C'est un Dialogue entre un Jésuite, & un Nouveau-Réuni, où, par le peu que j'ai vu, il me paroît qu'on bat la Controverse

(1) Voycz ci-dessus la Lettre à Mr. Minutoli du 19 de Juillet 1676.

(2) *Εἰρήνικον, seu Pacis Consilium pro ineundâ Unionē & Concordiâ inter Fratres Protestantēs; Augustana, & Helvetica, ceterisque cognatis Confessionibus addictos: profectum à charitate & labore Francisci Foris Otrokocsi, minimi servī J. Christi, è triremibus Neapolit. quondam liberati in Hungaria primum A. 1682. rudiori Minerva elaboratum; at Oxoniâ limatum & perfectius factum &c. Franek ræ 1692, in 8.*

(3) *Origines Hungariae, seu Liber quo vera Nationis Hungaricæ Origo & Antiquitas, è Veterum Monumentis & Linguis præcipuis panduntur: indicato hunc in finem fonte, tum vulgariū aliquot vocum Hungaricarum, tum aliorum multorum nominum in quibus sunt SCYTHA, HUNNES, HUNGARUS, MAGIAR, JASZ, ADHILA, HERCULES, ISTER, AMAZON. Opus hætenus desideratum, &c. Franekeræ 1693, in 8.*

troverse d'une façon assez triviale. On a réimprimé à Amsterdam le Livre de Mr. DE VALLEMONT, Prêtre & Docteur en Théologie, sur la *Baguette Divinatoire* (4). Il explique tout ce que fait JAQUES AYMAR, par la Mécanique, & les Ecoulemens de Corpuscules, sans recourir à la direction d'aucun Esprit, comme le P. MALLEBRANCHE. Le Livre est assez curieux. Le Libraire, qui a contrefait ce Livre, a sous la presse quelques autres Copies de Paris, comme *Nouvelles Façons de parler Bourgeoises*, (par le même Auteur qui a publié *Mots à la mode*, & *Recueil de bons Contes*; il s'appelle DE CAILLERE, & est de l'Académie Françoisé:) *l'Education des Gentils-hommes* & *l'Education des Dames*. A-propos de cela, j'ai vu dans le *Mercuré Galant* que l'Abbé GOUSSAULT, après avoir donné le *Portrait de l'Honnête-Homme*, vient de publier le *Portrait de l'Honnête-Femme*. Quelqu'un travaille ici à mettre en François les *Pensées* que Mr. LOCKE, l'un des plus profonds Métaphysiciens de ce siècle, a publiées en Anglois sur *l'Education*. C'est un homme de beaucoup d'esprit. Je l'ai vu ici pendant le regne du Roi JAQUES; la Révolution le remena en Angleterre, où il est fort content. Il a publié un *Système de l'Entendement*, & un *Traité de l'origine du Gouvernement Civil*. Ce dernier a été traduit en François. Il prouve que la Souveraineté appartient

(4) *La Physique Occulte, ou Traité de la Baguette divinatoire* &c. Paris 1693, in 12.

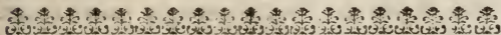
partient aux peuples, & qu'ils ne font que la déposer entre les mains de ceux qu'on appelle Souverains; sauf à eux à retirer leur Dépôt, pour le mieux placer, lors que le bien-public le demande. Vous savez que c'est l'Évangile du jour à présent parmi les Protestans: ce qui me fait admirer, que le Sr. DE DAILLON, Ministre François, Réfugié en Angleterre, se soit avisé de prêcher pour le Roi JACQUES. Son Procès lui doit être fait aux prochaines Assises. C'est le même DE DAILLON, qui a fait un Livre, où il soutient qu'il n'y a qu'un Diable (5). Le Ministre BEKKER est allé plus loin; puis qu'il a ôté au Diable toute sorte d'action & d'influence sur les affaires humaines, & en general sur les corps.

Mr. VANDER WAYEN, Professeur en Théologie à Franeker, vient d'écrire un gros *in 4*, contre lui, en Flamand. J'ai communiqué aux deux freres vos nouveautez. Celui d'ici, le Ministre, les a envoiées à Mr. DE BEAUVAL à la Haye. Il en fera part, sans doute, à Mr. D'ABLANCOURT. La *Fable de l'Honneur & de l'Amour* est de Mr. DE FONTENELLE, à ce que m'a dit Mr. BASNAGE; & je le crois d'autant plus

(5) Mr. Bayle étoit mal informé. Il y avoit en Angleterre deux Ministres qui portoient le nom de *Dailon*, & qui étoient freres: l'un Réfugié, & Auteur du Livre où il soutient qu'il n'y a qu'un Diable: l'autre établi depuis long tems dans ce Royaume, & Ministre de l'Église Anglicane. C'est celui-ci qui se fit des affaires, pour avoir prêché en faveur du Roi Jaques. J'ai parlé fort au long de ces Messieurs dans la Remarque (5) sur la Lettre à Mr. Constant du 18 de Février 1692. Voyez les *Additions & Corrections* où l'on rectifie quelques endroits de cette Remarque.

plus facilement qu'elle roule sur une pensée, qui est dans les *Dialogues des Morts* du même Auteur. J'ai peine à croire que les Vers sur le retour du Roi soient de la Duchesse DE BOURBON, sa fille; car ce seroit se moquer cruellement de son Pere. On dit qu'il court des Lampons fort spirituels, & fort satiriques, sur le prompt retour du Roi. Il est vrai que ce fut l'action du monde la plus risible. Venir se mettre à la tête de six vint mille hommes, pour le moins, afin de faire résoudre dans un Conseil de Guerre qu'on s'en retourneroit à Versailles, sinon par le plus court chemin, au moins en s'éloignant toujours de l'ennemi.

Adieu, mon très-cher Monsieur; je suis toujours tout à vous.



L E T T R E C X X X V I .

A

M^R. M I N U T O L I .

A Rotterdam, le 5. de Novembre 1693.

CETTE Lettre vous apprendra, mon très-cher Monsieur, que nos Magistrats m'ont ôté ma Charge de Professeur, avec la pension de cinq cens florins, qui y étoit annexée; ils ont même révoqué la permission

Z 5

qu'on

qu'on m'avoit donné d'enseigner en particulier. Ils résolurent cela, à la pluralité des voix, le 30 d'Octobre passé; & , Lundi dernier, Messieurs les Bourguemêtres m'en donnerent connoissance, dans leur Chambre. Tout ce qu'il y a ici de plus raisonnable crie contre cette injustice; & une partie de nos Conseillers, les plus anciens dans la charge, & les plus habiles, s'opposèrent de toute leur force à cette résolution: mais ils furent inférieurs en nombre. Si l'on n'avoit pas cassé, l'Année passée, sept ou huit Bourguemêtres ou Conseillers de cette Ville, pour mettre à leur place d'autres gens, cela ne me seroit pas arrivé. Ce qui me console est de voir le mécontentement de la Ville là-dessus, & les irrégularitez de ce procédé, & l'injustice du fondement. Ce fondement est mon Livre des *Pensées diverses sur les Comètes*, que les Ministres Flamans ont fait accroire aux Bourguemêtres contenir des choses dangereuses & anti-Chrétiennes. C'est ce que je m'étois offert de réfuter; & je maintiens, & le prouverai clair comme le jour, que mon Livre des *Comètes* n'avance rien, qui soit contraire à notre *Confession de foi*, ni à l'*Écriture*. Quoi qu'il en soit, on a condamné ma Doctrine, sans m'entendre, sans me demander si je convenois de la fidélité des Extraits & du sens qu'on donnoit à mes paroles; & les Magistrats ne m'ont pas donné lieu de réfuter mes Accusateurs.

Il n'a été rien dit, ni de l'*Avis aux Réfugiés*; ni du *Projet de Paix*, que je voulois donner à imprimer. Cela eût été plus odieux: car

car vous ne sauriez croire l'avantage qu'ont tiré vos ennemis, & les miens, de l'affaire de Mr. HALEWYN, pour répandre dans le monde que Mr. GOUDET étoit païé de la France, pour faire ce *Projet de Paix*. Je voudrois bien qu'il eût publié une justification, comme vous me marquâtes qu'il vouloit faire (1). Son silence a fait dire qu'il se sentoît coupable de ce dont on l'accusoit, de faire corriger son *Projet* à Madame DE MAINTENON, & d'être païé pour cela; & vous ne sauriez croire combien cela l'a rendu odieux en ce Pais-ci, aussi bien que tous ceux que l'on suppose ses complices, & moi particulièrement, quoique très-injustement, puisque je ne savois qui il étoit. Je suis persuadé qu'on le soupçonne faussement; puisque vous, qui le connoissez, vouliez bien vous mêler de son Manuscrit. Je ne vous parlerois plus du petit *Mémoire*, que je vous ai recommandé pour lui, si je ne me trouvois au depourvu, tant par la suppression de ma charge, qu'à cause de mon peu de soin de thésauriser. Je ne croi pas que je sorte de Rotterdam, si les Bourguemètres m'y laissent, jusqu'à ce que mon *Dictionnaire* soit achevé.

Je vous remercie infiniment, & comme d'une obligation inestimable, & que j'apprendrai au Public, des beaux & rares Matériaux que vous m'envoiez. Je ferai ressouvenir Mr. D'ALME'LOVEEN de parler au Libraire,

(1) Voyez ci-dessus la Lettre à Mr. Minutoli du 27 d'Aout, 1691.

braire, qui a promis d'imprimer le Manuscrit de Mr. DIODATI.

Mr. D'ARTIS n'a donné encore que deux *Journaux*. Je suis ravi qu'à Geneve on ait entrepris une *Gazette des Savans* (2). Ce que vous m'en communiquez m'en donne une bonne idée; &, si j'y puis fournir quelque chose, je le ferai de très-grand cœur.

Il ne me semble pas qu'on ait raison à Paris de prétendre qu'on a pris pour dupe le Pape; & il me semble, au contraire, qu'il fait faire une démarche fort humiliante, & au Clergé, & au Roi.

Mes assurances de respect à notre bon Ami de Lausanne. Messieurs BASNAGE vous saluent: Tout à vous.

(2) Mr. Minutoli entreprit, en 1693, de publier de quinze en quinze jours un Journal, contenant des Nouvelles de Littérature, & des Pièces fugitives de Poësie; intitulé, *Les Dépêches du Parnasse, ou la Gazette des Savans*. Chaque *Dépêche* étoit de 48 pages, ou de deux feuilles, petit in 12. La première est du 1. de Septembre 1693. Ce Journal s'imprimoit à Geneve; mais comme les Libraires de Lyon le contrefaisoient à mesure qu'il paroissoit, celui de Geneve fut obligé d'en discontinuer l'impression. Il n'en a paru que quatre ou cinq *Dépêches*.

L E T T R E C X X X V I I .

A

M^R. M I N U T O L I .*A Rotterdam, le 8. de Mars 1694.*

Votre Lettre du premier Décembre passé, mon très-cher Monsieur, me donna une extrême consolation, par la tendre & obligante sensibilité de votre cœur pour ma disgrâce. Je l'ai reçue, comme doit faire un Philosophe Chrétien; & je continue, Dieu merci, à posséder mon amé dans une grande tranquillité. La douceur & le repos dans les études où je me suis engagé, & où je me plais, seront cause que je me tiendrai dans cette Ville, si on m'y laisse, pour le moins, jusques à ce que mon *Dictionnaire* soit achevé d'imprimer: car ma présence est tout à fait nécessaire au lieu où il s'imprime. Du reste, n'étant ni amateur du bien, ni des honneurs, je me soucierai peu d'avoir des Vocations; & je n'en accepterois pas, quand bien même on m'en adresseroit. Je n'aime point assez les conflits, les Cabales & les *Entre-mangeries Professorales*, qui régnerent dans toutes nos Académies. *Canam mihi & Musis.*

Z. Z.

Vous

Vous trouverez ci-jointe la Dénouciation d'un Anonyme contre la Morale scandaleuse de notre homme (1). Vous avez peut-être oui dire en vos quartiers, que j'ai perdu ma charge, à cause de l'*Avis aux Réfugiés* : car les Émissaires du personnage, mortifiés au dernier point du mépris qu'ont fait nos Supérieurs, & de sa prétendue Dénouciation de la *Cabale de Geneve*, & de ses *Factums* redoublés à l'occasion de sa Calomnie par rapport audit *Avis*; ont écrit d'ici, par tout, que c'étoit l'Accusation touchant ce Livre, qui avoit produit cet effet. Absurdité manifeste; car on ne se feroit pas contenté de m'ôter la permission d'enseigner, si on s'étoit fondé sur une accusation de libelle contre l'Etat. On ne s'est fondé, vous en pourriez jurer, que sur la plainte, qu'avoit faite le Consistoire Flamand, contre mes *Comètes*; & la plupart des Opinans demeurèrent d'accord qu'ils n'avoient point lu ce Livre, & une partie s'opposa à la révocation de ma pension. C'est donc uniquement pour
mon

(1) Cette Dénouciation est intitulée : *Nouvelle Hérésie dans la Morale, touchant la haine du prochain; prêchée par Mr. Jurieu, dans l'Eglise Wallonne de Rotterdam, les Dimanches 24 de Janvier, & 21 de Fevrier 1694; dénoncée à toutes les Eglises Réformées, & nommément aux Eglises Françoises recueillies dans les différens endroits de leur exil. C'est une demi feuille in 4. Cet Ecrit, daté du 2 de Mars 1694, est de Mr. Bayle. Mr. Jurieu y opposa une autre demi feuille, sous le titre de *Réflexions sur un libelle en feuille volante, intitulé, Nouvelle Hérésie &c.* Voyez dans le *Supplément du Dictionnaire Critique* une longue digression sur ce sujet, que Mr. Bayle avoit dessein de faire entrer dans la Remarque S de l'Article de ZUERIUS BOXHORNIUS,*

mon *Traité des Comètes*. Le Consistoire Flamand, composé presque tout de gens qui n'entendent, ni le François, ni autre chose qu'un peu de Lieux-Communs de Théologie; mal-intentionné d'ailleurs contre moi, depuis mon arrivée en ce Pais, parce que le Patron que j'y avois, & qui a été le Fondateur de l'*École Illustre*, (c'étoit feu Mr. PAETS, grand Républicain,) leur étoit fort odieux : le Consistoire, dis-je, n'a fait autre chose que consulter la Version, qu'on lui avoit montrée en Flamand, des extraits de mon Livre, faits par mon Accusateur, avec la plus grande mauvaise foi du monde.

J'ai sous la presse un petit Livre de six feuilles *in 12*, pour réfuter ces extraits (2). Il y a plus de deux ans & demi qu'ils paroissent en feuille volante : je me contentai de faire savoir pourquoi je n'y répondois pas; mais aujourd'hui, je suis obligé d'y répondre. Si ma Réponse est achevée, lors que nos Marchands feront leurs bales pour Francfort, j'y en joindrai des Exemplaires. Je remercie notre bon Ami Mr. CONSTANT de son *Système d'Ethique-Théologique*, que Mr. COLLADON, son beau-frere; me donna de sa part, il y a quelques mois.

II

(2) Cet Ecrit de Mr. Bayle est intitulé : *Addition aux Pensées diverses sur les Comètes; ou Réponse à un Libelle intitulé, Courte revue des maximes de Morale & des principes de Religion de l'Auteur des Pensées diverses sur les Comètes, &c. pour servir d'instruction aux Juges Ecclesiastiques qui en voudront connoître.* Mr. Bayle l'a joint à la troisième édition de ses *Pensées sur les Comètes*, imprimée en 1699.

Il n'est pas besoin de vous apprendre la mort de Mr. D'ABLANCOURT, votre bon Ami, & parent. Il y a plus de deux mois que vous la savez, sans doute. Sa Bibliothèque fut vendue au mois de Décembre dernier. Vous avez pu savoir par nos Gazettes le départ de Mylord GALLWAY, aussi-tôt que vous l'eussiez pu savoir par mon entremise; ainsi je n'ai pas cru qu'en vous l'écrivant j'eusse pu rien vous dire de nouveau. Il amene avec lui, pour Secrétaire, un fort honnête homme & savant, nommé Mr. BOUHÉREAU, à qui LE FEVRE de Saumur a tant écrit de Lettres (2). Mr. le Prince LOUIS DE BADE ne s'est gueres arrêté en Hollande, depuis son retour d'Angleterre; sa présence est nécessaire ailleurs.

Nos Nouvelles Littéraires ne sont pas considérables. Mr. D'ARTIS recommença son Journal d'Amsterdam vers la mi-Février dernier. Il le donne une fois la semaine, comme une Gazette (3). Mr. CHAUVIN, Ministre Réfugié en cette Ville, a entrepris un *Nouveau Journal des Savans*. Il paroitra de deux en deux mois. On a vu Janvier & Février 1694. Chaque Tome fera de huit feuilles (4). On commence à se lasser de cet-

(2) Mr. Bouhéreau nous a donné une *Traduction du Traité d'Origene contre Celse*, imprimée à Amsterdam en 1700, in 4.

(3) Voyez ci-dessus la Lettre à Mr. D'Artis, du 8 d'Août 1693. Note (1).

(4) Ce Journal est intitulé, *Nouveau Journal des Savans, dressé à Rotterdam, par le Sieur C****. Mois de Janvier & Février 1694. Rotterdam 1694, in 8. Mr. Chauvin remplit l'année 1694, à Rotterdam; & s'étant ensuite retiré

cette forte d'Ecrits, & je ne fai si le fel & les agrémens de ce dernier Journal réveilleront le gout languissant: j'en doute. Il se fait ici, en Flamand, un *Journal* qui paroît tous les deux mois, chaque volume de douze feuilles, qui a beaucoup de débit. L'Auteur s'appelle RABUS. Il est Régent d'une Classe dans le College de cette Ville (5). Il nous a parlé dans son dernier Journal de quelques Ecrits, qui ont paru sur les grabuges Ecclésiastiques de Hambourg, entre le Docteur MAYER, & le Ministre ORBIUS, au sujet d'un *Catéchisme* de Mr. POIRET, Bourignoniste, qu'ORBIUS a fait réimprimer, & qu'il veut introduire. Mr. MAYER me fait souvenir que Mr. MEYER, Professeur en Théologie à Harderwyk, vient de publier un *Traité de Festis Hebræorum* (6). Mr. LOMEYER, Ministre de Zutphen, a publié depuis peu un Livre intitulé *Dies Geniales* (7). Il y a d'assez bons recueils; &

nommé-

retiré à Berlin, il y continua cet ouvrage, sous le titre de *Nouveau Journal des Savans dressé à Berlin &c.*, & le donna pendant les Années 1696, 1697, & 1698.

(5) Ce Journal est intitulé *Boekzaal van Europa*, c'est-à-dire, *Bibliothèque de l'Europe*. Mr. Rabus le commença au mois de Juillet 1692, & le continua jusqu'au mois de Juin 1701. Il le reprit ensuite sous un autre titre: mais il ne le conduisit que jusqu'au mois de Juin 1702, étant mort peu de tems après. Voyez Mr. Stravius, *Introductio in notitiam rei Litterariæ*. Cap. VI §. 47.

(6) *Diatrise de Origine & Causis Festorum Solenniumque Dierum, quos olim Judæi in Terra Canaan, hodieque in Exilio agitare consueverunt. Cum Animadversionibus in Majemonidis Librum qui inscribitur More Nebuchim, & Spenceri Tractatum de Legibus Ritualibus Hebræorum.* Amstelædami 1693, in 8.

(7) *Dierum Genialium, sive Dissertationum Philologicarum Decas I. Daventriæ, 1694, in 8.*

nommément touchant les Baifers. On m'a écrit que Mr. DESPREAUX a dit quelque chose contre moi dans la *Nouvelle Edition* de ses *Oeuvres*, qu'il a augmentée de la Satire contre le mariage. Je ne fai encore ce que c'est (8). Les Anglois ont imprimé en leur Langue depuis peu les *Oeuvres* de RABELAIS, avec des Remarques & la *Vie* de l'Auteur (9). Ils travaillent à une Nouvelle Edition de THUCYDIDE, & de XENOPHON (10). Mr. MOLESWORTH, qui avoit été Envoié d'Angleterre en Danemark, a fait une *Relation de l'Etat présent de Dannemark*, qui n'a nullement plu à la Cour Danoise. On s'en est plaint; mais on n'a pu obtenir la suppression de l'ouvrage. Les Courtisans même d'Angleterre n'ont pas approuvé le Livre; & on croit que l'Auteur ne s'avancera pas autant qu'il avoit lieu de l'espérer. Il a fait trop de réflexions libres
fur

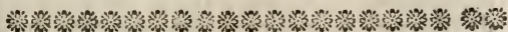
(8) Mr. Bayle avoit été mal informé: Mr. Despreaux n'a rien dit contre lui dans ses ouvrages.

(9) La Traduction Angloise de Rabelais n'est pas toute de la même main. Mr. Thomas Vrwhart, Chevalier & Baronet, a traduit les trois premiers Livres; & Mr. le Motteux, ne en Normandie, les deux derniers. Celui-ci y a ajouté une Preface, & des Remarques, où il tâche de faire voir que Rabelais a représenté l'Histoire de son tems sous une fiction ingenieuse, & sous des noms empruntez.

(10) Le *Thucydide* avec la Version d'Emilius Portus, les Scholies Greques &c, parut à Oxford en 1696, *in folio*, par les soins de Mr. Hudson, Garde de la Bibliothèque Bodléienne. Mr. Wells est l'éditeur du *Xenophon*, qui est aussi imprimé à Oxford en cinq volumes in 8. Le premier parut en 1691 & le cinquième en 1703. Il étoit fort jeune quand il publia cet ouvrage.

sur le mauvais usage que le Roi de Danemark fait, à ce qu'il prétend, de la souveraineté, que ses Sujets lui ont donnée. Vous savez que les Suédois en ont fait autant l'hiver passé à leur Roi. Ainsi, voici le Siecle des Souverainetes.

Nos nouvelles commencent à faire revivre les François. Tout cet hiver elles ont parlé d'eux comme de gens enterrez, perclus, immobiles, & incapables de faire des préparatifs. On commence à parler de leurs desseins, & on ne nous en donne pas une petite idée. Nous allons au tems du dénouement. Mes baïsemains, je vous prie, à Mr. GOUDET. Son silence a eu ses raisons; mais il nous a fait grand tort ici. Adieu, mon très-cher Monsieur; tout à vous.



L E T T R E C X X X V I I I .

A

M^R. C O N S T A N T .

A Rotterdam, le 24. de Mai 1694.

SI vous n'avez pas eu de mes nouvelles, mon très-cher Monsieur, depuis que Mr. COLLADON passa par Rotterdam, au mois de Novembre dernier, & me communiqua
la

la Lettre que vous lui aviez écrite ; c'est que je n'ai pu encore rien découvrir qui soit digne de vous, ni qui approche même de ce qui conviendrait à une personne fort éloignée de votre mérite. Mr. COLLADON, avec qui j'eus l'honneur de m'entretenir bien long-tems la semaine passée, vous dira les réflexions que nous fîmes là-dessus, & vous pourra témoigner la joie que ce seroit pour moi, de vous voir en ce pais-ci, avec toute votre famille. Je compterois cela pour la plus grande douceur que j'aie jamais sentie, ou espérée en ma vie.

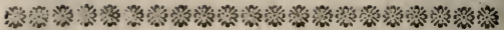
Il fera si bien instruit de toutes les Nouvelles d'Etat & de la République des Lettres, tant de ce pais, que de l'Angleterre, qu'il seroit inutile de vous en marquer ici quelque chose. Il vaut mieux vous renouveler mes remerciemens très-humbles pour les Disputes de Morale, dont il vous a plu me faire présent. Je les ai lues avec beaucoup de satisfaction ; & admirant la netteté de votre méthode, & le choix de vos matieres. J'ai été sur tout ravi de voir que votre sentiment, sur l'obligation de suivre les mouvemens de la conscience errante est le mien, sur lequel notre faux-Prophète, qui a dans le fond & très-nettement enseigné la même chose, m'a voulu faire passer pour impie. Vous établissez que ce qui est fait contre la conscience errante est péché ; & que ce qui est fait selon la conscience errante, lors que l'erreur est vincible est un péché, mais non pas lors que l'erreur est invincible. Voilà justement mon opinion : je n'ai dit ni plus ni moins, que ce-

la. Vous verrez ce que j'ai publié là-dessus en dernier lieu dans mon *Addition aux Pensées sur les Comètes*. Je vous en ai envoyé, par la voie de Francfort, six exemplaires ; & six exemplaires d'un Livre que j'ai publié contre le *Système de l'Eglise* de notre homme. Mon Livre est intitulé, *Janua Cœlorum reſerata* (1).

La Hollande & ſes Alliés eſperent beaucoup de cette Campagne. Ce n'eſt pas que les habiles gens s'imaginent qu'on faſſe aucune conquête ; on ſuppoſe que la France ſera en état de défendre ſes Frontières : mais dès là qu'elle ne fera point de conquêtes, ni en Allemagne ni aux Pais-bas, on la compte pour vaincuë ; & la Diſette des Grains & d'Argent qu'elle ſouffre, l'obligera à offrir l'hiver prochain une paix, dont on pourra raiſonnablement ſe contenter. C'eſt ainſi que les plus ſenſez raiſonnent. Le Commun ſe préſente la France comme un pais, que la famine & la mortalité rendent un Désert affreux, & qui ſera au premier occupant dès cette année, ou la ſuivante. Je ſuis de tout mon cœur, mon très-cher Monsieur, Votre &c.

Mon *Diſtionnaire* roule encore ſur la Lettre *A*. Je corrigéai avant-hier la 92 feuille, qui va juſques à la 368 page. Il ſera de deux volumes *in folio* ; chacun de 1200 pages. La Lettre *A*. eſt beaucoup plus longue que les autres ne pourront être : le même inconveniens ſe trouve dans *Moreri*.

(1) Voyez ci-deſſus la Lettre à Mr. Minutoli du 3 de Decembre 1691, Note (2).



L E T T R E C X X X I X .

A

M^R. M I N U T O L I .*A Rotterdam, le 26. d'Août 1694.*

LA Dénonciation de la *Nouvelle Hérésie*, qui vous fut envoyée avec ma dernière Lettre, mon très-cher Monsieur, a produit une violente grêle d'Ecritures entre Mr. DE BEAUVAL & le dénoncé. Mr. DE BEAUVAL est le dernier au Champ de Bataille; on n'a point encore répondu, & je ne fai si on le fera jamais, à son Ecrit intitulé, *Mr. JURIEU convaincu de Calomnie & d'Imposture* (1). Notre Adversaire dit à présent, que c'est

(1) Mr. de Beauval ayant vivement dépeint l'esprit inquiet, turbulent & vindicatif de Mr. Jurieu, dans un Ecrit intitulé, *Considérations sur deux Sermons de Mr. Jurieu, touchant l'amour du prochain: Où l'on traite incidemment cette question curieuse: S'il faut haïr Mr. Jurieu*, in 8 pagg. 59: ce Théologien y fit une Réponse, où il représenta l'Ecrit de Mr. de Beauval, comme une satire contre les Synodes: „Apologie pour les Synodes, & „ pour plusieurs honnêtes gens déchirez dans la dernière „ Satire du Sr. de Beauval, intitulée, *Considérations sur „ deux Sermons de Mr. Jurieu, touchant l'amour du pro- „ chain; où l'on traite incidemment cette question curieuse. „ S'il faut haïr Mr. Jurieu.* A l'Apologie sont ajoutées „ les preuves que le Sr. de Beauval est complice de l'Au- „ teur

c'est Mr. DE BEAUVAL qui a conçu le dessein de l'*Avis aux Réfugiés*, & qui m'a poussé à le faire; desorte qu'il me décharge du principal crime, ne me laissant en partage que la fonction de Secrétaire du principal Auteur, Mr. DE BEAUVAL. Il ne fait plus où il en est; & si la guerre venoit à finir, il tomberoit dans le mépris, & l'abandon: tout le crédit qu'il a ne dépendant que des utilitez, qu'on suppose qu'un tel homme est capable d'apporter, en cas de guerre civile de Religion dans le Roiaume voisin; à quoi il fait accroire qu'il emploie toute son industrie.

Je m'occupe uniquement à mon *Dictionnaire*; la composition en est difficile & lente, plus qu'on ne sauroit dire. Nous n'avons encore que cent quarante feuilles d'imprimées; & il y en aura pour le moins six cens. On n'en imprime que quatre chaque semaine. Je vous apprens que le Manuscrit de Mr. DIODATI m'a été rendu; je ne sai par qui, ni comment, avec la Lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire. J'envoiai tout aussi-tôt, & la Lettre & le Manuscrit à Mr. ALMELOVEEN, & le priai de hâter l'impression.

Il se fait peu de Livres nouveaux en ce
Pais:

„ teur de l'*Avis aux Réfugiés*; pour servir, avec les Nou-
„ velles & dernières Convictions, de troisieme partie au Pro-
„ cès “. Rotterdam, 1694, in 4. pagg. 34. Mr. de
Beauval repliqua dans une Piece intitulée: *Mr. Jurin*
convaincu de calomnie & d'imposture; in 8 pagg. 63. Mr.
Jurieu ne pouvant y répondre, eût recours aux Deputez
des Etats de Hollande, & obtint, par surprise, une dé-
fense de vendre cet Ecrit, & celui qui l'avoit precedé.

Pais : on ne fait presque que réimprimer de petites Pieces qui ont paru en France. Vous en savez par conséquent plus de nouvelles que nous. Mr. l'Abbé NICAISE m'a fait sçavoir qu'on a fait chez vous une nouvelle Edition fort augmentée du *Dictionnaire DE RICHELET*. La *Réponse aux Provinciales*, par le P. DANIEL, Jésuite (2), a disparu quasi avant que de paroître. Elle ne coutoit que cinquante sols, & l'on dit qu'on a offert d'en rendre un Louis d'Or de quatorze francs à tous ceux qui l'avoient achetée, s'ils vouloient la rendre. On croit qu'on n'a pas voulu la laisser paroître choquante comme elle est pour Mr. NICOLE. On a reçu depuis peu avis de la mort de Mr. ARNAULD (3). La Gazette de cette Ville en parle aujourd'hui. Je m'étonne qu'il ne passe pas en ce Pais des exemplaires de la *Gazette du Parnasse*, dont vous m'avez autrefois parlé (4). Je remercie Mr. PICTET de sa *Morale Chrétienne*. Je savois déjà par vos Lettres le mérite de cet ouvrage.

Je vous demande encore un petit coup d'éperon au sujet du petit mémoire de Mr.

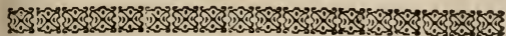
G O U -

(2) *Entretiens de Cléandre & d'Eudoxe sur les Lettres au Provincial*. Cologne, (Rouën,) 1694, in 12. On y a fait une Réponse, intitulée, *Apologie des Lettres Provinciales de Louis de Montalte; contre la dernière Réponse des PP. Jésuites*, intitulée, *Entretiens de Cléante & d'Eudoxe*. Delft 1697, in 12 2 voll.

(3) Mr. Arnauld mourut le 8 d'Aout 1694. Il étoit né le 6. de Février 1612 Voyez son Article dans le *Dictionnaire* de Mr. Bayle.

(4) Voyez ci-dessus la Lettre à Mr. Minutoli du 15 de Novembre 1693, Note (2).

GOUDET : si cette nouvelle semonce n'est pas opérative, il n'en faudra plus parler. Adieu, mon très-cher Monsieur; je suis tout à vous.



L E T T R E C X L.

A

M^{R.} C O N S T A N T.

A Rotterd., le 29 de Novembre 1694.

J E ne saurois vous marquer, mon très-cher Monsieur, toute la reconnoissance que je sens pour tant de choses pleines d'une vive tendresse, que vous m'avez écrites au sujet de ma disgrâce. Il n'y a rien de plus consolant que cela; & je suis ravi de ce que vous me dites touchant votre *Corollaire* de la *Superstition*, & touchant le sentiment de Mr. CURRIC, votre Collegue.

Les nouvelles de la République des Lettres sont ici fort stériles. La guerre occupe tous les esprits: les Sciences n'ont jamais été si peu cultivées ici, qu'elles le sont. La maniere dont on choisit ceux qui doivent remplir les charges vacantes, soit aux Académies soit aux Eglises, mécontente les honnêtes-gens, les rebute, les dégoûte. Ce n'est point au mérite, que l'on regarde; mais à l'attache-

ment des Candidats pour la Faction: desorte qu'il est quasi impossible de rendre service aux plus habiles gens, qui ne sont pas dévouez à cette Faction. Je pourrai vous en toucher quelque chose une autre fois.

Je ne m'étonne point de ce que vous m'apprenez avoir vu dans une Lettre écrite de cette ville, touchant les prétendus faux faits, dont on a convaincu Mr. DE BEAUVAL. Il a répliqué par un Livre intitulé, *Mr. JURIEU convaincu de calomnie & d'imposture*, auquel l'Intéressé n'a point trouvé d'autre voie de répondre, que de surprendre, par l'adresse & par le crédit d'un de ses amis, une défense de vendre ce Livre, & celui qui l'avoit précédé (1), émanée des Députez des Etats de Hollande. Il a pris pour un grand sujet de triomphe la sentence de ces Messieurs. Il l'a faite inserer toute entiere dans la *Gazette* de la Veuve de ST. GLAIN: & pour avoir lieu de l'apprendre à toute la terre, il a renouvelé ses *Pastorales* (2); tant pour y faire mention de la condamnation des deux Ecrits de Mr. DE BEAUVAL; que pour y insérer le témoignage d'Orthodoxie, qu'il a obtenu de son Consistoire. Voilà déjà deux *Pastorales*, qu'il a données depuis un mois.

Il vient de recevoir le plus rude coup qu'il ait encore senti. Mr. SAURIN, Ministre d'Utrecht, fort estimé pour sa sage conduite, pour ses mœurs, pour sa piété, pour sa doctrine, vient de publier contre lui deux

VO-

(1) *Considérations sur deux Sermons de Mr. Jurieu, &c.*

(2) Cette Lettre pastorale est datée du 1. de Novembre

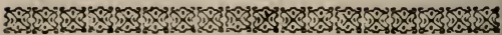
volumes *in Octavo* (3), où il montre que sur quatre ou cinq dogmes importans, Mr. JURIEU a débité une opinion fautive, & très-dangereuse. Cet ouvrage est bâti à pierre & à chaux, bien raisonné, bien prouvé, allant au devant de toute chicanerie. Il est précédé d'une très-longue Préface, très-forte & piquante, sur la conduite du personnage. On ne voit pas comment il se tirera de cet embarras. Mr. YSARN a sous la presse un Livre contre lui, touchant la *nécessité du Batême* (4): & Mr. DE BEAUVAIL ne se taira pas sans doute, & lui montrera que faire défendre un Livre, n'est pas réfuter les faits objectez; autrement il faudroit dire que l'*Esprit de Mr. ARNAUD* (5), qui a été si sévèrement défendu par les États de Hollande, ne contiendrait que des calomnies. Vous savez, sans doute, que la nouvelle *Réponse des Jésuites aux Provinciales* de PASCAL a dis-

(3) *Examen de la Théologie de Mr. Jurieu: où l'on traite de plusieurs points très-importans de la Religion Chrétienne; comme, du Principe de la Foi, de l'idée de l'Eglise, de la Justification, de l'efficace du Batême, de la Polygamie, de l'amour du prochain, &c; & où l'on fait voir que la Doctrine de Mr. Jurieu sur ces Articles, est, non seulement contraire à celle des Eglises Reformées; mais aussi d'une dangereuse conséquence. Par Elie d'aurin. La Haye, 1694, in 8, 2 voll.*

(4) Ce Livre est intitulé, *Recueil de divers Traitez concernant l'efficace & la nécessité du Baptême, pour servir à décider la question qui est agitée dans les Eglises Wallones, S'il faut baptiser les enfans en tous tems & en tous lieux, quand ils sont en péril de mort? Amsterdam 1695, in 12. Ce Recueil contient diverses Pieces, de Messieurs Claude, Jurieu, Witius, & de l'éditeur Mr. Ysarn.*

(5) Voyez ci-dessus la Lettre à Mr. Rou du . . . 1684, Note (1).

disparu aussi-tôt que paru. On n'en fait pas bien la raison. Je suis, &c.



L E T T R E C X L I.

A

M^R. LE DUCHAT,

A Rotterd., le 12. de Fevrier 1695.

LA Lettre que vous m'avez fait l'honneur, Monsieur, de m'écrire à découvert, me convainc de plus en plus de votre bonté pour moi, qui vous porte à me prévenir par les honnêtetez les plus obligeantes, & les plus dignes de la vive gratitude que j'en ai. C'est à cette generosité bien faisante que j'attribuë l'honneur que vous m'avez procuré, en me fournissant une occasion de temoigner à Mr. BRODEAU (1) ma très-humble obeissance, après la Lettre si pleine d'honnêtetez que j'eüs le bonheur de recevoir de lui, accompagnée d'une autre de Mr. DU FRENE. Il s'est rencontré un obstacle, que l'on

(1) Mr. Brodeau, Sieur d'Oiseville, fils d'un Conseiller au Parlement de Paris, & petit-fils du fameux Julien Brodeau, qui a commenté les *Arrêts* de Louet. Lorsqu'il rechercha la connoissance de Mr. Bayle, il étoit Conseiller au Parlement de Mets: il a été depuis Lieutenant general à Tours.

l'on ne sauroit lever, au dessein que j'avois fait de faire imprimer le Manuscrit de Monsieur BRODEAU (2), qui m'en a paru très-digne; c'est qu'il a déjà paru en François, en ce Pais-ci. Je me suis donné l'honneur de lui écrire cela, dès que les Libraires, à qui j'avois recommandé l'ouvrage, m'ont allégué cette excuse.

Je ne fais comment répondre, Monsieur, aux flateries dont vous me comblez. Si j'avois l'honneur d'être bien connu de vous, je decherois bien-tôt de la bonne opinion que vous me témoignez : mais d'autre côté, j'aurois l'avantage que vous seriez persuadé que les personnes, comme vous, m'épargnent une grande confusion, lorsqu'elles proportionnent leurs louanges à mon très-petit mérite. Il suffit alors de dire que je tâche de contribuer, autant que mes petites forces le permettent, à ne fatiguer pas ceux qui prennent la peine de me lire; je veux dire, de leur débiter ma marchandise avec quelque bigarrure qui puisse plaire par quelque endroit, si elle déplaît par d'autres.

Puis que vous avez vu ma *Lettre Latine* sur les *Anonymes* (3) vous avez vu une très-mauvaise piece; mais vous avez pu connoître ma curiosité, pour savoir qui sont les Auteurs Anonymes. Je souhaite cela, sur tout
lors

(2) La Traduction Française du *Divorce celeste* de Ferrante Pallavicini.

(3) Cette Lettre parut à la fin du Livre intitulé, *F. Deckherri de Scriptis Adespotis, Pseud Epigraphis, & Suppositiis, Conjectura, cum Additionibus Variorum.* Amstelædami 1686 in 12.

lors qu'un Livre me plait. C'est ce qui est cause, que je m'estime infiniment redevable à Monsieur BRODEAU, de m'avoir appris qui étoit l'illustre Auteur, qui nous a donné la Clef de SANCY (4).

C'est une grace & une faveur particuliere, que vous me faites, Monsieur, de vouloir que le Sieur DES-BORDES me communique ce que vous lui avez envoyé sur le *Catholicon*. Je lui écris aujourd'hui qu'il me l'envoie incessamment. Ce sera un ragout pour moi, & une source de mille particularitez dont je pourrai profiter dans mon *Dictionnaire*. J'ai déjà eu occasion plus d'une fois de vous citer sur *Sancy*.

Le Sieur DES-BORDES m'a dit que vous nous promettez une Clef de RABELAIS & du *Baron de FÆNESTE*. Ce sera un merveilleux ouvrage. J'ai quelque peine à croire que le *Baron de FÆNESTE* soit Monsieur D'EPERNON. Je croirois plutôt que D'AUBIGNE' a fait dire bien souvent à son Gascon des choses qui représentent la sotte admiration que plusieurs Gascons avoient pour le Duc, & qui fournissent lieu à l'Auteur de se mocquer de ce même Duc. C'est à vous, Monsieur, à décider cela. Il y a déjà long tems que je n'ai lu cette satire; & la mémoire confuse que j'en ai, me persuade qu'une bonne partie des choses qu'on fait dire par FÆNESTE, ne conviennent point au Duc D'EPERNON.

Le

(4) Mr. le Duchat lui-même, qui nous a donné des Remarques sur la *Confession de Sancy*.

Le *Dictionnaire* de MORE'RI fait D'AUBIGNE' Batard d'un Gentilhomme Gascon (5). J'ai évité de parler de cet Historien, dans la Lettre A; car pour réfuter, ou pour confirmer ce fait, j'aurois eu besoin de plus de mémoires que je n'en ai. D'AUBIGNE' se donne un pere établi dans le Poitou. On a vu depuis quelque tems dans le *Mercur Galant* une Généalogie bien flattée de Madame DE MAINTENON.

Il n'y a rien de plus solide que votre Remarque contre VARILLAS, sur la Demoiselle dont le Duc DE NEMOURS se mocqua. Elle en avoit un fils. J'ai fait un Article assez long de la Demoiselle, où l'erreur de VARILLAS est réfutée (6). Cet Historien est tout plein de fautes. Un homme, qui a lu les bonnes sources, autant que vous, Monsieur, pourroit trouver dans chaque page de ses Princes de la Maison de VALOIS, des pechés de commission, ou d'omission.

Je croi avoir vu dans quelque Livre de COLOMIE'S, votre Conjecture sur les lettres initiales du *Journal* de HENRI III. Je verrai si je me trompe. Il ne me reste de papier que pour vous assurer du respect avec quoi je suis &c.

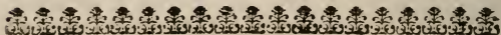
P. S. Je prens la liberté de vous demander, Monsieur, quelques Mémoires sur Monsieur

(5) Cette faute a été corrigée dans les dernières Editions du *Moreri*.

(6) Voyez dans le *Dictionnaire Critique* l'Article GARNACHE (*Françoise de Rohan Dame de la*) Rem. E.

sieur FERRI, Ministre de Mets. Il étoit savant. Je n'ai vu que son *Specimen Catholici Orthodoxi*. A-t-il fait d'autres ouvrages? Est-ce lui qui mourut l'an 1670?

Depuis ma Lettre fermée je me suis souvenu que COLOMIE'S, dans sa *Bibliothèque choisie* pag. 177. dit que l'Auteur du *Journal de Henri III.* est un nommé l'ESTOILE, Audiencier de la Chancellerie de Paris. Je suis persuadé que les lettres initiales signifient Mr. SERVIN; mais je doute qu'il soit Auteur de ce *Journal*.



L E T T R E C L X I I .

A

M^R. L E D U C H A T .

A Rotterdam, le 16. de Mars 1695.

J'Ai eu la joie, Monsieur, de lire vos Remarques sur le *Catholicon*, & j'en ai été charmé. Dès que j'eus connu par votre Lettre que vous vouliez bien consentir que le Sieur DES-BORDES me communiquât le Manuscrit, je le priai instamment de me l'envoyer. Il l'a fait. Je le lui renvoye aujourd'hui; n'ayant pas pû le faire plutôt, à cause que les glaces ont interrompu, pendant plus de deux mois & demi, le commerce de
cette

cette ville avec Amsterdam. Je le prie, en même tems, de vous faire tenir ce Billet, où je vous remercie très-humblement, Monsieur, de la bonté que vous avez eüe de vouloir que je fusse regalé dès avant l'impression, de vos très-curieuses recherches. J'exhorte puissamment le Sieur DES-BORDES à se hâter de faire rouler la presse sur un ouvrage dont le debit est immanquable, & qui instruira le Public de tant de belles Particularitez.

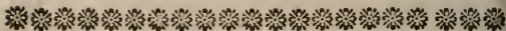
Je vous remercie en particulier, Monsieur, de l'honneur que vous me faites plusieurs fois de me citer. Je ne meritois pas une place si illustre : mais puisque vous me l'avez voulu donner, c'est à moi à vous en promettre une éternelle reconnoissance. Je m'en servirai souvent, & reconnoitrai *per quem profecerim*, comme la raison l'exige.

Mon Article de BOUCHER, ce furieux Ligueur, étoit imprimé lors que j'ai lu vos Remarques. Si je les avois vues plutôt, j'y aurois trouvé des choses qui m'eussent bien servi. J'ai appris par votre moien que la Vie du petit Feuillant a été imprimée. Je tâcherai de l'avoir, avant qu'on en soit venu à la lettre M; car ce furieux Moine s'appelloit MONTGAILLARD. Il y a bien des choses à dire contre les Espagnols, qui comblerent de Bénéfices tous ces Scélérats de Prédicateurs de la Ligue, pour qui les Roües n'eussent pas été un supplice trop rigoureux (1). Il faudra recommander à l'Imprimeur
de

(1) Voyez la reflexion que Mr. Bayle fait sur cette

de prendre garde aux Noms propres : car l'écriture de l'Original étant menuë fera qu'on ne distinguera pas toujours une lettre d'avec une autre ; & dans un nom de ville, ou d'homme, le sens n'aide pas à distinguer.

Je suis de tout mon cœur, Monsieur, votre, &c.



L E T T R E CXLIII.

A

M^R. LE DUCHAT.

A Rotterdam, le 14. d'Avril 1695.

Votre Lettre du 26 du passé, Monsieur, m'a fait sentir la même joie, que toutes les précédentes, dont vous m'avez honoré ; mais j'y ai trouvé un nouveau sujet de vous faire mille remercimens particuliers, de tant de curieux Mémoires, que vous avez pris la peine de rassembler & de mettre en ordre, concernant Monsieur FERRI. Vous me géneriez extrêmement, Monsieur, si vous ne me permettiez pas de les publier comme venant de l'Auteur des Remarques sur *la Confession*

conduite des Espagnols dans son *Dictionnaire*, à l'Article BOUCHER Rem. F.

cession de SANCY (1). C'est la moindre reconnoissance, qui vous soit due; & tout autre que vous, à qui je me fusse adressé, ne m'auroit fourni qu'une très-petite partie de tout ce que vous avez su former en si peu de tems.

Je viens au *Catholicon*. Le Sieur DES-BORDES n'a pas été, à ce que je voi, assez diligent à vous envoyer la Lettre que je lui fis tenir pour vous, en lui renvoyant le Manuscrit de vos *Remarques*. La consideration que j'ai pour ce Libraire, qui a imprimé pour moi les *Nouvelles de la Republique des Lettres*, m'empêcheroit, Monsieur, avec votre permission, de travailler à lui soustraire une si bonne copie. Je sai qu'il la veut imprimer, & qu'il l'auroit déjà fait, s'il ne se croyoit obligé à garder quelques mesures avec le Libraire de Brusselles qui imprima le *Catholicon* l'an 1677. Tous les exemplaires n'en sont pas encore debitez: c'est pourquoi il lui veut laisser un peu de tems pour s'en defaire. Ils se ménagent ainsi les uns les autres; parce qu'à son tour, celui qui a reçu du préjudice, en peut faire. Je vous supplie, Monsieur, de vous donner un peu de patience; car le Sieur DES-BORDES m'a témoigné qu'il veut tout de bon imprimer ce Livre.

Vous me faites beaucoup plus d'honneur que je ne merite, en voulant soumettre le Manuscrit à ma Revision. Je ne m'en défends

(1) C'est ce que Mr. Bayle a fait dans une Note marginale, à la fin de l'Article FERRI,

fends pas sur ce que l'impression de mon *Dictionnaire* ne me laisse presque point le tems de respirer; mais sur ce que la lecture que j'ai faite avec attention, & des Remarques imprimées sur *Sancy*, & des Remarques manuscrites sur le *Catholicon*, m'a convaincu qu'en sortant de vos mains, elles sont toutes telles qu'elles doivent être. Je vous proteste que je n'y ai rien trouvé que j'eusse voulu changer; & je ne doute point que si on les tiroit de l'air aisé & naturel où vous les produisez, on ne les rendît moins bonnes. Je presserai le Libraire sans relache, par l'intérêt de mon *Dictionnaire*: car j'ai trouvé cent choses dans votre *Catholicon*, qui me pourront être utiles, & que j'insérerai dans mon ouvrage en citant mon Auteur. Je croi vous avoir marqué dans ma dernière, où j'en étois de mon travail imprimé. Depuis ce tems-là, les avances ne sont point grandes. Je suis encore un peu éloigné de la moitié. Le premier volume, qui sera de 330 feuilles plus ou moins, ne sera achevé d'imprimer qu'à la fin de l'été. Le second volume de même taille, nous occupera un an & demi pour le moins. C'est une pitié que de s'engager à de gros volumes. Ils sont si long-tems sous la presse, qu'on est las d'en entendre parler avant qu'on les voie.

J'ai remarqué que *COLOMIE'S* n'avance guere de choses, qu'il n'ait tirées de bon lieu; & je préférerois sa conjecture à celle qui donne l'ouvrage à Monsieur *SERVIN*.

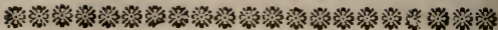
Je suis fâché, Monsieur, que vous aiez vu ma *Lettre* sur les Auteurs *Anonymes*. C'est
la

la chose du monde la plus pitoïable; & je me repentis bientôt d'avoir été si complaisant pour Monsieur ALMELOVEEN, à qui je l'écrivis. Au reste, quoique le *Baron de FÆNESTE* ne soit pas aussi bon que le SANCÉ, il ne laisse pas d'avoir ses beautés, & ses énigmes, qu'une personne comme vous peut déchiffrer utilement. Souffrez donc, Monsieur, que je vous supplie d'y travailler, & d'y employer votre sagacité naturelle, & vos belles recherches.

Plus je consulte VARILLAS, plus je trouve qu'il a gâté l'Histoire, au lieu de l'illustrer. Je pense l'avoir convaincu de plusieurs grosses bévuës, concernant la Duchesse D'ÉTAMPES, & la Duchesse DE VALENTINOIS (2).

L'Auteur des *Galanteries des Rois de France*, qu'on a imprimées depuis peu à Amsterdam, n'a fait que copier VARILLAS, à l'égard de ces deux insignes P. du dernier siècle; mais je n'ai aucun Livre qui me fournisse l'année de la naissance, de la mort, & du mariage de ces deux Dames. Att-on des preuves tirées de quelque ancien Auteur Protestant, que la Duchesse D'ÉTAMPES ait vécu en dernier lieu de la Religion? Mais je m'apperçois trop tard, que j'abuse de votre patience. Je finis, en vous assurant de mes profonds respects, & que je suis, Monsieur, votre, &c.

(2) Voyez dans le *Dictionnaire Critique* les Articles, ÉTAMPES (*Anne de Pisselen, Duchesse d'*); & POITIERS (*Diane de*).



L E T T R E C X L I V .

A

M^R. LE DUCHAT.*A Rotterdam, le 2. de Juin 1695.*

IL est très-juste, Monsieur, que le Public sache à qui il est redevable des mémoires, que vous avez la bonté de me fournir. Ceux qui concernent le petit Feuillant, me fourniront un très-bon Article (1). Au reste, je mettrai en l'état que vous pourriez souhaiter ce qui concerne le *Verbi divini Minister* au Portrait de Monsieur ANCILLON (2). Le Supplément, que vous m'avez communiqué, touchant Mr. FERRI, m'a fort plu; & vous m'avez, Monsieur, remémoré des Noms, que j'honore depuis long-tems. Je leur rendrois cette justice, quand même je n'aurois pas séjourné aussi long-tems que j'ai fait à Sedan.

Vous êtes, Monsieur, très-bien situé pour les Livres nécessaires à vos travaux & au mien. Je ne suis bien situé, que pour des
Li-

(1) Mr. Bayle en a profité dans l'Article MONT-
GAILLARD.

(2) Voyez l'Article FERRI, Remarque E.

Livres dont je ne puis faire usage ; c'est-à-dire, pour de nouvelles pieces Satiriques sur les matieres du tems. L'Auteur des *Galanteries des Rois de France* n'a fait que copier VARILLAS, pour le regne de FRANÇOIS I & HENRI II. Cela l'a fait tomber dans plusieurs fautes, que je releve dans mes *Duchesses D'ETAMPES & DE VALENTINOIS*. J'ai toute l'*Histoire Ecclesiastique* de THEODORE DE BEZE. Il n'y a que deux ou trois traits contre la derniere de ces deux Courtisanes.

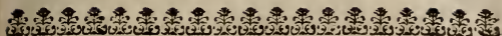
L'*Elisabeth* de Monsieur LETI ne plait point aux bons Protestans ; & je me suis étonné cent fois, qu'il ait pu dire, sans s'attirer des procès & des insultes, tant de choses, qu'il a publiées en d'autres Ecrits, au desavantage des Réfugiés. C'est un homme, qui dit d'un même sujet tout le bien des panegyristes, & tout le mal des satires, au lieu qu'il faudroit réduire les deux extrémités au juste point, pour en tirer le Portrait fidele, & former un système uniforme. Il a le bonheur, que quoiqu'il écrive, tout se vend bien, & se traduit en diverses Langues.

L'Auteur des *Galanteries* est actuellement à Paris. Je ne fai point son nom ; mais j'apprens qu'il est l'Auteur de deux ouvrages, qu'on a vu paroître ici depuis deux mois : l'un, sous le titre de la *Vie de Mr. COLBERT* ; l'autre, sous le titre de *Testament Politique de Mr. DE LOUVOIS*.

On ne vendra point mon *Dictionnaire* Tome à Tome. Le premier volume ne sera achevé qu'à la fin d'Aout. Il comprendra

330 feuilles ou environ, & jusqu'à la Lettre G. inclusivement. Le second Tome de même taille, ne fera pas sous la presse si long-tems que le premier, mais il demandra pour le moins un an ou dix-huit mois.

J'avois eu dessein, Monsieur, en remarquant dans votre *Sancy* que vous ne parliez pas de la fin tragique de REBOUL, de vous dire qu'elle se trouve dans le *Mercurie François* : mais je fis reflexion que vous ne feriez pas long-tems sans le trouver de vous-même, & que par ce moien la découverte vous en seroit plus agréable. Jamais homme n'a entendu comme vous, Monsieur, l'art de s'adresser où il faut pour trouver les choses, & n'a eu plus d'adresse & plus de bonheur pour les rencontrer. Je suis ravi que vous aiez travaillé sur *Feneste*, & je prends la liberté de vous supplier de vous exercer sur *Rabelais*. On l'a imprimé depuis peu en Angleterre, traduit en Anglois, avec des Notes. C'est l'ouvrage de quelques François, qui sont établis à Londres depuis long-tems, & qui prétendent être rompus à la lecture de cet Auteur. Je suis, &c.



L E T T R E C X L V .

A

M^{R.} C O N S T A N T .*A Rotterdam, le 22. d'Août 1695.*

JE vous rends un million de graces, mon très-cher Monsieur, de la nouvelle marque que vous m'avez donnée de votre précieux souvenir, & de votre chere amitié, en m'envoiant votre *Système de Théologie morale* (1). Je l'ai reçu avec d'autant plus de joie, qu'il m'a donné lieu de me convaincre de plus en plus d'une chose, que je fais depuis long-tems; c'est que vous êtes un très-habile homme. Il y a dans votre *Système*, non-seulement un perpétuel caractère de bon gout, & de fin discernement; mais une méthode très-belle & très-claire d'embrasser toutes les matieres nécessaires à un sujet, & de les prouver solidement. Je vous félicite de cette belle production de votre plume, & souhaite passionnément que

VOUS

(1) *Systema Ethico-Theologicum* &c. Lausannæ 1695, in 4. On trouvera une liste des ouvrages de Mr. Constant dans le Journal de Mr. Scheuchzer, intitulé *Nova Litteraria Helvetica*, de l'année 1702, pag. 35 & 36.

vous enrichiffiez fouvent le public de pareils tréfors.

Je fuis toujours fort occupé à mon *Dictionnaire*. Le prémier volume, comprenant 338 feuilles, eft achevé d'imprimer; & nous espérons qu'une année fuffira pour l'impreffion du fecond, qui fera de même grandeur. Mes affaires font en furséance. Je goute tranquillement le loifir; ou plutôt, je l'emploie fans distraction ni partage, & par conféquent avec joie, à mon Livre.

Nous attendons de jour en jour de grandes nouvelles des armées du Pais-bas. Le Chateau de Namur eft continuellement batu d'un prodigieux nombre de canons & de mortiers; & l'armée qui doit empêcher le fecours, eft très-avantageufement poftée. On eft ici généralement perfuadé que le Chateau fe rendra, ou fera pris d'affaut. L'action fera des plus grandes de ce fiecle, & couronnera d'une gloire immortelle le héros qui la dirige.

J'avois fongé à une chofe avant que de vous confulter. Il y avoit dans l'Eglife Wallonne de Leide, une place de Pasteur ordinaire vacante. Je jugeai que peut-être vous ne la refuferiez pas, confiderant que c'étoit un moien de rentrer dans d'autres emplois plus dignes de votre capacité, attendu la circonftance du lieu, qui eft le fiege de l'Academie de Hollande. Lorsque j'étois fur le point, d'un côté de vous confulter, & de l'autre de preparer les chofes, le Confiftoire jetta les yeux fur Mr. Bafnage & conclut promptement à lui adreffer la vocation.

tion. Cela me contraignit de rengainer. Il a refusé la vocation, & tout aussi-tôt le Consistoire disposa de la place en faveur de deux Proposans, qui font la charge d'une place ordinaire. Je m'estimerois le plus heureux du monde, s'il se presentoit quelque chose qui vous pût attirer en ce pais avantageusement, & je ne cesse d'avoir l'œil au guet, mais les occasions se presentent rarement. Il est vrai aussi qu'elles naissent lorsqu'on y pense le moins.

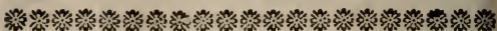
Notre Ami de Geneve (2) a cessé depuis long-tems de m'écrire. J'espere que cette conduite n'altere en rien son affection envers moi. Mon estime & mon amitié pour lui sont toujours les mêmes: je vous supplie de l'en assurer, & de lui dire que le Libraire qui avoit promis d'imprimer le Manuscrit de Mr. DIODATI use d'éternelles remises, offrant de rendre le Manuscrit, si on le veut retirer d'entre ses mains, & n'attendre pas sa commodité. J'ai sondé d'autres Libraires, dont je n'ai pas attendu une plus prompte satisfaction; de sorte que je crains, qu'il faudra renvoyer le Manuscrit à Geneve.

Nous allons voir ce que le Synode Wallon, qui se doit tenir bientôt à Leeuwaerden, décidera sur les différens de Mr. SAURIN avec notre Prophète (3). Adieu, mon très-cher Monsieur; je salue de tout mon cœur Mademoiselle CONSTANT, & tout
le

(2) Mr. Minutoli.

(3) Mr. Jurieu.

le reste de votre famille, à qui je souhai-
te mille bénédictions. Tout à vous.



L E T T R E CXLVI,

A

M^R. B A Y Z E,

à Dublin.

A Rotterd., le 22. de Novembre 1695.

JE suis très-marri, Monsieur, que vous n'aiez pas reçu les Réponses, que j'ai eu l'honneur de vous faire. Je m'en suis ponctuellement acquité; mais mon malheur a voulu qu'elles se soient toujours perdues. Ce n'a pas été par le pur hazard: j'impute cela à l'espionnage, sous lequel nous vivons ici. Des gens qu'on croit aller de bonne-foi, sont les premiers à s'imaginer qu'ils trouveront de grands mysteres dans les Lettres que je leur aurai recommandées: ils les ouvrent; & n'y trouvant rien de ce qu'ils cherchent, ils ne laissent pas de les supprimer. Vous n'êtes pas le seul à qui j'ai écrit, sans que ma Lettre soit parvenuë jusqu'à son adresse.

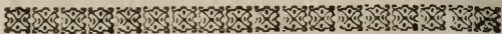
Je suis très-fâché, comme vous, de l'em-
barras

barras où se trouve Mr. DASPE (1), & je voudrois être en état de l'en tirer. De très-bon cœur, j'écrirois aux deux personnes, que vous me nommez; mais je suis persuadé que cela nuiroit au lieu d'être utile. Tout ce qu'il y a de Courtisans savent que mes ennemis ont tant de fois rompu les oreilles à Sa Majesté Britannique des différens que j'ai eu avec Mr. JURIEU, qu'ils font venus à bout de prévenir ce grand Prince, comme si j'étois dans des liaisons avec ceux qu'on nomme ici Républicains. La vérité est que je ne me suis jamais mêlé que de mes Livres, & que j'ai eu peu de liaisons avec les gens de ce Pais-ci: mais il est vrai, que le peu d'Amis que je fis en venant ici, & dont j'ai cultivé la connoissance, parce que j'en recevois des marques solides de bonté & de protection, & dont encore, & tant que je vivrai je cultiverai l'amitié, sont des personnes qui vivent en quelque façon dans une rupture ouverte avec ceux qui ont part à la faveur de la Cour. Voilà mon grand crime. Or vous savez ce que c'est que l'esprit de Cour. Il ne permet pas que l'on fasse un pas en faveur d'une personne, que l'on fait n'être pas agréable au Chef. Je ne vous dis point cela, sans en avoir fait plusieurs épreuves. Si quelque chose me déplait dans tout cela, ce n'est pas le clou qui arrête par ce moien ma petite fortune; car je suis

(1) Marchand Réfugié, du pais & de la connoissance de Mr. BAYLE, qui aiant eu du malheur dans son négoce, avoit été mis en prison, à l'instance de quelques-uns de ses Créanciers.

suis fans ambition : mais que cela me rende inutile, ou même nuisible à mes Amis.

Adieu, mon très-cher Monsieur; aimez-moi toujours, & soiez persuadé que je ferai toute ma vie, Votre, &c.



L E T T R E CXLVII.

A

M^R. LE DUCHAT.

A Rotterd., le 9. de Janvier 1696.

Bien loin, Monsieur, que je sois capable de me plaindre de l'honneur que vous me faites de m'écrire, je regarde cela comme un bonheur d'un très-grand prix; & si des obstacles invincibles ne m'en empêchoient, je prendrois la liberté de vous écrire toutes les semaines, afin de m'atirer pour le moins une fois le mois la satisfaction de recevoir de vos Reponses. La seule grace que je vous demanderois avec instance seroit de bannir entièrement l'hyperbole de vos complimens, qui sont toujours infiniment au-dessus de mon très-petit mérite.

Je vous renouvelle mes actions de graces pour les éclaircissmens, que vous continuez de me fournir à l'égard du petit Feuillant

lant (1). Je suis ravi d'apprendre que Monsieur l'Evêque de Saint Pons soit celui que vous aviez cru être l'Evêque de Cahors. Une Lettre que l'on a vue dans nos *Pastorales*, par laquelle cet Evêque condamnoit les Communions forcées, l'a fait connoître & estimer dans ce pais (2). Les particularitez de l'assassinat minuté par le petit Feuillant m'étoient inconnuës. Vous m'avez sensiblement obligé de m'en indiquer la source. L'Article *Montgaillard* pourra être donné à l'Imprimeur dans un mois d'ici; d'où vous conclurez aisément que mon *Dictionnaire* n'est pas aussi avancé qu'on vous l'a dit. Il nous faudra encore neuf ou dix mois pour le mettre en état de vente.

Le Sieur DES-BORDES m'a régélé des premiers d'un exemplaire du *Catholicon*. J'en ai relu les Remarques avec toute la même joie, que si je ne les eusse pas vuës en manuscrit. C'est le propre des recherches curieuses & instructives comme les vôtres, de plaire à la seconde & à la troisième, & même à la dixième lecture : *decies repetita placebunt*. J'espère que le débit en sera si prompt, qu'une seconde Edition sera nécessaire; & alors on mettra à leur place les additions que vous fournirez.

J'ai déjà reçu la Réponse de Mr. BROADAU

(1) Mr. Bayle en a fait usage dans l'Article MONTGAILLARD, Rem. H.

(2) Mr. l'Evêque de St. Pons écrivit cette Lettre en 1687, au Commandant des troupes employées contre les Reformez en Languedoc. Mr. Jurieu l'a insérée dans sa *Pastorale* du 1 de Mars 1688.

DEAU D'OISEVILLE à la Lettre, par laquelle je lui apprenois l'impression du *Divorce* (3).

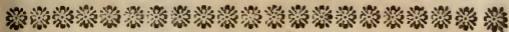
J'apprens avec une extrême joie que le Sieur DES BORDES se prépare à imprimer le *Baron de FÆNESTE*, illustré de notes, comme le *Catholicon*.

Je me souviens, Monsieur, de vous avoir mandé qu'on avoit imprimé à Londres une Traduction Angloise de RABELAIS, avec des Notes. Quoi que vous soiez assez riche de votre propre fonds, je ne laisse pas de croire qu'un bon ouvrier comme vous trouveroit peut-être dans cette Edition Angloise des Matériaux, qui profiteroient merveilleusement entre ses mains. Je ne puis vous dire de quelle qualité sont ces Notes Angloises.

Si le Public a conçu quelque esperance, ou quelque bonne opinion de mon *Dictionnaire* (de quoi j'ai lieu de douter, ne sachant pas sur quoi elle pourroit être fondée) je n'ai qu'à me préparer à bien des murmures; on se trouvera frustré & vilainement abusé, car je vous avouë ingenuement que cet ouvrage n'est qu'une compilation informe de passages cousus les uns à la queuë des autres, & que rien ne sauroit être plus mal proportionné au goût délicat de ce siecle: mais il n'y a remede, *jecta est alea*. Je crains sur tout

(3) *Le Divorce celeste, causé par les desordres, & les dissolutions de l'Epouse Romaine; & dédiée à la simplicité des Chrétiens scrupuleux. Avec la Vie de l'Auteur. Traduit de l'Italien de Ferrante Pallavicino. Par ***. Cologne (Amsterdam) 1696, in 12.*

tout la finesse de votre Critique, qui me feroit perdre, & votre amitié, & votre estime, si vous l'exerciez à la rigueur, & si vous me considérez par mes ouvrages, & non pas par la passion ardente qui me fait être, Monsieur, Votre &c.



L E T T R E C X L V I I I .

A

M^R. L E C L E R C .

A Rotterd., le 12. de Janvier 1696.

J'Ai su par Mr. DE BEAUVAL, Monsieur, la maniere honnête & généreuse dont vous aviez refusé de vous conformer aux desseins des Libraires qui veulent donner une nouvelle Edition de MORE'RI; & je répondis tout aussi-tôt à Mr. DE BEAUVAL, que j'étois fort sensible à un procédé si louable, & que j'avois toujours attendu d'une personne, qui comme vous, Monsieur, a joint la belle & bonne conduite avec l'Erudition; ce que peu de Savans ont su faire.

Si vous m'aviez dit vous-même, il y a quatre ans, ce que vous m'avez écrit depuis deux jours, touchant ce que vous pensez de MORE'RI, je n'aurois pas mieux connu

vosre pensée que je l'ai conuë. J'ai toujours jugé, & je l'ai dit dans l'occasion, que cet ouvrage ne pouvoit être perfectionné, sans être traité comme les vieilles cloches, qu'il faut refondre; mais que vous auriez mieux aimé employer à faire un nouvel ouvrage le tems qu'il eût fallu mettre à refondre celui-là. J'ai été d'ailleurs très-persuadé que toutes les fautes, que j'ai cottées dans mon *Dictionnaire*, & plusieurs autres encore, eussent été corrigées dans les Editions que vous avez revuës, si vous eussiez eu le loisir de vous en faire une affaire. En un mot, Monsieur, il n'y a qu'une fidele image de ma persuasion dans le bien que j'ai dit de vous, soit dans la Préface, soit ailleurs.

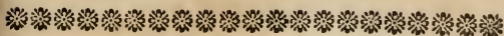
Je n'ai point envisagé les suites dont vous me parlez; c'est que *je vous exposerois au chagrin de la faction de notre Prophète* (1): Mais quand j'aurois pu m'aviser de cette influence, je ne sai si j'aurois parlé autrement; car je vous crois au-dessus de ce que de telles gens peuvent dire. Rien n'étant capable de les ramener au bon sens, je ne crois pas qu'on doive régler son stile sur leur humeur capricieuse.

Non seulement, Monsieur, je trouve très-bon ce que vous avez dessein de faire dans la nouvelle Révision du *MORERI*; mais je vous en remercie comme d'une chose qui ne me peut être qu'honorable. Je m'estimerois très-heureux, si vous vouliez joindre à cette honnêteté celle de me donner

(1) Mr. Jurieu,

ner vos bons avis sur mes grans défauts. Je vous assure que je tâcherois d'en profiter avec toute la docilité que vos grandes lumières meritent, & que j'en aurois une grande reconnoissance.

Permettez-moi d'affurer ici Monsieur LETTI de mes respects. Je suis très-parfaitement, Monsieur, Votre, &c.



L E T T R E C X L I X.

A

M^R. R O U.

A Rotterd., le 13. de Fevrier 1696.

JE vous suis infiniment obligé, mon cher Monsieur, de l'honneur que vous me faites de me communiquer le Plan de votre travail sur MARIANA (1). J'en avois conçu une grande idée, par le Mémoire que Mr. DE BEAUVAIL inséra dans son mois de Novembre 1693; mais la lecture de votre *Préface* m'a fait connoître que je n'en avois pas conçu toute l'importance. Je souhaite qu'un si beau travail, & si capable d'immortaliser

talifer

(1) La Traduction de l'*Histoire d'Espagne* de Mariana, Voyez l'*Histoire des Ouvrages des Savans*, Novembre 1693^a pag. 138, 139.

talifer votre nom, qui est déjà si célèbre, paroisse bientôt aux yeux du Public.

Je me servirai du droit que vous me donnez de vous dire ma pensée. Je fai, par ma propre expérience, combien un Auteur est obligé aux Amis qui lui communiquent leurs vuës; & quoi que je sente de plus en plus ma foiblesse, je ne laisserai pas de vous communiquer, comme notre ancienne amitié l'exige, quelques petits Avertissemens.

En premier lieu, vous pouvez être assuré que *MARIANA* étant regardé chez les Jésuites comme un de leurs plus grans hommes; & les Espagnols en général, comme vous le remarquez, faisant un cas infini de son Histoire; il se trouvera sans doute des gens, qui le justifieront autant qu'ils pourront contre votre Critique. C'est pourquoi, il ne faut le critiquer qu'à coup sûr, & prévoir les reffources que pourront avoir ses Apologistes.

Parmi les Remarques, que j'ai luës dans votre *Préface*, il y en a plusieurs qui ne pourront pas être parées; mais celles qui concernent la vieille Géographie pourront être une matiere de procès, à moins que vous ne preniez la peine de consulter tous les Anciens Géographes. Il s'est trouvé des Critiques, qui aiant nié une chose, parce qu'ils ne la trouvoient, ni dans *STRABON*, ni dans *PTOLOME'E*, ni dans *ME'LA*, &c, se sont échaudez; car on leur a fait voir qu'un *DIONYSIUS Périégètes*, par exemple, & quelques Fragmens d'anciens Auteurs, ou quelques Restes d'Itinéraire, en parlent.

Si

Si vous relifez l'Apostille, que Mr. HUET vous a communiquée, vous verrez, Monsieur, que ME'RULA n'a point fait un Traité exprès de tous les *Promontoires*; mais qu'il a donné, dans un Chapitre particulier, le Catalogue des *Promontoires d'Espagne*. ME'RULA, Professeur à Leyde, a publié une *Cosmographie*, où il traite fort amplement de l'Espagne & de la Gaule. Il fait des Chapitres particuliers des Fleuves, des Montagnes, des *Promontoires*. Je consultai le Chapitre où il donne la liste des *Promontoires d'Espagne*, & je n'y en trouvai point, qui s'appellât *Cronien*. Voilà, ce me semble, à quoi vous devez réduire le témoignage de ME'RULA.

Le troisiéme exemple, des *Equivoques de MARIANA*, ne me semble pas bon: car comme les Moines n'éli-sent jamais leurs Prélats (2), mais seulement leurs Abbez, un Lecteur intelligent ne peut point hésiter sur le sens de MARIANA: & remarquez bien qu'il

(2) Sur ce que dit ici Mr. Bayle, que les Moines n'éli-sent jamais leurs Prélats, Mr. Rou lui représenta, qu'outre qu'il y avoit un Exemple de Droit de Mitre, donné par le Pape (Urbain II) aux Abbez de Clugny, dans le Concile de Plaisance, de l'an 1095, (sur quoi il lui demandoit par quelle raison ce Privilège, qui a bien pu écheoir à des Abbez, ne pourroit pas écheoir aussi à des Moines, qui, Sede vacante, les représentent?) qu'outre, dis-je, cet Exemple, le seul Privilège du Pape Etienne III, accordé aux Religieux de l'Abbaïe de St. Denis près Paris, est ici décisif; puis que ce Pape leur donna là un Droit particulier d'élire quelqu'un d'entr'eux pour être sacré Evêque, & exercer dans cette Abbaïe les Fonctions Episcopales, avec pouvoir de leur administrer les Ordres. Voyez aussi le *Ménagiana*, Tom. II, pag. 394; Edition de Hollande,

qu'il écrivoit dans une Langue, qui a le privilege de la Latine, & qui n'est point assujettie aux regles de nos Grammairiens François. Toutes les Langues mortes, & les vivantes aussi, à la réserve de la nôtre, qui parle selon les scrupules du Pere BOUHOURS, souffrent qu'on sous-entende dans une même période, tantôt l'un des antécédens, tantôt l'autre. Il faut que la suite du discours & la nature des choses nous déterminent. Si on critiquoit CICE'RON, selon les regles du Pere BOUHOURS, il n'auroit point de période, qui put passer à la montre. Je vous avertis que ce n'est point Mr. DE THOU, qui a fait le *Dictionnaire des Noms Propres* qu'il a latinisés. Voiez l'*Anti-Baillet*, Ch. XXXIII, page 35 (de l'Ed. in 4 jointe aux *Jugemens des Savans* de Baillet. Amst. 1725.)

Ce que je viens de dire de notre Langue me fait déplorer la dure loi sous laquelle nous vivons, nous autres qui écrivons en François. Mille tortures d'esprit nous sont préparées, quand nous voulons éviter les Equivoques, & ranger nos mots de telle sorte, que le relatif soit toujours lié avec son antécédent plus prochain. Selon cette regle, mon cher Monsieur, il vous faudra retoucher le commencement de votre *Préface*. Cela me paroît d'autant plus nécessaire, qu'on juge du Stile d'un homme par les premières périodes qu'on en lit à la Préface. Ce sont donc les endroits qu'il faut le plus travailler, afin de préoccuper le Lecteur.

Je m'en vais vous marquer mon doute. Vous dites que vous comptez pour rien deux
Ver-

Version; & vous en donnez pour raison, 1. le jugement d'un bon Maître, 2. les défauts que vous y avez trouvez. Ces deux raisons sont très-bonnes : mais elles sont enfermées dans un *puisque*, & dans un *parce que*, qui n'ont pas pour leur prochain antecédent, *je compte pour rien*. Car entre *je compte pour rien*, & *puisque*, vous trouvez trois propositions, *me paroissent avoir été faites*; une traduction qui est très-ancienne; j'en ai oui parler à un fort bon juge. Vous m'avouerez qu'un *puisque* séparé de son antecédent par trois propositions auxquelles il se devoit rapporter plutôt qu'à cet antecédent, brouille le Lecteur, & l'oblige de remonter, & de relire. Le stile François ne souffre plus qu'on engage les Lecteurs à cela. Que fera-ce si nous comparons le *parce que* qui est trois ou quatre lignes après, avec *je compte pour rien*, son antecédent? Je suis donc d'avis que vous refondiez cet endroit de telle sorte, que la raison de votre mépris pour ces deux Versions soit tout contre la proposition où vous exposerez ce mépris. Je ne vous marque que ce seul endroit à l'égard du stile: un bon entendeur comme vous juge *ex ungue leonem*.

Je vous demande, si l'on peut dire, que FRANÇOIS I fut *Dauphin*, par son avènement à la couronne? Vous avez raison dans tout le reste de votre Critique à cet endroit-là; mais je crois que la qualité de *Roi de France* absorbe celle de *Dauphin*. Je fais bien que dans certains Actes, qui regardent la Province de Dauphiné, les *Rois de France* prennent la qualité de *Dauphin*; mais, sim-

plement parlant, les *Dauphins* cessent de l'être, dès qu'ils sont *Rois*; & ceux, qui comme FRANÇOIS I, ne l'étoient pas avant que de régner, ne le deviennent pas en régnant.

Vous voiez, Monsieur, que je descens jusqu'à la chicane. Je ne le ferois point, si je ne voiois que votre ouvrage est d'une grande importance, & si je ne m'en faisois une idée très-forte. J'y admire vos lumieres & votre pénétration, & je voudrois pour mon intérêt particulier, sans compter celui du Public, qu'il fut déjà imprimé. J'y trouverois de beaux morceaux pour mon *Dictionnaire*; où, comme vous savez, je recueille les fautes que d'autres ont censurées; & j'aurois souvent lieu de vous citer. Hâtez, je vous prie, la publication de ce bel ouvrage. J'avois ignoré qu'il y en eût eu une *Version*; & je serois bien aise de savoir le nom de ce Traducteur, & de celui dont l'ouvrage n'a pas été imprimé. Je suis avec toute forte d'estime & d'attachement, mon très-cher Monsieur, Votre, &c.



L E T T R E C L.

A

M^{R.} R O U.

A Rotterdam, le 21. Fevrier 1696.

Vous faites trop d'honneur à ma Lettre, mon cher Monsieur, & vous en faites trop peu en même tems à votre discernement. Je vous écrivis fort à la hâte, & negligéant beaucoup mes expressions, sans croire qu'autre que vous me dût voir ainsi en deshabillé. Je n'ai point en vuë aucun endroit particulier de votre excellente *Preface* quand j'ai dit qu'un bon entendeur comme vous juge *ex ungue leonem*. J'ai seulement voulu dire qu'en voyant ce que j'etrouvois à redire à la distance trop grande que vous aviez laissée entre les *Particules causales*, comme les appellent les Grammairiens, *puisque*, *parceque*, & la proposition à laquelle elles servent de preuve, vous connoitriez ce qu'il faut éviter, soit dans tous les lieux de la Traduction où une semblable distance se trouveroit entre le relatif & l'antecedent; soit dans toutes les periodes où d'autres relatifs pourroient être rapportez à divers antecedens.

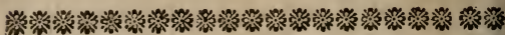
Vous savez mieux que moi, que le caractere

tere de notre Langue, & ce qui la distingue de toutes les autres, est une maniere nette, coulante, débarrassée, de ranger les mots, qui fait qu'un Lecteur ne balance point à quoi il doit rapporter les Particules *qui, le, son, que,* &c. Dans les autres Langues, on se détermine par la nature des sujets; dans la nôtre, on épargne au Lecteur cette recherche : la seule situation des mots, où l'on évite deux antecedens susceptibles de la même relation, fait juger de la pensée. Ceux qui se servent du stile coupé ont moins de peine à ôter les équivoques; ils recommencent une periode presque à chaque ligne : c'est prendre le parti le plus facile; un paresseux s'accommode fort de cela. Vous & moi, Monsieur, qui nous sommes accoutumés au stile lié, & qui enfermons le plus de pensées que nous pouvons dans une periode, nous sommes en effet plus courts que ceux qui se servent du stile coupé : & néanmoins les mauvais juges s'imaginent que nous employons plus de paroles. Ils ne savent pas qu'il n'y a guere d'Ecrivain dont le Verbiage soit plus grand que celui de SE'NE'QUE : CICERON mettoit dans une periode de six lignes, ce que SE'NE'QUE dit dans six periodes qui tiennent huit ou neuf lignes. Mais quoi qu'il en soit, nous avons ce desavantage nous autres sectateurs du stile lié, que nous avons mille peines à ôter les équivoques. Soyez sûr que je n'ai eu en vûë aucun endroit particulier de votre Préface, ni par conséquent celui qui concerne l'éloge donné par Mr. TEMPLE à MARIANA.

La maniere dont vous avez retouché l'endroit que je vous avois marqué, ôte tout le fondement de mes objections : je vous renvoye la feuille. Vous avez raison de trouver étrange que je n'aie pas été content de l'explication que vous donniez vous-même tout aussi-tôt à cette expression *François I. n'a été Dauphin &c.* Mais je ne suis pas fâché de vous avoir proposé ce doute, puisque cela vous a fait changer quelque chose. Voyez, je vous prie, si vous ne pourriez pas retenir votre premier terme de *Dauphin*, en vous servant, non pas de l'Indicatif *n'a été Dauphin*, qui a toujours l'air d'une affirmation ; mais du mode que les Grammairiens nomment *Optatif* ou *Subjonctif*. Par exemple, *François I. n'auroit pû être Dauphin que par son avènement &c. : mais on n'appelle pas cela être Dauphin.*

Je vous remercie très-humblement de ce que vous m'apprenez des deux Versions de *MARIANA* : je tâcherai de savoir des nouvelles de la Version non imprimée, & je crois que vos Lecteurs ne seroient pas fâchez que vous leur apprissiez qui & quand a publié cet ouvrage. Vous savez que les Traducteurs & les Commentateurs sont volontiers l'Histoire du Livre, de ses Editions, Versions, Critiques &c. Vous ne savez pas, peut-être, qu'un certain *PETRUS MANTUANUS* publia en 1611 un Recueil en Espagnol des fautes de *MARIANA*. Elles concernent, presque toutes, ce qu'il a dit de la Patrie du Poëte *PRUDENCE*. Ce Critique a étalé une grande montre d'éru-

tion. Un ami de MARIANA nommé TAMAI^O repondit à ce Critique. J'ai lû autrefois le premier de ces deux ouvrages; mais jamais je n'ai pû trouver le second (1). Je suis, &c.



L E T T R E C L I.

A

M^{R.} C O N S T A N T.

A Rotterdam, le 31. de Mai 1696.

Vous excuseriez mon silence, mon cher Monsieur, si vous saviez l'accablement de travail, où je me trouve, pour l'impression de mon *Dictionnaire Historique & Critique*. Le Libraire veut l'achever, à quelque prix que ce soit, cette année; desorte qu'il faut que je lui fournisse incessamment nouvelle copie, & que je corrige chaque jour des Epreuves, où il y a cent fautes à raccommoder, parce que mon Original, plein de ratures & de renvois, ne permet ni aux Imprimeurs ni au Correcteur d'Imprimerie, de se

(1) Cet ouvrage est intitulé, *La Historia general de España de Juan de Mariana defendida contra las Advertencias de Pedro Mantuano, por Thomas Tamaio de Vargas*. Toledo, 1616, in 4. Voyez dans le *Dictionnaire Critique* l'Article de MARIANA, Rem. D.

se tirer d'un tel labyrinthe: & ce qui me retarde beaucoup, c'est que n'ayant pas sous ma main tous les Livres qu'il faut que je consulte, je suis obligé d'attendre jusques à ce que je les aie fait chercher, quand quelque personne de cette Ville les a.

Il n'est point arrivé de Vacances en ce Pais, depuis celle de l'Eglise de Leyde. Le bon homme Mr. CARRE', Ministre de la Haye, se fait déclarer *Emeritus*. Cela, joint à la mort de Mr. CLAUDE, fait croire que l'Eglise de la Haye cherchera bientôt un Ministre. Mais voilà pour le moins cinq ou six sujets, qui jettent les yeux sur ce morceau, & qui préparent de longue main leurs Amis & leurs Machines. Celui qui l'emportera, sera, à ce qu'on croit, Mr. BENOIT, fameux par son *Histoire de l'Edit de Nantes*, en cinq volumes *in quarto*; fin & délié Courtisan, & qui s'est bien insinué auprès des Puissances.

Je souhaiterois de tout mon cœur que votre *Morale* fut habillée par nos Libraires. Elle est digne, je vous le dis sincèrement, de leurs plus beaux caracteres, papier, &c. Je l'ai montrée à quelques-uns, & leur ai conseillé de l'imprimer. Ils m'ont repondu qu'en un autre tems ils le feroient avec le plus grand plaisir du monde; mais qu'ils ne vendent plus les bons Livres: le gout du Public est si depravé d'un côté, & si tourné de l'autre vers les Relations de Voyages, Reflexions sur les affaires du tems, &c, qu'il n'y a guere que ces sortes de Livres qui aient cours. Il est certain que parmi tant de Li-

vres qui sortent de sous nos presses, on ne voit aucun Traité, ni de Morale Latine, ni de Physique, ni de semblables bonnes matieres. On ne fait que reimprimer les petits Livres de France, Romans, Reflexions, Relations, Historiettes: ou bien on imprime ce qui a quelque relation à des faits particuliers, comme la *Baguette* de l'homme du Dauphiné (1). Je n'ai jamais pû engager le Libraire qui s'étoit chargé d'un Manuscrit que Mr. Minutoli m'avoit fait tenir d'un Medecin de ses Amis, à l'imprimer: il renvoie d'année en année; disant que le tems n'est pas propre à ces ouvrages-là. Voilà qui est bien étrange. Les gens de bon gout, & qui aiment le solide, gemissent de cette disposition des esprits. Les Libraires ne s'en soucient guere, peu leur importe, disent-ils, qu'on neglige les bons Livres, pourvû qu'on achete ce qu'ils impriment de mauvais. Je me souviens d'avoir lû à Copet votre Manuscrit de la Providence; & que je le trouvai très-bon & très-beau. Vous lui donnerez, sans doute, encore de nouveaux degrez de perfection, en achevant tout le Traité, comme je vous y exhorte.

A ce que je vois, mon cher Monsieur, nos âges se suivent de près; & vû ma foible compléxion, il est sûr que je suis plus avancé que vous vers la Vieillesse. Vous entrez dans votre cinquante-huitième Année, & je cours ma quarante-neuvième. Je suis sûr qu'ayant toujours été gaillard & vigoureux,

VOUS

(1) Jaques Aymar.

vous sentez moins que moi le déclin de l'âge. Je suis bien aisé que vos Migraines vous aient quitté. Elles m'auroient fait le même plaisir si j'avois pû vivre sans étudier ; mais le travail opiniâtre les entretient, & les fait revenir très-souvent. Je pers par là plusieurs jours de chaque mois, ce qui m'oblige ensuite à m'appliquer davantage, pour regagner le tems perdu.

Madame la Comtesse de Frisen n'est point à Viane. On m'a assuré qu'elle pourra passer cette campagne à Bruxelles, ou dans quelque Ville du Brabant ; comme font presque toutes les Dames, dont les Maris ont des emplois à l'Armée du Pais-bas. Je suis si mauvais Courtisan, & si ami de la retraite du cabinet, qu'à ma honte je vous confesse que je n'ai jamais revû cette Dame depuis mon départ de Copet, quoi qu'elle ait été à la Haye diverses fois. Je ne le savois pas : & quand on a laissé passer tant d'années sans faire sa cour, on croit qu'il n'est plus tems de commencer. Cela n'est pardonnable qu'à un Philosophe. Je m'excuse ainsi en bien d'autres choses, où j'ai peu d'imitateurs ou d'exemples.

Parlons d'autre chose. Mrs. BASNAGE, les deux freres & le cousin, sont présentement en trêve avec le Prophète. Ils sont simples spectateurs du Combat entre lui & Mr. SAURIN. Ils vous saluent très-particulièrement. Je ne trouve pas étrange que le Livre de Mr. SAURIN vous ait plu (1).
C'est

(1) Voyez ci-dessus la Lettre à Mr. Constant du 29 de Novembre 1694, Note (3).

C'est un ouvrage solide & brillant, & qui drappe comme il faut son homme. Le Prophète a publié en divers tems deux Tomes contre Mr. SAURIN (2). Ce sont les derniers efforts de l'orgueil, de la colere, & de la malignité. Il traite Mr. SAURIN, non seulement avec des airs de hauteur & de dédain extraordinaires: mais aussi, comme le plus pernicieux Hérétique, qui se puisse voir; qui par des Voies cachées & frauduleuses, travaille à la ruine du Christianisme. Cela est répété mille & mille fois dans ces deux volumes. Vous trouvez à tout moment l'accusation de Socinianisme, de Pélagianisme, de fourberie, de lâcheté, &c.

Notez, que le Synode de Leeuwaerden, au mois de Septembre dernier, avoit défendu à l'un & à l'autre d'écrire, & les avoit ajournés

(2) Le premier Livre de Mr. Jurieu contre Mr. Saurin est intitulé, *Defense de la Doctrine universelle de l'Eglise sur le Principe de la Foi &c.* Ce volume fut suivi d'un Imprimé, en deux feuilles volantes, sous le titre de *Suite de la Reponse de Mr. Jurieu. Idée des sentimens de Mr. Saurin sur les Mysteres de la Trinité & de l'Incarnation.* Quelques mois après Mr. Jurieu donna un second volume, intitulé, *La Religion du Latitudinaire, avec l'Apologie pour la Sainte Trinité, apellée l'Herese des trois Dieux, &c.* Rotterdam 1696, in 8. Mr. Saurin repondit au premier, dans un Livre qui porte le titre de *Defense de la véritable Doctrine de l'Eglise Reformée sur le Principe de la Foi, contre le Livre de Mr. Jurieu, intitulé Defense de la Doctrine universelle de l'Eglise &c.* Utrecht 1697, in 8: & aux deux autres, dans l'ouvrage intitulé: *Justification de la Doctrine du Sieur Saurin, Pasteur de l'Eglise Wallonne d'Utrecht; contre deux Libelles de Mr. Jurieu. L'un intitulé, Idée des sentimens de Mr. Saurin sur les Mysteres de la Trinité & de l'Incarnation; & l'autre, la Religion du Latitudinaire.* Utrecht. 1697, in. 8.

nés au Synode d'Arnheim. Il n'a pas laissé de publier depuis ce tems-là son second Tome, & ne s'est point rendu au Synode d'Arnheim, tenu au commencement de ce mois. Il y envoya un Procureur. Comme on vouloit entrer en matiere, il y eut un Député qui déclara, que l'intention du Souverain étoit que l'affaire fût renvoïée au prochain Synode, qui se doit tenir à la Brille: au mois de Septembre: ainsi on n'en parla plus. La Compagnie chargea les Eglises d'examiner les Ecrits de ces deux Ministres. Ainsi Mr. SAURIN demeure en reste. Son adversaire jouit du triomphe en attendant, & du plaisir d'avoir vomî sa malignité, & couvert d'injures, d'opprobres, & de diffamations son ennemi.

Je ne fai point si Mr. SAURIN se taira, attendant que le Synode lui fasse raison. S'il prend ce parti, il n'en aura pas grande satisfaction; car de la maniere que le Synode est composé, & sous la dépendance du bras séculier, il ne fera jamais rien qui flétrisse le Prophète. On fera tout au plus des Actes, remplis de Galimatias, comme dans les Synodes précédens, où *les deux très-honorez Freres* seront déclarés *orthodoxes*, & exhortés à *s'embrasser, oubliant chrétiennement les injures personnelles.*

C'est peu de chose pour un homme accusé dans des Livres qui vont par tout, & qui se gardent dans les Bibliothèques *in æternum*; au lieu que des Actes Synodaux sont des pieces obscures, & presque inconnues. Si Mr. SAURIN répond, il pourra accabler son

Ad-

Adverfaire; rien n'est plus facile que de mettre en évidence sa mauvaife-foi, & la folie de ses preuves prétenduës.

Je ramasserai ce que je pourrai trouver de mes vieux Factums, & vous les ferai tenir par l'adresse que vous me marquez; mais ce sera une chose bien surannée. Je ferai savoir indirectement à Mr. SAURIN votre commission; car par une politique fort profonde, il affecte d'être mal avec tous ceux que son ennemi a accusez d'irreligion & de cœur François. Mr. DE BEAUVAL a presque rompu avec lui, pour avoir vu que dans son Examen, il a déclaré qu'il séparoit sa cause de celle de Mr. DE BEAUVAL.

Le Résident de France à Geneve se plaindra éternellement, & fera cent sortes d'avances, puis qu'il trouve mauvais qu'on se réjouisse des mauvais succès de son Maître; car il est bien sûr que ces temoignages de joie, les chansons, les fantez à verres cassez, &c, ne finiront jamais, à sa barbe même, si l'on a des occasions, ou des événemens qui puissent porter à cela.

Je suis, mon très-cher Monsieur, tout à vous. Je n'ai pas le tems d'écrire à notre Ami de Geneve: faites-lui, je vous prie, mes complimens & mes excuses.



L E T T R E C L I I .

A

M^R R O U .

A Rotterdam, le 25. d'Août 1696.

IL y a quelques jours, mon très-cher Monsieur, que Mr. LEERS de la Haye me remit un Manuscrit contenant ce que vous m'aviez déjà fait la grace de me communiquer de votre excellent ouvrage ; & outre cela, la Version du commencement de MARIANA. Quelque occupé que je sois, je n'ai pas laissé de lire divers endroits de la Traduction : en un autre tems, j'aurois lû tout ligne après ligne ; mais on peut connoître ici *ex ungue leonem*. J'en ai rendu un beau & glorieux temoignage à Mr. LEERS Libraire de cette Ville, qui reporte aujourd'hui à la Haye ce Manuscrit ; & je ne doute point que si les grands engagemens qu'il a déjà contractez avec plusieurs Auteurs pour des impressions de longue haleine ne l'en empêchent, il ne soit ravi de contracter avec vous,

Je n'ai qu'un petit Avis à vous donner, que je vous prie de prendre en bonne part ; c'est qu'il me semble que quelquefois il y a trop

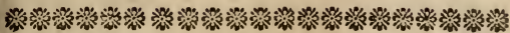
trop de brillant , & trop de tour recherché. Par exemple , ce que vous dites de ce jeune enfant exposé aux bêtes , sur la mer , &c , & toujours conservé (1) ; est conçu en des termes , qui ne me semblent pas assez simples & naturels pour la narration historique , selon le gout d'aujourd'hui. Cela seroit admirable dans une Pièce d'éloquence , Harangue , ou telle autre chose ; mais je suis sûr que les Lecteurs , qui se sont formé le gout sur les narrez historiques de Mr. FLE'CHIER , par exemple , qui est un grand modèle , trouveront trop d'esprit , & trop de figures étudiées dans l'endroit que je vous marque. Comme il n'y a apparemment dans votre ouvrage , que peu de tels endroits , & le reste m'ayant paru de la gravité naturelle , il ne vous sera pas difficile d'y remédier ; mais , sur tout , en cas que de meilleurs juges que moi , que vous consulterez , soient de cet avis.

J'ai été ravi de voir tant de Notes marginales , instructives & curieuses , & qui donneront à votre Version un très-beau relief. J'en ai remarqué une , sur laquelle je crois que vous ferez bien de réfléchir. Vous dites que DARES *Phrygien* , & DICTIS *de Crète* , sont des Pièces forgées par ANNIUS *de Viterbe*. Je doute que vous aiez raison. Faites des recherches sur cela. Il est certain que ces deux ouvrages sont supposés ; mais ils sont plus vieux qu'ANNIUS. Je suis

avec

(1) Mr. Bayle a en vue le Chapitre XIII du I Livre de Mariana , où il est parlé d'Abides , & où il semble que cet Historien a affecté un Stile plus fleuri & plus recherché , que dans le reste de son Histoire ,

1696. DE MR. BAYLE. 597
avec toute la sincerité & l'estime imaginables, &c.



L E T T R E C L I I I .

A

MR. L' A B B E'

D U B O S ,

à Paris.

A Rotterdam, le 29. d'Octobre 1696.

J'Aurois plutôt répondu à votre Lettre du 23 de Septembre dernier, Monsieur, si je n'avois eu pendant tout le mois d'Octobre plus d'occupation qu'auparavant. C'est l'ordinaire, à la fin d'une impression, on est accablé tout à la fois de la *Préface*, de l'*Errata*, & de la *Table des Matieres*; & les Imprimeurs se hâtent plus. Enfin, on acheva tout mecredi dernier (1). Nous espérons d'en faire entrer à Paris, avec permission; mais nous n'y voions point d'apparence, & je ne sai comment m'acquitter envers vous, &

(1) C'est-à-dire, l'impression du *Dictionnaire Historique & Critique*.

& envers quelques autres Amis, des présens que j'en voudrois faire. Il se pourra bien trouver des Libraires sur la frontiere, qui tenteront des Voies obliques, pour en envoyer; mais ce ne fera que pour leur compte, & non pas en faveur des exemplaires que l'Auteur voudroit donner.

Je voudrois voir le procès qu'on prétend pouvoir faire à l'Auteur de la *Campagne de Namur* (2). Les gens mêmes les moins prévenus la jugent ici fort sincere, & ils prétendent, que s'il y a quelques fauffetez, elles sont de bonne foi: car, disent-ils, c'est dans les campagnes, où les disgraces surpassent les bonnes fortunes, que l'on gâte la vérité tout exprès; celle-ci étant si glorieuse, dans toutes ses circonstances, n'a eu besoin d'aucun artifice. Les Nouvellistes ne sont à plaindre, que lors qu'ils soutiennent le parti battu. C'est alors, qu'ils sont contraints de parler. Vous avez pu voir les Imprimez, qu'on a fait courir contre les *Gazettes* de Paris, qui ont donné le Journal de ce Siege de Namur. J'en écrivis quelque chose à Mr. JANICHON, qui me fit part de ce que Mr. l'Abbé RENAUDOT lui dit là-dessus.

Permettez-moi, Monsieur, de vous dire que l'*Histoire de la Paix de Savoie*, ne seroit pas une aussi bonne Réponse, que vous le croiez

(2) *La Campagne de Namur, contenant une Relation fidele de ce qui s'est passé de plus mémorable pendant la prise de cette importante place, avec les divers mouvemens des Armées confédérées, & ceux de l'Armée de France dans les Pais-Bas, &c.* La Haye 1695, in 8. Voyez le *Journal de Hambourg* du 6, Avril 1696, pag. 205. & suiv.

croiez à l'*Histoire de la Campagne de Namur*; car, outre qu'une affaire d'intrigue, & un Exploit de guerre, sont d'un genre différent, il se trouve que cette Paix de Savoie, utile, si vous voulez, ou nécessaire, n'a rien de glorieux. C'est ainsi qu'on auroit acheté la paix, si le Duc de Savoie eût tenu dans Lion l'Armée de France, dans l'état où il se voioit réduit à Turin par Mr. DE CATINAT. Si la paix générale vous coute autant à proportion, elle vous fera bien pernicieuse & bien honteuse.

Mais parlons d'autre chose. J'ai envoyé vos Remarques & les Vers du Pere COMMIRE à Mr. HENNINIUS; & comme l'attente du reste fait cesser les Imprimeurs, à son grand regret, dit-il, je lui ai fait savoir qu'ils travaillassent toujours, & qu'on pourroit mettre à la fin du Livre ce que Mr. OUDINET (3) pourroit envoyer.

J'ai parcouru ces jours passez un petit Livre intitulé, *Réflexions, Pensées, & Bons-Mots Anecdotes*. Il est imprimé en ce Païs-ci; mais c'est sans doute sur la Copie de Paris. On voit au titre les noms de trois ou quatre Libraires de Paris; & pour nom d'Auteur le Sr. PE'PINOCOURT. Il me semble que Mr. BERNIER de Blois pourroit bien être l'Auteur de cet ouvrage, tout plein de pointes, de jeux de mots, & de traits satiriques contre les Moines, les gens du Païs Latin, les Empiriques, & les femmes. Il

y

(3) Garde du Cabinet des Medailles du Roi de France.

y a quelque chose contre vos *quatre Gordiens* (4).

On fait, tant dans ce Livre, que dans plusieurs autres qui nous viennent de France, une étrange peinture des Femmes de Paris. Elles sont devenues, dit-on, grandes beuveuses d'eau de vie, & grandes preneuses de tabac, sans compter les autres excès, dont on les accuse, comme tyrannie sur leurs maris, orgueil, coquetterie, médisance, impudicité, &c. Vous ne voyez point en France de Livres, où l'on traite si mal nos femmes du Septentrion.

Mr. SAURIN, Ministre François à Utrecht, & nâtif du Dauphiné, vient de publier trois Livres, dont je n'ai vu encore que le premier (5). Il traite des *Droits de la Conscience Errante*. C'est tout à la fois la Réfutation de quelques Chapitres du *Commentaire Philosophique sur Compelle intrare* (6), & du *Traité des deux Souverains* (7), que Mr. JU-

RIEU

(4) Cet Ecrit est intitulé, *Lettre touchant l'Histoire des quatre Gordiens, prouvée par les Medailles*. Paris 1696, in 12.

(5) *Réflexions sur les Droits de la Conscience, où l'on fait voir la différence entre les Droits de la Conscience éclairée, & ceux de la Conscience errante; on refute le Commentaire Philosophique, & le Livre intitulé, Droits des deux Souverains, & on marque les justes bornes de la tolérance civile en matiere de Religion*. Utrecht, 1697, in 8.

(6) Voyez ci-dessus la Lettre à Mr. Lenfant du 3 de Fevrier 1687, Note (A).

(7) *Des Droits des deux Souverains en matiere de Religion, la Conscience & le Prince, pour détruire le Dogme de l'indifférence des Religions, & de la tolérance universelle; contre un Livre intitulé, Commentaire Philosophique sur ces paroles de la Parabole, Contrain-les d'entrer*. Rotterdam, 1687, in 12.

JURIEU publia contre le même *Commentaire Philosophique*. Mr. SAURIN y établit fortement, que la conscience des Hérétiques ne doit point être violentée; & il s'échauffe terriblement contre l'Eglise Romaine, qui enseigne que le glaive, donné aux Princes pour exterminer les malfaiteurs, doit être employé à l'extirpation des hérésies. Il considère les Catholiques Romains comme les ennemis déclarés du genre humain, indignes de tout support dans les Etats Protestans; &, néanmoins, il ne blâme pas l'indulgence des Princes qui les souffrent, en les mettant hors d'état de se soulever & de persécuter. Il fait voir mille bévuës, & mille contradictions, dans l'Ecrit de Mr. JURIEU, homme, qui blâme les persécutions passives des Protestans, & qui loue leurs persécutions actives.

Les deux autres Livres de Mr. SAURIN sont la Réponse à deux Ouvrages violens & satiriques, que Mr. JURIEU a publiés contre lui (8). Il s'y justifie des hérésies, dont son Adversaire l'a accusé. Je ne doute point qu'il n'y réüssisse; car jamais accusations ne furent affirmées avec plus d'audace, ni avec moins de fondement: aussi ont-elles été trouvées nulles dans le dernier Synode Wallon. L'Accusé y a été déclaré Orthodoxe; mais néanmoins, l'Accusateur n'a point été censuré, ni seulement averti secrètement de prendre garde à l'avenir, quand il voudra dénoncer quelque Hérétique. Mr. SAURIN est

(8) Voyez ci dessus la Lettre à Mr. Constant du 31 de Mai 1696. Note (2).

est le plus puissant Raisonneur que nous aions en ce Pais-ci. Il écrit bien: il a ses entêtements, comme bien d'autres; & avec toute sa Logique & toute sa Métaphysique, il n'évite pas toujours le Paralogisme.

On a imprimé ici un *in 4*, contenant quelques manuscrits, qu'on a trouvez dans le Cabinet de Mr. MENJOT (9). Ce sont des *Lettres* en François, & des *Discours* en la même Langue, pour la plupart sur des matieres particulieres. Il est aisé de connoître qu'il n'avoit jamais eu dessein de les donner au Public.

Je vous supplie très-humblement de remercier Mr. JANICON, s'il est de retour à Paris du voiage qu'il a fait à Blois, de la peine qu'il a prise de jeter les yeux sur la *Querela Infantium*; & de demander à Mr. PERRAULT, que je saluë très-particulièrement, quel est l'Auteur qui nous a donné l'Histoire de GRISELIDIS (10). Je sai seulement que

(9) *Opuscules posthumes de Mr. Menjot, Conseiller & Médecin ordinaire du Roi: contenant des Discours & des Lettres sur divers sujets, tant de Physique & de Médecine, que de Religion. Amsterdam 1696.*

(10) Bouchet dans ses *Annales d'Aquitaine*, pag. 120. de l'Édition de Poitiers 1644, après avoir dit que Guillaume Duc d'Aquitaine, surnommé Teste d'estoupe, mourut en 1020 ou 1025, ajoute: *Environ ce temps, fut Griselidis, femme de Gautier Marquis de Saluces, de l'humilité & patience de laquelle a esté fait un livre. C'est apparemment le Livre intitulé, le pavement des Dames, qui se trouve en manuscrit dans la Bibliothèque de Mr. Foucault Conseiller d'Etat & Académicien honoraire de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, & dont parle Mr. Galland dans un Discours sur quelques anciens Poëtes & sur quelques Romans Gaulois, inséré dans les Mémoires de cette*

que cette femme fut mariée à un Marquis de Saluces. Mr. PERRAULT a bien décrit sa patience. Si je trouve l'Historien, qui en a parlé, j'en ferai un Article dans la suite de mon *Dictionnaire*. J'oubliois à vous dire, que Mr. GRÆVIUS a fait imprimer, par les soins d'un jeune Avocat, nommé BURMAN, un Recueil de *Lettres d'Hommes illustres* trouvées dans le Cabinet de feu Mr. GUDIUS, Conseiller d'un Duc de Holstein (11). On y a joint les *Lettres* de Mr. SARRAU, dont l'édition étoit devenue fort rare; & cette nouvelle édition est augmentée de plusieurs *Lettres*.

Je crois vous avoir mandé qu'un Ministre, nommé JAQUELOT, avoit sous la presse un gros *in 4* sur l'*Existence de Dieu*, prou-
vée

cette Academie, Tom. IV. pag. 442 édition d'Amsterdam. La Croix du Maine dans la *Bibliothèque*, pag 366 & 367, nous apprend qu'Olivier de la Marche, natif de la Franche Comté en Bourgogne, grand maître d'Hotel du Roi de Castille, & qui florissoit en l'an 1464, en est l'Auteur. Il a écrit, dit il, un livre partie en prose, & partie en vers François, intitulé le parement & triomphe des Dames d'honneur, lequel a esté augmenté & annoté par Mr. Pierre Desfray Champenois, imprimé à Paris l'an 1520. par Jean Petit, & Michel le Noir. Boccace a fait entrex l'histoire de cette Dame, qu'il appelle Griselda, dans la dernière Nouvelle de son *Decameron*; & Mr. Perrault en a fait un Poëme, intitulé la Marquise de Salusse, ou la Patience de Griselidis, qui se trouve dans le *Recueil* de l'Academie Française de l'année 1691, pag. 145.

(11) *Maruardi Gudii, & Doctorum Virorum ad illum Epistola; quibus accedunt ex Bibliotheca Gudiana Clarissimorum & doctissimorum virorum qui superiore & nostro seculo floruerunt; & Claudii Sarravii Senatoris Parisiensis, Epistola, ex eadem Bibliotheca auctiores. Curante Petro Burmanno. Ultrajecti 1697, in 4.*

vée par la divinité du Pentateuque (12). Je puis vous dire aujourd'hui qu'il est en vente. On m'a dit qu'il est fort chargé d'érudition. Mr. HARTSOEKER, dont vous m'avez une fois parlé comme de l'Auteur d'un Livre de Physique très-bien écrit en François (13), est ici depuis quelques jours. Sa pension mal payée, & la cherté énorme des vivres, l'obligent à quitter Paris, pour venir passer l'hiver en Hollande avec sa famille. Il m'a dit, que pour faire un Livre, qui ait du débit où vous êtes, il faut travailler à des Romans, ou à des Traitez de dévotion; & qu'hors de là, il n'y a point de salut pour les Libraires. Quant à vos Livres de dévotion, ils sont très-inconnus en ce País-ci; mais pour vos Historiettes Galantes, on les y reimprime toutes: ce qui fait que toutes les personnes de jugement, dans tout le reste de l'Europe, s'étonnent qu'il puisse venir une telle abondance de bagatelles & de sottises, d'une Nation dont on estime les lumières & le savoir. L'*Histoire de MARGUERITE DE VALOIS*, sœur de FRANÇOIS I (14), n'a pas manqué d'être reimprimée

(12) *Dissertation sur l'Existence de Dieu, où l'on démontre cette Vérité, par l'Histoire Universelle de la première Antiquité du Monde; par la Réfutation du Système d'Epicure & de Spinosa; par les Caractères de Divinité qui se remarquent dans la Religion des Juifs; & dans l'Etablissement du Christianisme. On y trouvera aussi des preuves convaincantes de la Révélation des Livres sacrez.* La Haye 1697, in 4.

(13) *Principes de Physique*, Paris 1696, in 4.

(14) *Histoire de Marguerite de Valois, Reine de Navarre, sœur de François I.* Paris 1696, in 12, 2 voll. Mademoiselle de la Force est Auteur de ce Roman.

primée à Amsterdam. Quelle pitié ! qu'au lieu de l'Histoire véritable de cette Princesse, qui seroit un très-bon Livre, & très-curieux ; (car ce fut l'une des plus illustres & des plus accomplies Dames de son siècle ;) on nous donne des contes & des galanteries chimériques, sous un nom si digne de vénération ! Je vous supplie de vouloir communiquer cette Lettre à Mr. JANIÇON. Je suis, &c.



LETTRE CLIV.

A

MR. L' A B B E,

D U B O S.

A Rotterd., le 13. de Decemb. 1696.

VOS deux dernières Lettres, Monsieur, m'ont fait un plaisir extrême, par le grand nombre de choses curieuses qu'elles contiennent, tant par vos propres réflexions, que par le détail des Livres nouveaux, qui ont paru depuis peu à Paris. J'en admire l'abondance ; & je connois mieux par là combien je suis incapable de correspondre dignement à notre commerce. Nous n'avons ici que peu de Livres nouveaux, & je

ne croi pas, que depuis ceux que je vous ai indiqués, il ait paru rien de considérable. J'espere avoir quelque chose à vous marquer pour le nouvel an; car c'est en ce tems-là que nos Libraires distribuent par toutes les Villes la plupart de leurs impressions. Je renvoie donc à ce tems-là tout ce que j'ai à répondre à vos deux Lettres.

J'en excepte le passage où il est dit que **DIOGENE** ôtoit aux bêtes le sentiment. **Mr. DU RONDEL**, dans le *Mémoire* qui fut inséré dans les *Nouvelles de la République des Lettres* (1) n'indiqua point où l'on trouve ce fait. Il ne cita point même les Livres où **SE'NEQUE** dit ce qu'il rapporte: j'y ai suppléé, en insérant une partie de ce Mémoire dans mon Article de **PE'REIRA**. J'ai même réfuté, & par des raisonnemens fondez sur **PLUTARQUE**, ce qu'il semble que **PLUTARQUE** attribue à **DIOGENE**: car c'est lui qui nous apprend ce que **Mr. DU RONDEL** allegue du sentiment de ce Cynique; c'est, dis-je, **PLUTARQUE**, qui le rapporte, au Livre de *Placitis Philosophorum*, *Lib. V*, § 20, pag. 909. Ainsi, Monsieur, voilà une chose sur quoi je ne renvoie pas à vous satisfaire dans un autre tems.

J'envoiai hier à **Mr. ALME'LOVEEN**, Médecin de Tergou, ce que **Mr. OUDINET** a pris la peine de faire copier de l'exemplaire de **BERGIER**. J'y joignis la
Lettre

(1) Voyez le Mois d'Octobre 1684, Art. XI. pag. 838 & suiv. de la 2. édit.

Lettre de Mr. OUDINET : tout cela sera bientôt envoyé à Mr. HENNINIUS à Duisbourg, Traducteur de l'*Histoire des grands Chemins* (2). Il mettra en Latin, sans doute, à la tête de l'Ouvrage, l'abregé de la *Vie* de l'Auteur, communiqué par Mr. OUDINET. J'en ai retenu une copie, & je l'insérerai à la suite de mon *Dictionnaire* (3). Je ferai la même chose à l'égard des Mémoires que vous voudrez bien me communiquer de la *Vie* de Mr. HERMANT (4), & de l'autre illustre de Beauvais, dont vous me parlez. C'est m'obliger sensiblement, que de me fournir de si bons matériaux.

Mr. ANISSON m'a fait dire qu'il a ordre du Pere LAMY de m'envoyer un exemplaire de sa réfutation de SPINOZA (5). Je vous suis très-obligé, Monsieur, de m'avoir communiqué par avance l'analyse de cet Ouvrage. Elle me le fait attendre plus impatiemment à certains égards, & plus patiemment à quelques autres.

Nous avons un gros in 4, sur l'*Existence*
de

(2) Cette Traduction de l'*Histoire des Grands Chemins* de l'Empire Romain de Bergier, a été inserée dans le X Tome du *Tresor des Antiquitez Romaines* de Mr. Grævius.

(3) Mr. Bayle a donné l'Article de BERGIER, dans la seconde édition de son *Dictionnaire*, sur les Memoires de Mr. Oudinet.

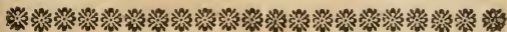
(4) Dans la seconde édition du *Dictionnaire critique*, Mr. Bayle a fait l'Article de Mr. HERMANT, sur un Memoire, qui venoit apparemment de Mr. l'Abbé du Bos.

(5) *Le Nouvel Athéisme renversé, ou Réfutation du Système de Spinoza*, tirée pour la plupart de la Connoissance de la Nature de l'Homme. Par un Religieux de la Congregation de St. Maur. Paris 1696, in 12.

de Dieu, composé par Mr. JAQUELOT, Ministre François à la Haye, où SPINOZA est réfuté en quelques endroits. Les jugemens sont fort différens sur la qualité de ce gros Livre; & comme pour rendre justice à l'Auteur, il faut ne point faire attention à certaines choses qui préviennent contre lui, il y a peu de Lecteurs, qui fassent de son travail le jugement avantageux qu'on en devroit faire. Il y a un étalage de littérature, qui paroît si affecté & si peu propre à fonder les conclusions qu'il en tire, & qui devroient être démonstratives, que comme c'est la première Partie de l'œuvre, on est tout dégouté & indisposé contre lui, avant qu'on parvienne à ce qu'il dit de très-bon & de très-fort contre les Epicuriens, & sur la spiritualité de la pensée, & la nécessité d'un premier moteur distinct réellement de l'étenduë.

Ce que l'on pourroit dire, sans sortir des bornes d'un Juge équitable, & plus porté à la clémence qu'à la rigueur, est qu'il attaque mieux qu'il ne défend, & qu'il ne se propose pas les objections dans toute la force où les Libertins les pourroient mettre. Il prouve, contre SPINOZA, la liberté du Créateur, par celle que nous éprouvons dans notre ame: mais il est certain que notre expérience de liberté n'est pas une bonne raison de croire que nous soions libres; & je n'ai vu encore personne, qui ait prouvé qu'il soit possible qu'un Esprit créé soit la cause efficiente de ses volitions. Toutes les meilleures preuves, qu'on allegue, sont que sans cela l'homme

me ne pécheroit point, & que Dieu seroit l'Auteur des mauvaises pensées, aussi bien que des bonnes. Cela est bon à dire de Chrétien à Chrétien; mais en disputant contre des Impies, on tombe par là dans la pétition du principe. SPINOZA admet cette conséquence, & vous met dans la nécessité de recourir à d'autres preuves. Apparemment, dans une seconde Edition, Monsieur JAQUELOT réfutera plus amplement cet Impie, sur ce qu'il réduit notre liberté à la simple ou illusoire spontanéité, ou non-coaction, qui accompagne ce que nous nommons actions libres. Je suis, &c.



L E T T R E C L V.

A

MR. L' A B B É

D U B O S.

A Rotterdam, le 3 de Janvier 1697.

JE commence, Monsieur, par vous souhaiter une heureuse année; après cela, je vous fais mille & mille remerciemens de tant de choses curieuses, que vous avez pris la peine de m'écrire, & dont sans doute les meilleures sont les réflexions dont vous ac-

Cc 5

compa

compagnez les Nouveautez littéraires que vous m'apprenez.

Je m'intéressé fort à tout ce que vous me marquez de Mr. PERRAULT. C'est une personne, que j'honore d'une façon distinguée; & j'ai su, avec beaucoup de plaisir, que le quatrième volume de son *Parallele* (1) paroît, & que les *Eloges* qu'il a composez, à la priere de l'illustre Monsieur BE'GON, seroient bientôt en vente (2). Monsieur LE'ERS a donné ordre qu'on lui fit tenir incessamment quelques exemplaires de ces deux Ouvrages.

Le *Testament Politique du Duc de Lorraine* (3) a paru d'abord ici, de l'édition de France: on l'a réimprimé ensuite. Manifestement, c'est une Piece supposée; & quelques Spéculatifs s'imaginent que Mr. le Cardinal DE FURSTEMBERG en est l'Auteur. Il pouvoit mieux écrire en François, ils l'avoient; mais ils prétendent, que pour mieux

(1) *Parallele des Anciens & des Modernes, &c.*

(2) *Les Hommes Illustres qui ont paru en France pendant ce Siecle; avec leurs Portraits au naturel.* Paris 1696, in folio. Il en parut un second Tome en 1700. Mr. Begon, Intendant de Justice & de Marine, fit graver les Portraits de ces Hommes illustres d'après ceux qu'il avoit dans sa Bibliothèque, & engagea Mr. Perrault à composer les *Eloges* qui les accompagnent.

(3) *Testament Politique de Charles, Duc de Lorraine & de Bar, déposé entre les mains de l'Empereur Léopold, à Presbourg, le 29 Novembre 1687, en faveur du Roi de Hongrie & de ses Successeurs arrivans à l'Empire &c.* Lipic (Paris) 1696, in 8. Cet Ouvrage est de l'Abbe de Chevreumont, Lorrain de Nation, & qui avoit été Secrétaire de Charles V. Duc de Lorraine.

mieux se déguiser, il a donné un tour dur & latinisé à ses périodes. Au reste, vous me permettrez de vous dire, que le mot de *recruter* est depuis long-tems fort en usage dans les Païs étrangers, quand on y écrit, ou que l'on y parle François. LA FONT, qui a mis les *Gazettes* de Hollande Françaises dans la plus haute réputation où elles aient été, & qui vivoit quelques années avant la Guerre de 1672, se seroit souvent de ce mot. Votre détail sur un abus, dont feüe Madame DES HOULIERES se plaignit amèrement, m'a extrêmement réjoui. Vous savez qu'elle déplora, dans une de ses Poësies, le peu de respect que l'on porte aujourd'hui aux Dames, & qu'elle en attribua la cause à l'immodestie de leurs discours & de leurs actions. Je ne sai si enfin on ne mettra pas à la mode de faire des enfans honnêtement hors du mariage. Cela seroit peut-être moins de mal qu'on s'imagine; car pour l'ordinaire, on a moins d'ardeur à l'égard des choses permises.

Je connois une infinité de gens, pour qui ce seroit une Nouvelle mortifiante, que de leur communiquer ce que vous m'apprenez touchant le luxe de Paris, augmenté jusques au comble depuis la Guerre. J'ai eu la charité de ne leur point communiquer cette Nouvelle chagrinante, & de les laisser dans l'illusion où ils sont, qu'il n'y a que la misère qui soit accruë depuis huit ans, par toute la France, sans en excepter Paris. Je ne sai si quelqu'un des Panégyristes, dont votre Païs abonde, ne tirera pas un fond d'éloge,

de ce qu'au milieu de la Guerre l'on voit les suites d'une longue paix. *Nunc patimur longæ pacis mala; sævior armis luxuria incubuit, &c.* Après tout, le Public en France a beaucoup d'obligation au sexe; car que feroit-on du vin & de l'eau de vie, depuis que les Hollandois & les Anglois n'en vont point charger des Flotes entieres à Bourdeaux, à la Rochelle, à Nantes, &c; si les femmes, devenuës grandes buveuses, n'en faisoient une horrible consommation? Par ce moien, ceux qui ont des Vignes, vendent bien leurs vins, & sont en état de paier la taille & les autres charges de l'Etat.

Je suis entièrement de votre avis, sur le progrès de la corruption des mœurs. Je crois avoir dit dans quelqu'endroit de mes *Nouvelles de la République des Lettres*, que c'est une *fièvre continuë avec des redoublemens*, mais que ces redoublemens ne sont pas reglez; ils cessent pendant quelques années, & puis ils reviennent. Il en va des mœurs comme des Sciences. Celles-ci ne vont pas en augmentant. Parvenuës à un haut degré, elles font place peu à peu à l'ignorance; &, à leur tour, les Siecles barbares, parvenus au comble, font place à une nouvelle naissance de l'érudition. C'est ce que l'Histoire nous apprend.

Voici ce que je puis vous marquer touchant nos *Nouvelles Littéraires*. La moisson est plus petite que je ne croiois, en vous écrivant la dernière fois. Les glaces sont venuës un peu plutôt qu'à l'ordinaire, & ont empêché les *Libraires d'Amsterdam, d'Utrecht,*

trecht , de Leyde , &c, de faire par toutes les Villes les distributions de leurs éditions , au mois de Décembre , comme ils ont coutume de faire.

Je ne fai si je vous ai dit que Mr. LEIBNITS, Conseiller de l'Elccteur d'Hanover , a publié un Manuscrit , qu'il intitule *Specimen Historiæ Arcanæ, sive Anecdota de Vitâ Alexandri VI, Papæ; seu Excerpta ex Diario JOANNIS BURCHARDI, Argentinenfis, Capellæ Alexandri VI Papæ, Clerici, Cæremoniarumque Magistri* (4). Rien de plus simple , & de plus négligemment écrit que cet Ouvrage; mais il paroît sincere , & de bonne foi Germanique. On y trouve des faits assez singuliers , & qui représentent la corruption de cette Cour-là , sans dessein de critiquer, ou fatiriser.

Il y a aussi des faits singuliers & bien curieux dans un Livre , qui vient de paroître sous le titre d'*Histoire des Intrigues Galantes de la Reine Christine de Suede & de sa Cour, pendant son séjour à Rome*. On le donne comme la version d'un Manuscrit Italien , composé par un Domestique de cette Reine, & on promet la publication de quelques autres Manuscrits de la même main, dont l'un contiendra les *Maximes* de cette Princeesse, aussi bonnes que celles de Mr. DE LA ROCHEFOUCAULT.

Vous avez vu apparemment le Livret, qui a pour titre, *Mémoires de Mr. D. F. L. touchant ce qui s'est passé en Italie entre Victor*
Amé-

(4) Imprimé à Hanover en 1696, in 4.

Amédée II, Duc de Savoie, & le Roi T. C.
 On y décrit la Cour de Savoie, comme la plus perfide qui se puisse voir, & comme si pendant tout le cours de la Guerre, elle avoit tâché de faire périr les Troupes auxiliaires des Alliez en Piémont. On y affirme, d'un ton bien haut, quantité de faits peu connus & surprenans. La question est si l'Auteur a eu d'assez bons Mémoires. C'est un *in* 12 de dix feuilles.

On m'a promis de me faire voir la *Réponse* que Madame MAZARIN a fait faire par Mr. DE ST. EVREMOND au *Factum* que le Duc, son mari, a fait faire contr'elle (5). On m'a assuré que Mr. DE ST. EVREMOND y tourne cruellement ce Duc en ridicule, sur les observances qu'il voulut prescrire à tous ses Vassaux, & dont ils se pouvoient rédimmer pour de l'argent. On assure que cette *Pragmatique* fut imprimée, & qu'elle contient l'interdiction de mille choses condamnées par les Casuistes du Rigorisme; comme de certains mouvemens, ou postures, aux Paissannes qui filent, ou qui broient du chanvre. On veut même que ce Duc ait recommandé aux Apoticairez qui donnent un
 lave-

(5) La *Réponse* de Mr. de St. Evremond au *Factum* du Duc de Mazarin, ou plutôt au *Plaidoyé* de Mr. Erard pour ce Duc, est imprimée dans le V Tome des *Oeuvres de Mr. de St. Evremond*, pag. 206 de l'édition d'Amsterdam, 1726. On trouvera le *Plaidoyé* de Mr. Erard, & un *Factum pour Madame la Duchesse Mazarin contre Mr. le Duc Mazarin*, dans le second Tome du *Mélange curieux des meilleures Pièces attribuées à Mr. de St. Evremond*, de l'édition d'Amsterdam 1726.

lavement, & au Malade qui va le prendre, de bien songer à cette action, pour y observer toute la décence que la pureté Chrétienne exige.

Mr. LE VASSOR, ci-devant Prêtre de l'Oratoire, a fait un Livre, qui est une espèce d'Apologie de l'Eglise Anglicane d'à présent, par rapport aux Dogmes qu'elle rejette en se réformant sous EDOUARD & sous ELISABETH. Le titre est celui-ci, *Traité de la maniere d'examiner les differens de Religion* (6).

Je finis ma Lettre par des Livres à venir. Les Anglois se mettent beaucoup sur les Editions Grecques. Ils nous ont donné un EURIPIDE (7) & un THUCYDIDE *in folio* il ont sous la presse, à Oxford, PINDARE (8), plusieurs Traitcz d'*anciens Géographes* (9), & EUNAPIUS *de Vitis Sophistarum*, avec des passages qui n'ont point encore

(6) *Traité de la maniere d'examiner les differens de la Religion. Delié au Roi de la Grande Bretagne, par Mr. Michel le Vassor, Amsterdam 1697 in 12.*

(7) L'*Euripide* avoit été publié à Cambridge en 1694, in folio, par les soins de Mr. Barnes. Voyez la *Bibliothèque choisie* de Mr. le Clerc, Tom. VI, pag. 241, & *suiv.*

(8) Messieurs West & Welsted firent imprimer le *Pindare* à Oxford en 1697, in folio. Voyez Mr. le Clerc, *ubi sup.* pag. 255 & *suiv.*

(9) *Geographia Veteris Scriptores Græci minores, cum Interpretatione Latinâ, Dissertationibus, ac Annotationibus.* Oxonii, Tom. I. 1698, il. 1703, III & IV. 1712, in 8. Ces anciens Géographes ont été publiez par Mr. Hudson, Garde de la Bibliothèque Bodléienne. Le III Tome contient quelques Traitcz Géographiques traduits de l'Arabe,

re paru. Le savant DODWEL fait des *Annales* sur quelques Auteurs Classiques. Je croi que son travail sur VELLEIUS PATERCULUS est achevé. Il en imprime un semblable sur MARTIAL, & sur quelques autres Poëtes (10). Rien n'est plus nécessaire que cela; car les Anciens ne marquoient que d'une façon un peu trop vague pour l'ordinaire l'année des événemens. Vous savez de quel secours a été la Chronologie des Odes d'HORACE pour le bien entendre. Celui qui publie à Oxford EUNAPIUS, est un jeune Danois, fort docte, & qui chasse de race; car il est de la famille des WORMIUS. Il y publie aussi une *Histoire* de la première introduction du Christianisme dans la Norwege, Islande, & Pais adjacens (11). Je suis, &c.

(10) Les *Annales* de *Velleius Paterculus* avoient été imprimées à Oxford en 1693, dans la nouvelle édition que Mr. Charles donna de cet Auteur. Cinq ans après, Mr. Dodwell fit réimprimer cette Vie, avec celle de Quintilien, de Stace, &c, sous ce titre: *Annales Velleiani, Quintilianei, Statiani. Seu Vitæ P. Velleii Paterculi, M. Fabii Quintiliani, P. Papinii Statii (obiterque Juvenalis) pro temporum ordine disposita.* Oxonii 1698, in 8. Il n'a rien fait de semblable sur Martial.

(11) Mr. Wormius n'a publié en Angleterre, ni l'*Eunapius*, ni l'*Histoire* dont parle Mr. Bayle.



L E T T R E C L V I.

A

M^R. LE DUCHAT,*A Rotterd., le 5. de Janvier 1697.*

Toutes les Lettres, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Monsieur, m'ont causé un plaisir extrême, & m'ont appris beaucoup de choses curieuses; mais je dois dire cela principalement, & plus que de toute autre, de celle que j'ai reçue en dernier lieu. Je la conserverai comme un trésor très-précieux. Je souhaiterois seulement que vous en eussiez ôté le préambule: il est trop flatteur. Mon *Dictionnaire* ne mérite nullement les éloges que vous lui donnez: c'est une compilation très-défectueuse, & en commissions, & en omissions; elle a besoin de l'indulgence de tous les Lecteurs, & sur tout de ceux qui sont aussi éclairés que vous, dont le nombre est très-petit.

Je vous supplie très-humblement, Monsieur, de continuer, autant que vos affaires vous le permettront, à m'enrichir de vos Remarques; mais je vous en conjure, sans vous servir de ces Préfaces flatteuses, auxquelles vous donnez un si beau tour, que les Auteurs
les

les plus modestes, & les plus convaincus de leur foiblesse, pourroient en tirer une vanité préjudiciable. Vous ne sauriez croire, Monsieur, le plaisir que j'ai senti en lisant les endroits de votre dernière Lettre, où j'ai vu ce qu'il faudra que je rectifie, si jamais je fais une seconde Edition. En tout cas, je profiterai de vos beaux éclaircissemens & de vos importans subsides à la marge de mon Exemplaire, en reconnoissant de qui je profite, & ne m'appropriant pas ce qui m'est communiqué de si bonne main. Que je serois heureux, Monsieur, si avec tant de Pièces rares, qu'on ne trouve point en ce País, & que vous avez l'adresse de ramasser pour l'enrichissement de votre Bibliothèque, j'avois le talent d'en profiter avec l'exactitude & la sagacité que vous faites ! Je croi vous l'avoir déjà écrit. Mon plus grand malheur est de n'avoir pas les Livres qui me seroient nécessaires, & de ne trouver ici personne qui aime cette recherche exacte des personalitez, des dates, & des circonstances : or ceux qui n'ont point l'esprit tourné de ce côté-là, quelque habiles qu'ils puissent être d'ailleurs, ne sont guere en état de secourir un Auteur de *Dictionnaire*. Vous seul, Monsieur, lui rendriez plus de service que tout ce qu'il y a de Gens de Lettres en ce País-ci.

Je suis persuadé que CAYET prit le nom de PALMA avec celui de VICTOR, dans sa Confirmation, pour la raison que vous dites ; & que ceux qui l'ont surnommé *Navarrus*, ont été trompez par les Auteurs, qui en parlant de cet homme, ont remarqué qu'il étoit

étoit Docteur en Théologie de la *Maison de Navarre* : ce qu'apparemment ils auront exprimé par *Theologia Doctor Navarrus*. Plusieurs Lecteurs auront pris ce dernier mot pour le nom de Patrie.

J'espère de rencontrer quelque chose, du moins fortuitement, dans le cours des recherches que je fais ; j'espère, dis-je, de rencontrer quelque chose sur le Docteur PICATRIX (1), & le Comte de l'Ermission.

(1) Picatrix est l'Auteur d'un Livre fort recherché de tous ceux qui s'attachent à l'Astrologie judiciaire, ou à la Necromancie. Cet Ouvrage n'a jamais été imprimé ; & comme il est peu connu, j'en donnerai ici une idée générale, d'après l'exemplaire de Mr. le Chevalier Sloane. Il est intitulé, *Liber sapientissimi atque præstantissimi Philosophi Picatrix*. Ce titre est suivi de la division de l'Ouvrage, de la Table des Chapitres, & d'une liste alphabétique des Auteurs qu'on prétend avoir fourni la matière du Livre : *Nomina Auctorum hujus libri*. On met Picatrix au nombre de ces Auteurs. Cette liste est curieuse. La voici : *Adam, Alphiala, Aristoteles, Abenonia, Alforz, Azembet, Athatary, Aon, Alraz, Abentaria, Abubaer, Beylur, Bardadiz, Bayramen, Caraphzebst, Doronicus, Dorotheus, Empedocles, Felopodria regina, Geber, Aben agen, Hermes trismegistus, Hippocrates, Johannitus, Legis conditor, Mercurius Babylonensis, Picatrix, Pythagoras, Plato in Timao, Ptolomeus Gentil, Rohur, Socrates, Sedualis, Thebit Belcorat, Tymtym, Tymtyntiz, Zadelair, Zutrao, Zehirit*. On cite plusieurs autres Auteurs dans le corps de l'Ouvrage : mais leurs noms sont souvent mal écrits, aussi bien que dans cette liste ; le Copiste n'ayant pas su lire le Manuscrit qu'il transcrivait.

Après cette Liste vient le *Proœmium*, qui commence ainsi : *Ad laudem & gloriam altissimi & omnipotentis Dei, cujus est revelare suis prædestinatis secreta, scientiarum ; ad illustrationem etiam doctorum Latinorum, quibus est inopia Librorum ab antiquis Philosophis editorum ; ALPHONSUS, Dei gratia, Rex Hispania totiusque Handalusie, præcepit hunc Librum summo studio, summaque diligentia de Arabico in*
His-

sion (2); & de bon cœur, & quand ce ne seroit que pour m'aquiter envers vous, ou plutôt

Hispanicum transferri cujus nomen est PICCATRIX. Hoc autem opus perfectum fuit Anno Domini 1256, Alexandri 1568, Casaris 1295, Arabum 655. Ex ducentis Libris Philosophia & pluribus compilavit quem suo proprio nomine nominavit.

In nomine Domini Amen. Incipit Liber quem sapientissimus Philosophus PICCATRIX in Necromanticis artibus, ex quampluribus Libris composuit. Ut Sapiens ait, primum quod agere debemus in omnibus rebus mundi, est Deum orare: propter quod dico quod ipse sit laudatus, eo quod ex suo lumine revelantur secreta, & abscondita patefiunt; & ex sua potentia cuncta mirabilia facta sunt, & in eo omnes perfectiones omnesque scientia computantur: diesque à noctibus ex suo precepto divisi sunt &c. Il y a ensuite une Priere, & encore une fois la division du Livre: Opus hoc dividitur in quatuor libros, & eorum quilibet in suas partes. Nam in 1. libro tractatur de cælo & ejus effectu propter imagines quæ sunt in ipso. In 2. libro loquitur in generali de figuris cæli, & de motu generali spherarum, & de eorum effectibus in hoc mundo. In 3. de proprietatibus planetarum & signorum, & eorum figuras & formas ostendit in suo colore; & qualiter cum spiritibus planetarum loqui possit: & quamplurima alia Necromantica. In 4. vero de proprietatibus spirituum, & de his quæ necessaria sunt observanda in hac præstantissima arte, & qualiter cum imaginibus, & suffumigationibus, etiamque cum aliis operandum est.

Mr. Sloane a en Italien un Manuscrit de la *Clavicule de Salomon*, qui porte le nom de *Peccatrix: La Clavicola di Salomone redotta & epilogata nella nostra materna Lingua dal dottissimo Gio. Peccatrix*: & un autre Manuscrit, *Delli Esperimenti di Gio. Peccatrix*. Ces Ouvrages roulent sur la même matiere que le Livre Latin dont je viens de parler.

(2) Dans la *Confession Catholique du Sieur de Sancy*, Livre II Chapitre 8, pag. 413 de l'Édition de 1720, Sancy déclare, qu'après la Bible, il n'y a point de Livre si dangereux, ni qui ait fait tant de tort à l'Église Romaine, que l'*Histoire des Martirs*, publiée par les Reformez: & pour y remedier, il voudroit que les Catholiques donnassent aussi une Histoire de leurs Martirs. „ Je suis d'avis, dit il, qu'on choisisse quelque stile bien „ fleury

tôt pour tâcher de m'aquiter en partie, je vous le communiquerai.

Je

„ fleury, comme celuy du *Comte de Permission*, que nous
 „ lui fassions faire un livre, duquel le titre soit, *Les*
 „ *Martirs à la Romaine*, &c“. Mr. le Duchat a remar-
 „ qué sur cet endroit qu'il „ est ici parlé du *Comte de Per-*
 „ *mission* sur le pied d'un homme qu'on vouloit obliger
 „ de se mêler d'écrire pour avoir lieu de se moquer de
 „ lui „: & il ajoute „ qu'il y eut à la Cour de Henri
 „ IV. depuis 1601. jusqu'en 1605. un homme de ce nom-
 „ là qui n'y avoit pas fait fortune, & qui dependoit de
 „ quelque Ministre, comme pouvoit être M. de Sillery
 „ Garde des Seaux, chez lequel il avoit la commission
 „ de revoir les Ouvrages pour lesquels on demandoit un
 „ Privilege.

Il y avoit aussi dans ce tems-là un Visonnaire qui prenoit le titre de *Comte de Permission*, & qui fit imprimer un Livre très-singulier. Mr. le Duchat a eu la bonté de m'en envoyer le commencement, écrit de la main de Mr. du Fourni, Auditeur de la Chambre des Comptes, qui a corrigé & augmenté l'*Histoire Généalogique & Chronologique de la Maison Royale de France* &c, du Pere Anselme.

On voit au haut de la page la figure d'une Croix, avec ces mots: *In hoc signo vinces*: & ensuite:

L'Institution & Recueil de toutes les Oeuvres de Bernard du Bluet d'Arberon, Comte de Permission, Chevalier des Lignes des treize Cantons des Suisses. Et ledit Comte de Permission vous advertit qu'il ne sçait ny lire ny escrire, & n'y a jamais appris: mais par la permission de Dieu & conduite des Anges, & pour la bonté & misericorde de Dieu. Et le tout sera dedié à Haut & Puissant Henri de Bourbon Roy de France & de Navarre, grand Empereur Theodose, premier fils de l'Eglise, Monarque des Gaules, le premier du Monde, par la grace, bonté, & misericorde de Dieu; & imprimé à Paris en 1601.

Le premier May 1600 a esté imprimé le premier Livre, de la Raison, à la louange de la Trinité, & de la glorieuse Vierge, & des Saints Apostres.

Le deuxieme Livre d'Oraison, a esté imprimé le 5 May ensuivant, & contient 500 Clauses, estoit couvert de bleu celeste.

Le 8 May ensuivant audit an, a esté imprimé le troisieme Livre des Sentences, couvert d'orangé.

Je croi que SEDULIUS a suivi l'erreur d'autrui, quant à la date 1513 de l'impression de l'*Alcoran des Cordeliers*. Il la suppose fausse; mais, néanmoins, selon le titre de l'an 1513. Il avoit apparemment lu quelque Auteur où 1513 étoit une faute d'impression, pour 1531. Votre conjecture là-dessus est très-ingénieuse (3).

Continuez, Monsieur, je vous en conjure, à m'instruire: la matiere ne fauroit vous manquer; & votre bonté pour moi, & votre zele pour l'instruction du Public me semblent aussi sans bornes. C'est par la connoissance de cette bonté que j'ose vous prier de permettre que j'assure ici de mes très-humbles respects deux Conseillers de votre Parlement.

Le quatrième Livre a esté imprimé le 1. Juin suivant, & est des Propheties; étoit couvert de rouge qui predict la Guerre.

Le cinquième Livre a esté imprimé le 20 Octobre suivant, qui est couvert de noir.

Le sixième Livre des Songes & Interpretations a esté imprimé le 25 Octobre suivant, & est couvert de bleu & noir.

Le septième Livre des Profeties a esté imprimé le 20 Novembre ensuivant, & est couvert de noir.

Le huitième Livre traite de l'Interpretation du Tableau, a esté imprimé le dernier Novembre suivant.

Le neuvième Livre des Roys, qui est, compris les Tiltres, imprimé le 1. Mars 1601.

Mr. du Fourni remarque, que " Ceci est de suite, mais
 „ au commencement des autres Livres il est dit où ils
 „ sont imprimez.

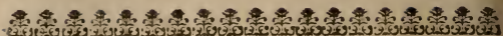
Dans le Catalogue de la Bibliotheque de Mr. Baluze, on trouve pag. 907, No. 9349, *Oraisons qui ont été données à Bernard de Bluet d'Arbere Comte de Permission*. C'est une brochure.

(3) Voyez les Remarques de Mr. le Duchat sur le Chapitre 2. du I Livre de la *Confession Catholique du Sieur de Sancy*.

ment. L'un est Mr. DU FRENE, qui m'honora toujours de son amitié & de sa protection pendant mon séjour à Sedan; & des bontez duquel, aussi bien que de ses autres merites, je conserve le souvenir avec beaucoup de gratitude & d'estime. Il me fit l'honneur de m'écrire au sujet de la nouvelle Version du *Divorce Celeste*. L'autre est Mr. BRODEAU D'OISEVILLE, dont j'ai reçu plusieurs Lettres infiniment obligeantes. Je n'ai pû avoir l'honneur de repondre à la dernière; j'en suis confus, & je crains qu'il n'ait pas assez d'indulgence pour me pardonner cette faute. La vitesse avec laquelle mon Libraire a fait travailler à l'impression du *Dictionnaire*, depuis Mars jusqu'en Octobre 1696, m'a ôté presque toute sorte de loisir; & d'ailleurs j'attendois nouvelles de la reception de ses exemplaires du *Divorce*, envoyez à Mets par le Libraire DES-BORDES.

Je finis par mille vœux pour votre prospérité dans l'année que nous commençons, & je suis avec toute sorte de respect, Monsieur, Votre, &c.

P. S. Agréez que je vous supplie de vous informer si BOISSARD, qui a eu pour Eleves les fils de Monsieur de CLERVANT, bon Protestant, & qui fixa sa demeure à Mets où il mourut, étoit Protestant.



L E T T R E C L V I I .

A

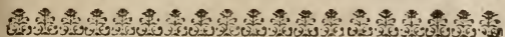
M^R. LE DUCHAT.*A Rotterdam, le 6. de Janvier 1697.*

J E me suis souvenu ce matin, Monsieur, que dans la Lettre, que je me donnai l'honneur de vous écrire hier, j'oubliai une chose que je devois vous dire : c'est ce qui concerne Monsieur B O U R D E L O T, Médecin de Monsieur le Chancelier. Je suis sûr qu'il se croira très-honoré de la Lettre que vous lui écrivez, pour le consulter sur les deux questions, & sur toutes autres. C'est un des plus honnêtes hommes du monde, & en même tems très-fourni de Livres rares, & de connoissances exquises.

Ce n'est point une faute d'impression que 1599, à l'égard de la Profession en Hebreu de P I E R R E C A Y E T. L'Auteur que je cite, sçavoir Monsieur D E L A U N O I, marque cette année-là. Le Pere D U B R E U L, dans ses *Antiquitez de Paris*, la marque aussi : mais si vous avez des preuves que C A Y E T fut promu à la Charge de *Lecteur de la Langue Hébraïque* l'an 1596, je les préférerai à

ces

1697. DE MR. BAYLE. 625
ces deux autoritez. Je suis toujours, Mon-
sieur, Votre, &c.



L E T T R E C L V I I I .

A

M^R. J A N I C O N ,

5

Avocat au Conseil, à Paris.

A Rotterd., le 11. de Fevrier 1697.

ON m'a fait savoir, Monsieur, que le *Dictionnaire* sera défendu sévèrement dans Paris, & dans tout le Roiaume; & cela en conséquence de l'idée qui en a été donnée à Mr. le Chancelier (1). Ce sera une extrême consolation pour moi, si cette défense peut obliger les Libraires de Lion à ne le pas contrefaire; car je vous avoué que je souhaite passionnément qu'ils ne multiplient pas les exemplaires d'une première édition, toujours defectueuse, & principalement pour des

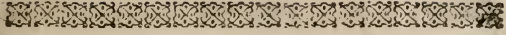
(1) Les Libraires de Paris voyant l'empressement avec lequel on recherchoit le *Dictionnaire* de Mr Bayle, formerent le dessein de le réimprimer, & s'adresserent à Mr. le Chancelier pour un Privilège. Mr le Chancelier ordonna à Mr. l'Abbé Renaudot de l'examiner, & cet Abbé dressa un Memoire où il donnoit une idée très-defavantageuse de cet Ouvrage. Mr. Jurieu publia cet Ecrit, comme on le verra dans la suite.

des Ouvrages de la nature de celui-ci. Les Imprimeurs y ont fait beaucoup de fautes. J'y en ai fait peut-être encore plus. On y remédiera, si l'Ouvrage se reimprime; mais la reimpression ne seroit point nécessaire ici, si elle se faisoit à Lion. Je ne dis rien des fautes énormes que les Imprimeurs de Lion feroient. Au reste, soit pour me flater, soit par quelque autre raison, je m'imagine que le rapport, qui a été fait à Mr. le Chancelier, tient du mystere.

Je serois bien fâché que votre voisin, Mr. l'Abbé RENAUDOT, jugeât de l'Ouvrage de la maniere qu'on m'a dit qu'il en juge. J'en appellerois, avec raison, au Tribunal du Public. Mais quoi qu'il en soit, je me persuade qu'il n'entre rien de personel dans tout ceci; car je ne pense pas avoir rien dit dont Mr. l'Abbé RENAUDOT se puisse plaindre. Je serois bien blâmable, si je l'avois fait. Ce n'est point lui que j'ai en vuë, lors que je dis quelque chose des *Nouvellistes*. Aiez la bonté, Monsieur, de m'apprendre ce que vous saurez de toute cette affaire. Je prens la liberté de mettre sous votre couvert ces deux Lettres: l'une, pour Mr. BAILLET; l'autre, pour Mr. SIMON. Il y a long-tems que je n'ai écrit à Mr. l'Abbé DU BOS: le froid & les incommoditez à quoi l'hyver m'expose, en sont cause; outre que nous n'avons rien ici de nouveau en fait de Livres, depuis le nouvel an: & s'il y a quelque chose, vous l'aurez appris par le dernier *Journal* de notre ami de la Haic (2). Je suis, Monsieur, Votre, &c.

LET-

(2) Mr. de Beauval.



L E T T R E C L I X.

A

M^R. D U F A I,

Lieutenant aux Gardes, à Paris.

A Rotterd., le 15. de Fevrier 1697.

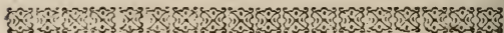
J E me rendrois indigne, Monsieur, de toutes les bontez que vous avez pour moi, si je me contentois de ce que j'ai déjà fait, en chargeant Mr. L E' E R S de vous marquer ma reconnoissance. Il faut que je vous témoigne moi-même combien je me sens obligé à votre générosité, qui vous engage à livrer combat pour moi dans les compagnies où mon *Dictionnaire* est exposé à l'assaut de la Critique.

Je vous remercie très-humblement de l'avis que j'ai reçu là-dessus de votre part. Je ne croiois point que les Pédans se joignissent aux Dévots. Je craignois d'avoir mis dans mes interêts, non pas ceux-ci, mais ceux-là; & qu'on ne trouvât beaucoup de pédanterie dans mon Livre: ce qui me rendroit favorables les gens du País Latin.

De quelque caractère que soient ceux qui se déclarent contre moi, je tâcherai de profiter

ter de leurs censures, soit dans une seconde édition, si on la fait, soit dans la continuation, à quoi je travaille. Vous me rendrez un très-bon office, Monsieur, si selon vos offres si obligeantes & si honnêtes, vous prenez la peine de me communiquer les bons avis des Connoisseurs.

Je puis dire en quelque façon, *nulla mihi nova rerum facies inopinave surgit ; omnia prævidi, &c.* J'ai pressenti ce que l'on diroit, & de quoi l'on murmurerait ; mais j'ai toujours senti en moi la docilité nécessaire, pour préférer à mon gout, le sentiment des Lecteurs judicieux. Je suis avec respect, Monsieur, Votre, &c.



L E T T R E . C L X .

A

M_R.

*

*

*

A Rotterdam, le 7. de Mars 1697.

JE ne fai, Monsieur, si vous savez que Mr. GRÆVIUS a reçu ses Patentes d'*Historiographe* du Roi d'Angleterre ; & qu'ayant demandé une diminution de travail académique, afin d'avoir le tems nécessaire pour composer en Latin l'*Histoire* de ce Monarque, on lui a donné un Adjoint dans la
Pro-

Profession des Belles Lettres, qui fera la moitié des leçons de Mr. GRÆVIUS. Cet Adjoint s'appelle BURMAN. Il s'est fait connoître par une Dissertation de *Vestigalibus Romanorum*, qui n'est pas mauvaise (1). Il est fils d'un Professeur en Théologie à Utrecht, qui fit beaucoup de bruit en son tems, & qui allia ensemble le Cartésianisme & la Théologie. Son fils, dont je parle, a eu soin de l'impression qui s'est faite depuis peu des *Lettres* de Mr. SARRAU, précédées de celles de GUDIUS, & de plusieurs autres. C'est un assez gros *in 4*. Il n'y a encore rien de réglé touchant les gages de cette nouvelle Charge de Mr. GRÆVIUS; mais on espere, qu'au prochain voiage du Prince, on vuidera cet article.

Je connois l'Auteur des nouvelles Notes sur le *Catholicon*. Il en a fait de semblables sur la *Confession Catholique* de SANCÏ. Elles furent imprimées avant son *Catholicon*. Il entient de toutes prêtes sur le *Baron de FÆNESTE*, & sur RABELAIS. Vous ne fauriez croire combien il est rompu à ces recherches & aux découvertes que cela demande. Il réside actuellement dans une des bonnes Villes de France; mais je ne vous en dirai pas le nom cette fois; peut-être aussi ne vous dirois-je rien de nouveau (2). Il y a
quel

(1) *De Vestigalibus Populi Romani Dissertatio*. Trajecti ad Rhenum 1694, in 12.

(2) Voyez ci-dessus les Lettres à Mr. Minutoli, du 29 de Juin 1693; & à Mr. le Duchat, du 9 de Janvier 1696.

quelque tems que je vous parlai d'un Médecin, qui fait en Fricke plusieurs guérisons, sans faire rien prendre aux malades. Il se contente de mêler dans leurs urines quelque chose qui les fait suer, vomir, ou aller à la selle, selon le besoin. Il continuë encore ce manège (3). On m'a dit qu'il a été Domestique d'un grand Seigneur Italien, qui fut mandé à la Cour de Vienne, pour guérir l'Empereur, & qui le guérit effectivement. Il a découvert le secret de son Maître, & s'est mis à roder depuis par le monde. Mais il n'est pas le seul, qui connoisse ce secret. Trois autres le savent : l'un est à Leide; l'autre à Anvers, & le troisieme en cette Ville de Rotterdam, depuis deux ou trois mois. On n'a parlé que de lui depuis quelque tems. Sa maison ressemble au Lavoir de Bethesda: tous les malades y accourent. Il est certain, qu'il a guéri des personnes, & qu'il a fait suer quantité de gens. Les Médecins crient contre lui, avec la dernière fureur; & comme il y a en ce Pais plus de gens que par tout ailleurs, qui ont l'habitude de nier comme impossible tout ce qu'ils ne comprennent pas, il se trouve bien des personnes, qui tiennent le même langage que les Médecins. Mais ne pouvant nier les faits, savoir que les malades n'aient sué, ils disent que c'est l'effet d'une imagination prévenue. Pour moi, je ne tiens pas

(3) Il y avoit aussi en Ang'eterre, en 1700, un Médecin Allemand qui pretendoit guerir les malades par des sueurs sympatiques, en operant seulement sur leur urine. Voyez les *Oeuvres de Mr. de St. Evremont*, Tom. V. pag. 343. édit d'Amsterdam 1726.

pas impossible que physiquement parlant, on ne fasse suer un homme en mettant quelque chose dans son urine (4).

On a imprimé en Angleterre quelques nouveaux Livres de Mr. MALPIGHI, avec la Vie de l'Auteur, faite par lui-même. C'est un *in folio* (5). On vient d'imprimer à Leyde

(4) Mr. Lufneu, Medecin de la Ville de Rotterdam, ayant écrit en François une Dissertation contre les prétendues guérisons sympathiques, qui faisoient alors tant de bruit, la communiqua à Mr. Bayle; & Mr. Bayle lui conseilla de la donner au Public. Mr. Lufneu la lui adressa sous ce titre: *Lettre à Mr. B*** sur l'Impossibilité des Operations Sympathiques. Par Mr. L*** Docteur en Médecine.* Rotterdam 1697, in 12. Quelque tems auparavant, Mr. Rabus avoit traduit ce petit Ouvrage en Flamand, sur le Manuscrit de Mr. Lufneu, & l'avoit inseré dans son Journal intitulé, *Boekzaal van Europa*. Un Medecin de Rotterdam, nommé Schilperoot, entreprit de le refuter dans une Brochure, écrite aussi en Flamand; ce qui obligea Mr. Lufneu de revoir la Traduction qu'on en avoit faite, & de la publier, avec une Reponse à son Adversaire. Celui-ci ne trouvant pas son compte à combattre par la voie du raisonnement, se retrancha sur les faits; & fit inserer dans le Journal de Mr. Rabus des Attestations de plusieurs cures merveilleuses qui avoient été faites par l'Operateur sympathique de Rotterdam. Mr. Lufneu montre la fausseté & le ridicule de ces Attestations dans sa *Lettre à Mr. Bayle*.

(5) Ce Recueil d'Ouvrages posthumes de Mr. Malpighi parut à Londres en 1697, & l'année suivante il fut réimprimé à Amsterdam par les soins de Mr. Regis, Docteur en Médecine, qui rendit cette édition infiniment plus exacte & plus correcte que celle de Londres. *Marcelli Malpighii, Philosophi & Medici Bononiensis, à Societate Regia Londinensi, Opera posthuma. In quibus excellentissimi Autoris Vita continetur, ac pleraque quæ ab ipso scripta aut inventa sunt confirmantur & ab adversariorum objectionibus vindicantur. Supplementa necessaria & præfationem addidit, innumerisque in locis emendavit Petrus Regis Monspelienfis in Academia patria Medicinæ Doctor. Editio ultima, figuris æneis illustrata, priori longe præferenda.* Amstelodami 1698, in 4.

de cinq ou six Traitez de Médecine très-curieux de Mr. BELLINI, sur le mouvement du cœur, la respiration du Fétus, la nature de l'Oeuf, & la maniere dont l'animal s'y forme, s'y nourrit, & s'y vivifie. Ce Médecin philosophe à peu près de la maniere que PITCARNIUS, Médecin Ecoffois, qui a été quelque tems Professeur à Leyde, & qui se retira de cette Charge sans dire adieu à personne. Ses Leçons ne plaisoient pas, quoi qu'elles fussent fort singulieres, & fort relevées: mais il y mêloit trop de Mécanique, & trop de Géometrie.

Il nous est venu d'Angleterre une Relation Latine de la derniere Révolution (6); cet ouvrage est estimé; & une nouvelle édition de CENSORINUS de *Die Natali*, qui est très-belle (7). Mr. HENNINIUS continue avec chaleur sa traduction de l'*Histoire des grands Chemins*. Il demande, s'il est vrai que l'Empereur ALEXANDRE SEVERE ait fait un *Itinerarium Persicum*? On m'a consulté sur cela, & j'ai avoué mon ignorance, n'ayant point encore ouï parler d'un tel ouvrage.

Je

(6) *Historia nupera Mutationis in Anglia: in qua res à Jacobo Rege contra Leges Angliæ, & Europæ Libertatem, & ab Ordinibus Angliæ contra Regem patrata, duobus Libris recensentur. Authore E. B. [Ezechiele Burridge]. Londini 1697 in 8.* Mr. Burridge nous donna en 1701 une Version Latine du Traité de l'Entendement humain de Mr. Locke, in fol.

(7) *Censorinus de Die natali. Henricus Lindenbrogius recensuit, & Notis illustravit. Quibus etiam accedunt Nunnesii in Fragmento Nota, cum Spicilegio Annotationum doctissimorum virorum, Salmassi, Scaligeri &c. Opus hæcenus diu desideratum, ex optimorum exemplarium collatione, jam denuò recognitum atque auctum. Cantabrigiæ. 1695 in 8.*

Je ne vous parle pas de l'*Histoire des Favorites* (8), qui paroît ici depuis quelque tems. Elle contient une partie des choses qu'on a déjà vues dans les *Galanteries des Rois de France*; & sur les autres Personnages, tout y paroît romanesque. Des Relations historiques & sans intrigues faites à plaisir, de la Vie des Maitresses des Princes par toute l'Europe anciennes & modernes, seroient un très-bon ouvrage.

MR. DE LA PLACETTE vient de donner quelques *Traitez* sur des *Cas de Conscience*, comme le mensonge, l'usure, la restitution, le *moderamen inculpatæ tutelæ*, &c (9). On a deux *Harangues* Latines de Mr. GRONOVIUS: l'une, de *Initio & Incrementis Urbis Leidensis*; l'autre, de *Clivo Capitolino*. Il prétend que RYCKIUS, qui a traité si doctement du Capitole, & dont il a fait reimprimer l'Ouvrage, depuis un an (10), a oublié de parler de certaines choses très-curieuses & notables.

Je n'ai plus qu'un Livre nouveau à vous annoncer

(8) *Histoire des Favorites*, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable sous plusieurs Rois; par Mademoiselle D*** (de la Roche-Guilhen) Amsterdam 1697, in 12.

(9) Mr. de la Placette fit imprimer à Amsterdam en 1699, un *Traité de la Restitution*, divisé en cinq Livres &c: & en 1698, divers *Traitez sur des matieres de Conscience*, où il traite particulièrement des *équivoques & des réservations mentales*, de l'*intérêt*, du *jeu*, du *droit que chacun a de se défendre*, & du *scandale*.

(10) *Fusti Rycquii de Capitolio Romano Commentarius in quo illustria ejus olim adificia sacra & profana &c; & plura alia antiquitatis monimenta proferuntur, emendantur, explicantur, figuris aeneis & notis viri philologi F. G. illustrata ac recensitis aucta*. Lugduni Batavorum 1698, in 12.

annoncer. Il a pour titre, *Scepticismus debellatus* (11). C'est un ouvrage de Mr. DE VILLEMANDI, qui étoit Professeur en Philosophie à Saumur, quand l'Edit de Nantes fut révoqué, & qui est présentement à Leyde Directeur du College Wallon. Il y a de l'érudition dans cet ouvrage, & d'assez bonnes raisons. Le P. MALLEBRANCHE, & Mr. POIRET, y sont attaquez.

Il a couru dans le Pais-Bas un *Mémorial* qu'on doit traduire en Espagnol, pour être montré à la Cour d'Espagne. C'est une courte déduction des différens ecclésiastiques, qui regnent depuis cinquante ans entre les Jésuites & les Docteurs de Louvain, & des moiens de les terminer. On y cite souvent le Cardinal D'AGUIRRE, comme étant dans les principes que les Jésuites rendent odieux, en nommant *Rigoristes* ceux qui les suivent. Ce *Mémorial* est l'ouvrage d'un Janséniste; du Pere QUESNEL peut-être (12).

Je ne vous parle point d'un autre petit Livre, que j'ai vu. C'est la Réponse (13), que les

(11) *Scepticismus debellatus, seu humana Cognitionis Ratio, ab imis radicibus explicata; ejusdem Certitudo adversus Scepticos quosque Veteres & Novos invictè asserta; facili ac tuto Certitudinis hujus obtinenda Methodus præmonstrata.* Lugduni Batavorum 1697, in 4.

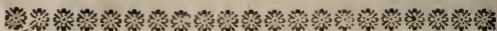
(12) *Memorial, contenant une Deduction sommaire des Contestations Doctrinales du Pays bas, & une Réponse aux accusations du Jansenisme, Rigorisme, &c.* Delft 1697, in 12.

(13) *Apologia pro Veritate, contra varias Imposturas, & Accusationes publicas, Hispanicè vulgatas adversus Personam & Libros P. Danielis Papelrochii, ipsumque Societatis Jesu Institutum. Auctore Petro Antonio Xaramilio. Dedicata Supremo S. Inquisitionis Generalis Concilio: Latine autem redidit à P. Petro Cant, &c. Antverpiæ 1698, in 8.*

les Jésuites ont faite à la Requête que les Carmes ont présentée à Sa Majesté Catholique; aux fins que le silence soit imposé sur les matieres qui ont fait censurer les *Acta Sanctorum* à Toledé. Les Jésuites montrent qu'il n'y a rien de plus injuste que cette demande; & représentent au Roi d'Espagne, que l'Inquisition a été quelquefois surprise, & a révoqué ses foudres, quand les Auteurs condamnés ont eu le tems de montrer leur innocence.

On vient de m'apporter le *Manifeste* du Roi JACQUES, avec une *Réponse* qu'on y a faite; le tout est imprimé ensemble; c'est-à-dire, un morceau du *Factum*, & puis la *Réponse* (14). Je n'ai pas eu le tems de le lire. J'apprens de divers endroits que quelques-uns de vos Savans, & beaux Esprits de Paris, se déchainent contre mon *Dictionnaire*. Quelques-uns le font aussi en ce País, & à Londres. Je voudrois bien que quelqu'un m'apprît sincèrement sur quoi on se fonde; je n'entends parler de cela que d'une maniere vague, dont je ne puis profiter. Je suis, &c.

(14) *Manifeste, ou Memoire sommaire contenant les raisons qui doivent obliger les Princes confitez Catholiques, de contribuer au rétablissement de S. M. B. Jacques Second. Avec des Remarques.* Amsterdam 1697, in 12.



L E T T R E C L X I.

A.

M^R.

* * *

A Rotterdam, le 2. de Mai 1697.

JE savois, Monsieur, que le prétendu *Abbé Albigeois* étoit le savant Mr. TOINARD; mais, à la honte de nos Libraires, nous n'avons rien vu ici de ce qu'il a fait contre le Pere BOUHOURS (1). Je crois bien qu'il y a eu des Particuliers, qui ont vu ce Livre; je dis seulement, qu'on ne l'a point pu acheter chez les Libraires. Ne fera-t-il point quelque chose contre la *Version du Nouveau Testament* de ce Jesuite?

L'éloge que vous me faites de Mr. LE PELLETIER DES FORTS me donne beaucoup d'impatience d'avoir l'honneur de le saluer. Sa sagesse & sa modestie, dans un
 âge

(1) *Discussion de la Suite des Remarques nouvelles du P. Bouhours sur la Langue Françoisse, pour d'enferme, ou pour condamner plusieurs Passages de la Version du Nouveau Testament de Mons; & principalement ceux que le Pere Bouhours y a repris.* Paris 1693, in 12. Dans l'Avertissement, Mr. Toinard se déguisa sous le nom de l'*Abbé Albigeois*. On y fit une Réponse intitulée, *Apologie de M. Arnaud & du P. Bouhours: contre l'Auteur déguisé sous le nom de l'Abbé Albigeois.* Mons (Paris) 1694, in 12.

age où tant d'autres *sont à la fois & fort insolens & fort polissons*, (je n'entens pas ce dernier mot (2), je rapporte vos paroles,) sont d'autant plus estimables, que vous savez la maxime, *contraria juxta se posita, &c.* Je puis vous assurer que je n'ai encore ouï tenir aucun discours, qui porte à croire qu'aucun de la suite des Plénipotentiaires de France ait fait ou dit quelque chose qui sent le jeune étourdi. On se louë beaucoup de l'honnêteté & de la modestie de tous ces Messieurs.

Il ne se peut rien voir de plus juste que vos réflexions sur l'abus qui se commet en France au préjudice de l'Histoire, par tant de Relations romanisées que l'on y publie. Je prévois, comme vous, que la postérité y

pour-

(2) Le *Nouveau Dictionnaire de l'Academie Françoise*, après avoir marqué que POLISSON est un terme d'injure qui se dit d'un petit garçon mal propre & libertin, qui s'amuse à jouer dans les rues, dans les places publiques; ajoute, qu'il se dit aussi d'un jeune homme qui se plaît ordinairement à faire & à dire des plaisanteries basses. C'est apparemment en faveur de cette dernière espece de Polissons, qu'on a publié en France, *Polissoniana: ou Recueil de Turlupinades, Quolibets, Rebus, Jeux de mots, Allusions, Allegories, Pointes, Expressions extraordinaires, Hyperboles, Gasconades, espece de bons mots, & autres plaisanteries. Avec les Equivoques de l'homme inconnu, & la Liste des plus rares curiositez.* Amsterdam (Paris) 1722, in 12.

J'ajouterai ici la Remarque de Mr. le Duchat sur le terme de *Polisson*: „ Ce mot est de l'Argot, & designe „ une espece particuliere de Filoux de cette compagnie: „ mais les Parisiens l'employent à marquer un jeune „ homme qui, le plus souvent, ne fait & ne dit que des „ sottises. En cette signification, c'est un synonyme de „ *Badand*; & peut-être vient-il de *πρόλις*, *utbs*, pour designer un homme tout neuf, qui n'est jamais sorti de „ sa ville natale.

pourra être bien duppée, & surtout s'il arri-voit quelques siècles de barbarie, & puis une nouvelle résurrection de Science.

Le titre d'un Livre, que Mr. SPANHEIM de Berlin publia pour la troisième fois, il y a plus d'un an, *Discours sur la Crèche de JESUS-CHRIST* (3), ne vous paroîtra pas attrayant par rapport à l'érudition; cependant je vous puis dire qu'on y en trouve beaucoup. On en trouvera infiniment davantage dans le *CALLIMAQUE* qu'il fait imprimer à Utrecht, & qui sera en vente au premier jour. C'est Mr. GRÆVIUS, qui a eu soin de cette édition. C'est un ouvrage, qui paroîtra sous le nom de feu son fils, & les Notes de Mr. SPANHEIM serviront d'Appendix (4).

Je ne sai si vous connoissez en France les *Ephemerides Persarum*, publiées à Ausbourg, il y a environ un ou deux ans, par Mr. BECK (5). C'est un *in folio*, qui contient la traduction d'un Manuscrit trouvé à Effek, lors

(3) *Discours sur la Crèche de Notre Seigneur. Troisième édition revue & augmentée par l'Auteur. A Berlin 1695, in 12.*

(4) Voyez ci-dessus la Lettre à Mr. Minucoli du 28 d'Aout 1692.

(5) *Ephemerides Persarum per totum Annum, juxta Epochas celeberrimas Orientis, Alexandream Christi, Diocletiani, Hegira, Fesdigardicam, & Gelalaam; unâ cum motibus VII. Planetarum, eorumque syzygiis, tam lunaribus quam mutuis, mansionibus Luna, horoscopis leonis, atque longit. dierum Tabulis: Philologis, Chronologis, Astronomis utilissima: è Libello Arabicè, Persicè, atque Turcicè MSto, prædâ Militis Germani ex Hungaria nunc Latinè versa, & V. Commentariorum Libris illustrata à Matthia Friderico Beckio. Augustæ Vindoblicorum 1695. & 1696, in folio.*

lors que les Allemans le prirent en 1687; laquelle traduction l'Auteur a illustrée par de vastes Commentaires, où il se trouve beaucoup de Litterature Orientale. Je crois que Mr. TOINARD aura connoissance de cet ouvrage. Il y a bien de la Chronologie selon les diverses Epoques du Levant.

On a imprimé à Francfort, l'année passée, un *in folio*, qui est l'ouvrage de GROTIUS de *Jure Belli & Pacis*, avec les Commentaires de JOH. TESMARIUS & les Notes d'ULRIC OBRECHT. Le *Journal* de Mr. CHAUVIN, qu'il fait maintenant à Berlin, en parlant de cet ouvrage, donne une longue Liste de tous les Auteurs qui ont commenté, critiqué, imité, ou traduit ce Livre de GROTIUS (6). Mr. CHAUVIN n'est point l'Auteur de cette Liste; il avoue lui-même qu'il la donne telle qu'on la lui a communiquée (7).

Vous savez sans doute que la Dissertation de Mr. SPANHEIM de *Vesta & Prytanibus Græcorum*, publiée avec les Médailles de Mr. SEGUIN (8), a été insérée fort augmentée, dans le V. Volume du *Trésor des Antiquitez*
Ro-

(6) *Nouveau Journal des Sçavans*, dressé à Berlin, par le Sieur C****; Mois de Mai & Juin 1696, pag. 220 & suiv.

(7) Mr. Barbeyrac nous a donné là-dessus un détail très exact, dans la Preface de sa Traduction du Livre de Grotius *du Droit de la Guerre & de la Paix*, imprimée à Amsterdam en 1724, in 4, 2 voll.

(8) Cette Dissertation de Mr. Spanheim avoit été jointe à la seconde édition de l'Ouvrage de Mr. Seguin, *Sellesta Numismata ari incisa, ex Museo Petri Seguinii &c.*, imprimée à Paris en 1694, in 4.

Romaines, que Mr. GRÆVIUS compile & publie à Utrecht. A son exemple, Mr. GRONOVIVS va compiler & publier un *Theſauru- Antiquitatum Græcarum*, en pluſieurs Volumes (9). On imprima à Leiſſic, l'année paſſée, un Livre poſthume de KORTHOLT, Profefſeur en Théologie à Kiel. C'eſt un *Abrégé de l'Histoire Eccléſiaſtique, depuis JÉ- SUS-CHRIST juſqu'à ce tems* (10); où, ſans doute, l'on ne voit rien qui ne ſoit en mille autres Livres. Vous ſerez ſurpris qu'un Suiſſe ait fait des obſervations de très-bon gout ſur le faux brillant de l'éloquence, dans une Piece qu'il intitule *De Meteoris Orationis*. Il eſt Profefſeur en Eloquence à Bâle, & ſe nomme WERENFELS. C'eſt lui qui publia, il y a quelques années, une Diſſertation ſur les Diſputes de mots, de *Logomachiis* (11), de laquelle vous aurez pu voir l'Extrait dans la *Bibliothèque Univerſelle* (12). Je m'assure que

(9) Le *Theſaurus Antiquitatum Romanarum* de Mr. Grævius, contient XII volumes; & le *Theſaurus Græcarum Antiquitatum* de Mr. Gronovius, en contient XIII.

(10) *Hiſtoria Eccléſiaſtica Novi Teſtamenti καὶ ἐπιτομὴν, à Chriſto nato uſque ad ſeculum XVII, ſiſtens ſtatum Eccleſiæ ſub Imperatoribus, Schiſmata, Hereſes, ſynodos, ac Eccleſiæ Doctores. Edita ex MSctis Chriſtiani Kortholdi Profefſoris apud Kilonenſes, dum viveret, primarii, Lipſiæ 1697, in 4.*

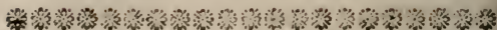
(11) Ces deux Diſſertations ont été reimprimées avec quelques autres Ouvrages de Mr. Werenfels, ſous ce titre: *Samuelis Werenfelsii Baſileenſis Diſſertationum Volumina duo; quorum prius de Logomachiis eruditorum & de Meteoris Orationis: poſterius Diſſertationes varii argumenti continet. Amſtelædani 1716. in 8. 2 voll.* Elles ont encore été publiées par Mr. Werenfels lui-même, dans un volume intitulé, *Opuscula Theologica, Philoſophica, & Philologica Baſilea, 1718, in 4.*

(12) Tom. XXIII, pag. 409, & ſuiv.

que vous en aurez conçu une bonne opinion de l'Auteur.

Je ne fai si vous savez que Mr. le Duc de Brunswic, RODOLPHE AUGUSTE, qui aime & qui entend les Sciences, fait travailler à une *Histoire du Concile de Constance*, qui contiendra cinq ou six volumes *in folio*. Il a chargé de ce soin un Professeur de Helmstad, nommé VON DER HARDT. On a déjà vu plusieurs Parties du I Volume. Ce ne sont que des Traitez sur les desordres de l'Eglise en ce tems-là, comme vous diriez les *Ecrits* de NICOLAS DE CLE'MANGIS, un *Traité de la nécessité d'un Concile*, par PIERRE D'AILLI. Il est vrai que Mr. VON DER HARDT donne ces Pieces sur les meilleurs Manuscrits, & les illustre de Notes (13). Je suis, &c.

(13) Cet Ouvrage parut en 1700 sous ce titre: *Magnum Oecumenicum Constantiense Concilium de universalis Ecclesie Reformatione, unione, & fide. VI Tomis comprehensum. Serenissimi Brunsvicentium Ducis Rodolphi Augusti auspiciis ex ingenti antiquissimorum & fide dignissimorum MSctorum mole diligentissime erutum ac recensitum, multisque figuris aeneis exornatum. Opera & labore Hermanni von der Hardt, Cœnobii Mariabergensis Præpositi, & Academiæ Julis Professoris. Francofurti & Lipsiæ 1700. in folio, 6 voll.*



L E T T R E C L X I I .

A

M^R . * * **A Rotterdam, le 13. de Mai 1697.*

L Es *Noëls* de Mademoiselle DE LA FORCE ont couru en manuscrit toute la Hollande. On me les lut il y a quelque tems, & je trouvai. non seulement qu'ils sont fatigues, mais même impies, en bien des endroits. Si les femmes continuent à étudier, & à faire des Livres, il est à craindre qu'elles ne se tournent du Romain au raisonnement, & qu'elles ne donnent tête baissée dans le libertinage de Religion. Je ne sai si nos Libraires contreferont les *Lettres* de BUSSI RABUTIN (1). Ses *Memoires*, qu'ils ont contrefaits, *in 12*, ne sont pas estimez.

Je vous dirai confidemment, Monsieur, que j'ai une joie très-vive de ce que l'on n'a point permis en France l'entrée de mon *Dictionnaire*. Ce n'est pas par la raison que la défense excitera davantage la curiosité; car *niti-mur in vetitum*. J'ai deux autres raisons.
L'u-

(1) On les a reimprimées plus d'une fois en Hollande, en 5 voll. in 12.

L'une, que si l'on en eût permis l'entrée, les Libraires de Lion l'eussent contrefait, & y eussent laissé glisser mille fautes d'impression. Leur édition eût empêché le débit de celle de Mr. LEERS, & eût multiplié les exemplaires d'une première édition, toujours défectueuse, quand un gros ouvrage a été fait précipitamment, & avec aussi peu de secours de Bibliothèques, que j'en ai eu. La défense me fait espérer que l'édition unique de Mr. LEERS se débitera, & qu'il en faudra faire une seconde, à la correction de laquelle j'emploierai toutes les forces que j'aurai: très-petites, je l'avouë; mais enfin je les appliquerai mieux, & j'attends de vos lumières, & de vos bons avis, de quoi être bien dirigé dans la correction. L'autre raison, encore plus importante, est que si mon *Dictionnaire* eût eu l'entrée libre en France, mes ennemis de ce Pais-ci, gens factieux & adroits à empoisonner les choses, eussent inféré de là, que mon Livre ne disoit rien en faveur des Protestans, ni contre la France: *marque*, diroit-on, *de l'attachement criminel dont on soupçonne l'Auteur, à la cause de l'ennemi commun du repos de l'Europe.*

Il m'est donc avantageux que mon *Dictionnaire* ait été défendu; néanmoins, quoique je souhaitasse qu'il le fût, je n'ai rien dit qui put plaire à nos Visionnaires. Quand il a été question des affaires de l'Europe, j'ai évité de toucher à rien, & pour & contre: & l'on se plaint même en Angleterre, qu'indirectement je condamne la dernière Révolution, & que je me déclare trop contre le Droit des

Peu-

Peuples, en faveur de l'autorité despotique des Monarques. Vous trouverez quelque chose de singulier dans ce que je va's vous dire.

Un Recollet, qui a publié autrefois une *Relation de la Louifiane* (2), réimprimée, si je ne me trompe, depuis peu à Paris, vient de publier à Utrecht une *Relation de la Découverte d'un grand Pais dans l'Amérique Septentrionale*. Il s'intrigua, l'année passée, à la Cour du Roi GUILLAUME, & trouva des Patrons, qui parlerent au Roi de son Manuscrit. On lui répondit que son travail étoit agréé, & qu'on seroit bien aisé qu'il le publiât. Sur cette réponse favorable, il chercha un Imprimeur, & le trouva. Le Livre paroît depuis peu, dédié à Sa Majesté Britannique; & l'Auteur a mis son nom à la tête (3).

Le

(2) *Description de la Louifiane, nouvellement découverte au Sud-Ouest de la Nouvelle France, par ordre du Roi, &c.* Paris 1689, in 12.

(3) Ce Livre est intitulé, *Nouvelle Découverte d'un très-grand Pais situé dans l'Amérique, entre le Nouveau Mexique & la Mer Glaciale; avec les Cartes & les Figures nécessaires, & de plus l'Histoire Naturelle & Morale, & les Avantages qu'on en peut tirer par l'Etablissement des Colonies. Le tout dédié à Sa Majesté Britannique, Guillaume III Par le R. P. Louis Hennepin, Missionnaire Recollet & Notaire Apostolique.* Amsterdam, 1693, in 12. Le Pere Hennepin a donné un autre Ouvrage sous le titre de *Nouveau Voiage d'un Pais plus grand que l'Europe; avec les Réflexions des Entreprises du Sr de la Salle, sur les Mines de Ste. Barbe, &c. Enrichi de la Carte, de Figures expressives, de Mœurs & Manieres de vivre des Sauvages du Nord & du Sud, de la Prise de Quebec Ville capitale de la Nouvelle France par les Anglois, & des avantages qu'on peut retirer du chemin raccourci de la Chine & du Japon, par le moyen de tant de vastes Contrées,* &
de

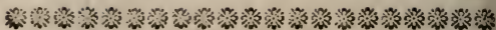
Le changement de Religion d'un Capucin de Maestricht, nommé le Pere CYPRIEN, qui avoit été plus de vint ans Prédicateur célèbre, a déjà fait naître divers Ecrits de Controverse. Un Chanoine de Bruxelles lui écrivit une *Lettre*, pour lui montrer qu'à tort il avoit quitté la vraie Eglise. On a fait des Réponses à cette *Lettre*; le Chanoine a répliqué: & voilà qu'un tiers se mêle de la Partie. C'est un Ministre de Maestricht, nommé LE FAUCHEUR, chez qui le Capucin & le Chanoine avoient disputé. Il vient d'imprimer un Livre sur cette Conférence. Tous ces Ecrits sont de la Controverse la plus rebattue; & néanmoins, on voit bien que le Chanoine fut étrangement embarrassé, lors qu'on lui fit cette objection, *Que tout particulier Juif au tems du Messie, eut droit & fit bien de décider sur la Religion, contre ce que son Eglise Judaïque avoit décidé.* Mr. CLAUDE fit cette objection à Mr. DE MEAUX, dans la Dispute qu'ils eurent pour Mademoiselle DE DURAS.

Le Livre Anglois du Docteur LOCKE, *Que la Religion Chrétienne est très-raisonnable, telle qu'elle nous est représentée dans l'Ecriture Sainte*, a été traduit en François, & se vend depuis quelques jours (4). Je suis, &c.

de nouvelles Colonies. Avec Approbation, & dédié à Sa Majesté Guillaume III, &c. Utrecht, 1693, in 12.

(4) C'est Mr. Coste qui a traduit cet Ouvrage. Il contient deux Parties: la première parut en François en 1696, & la seconde en 1703. On en a fait une nouvelle édition en 1715, plus exacte que la précédente. Voyez ci-après les Lettres à Mr. Coste du 20 de Juillet, & du 27 de Decembre 1703.

LET-



L E T T R E C L X I I I .

A

M^R. * * **A Rotterdam, le 24. de Juin 1697.*

SI j'avois cru, Monsieur, que les Remarques que je communiquai à l'un de vos Illustres, seroient vues dans les compagnies des gens doctes, je les eusse un peu plus étendues & travaillées; mais mon intention n'étoit que de le prier de dire un mot à Mr. le Chancelier contre le rapport qui lui avoit été fait de mon *Dictionnaire*. Je vous dirai même, qu'alors je ne connoissois qu'en général ce que c'étoit que ce rapport (1); & à l'heure qu'il est, je n'en fai gueres davantage. J'avois cent bonnes raisons à alléguer sur ce qui concerne les passages de BRANTOME, & les Réflexions Pyrrhoniennes; ainsi je vous prie de ne point juger de mon Apologie par les petites Remarques que vous avez vues.

On a eu grand tort de dire que l'Abbé DE LANION avoit changé de Religion; car il disputa une après-dinée avec Mrs. &
J A-

(1) Voyez ci-dessus la Lettre à Mr. Janiçon du 11 de Février 1697, Note (1).

JAQUELOT, deux Ministres de la Haye, Réfugiez, grands Joueurs d'échecs: il disputa, dis-je, avec tant de force, & si longtemps, qu'ils furent contraints tous trois d'aller changer de chemise. Il me dit qu'ils ne lui déroberent une pleine victoire, qu'en se jettant à travers champs, lors qu'il les eut amenez par sa méthode geometrique, au point fixe où il falloit répondre en termes formels.

J'ai ouï dire, qu'ayant raisonné avec Mr. JAQUELOT sur l'article des *Images*, en présence de Dom PACHECO, Envoié de Portugal: & que se voiant un peu pressé; attendu que le culte des Images n'étant fondé, ni sur l'Écriture, ni sur la tradition des premiers siècles, doit être mauvais, par le principe même des Catholiques, tiré de VINCENT DE LÉRINS; il traita de bagatelle cette partie de la Controverse. Mais Monsieur JAQUELOT, prenant à témoin l'Envoié de Portugal, lui soutint que c'étoit une affaire capitale dans le Culte Romain. L'Envoié parut scandalisé des discours de l'Abbé, qui tâcha de raccommo-der ses flutes. Voilà, sans doute, l'origine du Roman.

Une autre chose lui a fait du tort, à ce que l'on dit. Un de nos Fanatiques a publié une *Lettre* fort outrageante contre ceux qui voient quelqu'un de la Suite des Ambassadeurs de France, ou qui parlent avec eux; & il y a inséré une Conversation, où l'on prétend que cet Abbé avoua, que *la Cour de France se repent d'avoir traité ceux de la Religion comme elle a fait; qu'elle voit bien le préju-*

préjudice qu'elle s'est faite ; & que si elle étoit à le faire, elle s'en garderoit bien, &c. Les Plénipotentiaires aiant su que de tels discours lui étoient échappés, & qu'on les a rendus publics, en ont, dit-on, bien du chagrin.

Je vous rends mille grâces des observations que vous m'avez communiquées sur ce qui peut être répondu en ma faveur au Mémoire présenté à Mr. le Chancelier. Elles sont belles & bonnes, & je pourrois y ajouter de grands Supplémens. Peut-être verra-t-on quelque chose de cette nature dans la deuxième édition. Je vous rends aussi mille grâces de vos Nouveautés littéraires, toujours bien fécondes, quoique vous en vouliez dire ; du moins, plus abondantes que les nôtres.

On m'affura l'autre jour, que l'*Epître Dédicatoire* de la *Nouvelle Découverte* a été faite par un Ministre du Païs Messin, Réfugié à Utrecht ; mais il suffit qu'un Recollet (2) l'ait signée publiquement, pour en être bien étonné. Je n'ai point vu encore le Livre de Mr. LE CLERC, sur les *Lotteries* (3), dont j'ai déjà écrit quelque chose que vous aurez su apparemment ; ainsi je n'usurai pas de répétition.

On fait à Utrecht un nouveau *Journal des Sçavans*. Il paroitra tous les deux mois. On le donne en Latin, sous le titre de *Nova Bi-*

(2) Le Pere Hennepin.

(3) *Réflexions sur ce qui s'appelle Bonheur & Malheur en fait de Lotteries, & sur le bon usage qu'on en doit faire.* Amsterdam, 1697, in 8.

Bibliotheca. (4). La multitude de cette sorte d'Écrits fera qu'on ne les voudra plus lire; car il n'est pas possible de n'y revoir pas les mêmes Extraits qu'on avoit déjà vus.

Mr. GRONOVIVS vient de publier trois ou quatre *anciens Géographes* (5), SCYLAX entr'autres, avec ses Notes, & celles de quelques Critiques, qui avoient travaillé sur ces Auteurs. On a publié en Angleterre, en Grec & en Latin, la *Poétique d'Aristote*, avec les Commentaires de plusieurs Savans (6).

Je vous prie de me dire si l'on a imprimé en France, ces dernières années, TAMERLAN, traduit de l'Arabe, par Monsieur DE LA CROIX, & composé par l'un des plus fameux Écrivains de l'Orient. Je ne vous en ferois dire le Nom, ou plutôt les Noms;

(4) Ce Journal parut sous le titre de *Bibliotheca Librorum novorum collecta à L. Neo oro.* Mr Kuster, déguisé sous le nom Grec de *Neocorus*, le commença par les Mois d'Avril & Mai 1697, & le continua seul jusqu'à la fin de l'année. Il s'associa ensuite avec Mr. Sike, & ils donnerent ensemble l'année 1698, & les six premiers Mois de 1699. Mr Sike acheva l'année 1699, & en demeura là. Tout cela fait 5. volumes in 8, imprimez à Utrecht.

(5) *Geographia antiqua: hoc est, Scylax Periplus Maris Mediterranei: Anonymi Periplus Maotidis Paludis, & Ponti Euxini: Anathemeri Hypotyposis Geographia (omnia Græco-Latina): Anonymi expositio totius Mundi Latina. Cum Notis Isaacii Vossii, Jac. Palmerii, Sam. Tennelii: edente Jacobo Gronovio, cujus accedunt emendationes. Lugduni Batavorum, 1697. in 4.*

(6) *Aristotelis de Poëtica Liber. Ex versione Theodori Goulsoni, perpetuis notis Analyticis illustrata. Accedunt integra Notæ Frid. Sylburgii, & Dan. Heinsii: nec non selectæ aliorum. Cantabrigiæ, 1696. in 8.*

Noms ; car vous savez que les Arabes n'en ont pas pour un : ils prennent , avec le leur , la qualité de *Fils d'un tel* , *petit-Fils d'un tel* : à peu près comme le plus jeune des MANUCES se disoit , ALDUS MANUTIUS , PAULI *Filius* , ALDI *Nepos*. Mr. le Comte DE PEMBROKE , l'un des Plenipotentiaires d'Angleterre , savant , je ne dirai pas , assez pour un homme de sa qualité , mais même pour un homme qui ne feroit profession que de Doctrines ; me demanda l'autre jour , si j'avois cette Traduction de Monsieur DE LA CROIX. Je lui répondis que j'en avois oui parler ; mais qu'il ne m'en restoit qu'une idée assez confuse (7).

Mr. CLEMENT m'a éclairci sur ce que je desirois de connoître de MARIUS E-QUICOLA. Le Livre Arabe , intitulé *Evangelium Infantiae JESU CHRISTI* (8) , se débite. Le Traducteur , qui s'appelle Monsieur SIKE , y a joint des Notes. C'est un Tissu de Fables plus absurdes que celles de la Légende de JACQUES DE VORAGINE. L'Auteur de la *Vie de MAHOMET* , en Anglois , se nomme Monsieur PRIDEAUX. C'est le même , à ce qu'on m'a dit , qui a expliqué les *Marmora Arundelliana* ,

(7) La *Vie de Tamerlan* , dont parle ici Mr. Bayle n'est pas une Traduction de l'Arabe , mais du Persan de Chetfeddin Ali. Elle a paru après la mort de Mr. Petis de la Croix , sous ce titre : *Histoire de Timur Bec , connu sous le nom du grand Tamerlan , Empereur des Mogols & Tartares , en forme de Journal &c.* Paris 1722 , 2. voll. in 12.

(8) *Evangelium Infantiae. Vel Liber Apocryphus de Infantia servatoris : Ex Manuscripto edidit , & Latina Versione ac Notis illustravit Henricus Sike.* Trajecti ad Rhenum 1697 , in 8.

na, depuis SELDENUS. On m'a assuré qu'il y a des choses très-curieuses dans cette *Vie de MAHOMET*, & je souhaite qu'on la traduise en Latin, ou en François (9).

Nous verrons dans quelque tems la Version Française du *Système de l'Entendement*, Ouvrage Anglois du Docteur LOCKE (10), dont vous avez pu voir un *Abrégé* dans la *Bibliothèque Universelle* (11). On fait grand cas de cet Ouvrage. La Métaphysique y est profonde. Je parlai l'autre jour à un Savant Ecoissois des *Paralleles* de Mr. PERRAULT. Il me dit que Mr. NEWTON, Professeur à Cambridge, que les Anglois comptent pour le plus sublime génie qui soit au monde, est d'opinion qu'en toutes choses, sans excepter les Mathématiques, les Anciens surpassent les Modernes. Il me dit aussi que Monsieur NEWTON panche fort à croire, qu'on ne peut rien expliquer en Physique par les seules Loix du Mouvement, & qu'elles sont par tout dirigées par des Intelligences particulieres (12). Je suis, &c.

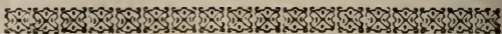
L E T-

(9) Cette *Vie* a été traduite en François, & Mr. Bayle en a profité dans la seconde édition de son *Dictionnaire* à l'Article de MAHOMET.

(10) Voyez ci-après la Lettre à Mr. Coste, du 30 d'Avout 1701.

(11) Tome VIII. pag. 49, & suiv.

(12) On peut voir par les Ouvrages de Mr. Newton, qu'il étoit fort éloigné de croire que les Loix du Mouvement fussent dirigées par des Intelligences particulieres. A l'égard des anciens Geometres, il en parloit toujours avec admiration : il étoit également frappé de l'étendue de leurs lumieres, & de l'excellence de leur methode ; & il avoit un si grand fond de modestie, qu'il leur auroit volontiers donné la preference sur les modernes.



L E T T R E C L X I V .

A

M^{R.} C O N S T A N T .*A Rotterd. , le 4. de Juillet 1697.*

Q U E direz-vous de mon silence, mon très-cher Monsieur? Je m'en confesse comme d'un crime que vous ne me pardonneriez pas, si vous ne faites agir une bonté extraordinaire. Je vous dirai néanmoins, pour m'excuser en quelque façon, que j'ai differé de jour en jour à vous écrire, depuis la joye que j'ai eüe de voir ici un autre vous-meme, c'est à dire, ce digne fils qui y est venu; que j'ai diferé, dis-je, de jour en jour depuis ce tems-là, parce que de jour en jour j'esperois d'aller à la Haye, & que je voulois ne vous écrire qu'après avoir salué Madame la Comtesse de F R I S E. Or d'un côté, le voyage de Monsieur votre fils à Londres; & de l'autre, le froid extrême & long de cet hiver, & les frequentes incommoditez qu'il m'a causées & qui faisoient qu'en suite j'étois accablé des occupations qui s'étoient accumulées par l'interruption du travail, m'ont empêché de sortir d'ici, jusqu'à ce que mon Libraire ait achevé la réimpression du premier

mier Volume de mon *Dictionnaire* Je vous expliquerai cela ci-deffous. Ainsi ce n'est que depuis une quinzaine de jours que j'ai été à la Haye. J'y ai renouvelé le plaisir extrême que j'avois eu quelquefois d'embrasser Monsieur votre Fils. J'y ai fait la reverence à l'illustre Comtesse dont nous admirions, comme vous savez, à Copet, les charmes, la vivacité d'esprit, & mille autres belles qualitez. Nous avons parlé de vous amplement & de Monsieur votre Fils. Je ne vous faurois exprimer, mon très-cher Monsieur, toute la joye que j'ai sentie, en le voyant si bien fait & de corps & d'esprit, si honnête, si éclairé, si bon Philosophe, si judicieux, si plein d'amitié pour moi. Je vous en felicite de tout mon cœur vous & Mademoiselle CONSTANT. Je lui souhaite toute la fortune dont il est digne, & à toute votre famille une heureuse & avantageuse prosperité. En deux mots je vous copie là mon cœur, & mes sentimens.

Je ne vous parlerai ni de nos Nouvelles Litteraires, ni de nos Nouvelles Politiques; vous les pourrez mieux apprendre de Monsieur votre Fils que de moi: il est à la source, & curieux comme il l'est, il ne lui en échape point. Je vous dirai donc seulement quelque chose de mon *Dictionnaire*. Je vous en destine un Exemplaire, que vous garderez, s'il vous plait, *in signum amicitie*; mais j'attends une seconde Edition, qui sera beaucoup moins fautive que la premiere: car je travaille avec toute sorte d'application à la revision de mon Ouvrage.

Le premier Volume a été imprimé deux fois : en voici la cause. Le Libraire s'étant aperçu pendant le cours de l'impression, qu'il ne faisoit pas tirer assez d'exemplaires, vû les propositions que les autres Libraires lui écrivoient des pays étrangers de traiter avec lui pour un certain nombre, en fit tirer dès ce tems-là mille de plus. Afin donc d'égaliser tous les Exemplaires, il a fallu qu'il ait fait rimprimer ce qui étoit déjà tiré, lorsqu'il commença d'augmenter de mille. Voilà pourquoi on a remis sous la presse le premier Volume : mais à quelque petite chose près, on n'a rien changé, & par conséquent ce n'est qu'une édition. Dès que celle-ci sera débitée, on procedera à la seconde, & on usera de diligence : & c'est celle-là que je corrigerai le mieux qu'il sera possible. Je voudrois que vous eussiez parcouru l'autre, pour pouvoir profiter de vos bons avis, & de vos belles lumieres. J'ai quelquefois critiqué mon Ennemi (1) avec quelque force. Il en est outré, & cherche tous les moiens imaginables de se venger. Il a eu d'abord des Emissaires, qui ont déclamé contre l'Ouvrage, disant qu'il contient des impiétez ; & après ces crialleries, il a engagé son Consistoire à examiner l'ouvrage (2). J'ai mes Réponses toutes prêtes, & je ne crains rien ; pourvu qu'on veuille, je ne dis pas suivre exactement les Regles de l'Equité ; mais s'abstenir seulement de les violer sans pudeur, & sans mesure.

Par-

(1) Mr. Jurieu.

(2) Voyez ci-après la Lettre à Mr. Constant du 14 de Novembre 1697.

Parlons d'une autre chose. Monsieur votre Fils m'a dit que vous n'avez pas reçu le Paquet que j'avois envoyé à Haerlem, à l'Adresse que vous m'aviez indiquée, & que la personne qui le devoit recevoir, a fait dire qu'elle n'avoit rien reçu. Cela m'a causé un chagrin incroyable, & m'a convaincu de plus en plus de la malhonnêteté & de la mauvaise foi qu'inspirent les Fac-tions de Religion. Voilà le Caractere d'une infinité de gens dispersés par toute l'Eu-rope. Dès qu'ils croient rendre service à un homme, qu'ils regardent comme très-ardent Promoteur de notre bien temporel, Ennemi du Papisme, & de la France, ils croient qu'ils peuvent se dispenser de toute autre sorte de devoirs. La personne, dont il s'agit, aiant su que je vous envoiois un Paquet, a voulu savoir ce que c'étoit; & aiant trouvé que c'étoient des Livres, où je faisois voir mon innocence, & la malice de ce Calomniateur, a supprimé tout cela. C'a été l'esprit, qui a régné parmi les Ré-fugiés. Ils n'ont jamais voulu lire ce que j'ai écrit pour ma justification, & ils ont détourné de le lire tout autant de gens qu'ils ont pu. Je ne doute point qu'en vos quar-tiers vous n'aiez eu lieu de remarquer cette énorme dépravation de cœur, & la folle opiniâtreté que produit l'entêtement. Mal-heureux effet de l'Amour propre! On donne gain de cause, non pas à l'Equité, & à la Raison; mais à celui qui nous flatte, & qui nous conte des chimeres conformes à nos Passions.

Je renvoie à Mr. votre Fils à vous donner des Nouvelles de notre cher Mr. BASNAGE. Il l'a vu ici, & en a reçu un très-bon accueil, tant à cause de son mérite, qu'à cause de l'ancienne connoissance qui est entre vous & lui. C'est non seulement un très-habile homme; mais une ame droite & généreuse. On va commencer à imprimer un Ouvrage, auquel il travaille depuis quelques années. Ce sera un *in Folio* en François, où on trouvera une *Histoire Ecclésiastique* d'une nouvelle Méthode. Ce sera l'Histoire des Dogmes, & celle de l'érection des Métropoles, & des Patriarchats, &c. Tout cela bien discuté, & avec une Critique dégagée des Controverses & des Lieux Communs.

J'apprens quelquefois indirectement des Nouvelles de notre Ami de Geneve (3). Il y a long-tems que je ne lui ai écrit. Je deviens à cet égard le plus paresseux du monde. C'est un effet ordinaire de l'application à faire des Livres; & sur tout, quand ils sont de la nature du mien: car avant que j'acheve un Article de mon *Dictionnaire*, la liaison des Matieres m'engage à penser à d'autres, & l'on ne peut se résoudre à songer à d'autres choses, jusques à ce qu'on ait achevé de recueillir ce qu'on voit appartenir à son sujet. Ainsi l'on a à combattre contre soi-même, quand on veut se détourner pour faire une Lettre.

Adieu, mon très-cher Monsieur: aimez toujours celui qui vous aime, & qui vous honore parfaitement, & qui est votre &c.

(3) Mr. Minutoli.



L E T T R E C L X V .

A

M^R. DE LA MONNOIE,

à Dijon.

A Rotterdam, le 8. de Juillet, 1697.

J E vous rends une infinité d'actions de graces, Monsieur, pour le Mémoire que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Le Passage du BANDEL, que vous y avez inséré, m'a extrêmement servi (1). Je n'ai point les *Nouvelles* de cet Auteur en Italien, & je ne fais aucun cas de la mauvaise Version Françoisse, que BOAISTUAU & BELLE-FOREST en ont faite (2): car outre la rudesse de leur Stile, qui ne me rebuteroit pas, ils ont ajouté, retranché, & changé mille choses; & en particulier, ils ont supprimé les Dédicaces (3). Il est certain

(1) Voyez dans le *Dictionnaire critique* l'Article GONZAGUE, (*Lucrece de*) Rem. B.

(2) Voyez l'Article BANDEL (*Matthieu*) Rem B.

(3) Ce ne sont point les Traducteurs qui ont supprimé les Dedicaces. Elles ne se trouvent qu'à la première

tain que ce Jacobin a demeuré long-tems en Guienne. Il fit imprimer à Agen un Recueil de *Poësies Italiennes*, l'an 1545, qui étoit dans la fameuse Bibliothèque de NICOLAS HEINSIUS, qui fut vendue à Leide l'an 1686, ou environ.

Parmi les *Lettres* de LUCRECE DE GONZAGUE que j'ai, & qui furent imprimées à Venise l'an 1552, il y en a une qu'elle écrivit à *Monfignor* P. BANDELLO, étant en Guienne. Elle le félicite d'une dignité qu'il venoit d'aquérir. On ne dit pas ce que c'étoit; mais le titre de *Monfignor*, qu'elle ne lui avoit pas donné dans une Lettre précédente, mérite quelque attention. JULES CÉSAR SCALIGER, lui écrivant sur la mort de FRACASTOR, ne lui donne point le titre d'*Evêque*. La Réponse du BANDEL, publiée avec les *Lettres* de ce SCALIGER, est datée *Bassennii*, 22. *Novemb.* 1553.

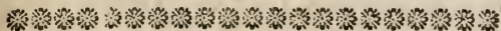
Je ne fai si Mrs. DE SAINTE MARTHE, dans le Catalogue des Evêques d'Aggen, font mention de lui. Je n'ai point leur *Gallia Christiana*, & personne ne l'a dans cette Ville.

J'ai vu, dans le *Catalogue* de la *Bibliothèque* de NICOLAS HEINSIUS, un Recueil

re édition, qui, comme on fait, est de Luques 1554. en trois tomes in 4; avec un quatrième imprimé in 8, vingt ans après, à Lion. Les Traducteurs n'ayant apparemment jamais vû cette édition, qui est fort rare, n'auront travaillé que sur les deux suivantes de Milan, où ces Dedicaces ont été omises; & cela vraisemblablement par ordre de l'Inquisition, à cause de plusieurs traits qui choquent les bigots. Luther y est loué. [Cette Remarque est de Mr. le Duchat].

cueil de *Rimes* de divers Poètes à la louange de notre LUCRECE DE GONZAGUE, imprimé à Venise l'an 1567 (4). Par le moien de ses propres *Lettres*, j'ai fait son Article, assez chargé de circonstances. Une infinité d'Elogistes des Dames Illustres l'ont oubliée, je ne sai comment.

Avez-vous jamais ouï parler, Monsieur, d'un SAMOCRATIUS, qui a fait, dit-on, un *Traité de Remedio Amoris* ?



L E T T R E C L X V I.

A

M^R. C O S T E,

à Amsterdam.

A Rotterdam, le 15. de Juillet, 1697.

J E vous suis très obligé, Monsieur, de la peine que vous avez prise de me communiquer ce qui s'est passé entre vous & le

(4) Dans le Catalogue de la Bibliotheque de Nicolas Heintius, *Bibliotheca Heinsiana* &c, on trouve parmi les Livres Italiens in 4, n. 418, *Rime di diversi Autori in lode di Donna Lucretia Gonzaga*. In Bologna 1565. Et c'est ainsi que Mr. Bayle a rapporté le Titre de ce Recueil dans l'Article de *Lucrece de GONZAGUE*, Rem. B. Dans le Catalogue de la Bibliotheque du Baron de Hochendorf, 3 Partie, pag. 159, no. 2134, on trouve plus au long le titre de ce Recueil : *Canti XI. composti dal Bandello, de le lodi de la S. Lucretia Gonzaga di Gazuolo, e de vero Amore col tempio di pudicitia; le III. Parche da esso Bandello cantate ne' la nativita del S. Giano primogenito del S. cesare Fregoso, e de la S. Costanza Rangona, sua consorte*. In Guenna 1545, 8.

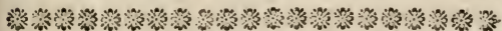
le Fils de Mr. DE CROY ; & s'il vous envoie des Mémoires concernant l'Extraction, les Manuscrits, &c. soiez assuré, & assurez-le que je les ferai valoir le mieux que je pourrai : & cela, avec le plus grand plaisir du monde.

La plainte d'un Ancien, sur le malheur des Arts, dont on juge avant que de s'en être instruit, a lieu sur tout quant à l'Histoire. On a fait plusieurs beaux *Traitez de Arte Historica*, où l'on marque toujours, que les premières Loix de l'Histoire sont, *Ne quid falsi audeat, Ne quid veri non audeat* ; & que sa différence d'avec la Déclamation d'un Rhéteur, ou d'un Panégyriste, est que celui-ci supprime les défauts des Gens, au lieu que l'Histoire rapporte le bien & le mal. Quand on me demande, *Pourquoi j'ai fait savoir les défauts de quelques grands hommes*, & qu'on m'en blâme ; je ne répons autre chose si ce n'est, „ Avez-
 „ vous lu les *Traitez de Arte Historica* ? Si
 „ vous les avez lus, répondez vous-mêmes
 „ pour moi à votre Demande. Si vous ne
 „ les avez point lus, ne jugez pas de mon
 „ *Dictionnaire.* „

Au reste, Monsieur, ce que quelques-uns nomment *seconde Edition* de mon *Dictionnaire* ne mérite pas ce nom. Jusqu'ici, il n'y a qu'une *Edition*. Il est vrai que plus de la moitié de l'Ouvrage a été imprimée deux fois, par la raison que je vais vous dire. Quand on imprimoit le commencement de la Lettre P. Mr. LEERS aiant cru qu'il ne faisoit pas tirer assez d'Exemplaires, vu les offres qu'on lui faisoit de divers endroits

pour

pour traiter avec lui d'un certain nombre, résolu de faire tirer mille Exemplaires de plus à l'avenir. Ainsi, quand toute l'Impression fut faite, il eut mille Exemplaires de la Lettre P en bas, plus que des Lettres précédentes. Il fallut donc qu'il fit réimprimer depuis A jusqu'à P, pour faire tirer encore mille Exemplaires; mais on a suivi le premier Imprimé, & je n'ai ni changé, ni corrigé, ni ajouté, que quelques petites bagatelles, en très-peu d'endroits: & à tout prendre, les premiers Exemplaires sont préférables aux mille derniers; parce que je n'ai revu aucune Epreuve de ceux-ci, & que par-là il y est resté un nombre infini de fautes d'Impression. Si l'Ouvrage se réimprime, je le retoucherai avec la dernière application, & j'en ôterai même ce qui a paru déplaire à presque tous les Lecteurs. Je suis avec beaucoup d'estime & d'inclination, Monsieur, Votre, &c.



L E T T R E C L X V I I .

A

M^R. B A Y Z E .

A Rotterdam, le 2. d'Août 1697.

LA Remarque que vous m'avez communiquée, Monsieur, touchant le terme

Mylord, est une chose dont je vous rends mille graces ; & vous me ferez plaisir d'y en joindre tout autant d'autres que vous pourrez.

Il n'y eut jamais de vision plus chimérique, que celle que vous m'apprenez qu'on a débitée, de je ne sai quel *Mémoire*, qu'on dit que j'ai présenté à Mr. DE CALLIERE. Non seulement c'est une chose sans fondement ; mais aussi, qu'on n'a pu forger sur aucun prétexte. Cette chimere nous est venue de Londres : car en ce País-ci, personne ne s'en étoit avisé, quoi qu'il y ait tant d'Esprits Visionnaires.

J'ai vu avec une extrême satisfaction ce que vous m'apprenez de Mr. DRELINCOURT, Doien d'Armach, de Mr. ABBADIE, & de Mr. BALAGUIER (1). Je suis fort sensible à l'honneur de leur souvenir, & vous supplie de les assurer de mes très-humbles respects.

J'ai déjà fait savoir à Mr. DOULE'S que vous le saluez très-particulièrement ; & lui ai envoyé votre Lettre à Mr. DASPE, qui est toujours en prison, fort patient & fort résigné.

Les Nouvelles de la République des Lettres sont ici fort stériles. Je vous en communi-

(1) Mr. Bayle & Mr. Balaguiier avoient étudié ensemble à Puylaurens. Mr. Balaguiier fut ensuite Ministre d'Aigueforde dans le Haut Languedoc. Il sortit de France à la revocation de l'Edit de Nantes, & vint en Angleterre, où il fut fait Ministre d'une des Eglises Françoises de Londres. Quelques années après la Revolution, il eut ordre du Gouvernement d'Angleterre de passer en Irlande, lorsqu'on y établissoit des Colonies Françoises. Il y a exercé son Ministère, dans une Eglise Françoisse à Dublin, jusqu'à 'a mort, en 1725.

muniquerois avec beaucoup de joie, si j'en avois de considérables. Vous savez, peut-être, qu'on a trouvé beaucoup de conformité entre l'*Art de se connoître soi-même*, par Mr. ABBADIE (2); & le Livre, intitulé *De la Connoissance de soi-même*, par un Bénédictin de Paris (3). Celui-ci n'a écrit qu'après Mr. ABBADIE. Il a publié depuis un Livre de la *Vérité de la Religion Chrétienne* (4): & depuis peu, une Réfutation de SPINOZA, qui est fort bonne (5); & la seconde & troisième Partie de la *Connoissance de soi-même*.

Je vous souhaite mille bénédictions, & suis, Monsieur, Votre, &c.

P. S. Je vous prie d'assurer Mr. le Doien d'Armach de mes très-humbles respects, & de lui faire mes complimens de condoléance sur la mort de Mr. le Professeur DRELINCOURT, son illustre Frere, & mon bon patron. Je pleurerai toute ma vie la grande perte que j'ai faite d'un si généreux
Ami,

(2) *L'Art de se connoître soi-même : ou la recher.che des sources de la Morale.* Rotterdam, 1692, in 8.

(3) Le Pere Lami Bénédictin a publié plusieurs *Traitez de la Connoissance de soi-même*, dont on trouvera l'analyse dans la *Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques du XVII. Siècle* de Mr. du Pin, Tom. VI. pag. 418. & suiv. édit. de Paris.

(4) *Vérité évidente de la Religion Chrétienne, ou Elite de ses Preuves & de celles de sa liaison avec la Divinité de JESUS-CHRIST.* Paris, 1694, in 12.

(5) Voyez ci-dessus la Lettre à Mr. l'Abbé du Bos, du 13 de Decembre 1696, Note (5).



L E T T R E C L X V I I I .

A

M^R. DE LA MONNOIE.

A Rotterdam, le 19. d'Août, 1697.

J'Ai toujours mille sujets de vous remercier, Monsieur, & des Faits curieux que vous m'apprenez, & des ouvertures & des réflexions que vous y joignez. Je suis fâché que mon *Dictionnaire* vous ait coûté un prix si exorbitant. Vous regréterez, sans doute, votre achat, quand vous verrez les imperfections continuelles de la marchandise. Mais la chose est faite; le *non emo tanti poenitere*, n'a plus de lieu.

Au reste, on ne vous a pas bien informé, quand on vous a dit qu'il en paroîtroit bientôt une *Seconde Edition*. Je vous puis assurer, qu'il n'y a encore aucunes mesures prises pour cela. Il faut attendre que la première,

(6) Mr. Drelincourt, Professeur en Medecine dans l'Université de Leide, mourut le 31 de Mai 1697. Mr. Bayle a donné son Article dans la seconde édition de son *Dictionnaire*. Il avoit parlé de lui, & de son frere, qui étoit Doyen d'Armasch en Irlande, dans l'Article de ce Pere Charles DRELINCOURT.

miere, dont on a tiré plus de deux mille Exemplaires, soit vendue; & ce n'est pas une chose de prompt expédition; l'Ouvrage étant si gros, si cher, & si rempli de tant de choses qui ne conviennent pas. Chaque Lecteur, je le croi, y peut trouver quelque chose qui lui revient; mais qu'est-ce que cela, quand il est mêlé avec plusieurs autres dont on n'a que faire? Si la Paix se fait, comme il y a beaucoup d'aparence, le debit pourra être plus prompt; l'Ouvrage ne fera pas si dur à la vente; on en pourra envoyer par mer en France, ce qui est le meilleur moyen de s'en defaire. En cas que la premiere édition se debite entierement, & qu'on s'aperçoive que tout le monde n'en est pas pourvû, nous en ferons une seconde. Je la corrigerai le mieux que je pourrai, & n'y ferai que peu d'additions. Je n'y mettrai pas de nouveaux Articles: je les réserverai tous pour un Alphabet à part, que j'appellerai, ou *Suite*, ou *Supplement du Dictionnaire critique*. Je ferai donc seulement par ci, par là, quelques Additions aux Articles déjà publiez, si le Libraire se voit obligé de rimprimer.

Je travaille incessamment à une Suite, & j'y mettrai la plupart des Philosophes de l'Antiquité, Je fis la Semaine passée l'Article de CARNEADE; & j'examinai la Dispute de Mr. LANTIN & de Mr. FOUCHER, dont les Pieces ont paru dans le *Journal des Savans* (1). J'y en ai vu deux de Mr. FOUCHER, & une de Mr. LANTIN.

Je

(1) Voyez la Remarque N, de l'Article CARNEADE.

Je vous prie, Monsieur, de me dire si Mr. LANTIN répliqua à la seconde Réplique de Mr. FOUCHER. Il pouvoit la réfuter démonstrativement. J'ai trouvé deux ou trois Faits, qui ruinent de fond en comble les dernières conjectures de Mr. FOUCHER; savoir, que l'Ambassade de CARNE'ADE appartient à l'An de Rome DXXXII. C'est donc une Thèse, qui ne souffre point de réplique, que CARNE'ADE n'a pas été Contemporain d'EPICURE: mais il ne laisse pas d'y avoir encore quelque petit embarras pour ceux qui supposent avec Mr. LANTIN, (je le suppose aussi,) que CARNE'ADE, & deux autres Philosophes, furent députés à Rome, l'An DXCVIII.

P. Bandello, à la Suscription des Lettres que LUCRECE DE GONZAGUE écrivoit, signifie *Padre Bandello*, & non pas *Pietro*: ainsi rien n'empêche qu'il ne soit le Jacobin MATTHIEU BANDELLO. La Préface de la quatrième Partie de ses *Nouvelles*, imprimée en 1573, le pouvoit représenter comme vivant, quoi qu'en cette Année il fut mort: car on auroit pu imprimer selon le Manuscrit trouvé parmi les Papiers du Defunt; & en ce cas-là, si la Préface étoit vieille, elle ne laisseroit pas de paroître l'Ecrit d'un homme vivant. La question est, Monsieur, si par d'autres preuves que le narré de la Préface, on peut connoître que l'Auteur vivoit encore en 1572. J'admire que Mrs. DE SAINTE-MARTHE n'aient trouvé que dans le Cartulaire de l'Abbaie de Clérac, qu'il étoit Evêque d'Agen

en 1561. Ne faudroit-il pas trouver cela dans les Regîtres de la Cathédrale d'Agen?

L'Auteur, où j'ai vu que SAMOCRATIUS avoit écrit des *Remèdes de l'Amour*, est si inconnu, si chétif, & si pitoiable, qu'il ne mérite pas que je vous dise son Nom (2). C'est un Ignorant, qui ajoute au même lieu, que NIGIDIUS a fait des Livres de la même matiere. Je ne trouve pas impossible que trois ou quatre Ecrivains comme celui-là aient changé peu à peu SORANUS en SAMOCRATIUS (3).

On m'a dit que le Pere QUE'RTIF, Dominicain, peu satisfait de la *Bibliothèque* des Ecrivains de son Ordre, publiée en Italie par ALTAMURA, (c'est, en effet, un mauvais Ouvrage: je ne l'ai plus; & quand je l'avois, je ne songeois pas à notre BANDELLO;) travaille à un nouvel Ouvrage de cette nature, & qu'il est fort propre à y réussir. Apparemment, il n'osera pas insister sur les Nouvelles de son Confrere, si peu convenables à son état de Religieux; mais, à cela près, il donnera amplement des instructions sur la Vie & sur l'Episcopat du BANDELLO (4).

LET-

(2) Voyez ci-après la Lettre à Mr. de la Monnoye du 7. de Novembre 1697, Note (2).

(3) Scioppius fit imprimer les *Priapées* à Milan en 1596 avec des Notes, & y joignit quelques Lettres supposées, tirées d'un Manuscrit de la Bibliothèque de Goldast parmi lesquelles il y a deux Réponses sous le nom de *Q. Soranus*, l'une à Antoine, de *modo medendi ardorem Cleopatra Regina*; & l'autre à Cleopatre, de *medendo ardore libidinis*.

(4) Le Pere Quetif travailloit en effet, à une Histoire des Ecrivains de son Ordre: mais il n'a pû achever cet

Ouvrage,



L E T T R E C L X I X .

A

M^R. L E C L E R C .*A Rotterd., le 30. de Septemb. 1697.*

DEs que j'eus été averti, Monsieur, que vous & Mr. LÉTI, me preniez pour l'Auteur des *Considérations sur la Critique des Lotteries*; je me donnaï l'honneur d'écrire à Mr LÉTI, pour lui protester que je ne fa-vois ce que c'étoit que ces *Considérations*, & que j'étois bien fâché qu'on lui eût mis dans l'esprit une chose aussi éloignée de la vérité que celle-là (1). Je le priai de vous faire
part

Ouvrage, étant mort le 2 de Mai 1698, âgé de 78 ans. Le Pere Echard l'a continué, & donné au Public sous ce titre : *Scriptores Ordinis Prædicatorum recensiti; notisque historicis & criticis illustrati, &c. Inchoavit Jac. Quetif, absolvit Echard. Parisiis 1719, 1721, 2. voll. in fol.* Dans l'Article du BANDEL, le Pere Echard remarque que les *Nouvelles* de cet Auteur étant entre les mains de tout le monde, il avoit crû en pouvoir faire mention; & il en parle sur les *Memoires* de Mr. de la Monnoye. Il n'a rien pû découvrir de nouveau au sujet de la durée de l'Episcopat du Bandel; mais il espere qu'on donnera là dessus tous les éclaircissèmens necessaires dans la nouvelle édition du *Gallia Christiana* de Messieurs de Ste. Marthe.

(1) Mr. Léti publia en 1697. un Livre intitulé, *Critique*

part de ce que je lui écrivois ; car je souhai-
tois,

*que Historique, Politique, Morale, Economique, & Comique, sur les Lotteries Anciennes & Modernes, Spirituelles, & Temporelles des Etats & des Eglises. Cet Ouvrage fut critiqué dans un Ecrit, qui parut sous le Titre de Considérations sur la Critique des Lotteries de Mr. Létii ; & comme l'Auteur traitoit un peu durement Mr. Létii, celui-ci crut que le meilleur moyen de faire son Apologie, étoit de publier un Recueil de Lettres, que des personnes de distinction lui avoient écrites, & où elles témoignoit avoir beaucoup d'estime pour lui. Ce Volume fut accompagné d'une longue Préface, où l'on répondoit à l'Auteur des Considérations, qu'on accusoit, entr'autres choses, d'être adorateur de la France, & ennemi de Sa Majesté Britannique. On ajoutoit, qu'on pouvoit voir clairement dans ce Libelle, que c'étoit la Production d'un homme assez exercé dans l'Art d'écrire, qui pour mieux se cacher, s'étoit appliqué à imiter les expressions de Mr. Bayle, & l'avoit loué en deux endroits, pour le faire soupçonner d'en être l'Auteur. On avouoit néanmoins, que Mr. Bayle avoit témoigné, (apparemment dans la Lettre qu'il écrivit là-dessus à Mr. Létii,) qu'il ne savoit ce que c'étoit que ce Libelle. Dans le tems que ce Recueil de Lettres étoit prêt à paroître, on jugea à propos d'en suspendre la publication : mais l'Auteur des Considérations ayant recouvré un Exemplaire de la Préface, il y répondit dans une Brochure intitulée, Réflexions sur la dernière Préface de Mr. Létii en forme de Réponse aux Considérations sur la Critique des Lotteries ; & c'est là qu'il apprit au Public, que ces Considérations n'étoient que le Coup-d'Essai d'un jeune Homme, qui s'appelloit Pierre Ricotier. & qui étudioit en Théologie à Franquer. Voyez ci-après la Lettre à Mr. ***, du 9. de Decembre 1697. Mr. Ricotier a été Ministre à Londres, & il est presentement Pasteur de l'Eglise Françoisise de Menin. Il fit imprimer à Amsterdam, en 1717, la Traduction d'un Ouvrage Anglois de Mr. Clarke, intitulé, De l'Existence & des Atributs de Dieu : des Devoirs de la Religion naturelle, & de la Verité de la Religion Chretienne : &c, in 8. Il a aussi traduit de l'Anglois un Recueil de Sermons de Mr. Hoadley, alors Evêque de Bangor, & à present Evêque de Salisbury : mais en les traduisant il leur a ôté la forme de Sermons, pour leur donner celle de Traité suivi. Cette Traduction parut en 1720 sous ce titre : Le Moyen de plaire à Dieu sous l'Evangile &c. Amsterdam 1720, 2. voll, in 8.*

tois, Monsieur, passionnément que ni vous, ni lui, ne demeurassiez point dans une erreur qui m'étoit si defavantageuse.

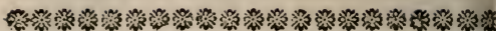
Si je n'avois pas été averti de bon lieu que vous étiez tous deux dans cette persuasion, je n'aurois jamais pu croire cela. Je crus avoir entièrement dissipé cette pensée par la Lettre que j'écrivis à Mr. LÉTI; & je ne songeois plus à cela, quoi que je n'aie point reçu réponse de lui: mais, tout à l'heure, je viens d'apprendre de Mr. LEERS, qui a été à la Haye depuis peu, qu'il y a oui dire que vous continuez, Monsieur, avec Mr. LÉTI, dans cette première persuasion, & qu'on vous a fait accroire que DES-BORDES & LEERS ont imprimé ces Considérations conjointement. Rien au monde ne m'a jamais tant chagriné que cette nouvelle. Je puis faire serment, qu'encore aujourd'hui je ne sai pas ce que c'est que ce Livre-là: je ne l'ai vu, ni lu.

Imaginez, Monsieur, tout ce que vous jugerez le plus propre, pour découvrir si je vous parle sincèrement: mettez-moi à toutes les épreuves imaginables; je vous engage ma parole, que je les subirai. Si je savois un moien sûr & infallible de prouver mon innocence, & de vous la faire voir, je l'emploierois avec le plus grand plaisir du monde; & si vous en connoissez quelqu'un, je vous supplie de me l'indiquer. Mes Ennemis, sans doute, m'ont joué ce mauvais tour. Ils auront débité cent mensonges circonstanciés, dans le dessein de me mettre mal, & avec vous, Monsieur, & avec Monsieur votre Beau-Pere.

Il est très-certain que je n'ai vu son Livre des Lotteries, que par l'Exemplaire qu'il me fit la grace de m'envoyer. Cela seul prouve que je ne saurois être l'Auteur des *Considérations*: car depuis le tems qu'on en parle, il faut qu'elles aient paru peu après que j'eus reçu cet Exemplaire. Je n'insiste pas sur cela: parce qu'encore qu'il soit vrai que je n'aie vu les *Lotteries*, que par l'Exemplaire de présent, je ne puis pas en donner des preuves. Je ne puis alléguer que mon témoignage, & mon serment; c'est pourquoi, j'en reviens, Monsieur, à vous demander tous les autres moiens les plus capables de montrer mon innocence. Je souhaite passionnément de n'être point même soupçonné de pareilles choses, par des personnes que j'honore autant que vous. Si vous vouliez me faire la grace de me marquer les raisons de votre croiance en ce point-ci, je vous en serois fort obligé.

Mr. LEERS doit aller bientôt à Amsterdam; & il y iroit exprès, pour vous desabuser, Monsieur, de la croyance, où on lui a dit que vous étiez, qu'il est de part à l'Impression des *Considérations*. Il m'a dit qu'il est prêt à faire serment devant tous les Tribunaux du Monde, qu'il n'a encore vu quoi que ce soit de ces *Considérations*.

Je vous prie très-humblement, Monsieur, de m'honorer d'un mot de Réponse, & de me croire, Votre &c.



L E T T R E C L X X .

A

M^R. R E G I S ,

D O C T E U R E N M E D E C I N E ,

à Amsterdam.

A Rotterdam, le 6. d'Octobre 1697

J E vous prie, Monsieur, d'agr er que je vous envoie par la Poste un Exemplaire d'un petit Ecrit, que je viens de publier (1). Je vous l'eusse envoy  par une voie qui ne vous eût pas cout  le port, c'est   dire, autant ou plus qu'on ne le vend chez les Libraires : mais aiant une raison forte de me donner l'honneur de vous  crire ce soir, & ne pouvant diff rer jusques   une occasion de Libraire, ou de quelque autre personne, j'ai jug  qu'il ne vous en couteroit pas davantage pour l'exemplaire que pour une Lettre simple.

Ce qui m'oblige, Monsieur,   vous  crire pr sentement, est que j'ai su qu'on m'a voulu

(1) *R flexions sur un Imprim  qui a pour Titre, Jugement du Public, &c.* Voyez ci apr s la Lettre   Mr. Constant du 14. de Novembre 1697. Note (3).

lu faire passer pour l'Auteur d'un Livre injurieux à Mr. LE' TI. Dès que je le fus, je lui écrivis pour lui protester que cela étoit très-faux: & aiant été averti qu'il continuoit de le croire, & que Mr. LE CLERC le croioit aussi, j'écrivis à ce dernier, dans les termes que je jugeai les plus capables de lui faire voir mon innocence. Il m'a répondu comme je le pouvois souhaiter, qu'il ne peut plus douter que je ne parle sincérement, après les deux Lettres qu'il a vues de moi sur ce sujet. Je regarde donc cette affaire comme finie, & je suis délivré par là d'une inquiétude chagrinante: car d'un côté, je ne vois point qu'il soit facile, quelque innocent que l'on soit, de desabuser des gens prévenus; & de l'autre, rien ne me paroît plus incxcusable, ni plus scélérat même que le seroit ma conduite, si j'avois écrit contre les *Lotteries* de Mr. LE' TI, après la Lettre que je me donnai l'honneur de lui écrire, pour le remercier de l'Exemplaire qu'il m'envoia très-obligamment, peu de jours après la Conversation de bonne amitié que nous avions eüe ici chez Mr. LEERS.

Vous m'êtes témoin, Monsieur, de la candeur avec laquelle je vous priai de faire bien des amitiés & des protestations d'estime, & au Beau-Pere, & au Gendre. Mr. LE' TI m'assura que vous vous étiez soigneusement acquité de la Commission. Que penseroit-on de moi, si j'étois capable de jouer de tels coups de Traître? Je n'en suis point capable, s'agit-il de gagner tous les applaudissemens de quatre Nations, & de convertir en ma

faveur cent peuples divers aliénez & préoccupé.

Je vous prie donc instamment, Monsieur, comme je ne veux plus en importuner ni Mr. LÉTI ni Mr. LE CLERC, de leur témoigner que la Lettre que ce dernier m'a écrite, & celle que le premier a écrite à Mr. LEERS, m'ont comblé de joie, en me faisant connoître qu'ils se rendoient aux protestations sinceres que je leur ai faites, que je ne fai ce que c'est que le Livre intitulé *Considérations sur la Critique des Lotteries, &c.*

Je puis vous protester encore aujourd'hui, que je ne fai ce que c'est. Nos Libraires, ceux pour le moins chez qui je vais, ne l'ont point. Mr. BASNAGE, qui l'a vu à la Haye chez Mr. DE BEAUVAl, ne l'a pas, & n'a pu par conséquent me le prêter. Je souhaitois de le lire, pour voir s'il y a eu des prétextes de m'en faire l'Auteur.

Mr. LE CLERC m'a fait la grace de me communiquer ces prétextes. On dit, I, *Que le Stile de cet Auteur ressemble au mien.* II, *Qu'il emploie un Passage de PALLAVICIN, que j'ai employé.* III, *Qu'il débute par répondre pour moi, & avec des loüanges, à un Passage des Lotteries, qui semble m'attaquer.* IV, *Qu'il parle de Pyrrhonisme Historique : chose qui roule beaucoup dans mes Ecrits.* J'avoüe, que selon les Regles ordinaires de la Critique, on peut s'imaginer là-dessus que j'ai composé cet Ouvrage; mais cela même doit faire voir combien ces Regles sont trompeuses. J'en donne plusieurs Exem-

Exemples dans mon *Dictionnaire*. Un Homme malin, qui m'auroit voulu commettre avec ces deux Messieurs, afin de m'attirer de toutes parts des Ennemis redoutables, auroit pu répandre sur son Ecrit les quatre Caracteres, que je viens de marquer. Cela est aisé, quand on veut s'en donner la peine. Mais je trouve plus vrai-semblable que l'Auteur n'a pas été animé d'un esprit si artificieux.

J'ai reçu une Lettre d'Amsterdam, qui m'affure qu'enfin cet Auteur a découvert son secret à quelques Amis intimes, & nommément à celui qui me l'écrit. Il a des raisons, dit-on, de se cacher : mais puis que son mystere ne l'est plus pour deux ou trois plus ou moins, j je suis persuadé qu'il sera bientôt public; & cela achevera de me justifier. La personne, à qui il a confessé la chose, ne m'a point dit qui il est; mais seulement, qu'il n'a que vint-cinq ans, & que les *Considérations sur les Lotteries de Mr. LE'TI* sont son Coup-d'Essai. Dès là, je comprends, que sans dessein, il a pu écrire de l'air qu'il a fait. Un Jeune homme, qui n'a pas encore de style formé, prend aisément l'air d'un Auteur qu'il vient de lire. Celui-ci avoit peut-être passé deux ou trois mois de suite à courir tout mon *Dictionnaire*. A son âge, la Mémoire est tenace, & s'im-bibe aisément de ce qu'on lit : & si de son naturel il goute mes maximes & mon caractere, il s'en emplit & s'en coiffe; & se mettant là-dessus à composer, il fait presque ce que fait un Peintre qui copie. Il m'est arrivé à cet âge-là, que si j'écrivois quel-

que chose , après avoir lu tout fraîchement un certain Auteur , les Phrases de cet Auteur-là se présentoient à ma plume sans même que je me souvinsse distinctement de les y avoir luës.

Au reste , tous les Réfugiés ne s'abstiennent pas de parler de moi flateusement. L'Auteur de l'*Histoire du Prince de Condé* (2), du *Mercure Historique*, des *Lettres Historiques*, ne s'en sont pas abstenus; & si celui-ci n'a que vint-cinq ans , il est plus probable qu'il n'est pas atteint de la rancune & du mal-talent de ceux qui étoient hommes faits au tems de la grosse querelle de l'*Avis aux Réfugiés*.

Mais, Monsieur, voilà de trop longs discours : n'en fatiguez point Mr. LE'TI ni Mr. LE CLERC; contentez-vous, je vous prie, de leur marquer, si vous voulez épargner leur tems, que je ne m'étens là-dessus, & que je ne vous écris cette longue Lettre, qu'afin qu'ils connoissent combien je souhaite que mon innocence soit à couvert même des soupçons les plus mal fondés; principalement lors que je fais profession d'aimer, d'estimer, & d'honorer, comme vous savez que je fais.

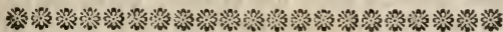
J'apprens que Mr. LE'TI fait imprimer plusieurs *Lettres*, qu'il a reçues en divers tems (3). Je n'ai garde de croire qu'il y veut inférer celle que je lui écrivis sur ses

Lot-

(2) Mr. Coste. Voyez ci-après la Lettre que Mr. Bayle lui écrivit le 18 d'Avril 1704, Note (6).

(3) Voyez ci-après la Lettre à Mr. * * * du 9 de Decembre 1697, Note (3).

Lotteries. Si j'avois pu m'imaginer une telle chose, je l'eusse prié incessamment de ne le point faire, vû les circonstances du tems. Mais étant persuadé qu'il ne songe point à cela, je ne juge pas nécessaire, ni de lui en écrire, ni de vous prier de lui en parler. Je suis, Monsieur, Votre, &c.



L E T T R E C L X X I .

A

M^R. C A I L L O Û È ,

Libraire à Londres.

A Rotterdam, le 8. d'Octobre 1697.

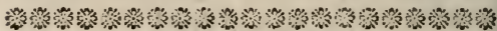
J'Ai reçu, Monsieur, le Paquet que vous aviez recommandé à M. DE LA TREILLE, & j'ai mis à la Poste votre Lettre pour Picardie. Je voudrois vous marquer en d'autres choses mon inclination à vous rendre mes services.

Aiez la bonté, je vous prie, de faire tenir l'incluse, & de me dire sincérement, s'il est vrai, comme Mr. JURIEU vient de le publier dans quelques Extraits de Lettres (1), que Mr. l'Archevêque de Cantorberi, Mr. l'Eve-

(1) Voyez ci-après la Lettre à Mr. Constant du 14 de Novembre 1697, Note (3).

l'Evêque de Londres, & quelques autres, vous ont renvoié l'Exemplaire de mon *Dictionnaire*, qu'ils avoient eu dessein d'acheter (2).

Vous pouvez là-dessus me dire tout ce qui en est, & ne pas craindre que je me foucie de cela : car il ne s'enfuit pas qu'un Livre soit mauvais dans son espece, de ce qu'un Prélat grave & pieux ne veut pas le lire, ni le garder. Il n'y a point d'homme d'Eglise, qui ne dût se faire un scrupule d'avoir dans sa Bibliotheque un Roman, ou une Comédie. Cependant combien y a-t-il d'excellens Romans, & de belles Comédies? Je suis, &c.



L E T T R E C L X X I I .

A

M^R. B A Y Z E.

A Rotterdam, le 5. de Novemb. 1697.

IL y a long-tems, Monsieur, que j'ai reçu la Lettre, que vous m'avez fait l'honneur

(2) Quelques Prelats de l'Eglise Anglicane prevenus contre le *Dictionnaire* de Mr. Bayle, par les émissaires de Mr. Jurieu, renvoyerent, en effet, l'exemplaire de cet Ouvrage qu'on avoit porté chez eux : mais étant mieux instruits dans la suite ; ils ne firent pas difficulté de lui donner place dans leur Bibliotheque.

neur de m'écrire. Je vous eusse répondu plutôt, si je n'avois espéré de jour en jour de voir Mr. le Docteur SMITH (1); mais je n'ai pas eu encore cet avantage, & je ne sai si je l'aurai. Quand Sa Majesté sera venue à la Haie, j'espère qu'alors il viendra faire un tour à Rotterdam.

Je vous félicite de tout mon cœur d'avoir pour Patron Mr. MOLESWORTH, dont le mérite est si connu par toute l'Europe, & qu'il a si bien fait connoître dans ses Emplois & dans ses Livres (2). Je vous demande la grace de l'assurer de mes respects.

On ne fait pas encore de quelle manière la Cour de France se conduira envers ceux qui sont sortis du Roiaume pour fait de Religion. Si elle leur permet d'y revenir, pour jouir de leur bien, vous pourrez, Monsieur, aller disposer du vôtre : si elle ne le permet pas, vous ne seriez point en sûreté à l'ombre de la fonction de Gouverneur d'un jeune Seigneur Anglois. Il faut donc, ce me semble, attendre à quoi elle se déterminera. On le saura bien-tôt.

Je m'estimerai le plus heureux du monde, si je puis marquer à l'illustre Prélat (3), qui vous honore de sa Protection, & que j'ai eu l'honneur de voir ici lors qu'il étoit avec Mylord PAGET, combien je l'honore & suis dévoué à son très-humble service. Je
sou-

(1) Chapelain du Roi d'Angleterre.

(2) Voyez ci-dessus la Lettre à Mr. Minutoli du 8 de Mars 1694.

(3) Mr. le Docteur Ash, Evêque de Clogher en Irlande.

fouhaiterois que la Librairie nous fournit des Matériaux dignes de sa curiosité : de bon cœur, je quitterois toute autre occupation, pour vous écrire ce qu'il y a de nouveau sur ce sujet, afin que vous lui en fiffiez part. Mais il ne se passe guere rien de considérable en ce genre de Nouvelles.

Mr. GRÆVIUS a enfin achevé son Edition de CALLIMAQUE. Elle contient de très-belles Notes, & un Commentaire ample & savant de Mr. DE SPANHEIM, Ministre d'Etat en Brandebourg. Un Médecin de Blois, nommé BERNIER, a publié à Paris des *Observations sur les Oeuvres de RABELAIS* (4). On m'a dit qu'elles sont assez curieuses. Un Docteur de Sorbonne, nommé BOUSSAC, a fait imprimer un Ouvrage dont je ne connois encore que le Titre: *Noctes Theologicæ, seu Dissertationes in quibus sublimes alias Scientias Theologiæ ancillari colligere sit, ipsamque illis prælucere*. On fait une nouvelle Edition des *Lettres du Cardinal D'OSSAT*, plus ample que toutes les précédentes, avec des Notes d'AMELOT DE LA HOUSSAIE (5). Je ne vous parle point

(4) *Jugement & nouvelles Observations sur les Oeuvres Grecques, Latines, Toscannes, & Françoises, de Maître François Rabelais, D. M. Ou le véritable Rabelais reformé. Avec la Carte du Chinonois, pour l'intelligence de quelques endroits du Roman de cet Auteur, ses Medailles, celle de l'Auteur du Jugement & des Observations; & celle du Medecin de Chauldray auquel cet Ouvrage est dédié par un Medecin son contemporain & admirateur.* Paris, 1697, in 12.

(5) Voyez dans le *Dictionnaire critique* l'Article O S S A T. Les *Lettres* de ce Cardinal ont été réimprimées à Amsterdam en 1708, 5. voll. in 12; & cette édition est preferable à celle de Paris.

point des *Mémoires* & des *Lettres* de BUSSI RABUTIN, si connu par son *Histoire Amoureuse des Gaules*; car il y a déjà quelque tems que ces deux Ouvrages sont imprimez.

Mr. DE LA PLACETTE vient de publier un *Traité de la Foi Divine* (6), qui est fort bon: & Mr. SAURIN, son cinquième Tome (7) contre Mr. JURIEU. Le Livre, qu'on vient d'imprimer en ce País, *Argonauticon Americanorum*, avoit été imprimé à Munich l'An 1647. Ce n'est donc qu'une nouvelle Edition; & d'ailleurs, ce n'est que la Traduction d'un Livre Espagnol, faite par le Jésuite BISSÉLIUS. Il s'agit là des Voyages d'un certain PIERRE VICTORIA, qui se fit Jésuite dans le Pérou (8).

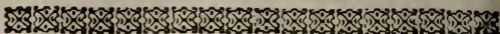
Le Livre, que Mr. LÉTI a publié sur les *Loteries*, lui a fait beaucoup d'ennemis, dont quelques-uns ont écrit contre lui violemment. Il vient de faire imprimer un *Recueil de Lettres*. Adieu, mon très-cher Monsieur. Je suis, &c.

L E T-

(6) *Traité de la Foi divine, où il est parlé de la Foi divine, des fondemens, & des propriétés de cette vertu, & on la compare avec la Foi historique, la Foi à tems, la Foi justifiante. & la Raison. Par Jean la Placette, Pasteur de l'Eglise Françoisise de Copenhague. Amsterdam 1697, in 12.*

(7) *Suite de la Justification de la Doctrine du Sieur Elie Saurin, Pasteur de l'Eglise Wallonne d'Utrecht, contre deux Libelles de Mr. Jurieu; l'un intitulé, Idée des sentimens de Mr. Saurin sur les Mysteres de la Trinité & de l'Incarnation; & l'autre, la Religion du Latitudinaire. Amsterdam 1697, in 8. Voyez ci-dessus les Lettres à Mr. Constant du 31 de Mai, & à Mr. l'Abbé du Bos, du 29 d'Octobre 1696.*

(8) *Joannis Bisselii à Societate Jesu, Argonauticon Americanorum, sive, Historia Periculorum Petri de Victoria, ac Sociorum ejus, Libri XV. Gedani (Amsteladami) 1698 in 12.*



L E T T R E C L X X I I I .

A

M^R. DE LA MONNOIE.*A Rotterd., le 7. de Novembre 1697.*

Votre dernière Lettre Monsieur, a été longtems en chemin ; parce que Mr. BOURDELOT, à qui Mr. l'Abbé NICASSE l'avoit fait tenir, la donna avec d'autres choses à un homme qui venoit à Delft.

La Piece de Poësie, que vous m'avez fait la grace de m'envoyer, m'a paru d'une beauté singuliere. Je la fis copier pour Mr. GRÆVIUS; & voici ce qu'il m'a répondu. *Primum tibi gratias ago pro perlepidâ Fabula quam cultissimis Versibus expolivit elegantissimi ingenii Vates Divionensis, ex cujus officina aliæ festivæ hujus generis Fabulæ ad me pervenerunt non nunquam, studio nostri NICASII. Plurimum sanè tibi debeo cum eam mecum communicasti, nec non Auctori tam venusti Carminis, qui hac voluptate quam ex ejus lectione cepi, nos noluit defraudare. Si quando Litteras ad eum dederis, rogo ut salutem & officia mea ei deferas, meoque nomine gratias persolvas.*

J'avoue que MATTEO BANDELLO é-
tant

tant Moine , n'eût pas du traiter de tels sujets (1) : mais si sa Prose avoit les agrémens de votre Poësie , je le regarderois comme supérieur à BOCCACE.

Celui qui a cité SAMOCRATIUS , & NIGIDIUS , de *Remedio Amoris* , n'est pas , que je sache , GAUTIER BURLEI ; mais il vaut encore moins que lui. Il s'appelle FRANÇOIS VOILLERET , *Sieur de Florizel , Conseiller , Notaire , & Secrétaire du Roi , Maison & Couronne de France*. Son Livre , intitulé *Le Preau des Fleurs meslées* , ne vaut rien. Il fut imprimé en Angleterre , sous JAQUES I : l'année de l'Impression n'y est point marquée (2).

Votre

(1) Voyez ci-dessus la Lettre à Mr. de la Monnoie du 19 d'Août 1697 , Note (4).

(2) En voici le titre entier : *Le Preau des Fleurs meslées : contenant plusieurs & differendz discours , ensemble maintes sentences , dits notables des Anciens , & autres curieuses recherches . Le tout cueilly & extraict de bons Auteurs , tant Anciens que Modernes , par M. François Voilleret , Sr. de Florizel , Conseiller , Nottaire , & Secretaire du Roy , Maison , & Couronne de France . A Londres in 4 , pagg. 404 . Cet Ouvrage est dedié au Serenissime Prince , de la Grande Bretagne , Galles , &c. Charles , Filz unique du Roi .*
 „ Passionnement desireux , dit-il à ce Prince , d'aller faire
 „ offre à vostre Altesse , avec mon tres-humble service , de
 „ quelque chose qui puisse en aucune sorte demonstret
 „ la qualité de mon zele je me suis resolu ,
 „ plustost que de faillir à ce devoir , ny d'approcher de
 „ vostre-dite Altesse les mains vuides . De contrefaire
 „ l'historien , ores que ce ne soit de mon mestier , ra-
 „ massant en haste , tout ce que j'ay peu trouver en ma
 „ memoire , des lectures , que j'ay autrefois recueillies ,
 „ és livres des Anciens , & de quelques Modernes . Dont
 „ j'ay dressé & ordonné de petits discours , comme par

„ ma-

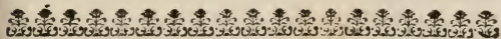
Votre conjecture, que SAMOCRATIUS vient par corruption de ZAMOLXIS THRACIUS, est bien ingénieuse: mais j'admire encore plus celle que vous faites sur le Passage de DIOGENE LAERCE, que ni GASSENDI, ni MÉNAGE, n'ont pu entendre (3). Rapporter αὐτῶ à CARNE'ADE ne semble

», maniere d'extraits, traittans de plusieurs :& différentes
 », matieres, tous meslanges confusément sans aucun or-
 », dre ny proportion, que comme mon resouvenir me
 », les dictoit à mesure que je les transcrivois: Desquels
 », je viens maintenant faite une jonchée devant vostre
 », Altesse ". Voici le passage dont parle Mr. Bayle. Il
 est dans le Chapitre XIII, intitulé, *Contre les vieillards*
qui deviennent amoureux apres soixante trois ans passez; page
 83: », *Nigide, Ovide & Samocratius* ont fait quantité de
 », volumes & graves escritz du remede de l'amour:
 », mais le plaisir est qu'ils inventerent bien remedes
 », pour les autres & n'en peurent trouver aucun pour
 », eux mesmes: parce que tous trois moururent, pour-
 », suiviz & detruitz, non pour les maux qu'ilz commi-
 », rent à Rome, mais pour les amours qu'ilz intenterens
 », à Capue: Or que *Nigide* die ce qu'il aura trouvé, *Ovi-*
 », *de* de ce qu'il songe, & *Samocratius* ce qu'il luy plai-
 », ra: car à la fin finale, le meilleur remede qui se
 », trouve en l'amour: est fuir les conversations & s'es-
 », loigner des occasions: par-ce qu'au fait d'amour &c.
 Ce volume ne contient que trois Livres: le Sieur de Flo-
 rizel en promet trois autres, & finit celui ci en priant
tres affectueusement le Lecteur de suppléer aux fautes qu'il y
remarquera: Estant ce mal avvenu, à cause que l'impression a
esté faite en pays, & par gens qui ne sont naturelz au langage,
dont il est composé, ny mesme escrit par un Antheur, qui soit,
ny de la profession, ny de la capacité, de ceux qui font des
livres, qui seulement s'est efforcé de trouver, des moyens pour
rompre ses fantaisies, & oublier plus doucement les temps, qu'il
estit forcé de perdre en une saison, & en un lieu qui (ce luy
semble) le doivent rendre aucunement excusable, s'il s'est a-
musé à brouiller du papier durant ce grand loisir, pour s'oster
les occasions de faire pis, ou de ne rien faire du tout.

(3) Voyez dans le *Dictionnaire critique* l'Article d'ÉPI-
 CURÈ Rem, C.

semble point s'accorder avec le mot *καρτερ-
λο*; mais, au fond, la difficulté est petite:
car pourquoi les Grecs n'auroient-ils pas
dit, comme nous ferions en François, que
*les bienfaits dont on a été comblé, étoient un
poids qui obligea, &c.* Mais de quelque fa-
çon qu'on le tourne, il me paroît que DIO-
GENE LAERCE a voulu parler d'un hom-
me, qui avoit vu & pratiqué EPICURE;
desorte que la difficulté demeure toujours.
DIOGENE met EPICURE & CARNE'A-
DE Contemporains.

Vous me ferez, Monsieur, un plaisir &
un bienfait incomparable, si vous voulez bien
me donner vos bons avis avec toute sorte
de sincérité, sur les fautes que j'ai commi-
ses. La première Edition d'un gros Ouvra-
ge, comme le mien, est presque toujours
comme les petits de l'ourse. Je suis, &c.



LETTRE CLXXIV.

A

M^R. CONSTANT.

A Rotterd., le 14. de Novemb. 1697.

LA découverte, que vous avez faite,
Monsieur, de quelques *Lettres* de BE-
ZE, &c, me sera sans doute profitable, &
je vous en remercie par avance.

Ff 7

Pouz

Pour vous dire quelque chose de mon état, je dois commencer par les avanies de mon Adverfaire (1). Depuis la publication de mon ouvrage, il n'a cessé de remuer ciel & terre; & enfin, il a engagé son Consistoire à l'examiner. On y travaille actuellement (2). Il a publié aussi le *Jugement* que l'Abbé RENAUDOT rendit à Mr. le Chancelier; & quelques Fragmens de *Lettres*, avec ses réflexions. Je vous envoie la Réponse que j'y ai faite (3). Il vous en coutera un peu plus de Port; mais je ne croi pas qu'une simple Lettre vous en eût couté guere moins.

(1) Mr. Jurieu.

(2) Voyez ci après la Lettre à Mr. le D. E. M. S. du 7. de Juillet 1698.

(3) Mr. le Chancelier ayant, comme on l'a déjà remarqué (Note (1) sur la Lettre à Mr. Jançon du 11. de Fevrier 1697), chargé Mr. l'Abbé Renaudot d'examiner le *Dictionnaire* de Mr. Bayle, pour voir s'il n'y avoit rien contre la France, ou contre la Religion Romaine; cet Abbé, au lieu de se borner à ces deux Articles, se jetta sur l'érudition, accusa Mr. Bayle d'ignorance, &c. Le Memoire de Mr. l'Abbé Renaudot étant tombé entre les mains de Mr. Jurieu, il le fit imprimer avec quelques extraits de Lettres anonymes, écrites par ses émissaires, ou par des personnes qui rapportoient ce qu'elles avoient ouï dire du *Dictionnaire critique* à des gens qui ne l'avoient point lû; & y ajouta des Remarques pleines de fiel & d'emportement. Il publia tout cela sous le titre pompeux de *Jugement du Public, & particulièrement de Mr. l'Abbé Renaudot, sur le Dictionnaire critique du Sr. Bayle*. Rotterdam, 1697, pagg. 47. Mr. Bayle y répondit par un Ecrit intitulé, *Reflexions sur un Imprimé, qui a pour titre, Jugement du public & particulièrement del' Abbé Renaudot, sur le Dictionnaire critique du Sieur Bayle*. In 4 pagg 16. Mr. Jurieu revint à la charge dans une Lettre sur les Reflexions publiées contre le *Jugement du Public sur le Dictionnaire du Sr. Bayle*, In 4. pagg. 16, gros caractere.

moins. Cet homme est plus impudent que jamais : il prêche plus fièrement , depuis la Paix de Ryswyk , que ses Prophéties sont justes & bien fondées ; & promet toujours monts & merveilles. Mr. SAURIN vient de publier contre lui un cinquième Tome, où il triomphe plus même que dans les précédens.

A propos de la Paix de Ryswyk , ne trouvez-vous pas qu'elle est si glorieuse aux Alliés , & nommément au Roi GUILLAUME , qu'on ne peut assez admirer que la France se soit voulu assujettir à une mortification si honteuse ? Je n'ai vu aucun homme de bon sens , qui n'en soit surpris , & qui n'avoue, qu'on ne peut rien comprendre à cette conduite , vû l'état où étoient les choses après la prise d'Ath & de Barcelone. Au reste , quand plusieurs fortes raisons ne m'intéresseroient pas au bien des Cantons Protestans , vous seul seriez capable de me faire sentir de la joie de la destruction du Fort d'Hunningue , & de ce que Brisac, ôté à la France , & donné à l'Empereur , assure votre Frontiere d'autant.

Je vous rends mille & mille actions de grâces de vos bons avis , au sujet du Nouvelliste correspondant de Mr. B. C'est une ame dévouée depuis long-tems au Prophète (4). Mr. BASNAGE vous assure de ses très-humbles services. Son Livre (5) sera *in folio* , de trois cens Feuilles. Il y a le tiers d'imprimé : on fait état d'achever l'été prochain.

(4) Mr. Jurieu.

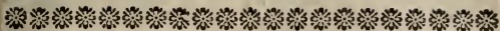
(5) *Histoire de l'Eglise.*

chain. Je n'ai eu aucune nouvelle de notre Ami de Geneve. Mr. LE CLERC d'Amsterdam a publié un savant Ouvrage de *Arte critica* (6), contre lequel on dit que Mr. VANDER WAEYEN, Professeur en Théologie à Franeker, veut écrire quelque chose (7).

Nous célébrons aujourd'hui la Naissance du Roi d'Angleterre. Les trois Plénipotentiaires de France l'allèrent complimenter au nom de leur Maître, samedi passé. Ils sortirent-très contents & pleins d'estime pour ce grand Prince; tant ce qu'il leur répondit sur le champ étoit sensé. Le Vent contraire l'a empêché de s'embarquer. On débite que le Prince DE CONTI s'en retourne en France. Je suis, &c.

(6) *Ars Critica, in qua ad Studia Linguarum Latina, Græca, & Hebraica, via munitur; veterumque emendandorum, & spuriorum Scriptorum à genuinis dignoscendorum, ratio traditur.* Amstelodami 1696, 2. voll. in 8.

(7) Mr. Van der Waeyen attaque quelques endroits de l'*Ars critica* de Mr. le Clerc, dans la Dissertation de $\lambda\acute{\epsilon}\gamma\omega$, qu'il mit à la tête du Livre de Rittangelius, intitulé, *Libra Veritatis* &c; mais cette Dissertation est principalement destinée à réfuter l'Explication du Commencement de l'Évangile de St. Jean que Mr. le Clerc publia en 1696, in 12. Voyez le *Parrhasiana*, Tom. 1. p. m. 425. & suiv.



L E T T R E C L X X V .

A

M^R. * * **A Rotterd., le 28. de Novemb. 1697.*

NOS Nouvelles Literaires sont peu de chose. Mr. CRE'NIUS, Allemand, demeurant à Leide, vient de publier deux Livres: l'un est un *Recueil de Dissertations Philologiques & Historiques*; qui avoient paru en divers tems en Allemagne; à quoi il a joint une Préface, & quelques Notes (1). L'autre est la *III. Partie* de ses *Animadversiones Historicae & Philologicae* (2). Il y entremêle de tems en tems quelques *Lettres* d'Hommes Illustres non encore imprimées. Il y en a une du Pere MERSENNE à un Professeur en

(1) *Fascis Exercitationum Philologico-Historicarum, &c. collectus, recensitus, emendatus, ac notis indicibusque curatissimis auctus a Thoma Crenio. Lugduni in Batavis 1697. in 12.* Il y en a plusieurs Volumes, imprimez à Leide, in 8.

(2) *Animadversionum Philologicarum & historicarum Pars III Cum quibusdam Martini Lutheri, Joh. Calvini, Joh. Brentii, Joachimi Camerarii, Henrici Stephani, Joh. Posthii, Oberti Gifanii, Marini Mersenni, Ludovici Carrionis, Caspari Peuceri, Francisci Junii, & D. Polycarpi Lyseri Epistolis adhuc non editis, nec lectis injucundis. Lugduni in Batavis 1698 in 8.*

en Langue Hébraïque, de Francker, nommé SIXTINUS AMAMA.

Mr. MATTHE'US, Professeur en Droit à Leide, a publié quelques Manuscrits, qu'il a déterrez dans les Bibliothèques. C'est un in 8 (3). La plupart des Pièces regardent l'Histoire de ce Pais-ci : quelques-unes même sont en Flamand ; mais la première est assez curieuse : c'est l'*Histoire de l'Expédition de l'Empereur CHARLES V contre BARBEROUSSE*, écrite en Latin par ANTONIUS PONTUS *Consentinus*. Mr. LE FEVRE, Frere de Madame DACIER, qui est Ministre, demeurant depuis quelques mois à Amsterdam, y a fait imprimer un petit Livre intitulé *De Futilitate Poëtices* (4), où il dit beaucoup de mal des anciens Poëtes ; c'est-à-dire, & de leurs Personnes, & de leurs Ouvrages.

Mr. HARTSOEKER, qui est parti d'ici pour Paris depuis quinze jours, & qui reviendra dans cinq ou six semaines, a regalé le Grand Duc de Moscovie à Amsterdam, de la vue de la Lune & de Jupiter. Il y porta ses Téléscopes, fit dresser un Mât dans un Jardin, &c. Ce Prince a assez de génie pour les Mathématiques, & gouta beaucoup l'Opération Astronomique de Mr.

HART-

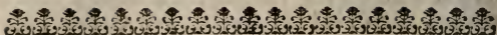
(3) *Veteris avi Analekta, seu vetera aliquot Monumenta quæ hactenus nondum visa, &c. Collegit primus, & edidit, & observationes etiam passim adjecit Antonius Matthæus in Ill. Academia Lugduno-Batava Antecessor. Lugduni Batavorum 1698. in 8. 2. voll.*

(4) *De Futilitate Poëtices. Auctore Tanaquillo Fabio, Tanaquilli Filio, Verbi divini Ministro. Amstelodami 1697, in 12.*

HARTSOEKER : mais , du reste , quels travers d'Esprit ! Il ne se plaît gueres qu'à charpenter , & il passe des jours entiers à travailler , comme un Ouvrier , à la construction des Vaisseaux : on le voit aux Ateliers , tout comme le plus vil Manœuvre.

Ce qui se fait à Londres , pour marquer la joie de la Nation , pour recevoir en triomphe le *Roi* GUILLAUME , surpasse tout ce qui s'est jamais vu en ce País-là. Quand le faste naturel est soutenu d'une certaine émulation de gloire , & d'un dessein formel de faire accroire que tout l'avantage est de son côté , on va bien loin ; on enchérit sur tous les Siècles passez , & on donne de nouveaux exemples.

L'Audience de vos Plénipotentiaires se fit sans pompe , le Roi GUILLAUME l'ayant souhaité ainsi ; & il resta seul dans sa Chambre avec eux trois. On n'a pas laissé de savoir que le Discours de Mr. DE HARLAU fut rempli d'avances très-obligeantes & très-flatteuses , & que la Réponse fut remplie de grandes marques d'estime & d'éloges du Roi Très-Chrétien. Je suis , &c.



L E T T R E C L X X V I .

A

M^R. * * **A Rotterdam, le 9. de Decemb. 1697.*

ON vient de réimprimer ici PALINGE'NIUS (1); mais cette Edition ne surpasse les autres, qu'en ce que l'on y a joint le Sommaire de chaque Livre. C'est un Poète si estimé en ce Pais-ci, qu'une infinité de gens, d'ailleurs peu savans, en savent par cœur de longues tirades de quarante ou cinquante vers.

Le Livre de Mr. LE'TI sur les Lotteries a donné lieu à plusieurs Ecrits. Un Anonyme a publié des Considérations sur cet Ouvrage, qui furent fort estimées. Mr. LE'TI aiant écrit depuis peu une *Préface* contre ces *Considérations*, l'Anonyme vient de la réfuter, & déclare à la fin de son Ecrit, qu'il s'appelle PIERRE RICOTIER. C'est un Proposant François, qui n'a pas encore vint-cinq ans. Il a beaucoup de feu, & l'on a été surpris que son Coup-d'Essai aît été une Piece si forte, & si bien tournée. Vous remarquerez que cette *Préface* de Mr. LE'TI est à la

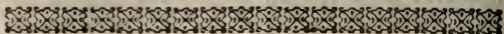
(1) *Zodiacus Vita &c.*

à la tête d'un *Recueil de Lettres* qu'il a reçues en divers tems, & qui le louent beaucoup (2). Il prétend opposer ces *Lettres*, comme un Bouclier impénétrable, aux médisances personnelles de ses ennemis, & au mal qu'ils disent de ses Ouvrages.

Auriez-vous connoissance d'un Manuscrit fait à Paris, qui traite des Révélations & Inspirations en général, & qui réfute en particulier l'Ouvrage de MARIE D'AGREDA, & en donne l'Histoire (3) ? Je fais qu'on tâche de lui trouver un Imprimeur en Hollande. Il s'en est fait cinq Copies; quelque-une, peut-être, a été lue, ou par vous, ou par vos Amis. Si cela est, je vous prie de me dire ce qu'on en pense. Je suis toujours, &c.

(2) Ce Recueil de Lettres ne parut qu'en 1699, sous ce titre : *Lettere di Gregorio Leti sopra differenti materie, con le Risposte. Da lui è vero a lui scritte nel corso di molti anni, da ò a Principi, Titolati, Ambasciatori, Ministri di Stato, Nobili, Consiglieri, Cardinali, Arcivescovi, Vescovi, Abbati, Religiosi d'ogni grado e ordine, Academici, Letterati, Mercanti, Cittadini, Principesse, Dame, Monache, e altre persone, che la discretione permette che stano publicate.* Amsterdam, 1700. 2 voll. in 8. On supprima la Preface, qui avoit été critiquée par Mr. Ricotier. Voyez ci-dessus la Lettre à Mr. le Clerc du 30. de Septembre 1697, Note (1).

(3) Voyez dans le *Dictionnaire critique*, l'Article AGREDA (*Marie d'*)



L E T T R E C L X X V I I .

A

M^R. DE LA MONNOIE.*A Rotterd., le 20 de Janvier 1698.*

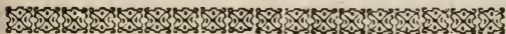
JE vous suis infiniment obligé, Monsieur, de la peine que vous voulez prendre, de mettre en ordre vos Observations sur la Lettre A de mon *Dictionnaire*. Elles me feront d'un profit inestimable pour la Révision de mon Livre; & plût-à-Dieu que je pusse le corriger tout entier sur de pareilles instructions!

Je conviens qu'*avrs* se doit rapporter à CARNE'ADE: votre conjecture est là-dessus très-heureuse, & vous l'appuiez sur de très-fortes raisons (1); mais comme DIOGENE LAERCE se trompe souvent, je suis fort tenté de croire qu'il a prétendu, que le ME'TRODORE, qui quita la Secte d'EPICURE pour se joindre à CARNE'ADE, étoit Disciple d'EPICURE immédiatement. Car il considère EPICURE en cet endroit-là, comme un Docteur, qui charmoit à la maniere des Sirenes, & qui captivoit ses Auditeurs.

(1) Voyez ci-dessus la Lettre à Mr. de la Monnoie du 7 de Novembre 1697. Note (3).

diteurs. Il me semble que cela est personnel, & concerne, non le dogme, mais les manieres du Docteur.

J'ai changé le Vers, que vous me marquez. Mr. DU RONDEL, le plus grand Philologue qui soit sorti de France par la dernière Persecution, & absolument parlant un habile Homme, bon Poëte, bon Grec, aiant le Gout de l'Ancien & du Moderne, a été charmé de votre *Fable*; lui, qui admire peu de choses, s'est répandu en louanges d'admiration, qui remplissent plus d'une page. Je n'ai montré à personne cet Ouvrage-là, qui ne m'en ait demandé instamment une Copie; ce que je leur ai accordé.



LETTRE CLXXVIII.

A

M. DE LA MONNOIE.

A Rotterdam, le 10. de Mars 1698.

J'E n'ai reçu que depuis deux ou trois jours vos excellentes Remarques, Monsieur. Elles sont d'une écriture différente de tout ce que j'ai vu de vous, & dans un Cahier dont toutes les Feuilles sont attachées ensemble aux deux bouts avec un petit ruban. La Lettre, qui les précède, de la même main que

que les Remarques, est jointe au Cahier, & en remplit les deux premières Pages. Je ne vous marque cela, qu'à cause que je me persuade que l'Original est demeuré en chemin; comme je le dis à Mr. l'Abbé NICAISE, dans le Billet qui accompagne celui-ci. Je puis me tromper dans ma conjecture.

Je ne me sens point capable, Monsieur, de vous témoigner, ni la gratitude, ni l'estime infinie que j'ai, à l'occasion de cet Ecrit. Je passe sur toutes les honnêtetez de votre Lettre, où il vous a plu de mêler tant de pensées flateuses & obligeantes. Je suis trop convaincu de la foiblesse, & des imperfections prodigieuses de mon travail, pour pouvoir m'imaginer que je sois digne des louanges que vous me donnez; étant d'un aussi bon gout que vous êtes, & si éclairé, si judicieux, & si pénétrant. Mais si je voulois m'arrêter sur vos Remarques, j'aurois un Eloge à vous donner sur chacune. Votre exactitude, votre sagacité, votre érudition, se marquent par tout, avec ce riche Trésor de Faits rares & particuliers, que la lecture des Livres les moins connus, & les plus curieux, vous a fait amasser.

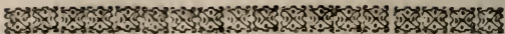
C'est dommage, Monsieur, permettez-moi de vous le dire, qu'avec tant de Talens d'un Critique parfait, & tant de beaux Livres, vous ne fassiez pas ce que Mr. l'Abbé NICAISE m'avoit dit que vous faisiez: c'est-à-dire, un Ouvrage pour le Public. Je dis un gros Ouvrage, qui vous fournisse un champ propre à étaler votre Science, & les réflexions, que vous avez faites sur vos lectu-

Lectures. Permettez-moi de vous exhorter à immortaliser votre Nom de cette maniere, qui apporteroit tant d'utilité, & à notre Siecle, & aux Siecles à venir.

Je vais donner cette Semaine à corriger ma lettre A, selon vos judicieuses Observations; & à l'enrichir des beaux Supplémens, que vous avez eu la bonté de me fournir, ou de m'indiquer. Trop heureux, si je pouvois faire la même chose sur les lettres suivantes!

L'obligation, que je vous ai, pour m'avoir communiqué la découverte de plusieurs fautes, & le moien de les réparer, & d'enrichir ma seconde Edition, est d'autant plus grande, que cela influera sur les lettres de mon *Dictionnaire*, que vous n'avez pas examinées: car vos Observations peuvent servir en cent endroits d'une Regle générale, pour me faire aller bride en main, & pour m'avertir de songer à telles & à telles choses.

Accordez-moi, je vous en supplie, la permission de vous consulter, quand l'occasion s'en présentera. Ce seroit fort souvent, si je ne considérois qu'il ne faut jamais se rendre importun. Je suis avec toute l'estime imaginable, & toute la reconnoissance possible, Monsieur, Votre, &c.



L E T T R E C L X X I X .

A

M^R. * * **A Rotterdam, le 31 de Mars 1698.*

LE *Dictionnaire de FURETIERE*, revu & augmenté par Mr. DE BEAUVAIL, n'étant pas encore fort avancé, on ne peut dire, ni ce qu'il coutera, ni quand il sera achevé d'imprimer. Les Imprimeurs travaillent présentement à la lettre B. Je ne crois pas me tromper, en disant que cet Ouvrage ne paroitra pas avant le commencement du Siecle suivant, c'est-à-dire, avant Janvier 1701.

Le *Moreri* de Hollande est achevé: il est du même prix que l'Édition précédente, contenant précisément le même nombre de feuilles.

On ne peut encore rien dire touchant la nouvelle Édition du *Dictionnaire Historique & Critique*. Mr. LEERS ne la commencera, que lors que les Exemplaires de la première commenceront à manquer.

J'ai vu le Projet imprimé, dont vous me parlez, du grand *Dictionnaire* de CHAPPUZEAU (1), & il n'y a que peu de jours que

le Sr.

(1) Ce Projet avoit paru en 1694, sous le titre de

Dessins

le Sr. WETSTEIN, Libraire d'Amsterdam, (c'est le principal des Associés pour l'Impression de cet Ouvrage), me dit qu'il doutoit beaucoup qu'on le mît jamais sous la Presse. L'Auteur a envoyé une partie considérable de son *Dictionnaire* audit WETSTEIN; mais on lui demande à voir le tout, avant que de commencer. La précaution est juste, à cause que l'Auteur étant avancé en âge, on peut craindre, que s'il restoit seulement un Tome à faire, sa mort ne lui permit pas de l'avancer. Vos réflexions là-dessus sont très-judicieuses & très-agréablement exprimées.

L'Édition de LYCOPHRON, qu'on a faite depuis peu en Angleterre, est un très-bon Livre de Bibliothèque (2). L'Étude du Grec fleurit en ce Pais-là extraordinairement. Les Allemans, incitez par cet exemple, s'attachent beaucoup à cette Langue. Je voudrois que les François se piquassent d'émulation à cet égard; mais je ne l'espère point. On s'est trop laissé gâter en France par le gout des choses divertissantes & des Livres de bagatelle. Ce que j'ai dit de l'Édition de LYCOPHRON, je le dis aussi de celle

Deſſein d'un nouveau Dictionnaire Historique, Geographique & Philologique, &c. A Cell 1694, in folio. Il y avoit plus de quinze ans que Mr. Chappuzeau travailloit à ce *Dictionnaire*; cependant il est mort sans avoir pu le donner au public. On trouvera quelques particularitez, sur cet Ouvrage dans le *Journal de Hambourg* du 24 de Septembre 1694; & dans l'*Histoire des Ouvrages des Savans*, Novembre 1694, pag. 142.

(2) Cette édition de *Lycophon* parut à Oxford en 1697, in folio, par les soins de Mr. Potter, qui en donna une seconde édition en 1702.

celle de PINDARE *in folio*, qui nous est venue depuis peu d'Oxford : elle est bonne & belle.

Nous avons perdu depuis quelques mois l'un des plus grands Grecs de l'Europe. C'est Mr. KUHNIIUS, qui est mort à Strasbourg. Il a laissé de bonnes choses sur POLLUX, dont WETSTEIN va commencer l'Impression (3). CRENIUS vient de publier un second *Recueil* de Pièces Latines, qui n'avoient gueres paru que dans les Académies d'Allemagne (4). Elles roulent sur des matieres en partie Théologiques, & en partie Philologiques. On va travailler en Allemagne à une Edition des *Epitres* d'HUBERT LANGUET, qui sera beaucoup plus ample que toutes les précédentes (5).

Le Libraire WETSTEIN, qui est un peu prévenu des Opinions des Mystiques, a réimprimé tous les Ecrits de Mr. DE CAMBRAI (6), & un Ouvrage Latin, qui avoit paru il y a quatre-vingt ans, tout confit de Théologie Mystique, & dont l'Auteur s'appelle BARBANSON. C'est un Capucin (7).

ON

(3) L'*Onomasticum* de Julius Pollux ne fut publié qu'en 1706. Dans cette édition, outre les Notes de Mr. Kuhniius, on trouve celles de Seberus, Jungermannus, &c.

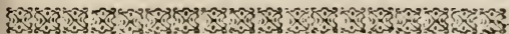
(4) Voyez ci-dessus la Lettre à Mr. *** du 28 de Novembre 1697, Note (1).

(5) Cette édition ne contient pas toutes les Lettres de Languet, mais seulement celles qu'il avoit écrites à l'Electeur de Saxe. Voyez dans le *Dictionnaire critique* l'Article LANGUER (Hubert) Rem. E.

(6) Cela se doit entendre des Ecrits que Mr. de Fénelon, Archeveque de Cambrai, publia sur la Vie intérieure, comme son *Explication des Maximes des Saints* &c.

(7) *Vera Theologia Mystica Compendium : sive Amoris divini*

On a imprimé en François le *Sermon* que l'Évêque de Salisburi prononça le jour que la Paix fut publiée à Londres. Cette Traduction pourroit être de Mr. DE ROSEMOND. C'est lui qui a mis en François le Livre Latin du Docteur SMITH, de l'*Etat présent de l'Eglise Greque*. On a publié depuis peu à Amsterdam cette Version. Je suis, &c.



L E T T R E C L X X X .

A

MR. B A Y L E .

A Rotterdam, le 29 d'Avril 1698.

IL n'y a qu'un Mois, Monsieur, que j'ai reçu votre Lettre du 25 de Janvier dernier. Mr. MAGNEVILLE me la donna en main propre. J'ai le plaisir, depuis le commencement de ce mois, de le voir logé céans, avec les deux Eleves dont il a la conduite, & qui sont deux Gentilshommes infiniment aimables, pleins d'esprit, d'honnêteté,

divini occulta semita, in quibus vera Cœlestis sapientia & regnum Dei, quod intra nos est absconditum, latet. In duas partes divisa. Auctore R. P. F. Constantino de Barbanson, Predicatore Capucino, & Conventus Colonienfis Guardiano. Amstelædami 1698, in 12.

teté, & de toutes les bonnes qualitez que les soins d'un Pere illustre communique à des enfans bien nés, comme sont ceux-ci. Mr. MAGNEVILLE est une personne qui merite encore plus d'éloges que vous ne lui en donnez. Vous pouvez être assuré, Monsieur, qu'ayant autant d'obligations que vous en avez à Mr. MOLESWORTH, je redouble mes soins pour temoigner à Messieurs ses fils une consideration particuliere. Ils la meritent par eux-mêmes, & par l'estime que tout le monde doit avoir pour Monsieur leur Pere, dont les illustres qualitez ont paru avec tant d'éclat, & que j'honore infiniment.

Je m'estime le plus heureux des hommes, en voyant les honnêtetez que le grand Prelat que vous avez assuré de mes respects (1), daigne avoir pour moi. Continuez, Monsieur, à lui faire connoitre combien je suis sensible à la bien-veillance dont il m'honore.

Nos Nouveautez Littéraires sont stériles. Mr. BRAUNIUS, Professeur en Théologie à Groningue, vient de donner une seconde Edition de son Ouvrage de *Vestibus Sacerdotum Hebræorum*, qui est corrigée & bien augmentée. On vient aussi de publier un livre, où l'on raisonne assez succinctement & nettement sur quantité de difficultez qui peuvent être formées sur des Passages de l'Écriture. L'Ouvrage est intitulé *Vesperæ Groninganae* (2). Il paroît un nouveau Livre de feu Mr.

P U E-

(1) Mr. le Docteur Ash, Evêque de Clogher en Irlande.

(2) *Vesperæ Groninganae, sive amica de rebus sacris Colloquia. Vbi varia Scriptura loca selecta, difficilia, ac magni momenti accurate tractantur, atque egregie explicantur.* Amstelodami 1698 in 8. C'est Mr. Gousset qui a digéré & publié cet Ouvrage.

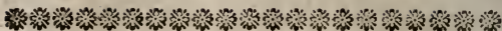
PUFFENDORF, intitulé *Analec̄ta Politica*, où l'on discute plusieurs difficultez importantes sur la Politique. Le troisiéme Tome de BYNÆUS sur l'*Histoire de la Passion de JESUS-CHRIST*, paroît depuis peu (3). Vous savez que cet Auteur a fait un Livre de *Nativitate Christi, & de Circumcisione* (4) & il promet un quatriéme Volume de son Ouvrage de *Passione Christi*. On a vu depuis quelques mois un Ecrit Posthume de LYDIUS, *De re militari Romanorum*; où l'on explique principalement ce qui se trouve dans l'Écriture, qui a du rapport à la Milice Romaine (5).

On se porte bien au pays : mais les alarmes y sont terribles, par la crainte d'une prochaine Persécution. Je suis, Monsieur, avec tout l'attachement possible, Votre, &c.

(3) *De Morte Jesu Christi, Liber tertius &c.* Amstelædami 1698 in 4. Le premier Tome parut en 1691, & le second en 1696. C'est un Commentaire philologique & critique sur les endroits des quatre Évangiles qui contiennent l'histoire de la Mort de Jesus Christ.

(4) *De Natali Jesu Christi, Libri duo. Accedit Dissertatio de Jesu Christi Circumcisione.* Amstelædami 1689. in 4.

(5) *Jacobi Lydii Syntagma sacrum de re militari: nec non de jurejurando Dissertatio philosophica. Opus posthumum, & multa eruditione commendatum, cum figuris æneis elegantissimè æri incisis, quod nunc primum ex tenebris eruit, notisque illustravit Salomon von Til, Theologus Dordracenus.* Dordraci 1698 in 4. Dans le premier Traité, Lydius explique tous les passages de l'Écriture qui regardent la Milice des Juifs, où qui font allusion à celle des Anciens; & cela lui donne occasion de parler souvent de la Milice des Romains, & de rapporter ce que Lipse & d'autres Auteurs en ont dit.



L E T T R E C L X X X I .

A

M^R. SILVESTRE.*A Rotterdam, le 6. de Juin 1698.*

JUgeant de vous par moi-même, je suis persuadé, Monsieur, que notre amitié n'a pas besoin pour se conserver dans toute sa force, du secours ou de l'aliment d'un Commerce Epistolaire. Sans vous l'avoir dit ni écrit il y a long-tems, je trouve que les sentimens d'estime & d'amitié, que j'avois pour vous quand vous étiez en ce Pais, sont aussi vifs qu'en ce tems-là. Je me flate que vous m'aimez comme alors; quoique vous ne m'en assuriez pas par vos Lettres.

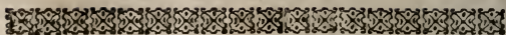
Plein de cette confiance, je me donne l'honneur de vous écrire aujourd'hui, pour vous prier de témoigner à Monsieur l'Abbé DU BOS, que mes bons Amis deviennent facilement les vôtres. Au reste, je ne vous ferai pas le détail de son mérite; je me contente de vous dire son nom, qui est si avantageusement marqué dans le *Ménagiana*, & d'ajouter que la Dissertation, qu'il a publiée *des quatre Gordiens* (1), a montré au

Pu-

(1) Voyez ci-dessus la Lettre à Mr. l'Abbé du Bos, du 29. d'Octobre 1696.

Public de quelle maniere il fait développer les Antiquitez par le moien des Médailles, & par le raisonnement sur les Passages des Auteurs. Vous ferez bientôt la découverte de son mérite. Quand vous auriez aussi peu de discernement, que vous en avez beaucoup, cette affaire-là vous seroit la plus aisée du monde.

Il passe en Angleterre, pour y voir un País qui est aujourd'hui si célèbre par tout le Monde, entr'autres choses du côté de l'Erudition. Vous pouvez, Monsieur, lui être d'un grand secours, pour lui donner les ouvertures nécessaires dans une grande Ville, dont vous savez si bien la Carte, & où votre mérite vous a fait tant d'amis & de connoissances : & quand je songe à l'honnêteté & à la civilité, qui vous est naturelle, je suis sûr que vous vous ferez un plaisir tout particulier de bien faire les honneurs du País en faveur d'un Etranger, Francois comme vous, & d'un tel mérite. Je prévois, Monsieur, que vous ferez bientôt bons amis & pleins d'une estime reciproque, vous & Monsieur l'Abbé DU BOS ; & je me feliciterai de cela toute ma vie, & vous aurai une extrême obligation de tout ce que vous voudrez faire en consequence de ce Billet, que je finis en vous assurant qu'on ne peut pas être avec plus d'attachement que moi, Votre &c.



L E T T R E C L X X X I I .

L E T T R E D E L ' A U T E U R D U
D I C T I O N N A I R E H I S T O R I Q U E
E T C R I T I Q U E .

A

M^R. L E D. E. M. S.

Au sujet des Procédures du Consistoire
de l'Eglise Wallonne de Rotterdam
contre son Ouvrage (1).

A Rotterdam, le 7. de Juillet 1698.

J'Apprens, Monsieur, par votre dernière
Lettre, qu'il a couru divers bruits fort
opposez les uns aux autres, touchant ce qui
s'est passé au Consistoire de l'Eglise Wallon-
ne de Rotterdam; lors que l'affaire, que j'y
avois au sujet du *Dictionnaire Historique &
Critique*, y a été terminée. Vous ne pouvez
recueillir de tant de discours si différens,
sinon que j'ai promis de réformer cet ouvra-
ge dans une *seconde édition*; mais cela ne
VOUS

(1) Cette Lettre avoit déjà été imprimée en feuille
volante en 1698.

vous contentant point, vous me demandez une instruction un peu plus précise là-dessus. Je m'en vais vous satisfaire

Vous saurez donc, Monsieur, que le Consistoire aiant jugé, qu'il devoit prendre connoissance de mon Livre, vu les plaintes que plusieurs Particuliers répandoient de toutes parts, nomma des Commissaires pour l'examiner. Ces Commissaires lurent l'Ouvrage, firent des Extraits & des Remarques: & leur Rapport aiant été communiqué à la Compagnie, & tous les autres Préliminaires réglés; desorte qu'il ne restoit plus rien que de m'entendre, afin de procéder au Jugement: je fus averti de me trouver au Consistoire, & j'y comparus au jour marqué.

L'état de la question m'aiant été proposé en général, & le premier chef des Extraits & des Remarques en particulier, on me demanda ce que j'avois à répondre. Je répondis, que n'aiant point su par où l'Affaire seroit entamée, je n'avois préparé qu'un Discours fort général. Il se réduisoit à ces deux Points: l'un, que j'avois une infinité de choses à dire, pour ma justification, sur chaque sujet de plainte; l'autre, que pour épargner à la Compagnie une longue suite de discussions fatigantes, & pour contribuer efficacement à la paix & à l'édification, j'aurois mieux changer dans une seconde Edition les choses qui donnoient lieu aux murmures, que d'insister sur les moiens, & montrer qu'on crioit à tort; que j'avois déjà fait savoir au Public les dispositions avec lesquelles je travaillois à corriger mon Ouvrage,

vrage, selon les Avis que l'on voudroit bien me communiquer; qu'en particulier, je déclarois à la Compagnie, que je profiterois avec toute sorte de docilité & de respect des lumieres dont elle voudroit me faire part; en un mot, que si j'avois avancé des Opinions hérétiques, ou erronées, ce que je ne croiois pas, je les desavouois & les retraisois, comme je l'avois déjà déclaré dans un Ecrit imprimé depuis trois ou quatre Mois (2).

Cette Réponse aiant été trouvée trop générale, il fut dit qu'on me communiqueroit les Remarques, que la Compagnie avoit faites sur mon *Dictionnaire*. Elles me furent communiquées quelques jours après, par les Commissaires qu'elle nomma: elles se réduisoient entr'autres à ces cinq chefs. I. Les Citations, Expressions, Réflexions, répandues dans l'Ouvrage, capables de blesser les oreilles chastes. II. L'Article de DAVID. III. L'Article des Manichéens. IV. Celui des Pyrrhoniens. V. Les louanges données à des gens qui ont nié, ou l'Existence, ou la Providence de Dieu. Je répondis deux choses, comme la première fois: l'une, que je croiois avoir beaucoup de raisons à alléguer, pour ma justification, sur tous ces chefs; l'autre, que nonobstant cela, j'étois prêt à ôter du Livre les pierres d'achopement, que l'on y trouvoit. J'ajoutai, Que connoissant à cette heure, par les Remarques de la Compagnie, où étoient les Grieffs,

(2) *Reflexions sur le Jugement du Public*, &c; pag. 3, col. 1.

Griefs, je voiois plus clairement les manieres de rectifier les choses ; & qu'il me paroiffoit très-facile de remédier à tout , soit par des retranchemens , ou des changemens d'expressions, soit par des Additions, & des Eclairciffemens. Qu'en particulier, je voulois refondre de telle sorte l'Article de D A V I D, qu'il n'y resteroit plus rien , qui put offenser les ames pieuses (3). Qu'à l'égard du Dogme affreux des deux Principes, c'est-à-dire, du Manichéisme, j'avois suffisamment déclaré combien il me paroiffoit absurde, monstrueux, contraire non seulement à la Religion & à la Pieté, mais aussi, aux Idées les plus distinctes de la Raison & de la bonne Philosophie ; que je m'étendrois davantage sur cela dans la seconde Edition ; & que si, en qualité d'Historien, j'avois cru être obligé de rapporter exactement toute la force des Objections des Manichéens, j'avois cru d'autre côté que cela étoit sans conséquence, ou qu'il me sembloit que je ne faisois qu'étendre ce que nos Théologiens les plus Orthodoxes disent tous les jours en peu de mots : c'est que l'accord de la sainteté & de la bonté de Dieu, avec le péché & la misere de l'homme, est un mystere incom-

(3) Mr. Bayle retrancha, en effet, dans la seconde édition de son *Dictionnaire* tout ce qu'il avoit dit dans cet Article, qui pouvoit offenser les ames pieuses. Mais plusieurs personnes ayant déclaré qu'elles n'acheteroient point cette édition, si l'Article de D A V I D ne s'y trouvoit pas dans son entier ; le Libraire fut obligé de le faire imprimer séparément, tel qu'il avoit paru d'abord, afin qu'on pût l'y joindre.

compréhensible, que nous devons adorer humblement; persuadez, que puis qu'il est révélé, il existe; & obligés d'imposer silence aux difficultez de notre foible Raison. Que j'avois assez déclaré sur d'autres matieres, & nommément quant à l'Existence de l'Entenduë & du Mouvement, que ne pouvoir pas répondre à des Objections, n'est point pour moi une raison de rejeter une Doctrinie; que je méditerois de nouveau sur celle des Manichéens; & que si je trouvois des Réponses, ou Messieurs les Ministres du Consistoire m'en vouloient fournir, je leur donnerois la meilleure forme, qu'il me seroit possible. Je répondis la même chose, quant à l'*Article* de PYRRHON. Et pour ce qui est des louanges données aux bonnes Mœurs de quelques Athées, je promis un Eclaircissement, qui fera voir comment ces Faits-là, que j'ai trouvez dans les Livres, & que les Loix de l'Histoire m'ont engagé de rapporter, ne doivent point scandaliser, & ne font en effet aucun tort à la vraie Religion (4).

Les Commissaires aiant rendu compte de cette Conférence à la Compagnie, il fut question d'avoir par écrit ce que j'avois déclaré de vive voix. Je présentai donc un Mémoire, où aiant touché d'abord les deux Points.

(4) Mr. Bayle s'aquitta de sa promesse en ajoutant à la fin de la seconde édition de son *Dictionnaire, des Eclaircissmens* 1. sur les louanges données aux personnes qui nioient, ou la Providence, ou l'Existence de Dieu; 2, sur les Objections des Manichéens; 3, sur les Objections des Pyrrhoniens; & 4, sur les Obscenitez que l'on condamnoit dans son *Dictionnaire*.

Points généraux de mes Réponses verbales, je protestai, que je n'avois jamais eu intention d'avancer, comme mon sentiment, aucune Proposition, qui fût contraire à la Confession de Foi de l'Eglise Réformée, où Dieu m'avoit fait la grace de naître, & dont je faisois profession; que s'il se trouvoit de semblables Propositions dans mon Ouvrage, ce que je ne croiois pas, il falloit qu'elles s'y fussent glissées à mon insçu, & que je les desavouois, & les retractois; que si j'avois pris à certains égards des libertez de philosopher, qui ne sont pas ordinaires, c'étoit parce que j'avois cru qu'on les excuseroit aisément par la considération de la nature de l'Ouvrage, où je soutenois tout à la fois la Personne d'Historien, & celle de Commentateur, sans faire le Dogmatique; que le soin, que j'avois pris de faire servir des Réflexions Philosophiques à la confirmation d'un Dogme, qui est capital dans notre Eglise, & que nous opposons perpétuellement aux Sociniens: savoir, Qu'il faut captiver son Entendement à l'Autorité de Dieu, & croire ce que Dieu nous revele dans sa Parole, quoique les lumieres de la Philosophie n'y soient pas toujours conformes: que ce soin, dis-je, m'avoit fait espérer que tous mes Lecteurs Protestans seroient plutôt édifiés, qu'offensés, de mes Commentaires; que j'étois bien fâché que l'événement n'eût pas répondu à mon espérance, & que si j'avois prévu l'effet de la liberté que je prenois, je m'en serois abstenu soigneusement; que pour remédier

au passé, je rectifierois ces Endroits dans une seconde Edition, & que j'aurois de grands égards pour les Remarques que la Compagnie m'avoit fait communiquer. J'ajoutai à cela les Déclarations particulieres, que j'avois faites verbalement à Messieurs les Commissaires, touchant l'Article de DAVID, celui des Manichéens, &c.

Sur ce Mémoire, la Compagnie dressa un Acte, avec les réflexions & les modifications qu'elle jugea à propos; & ce fut là, Monsieur, la Conclusion pacifique de cette affaire. Elle témoigna souhaiter, que sans attendre la *seconde Edition*, qui pourroit traîner en longueur, je fisse imprimer quelque chose, qui fit savoir au Public les sentimens que j'avois exposez dans mon Mémoire. J'y acquiesçai sans répugnance, & je m'aquite aujourd'hui de cette promesse. Il n'a pas tenu à moi, que je ne m'en sois plutôt acquitté. Je suis, Monsieur, Votre &c. *Le 6. de Juillet 1698.*

Puisqu'il me reste de la place, je vous éclaircirai une chose qui vous a fait quelque peine, & qui a donné lieu à une contestation dont vous m'avez écrit amplement les circonstances. Vous m'avez fait savoir, Monsieur, qu'un Gentilhomme fort prevenu en ma faveur, se trouva bien interdit lorsqu'on lui montra en bonne compagnie ce qu'il soutenoit ne pouvoir être dans mon *Dictionnaire*. Quelcun avoit dit en sa presence, qu'il ne comprenoit pas bien pourquoi j'avançois comme une chose certaine, qu'Adam mourut au lieu où Jerusalem fut bâtie depuis, & qu'on

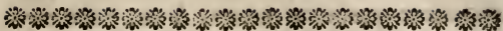
qu'on l'enterra sur une montagne voisine qui a été apellée *Golgotha*. Il fit plusieurs reflexions sur ce passage, & il conclut que rien n'est plus difficile aux Auteurs que d'être uniformes: ceux, disoit il, qui se mettent le plus en possession de n'affirmer rien qu'ils ne puissent prouver demonstrativement, s'oublient quelquefois, & assurent d'un ton decisif les choses les plus douteuses. Le Gentilhomme prit feu, & s'ofrit de parier tout ce qu'on voudroit, qu'il ne m'étoit pas échapé une telle faute. La dispute s'échauffant, on fit apporter mon *Dictionnaire*, & l'on montra à toute la compagnie la page 96. du 1. vol. col. 2. vers la fin. On le fit témoin oculaire de ce qu'il nioit; & il fut extrêmement surpris, & soutint néanmoins qu'il se souvenoit de n'avoir pas vû cela dans l'exemplaire dont il s'étoit servi. On se moqua de cette exception, on le somma de faire venir cet exemplaire, & la chose ne lui étant point possible, il se vit ranger au nombre des parieurs atrapez.

Vous voulez, Monsieur, que je vous rende raison de cette affaire. Un Auteur plus sensible que moi, vous appelleroit d'abord *l'infandum regina jubes renovare dolorem*; mais j'irai tout droit au fait. Vous saurez donc qu'il y a un certain nombre d'exemplaires du premier volume, & d'une partie du second, qui ont été rimprimez sans que j'aie vu les épreuves. Il fallut faire cette seconde impression afin d'égaliser les exemplaires; car on en avoit fait tirer un plus grand nombre depuis la lettre *P* jusques à la fin, que l'on n'avoit:

n'avoit fait auparavant. La reimpression se fit avec une promptitude incroyable; je ne pûs y avoir l'œil, & les Correcteurs n'eurent pas le tems de bien faire leur devoir. De là est venu que plusieurs oublis des Imprimeurs n'ont pas été reparez. Le passage cité ci-dessus en est un exemple; car voici ce que j'avois dit, & ce qui se trouve dans la plupart des exemplaires, *qu'il nous fust de savoir que les Peres ont crû fort communément, que le premier homme mourut au lieu où Jerusalem &c.* Vous voiez donc que le Gentilhomme n'a pas eu tort, & que les reflexions de l'autre sont très-mal fondées.

Il y a de semblables fauts des Imprimeurs, qui ont introduit des obscuritez, & de faux raisonnemens dans mon Ouvrage, que l'on croira pouvoir m'imputer avec raison, & dont je suis néanmoins très-innocent. En voici un exemple. Dans les exemplaires dont j'ai revû les épreuves, il y a *, *le regne de Tullus Hostilius est enfermé entre la première année de la 27. Olympiade, & la première année de la 35.* Mais dans les autres exemplaires, on ne trouve que ceci, *le regne de Tullus Hostilius est enfermé entre la première année de la 35.* Monstrueux discours! Je ne dis rien des chiffres, & des noms propres que ces gens-là, le fleau né des Auteurs, ont brouillez & defigurez. Je me pourvois ici contre eux, & contre l'avantage que mes Critiques en voudroient tirer.

* A la page 335. du I. volume col. 2. lign. 9.



LETTRE CLXXXIII.

A

M^R. LE DUCHAT.*A Rotterdam, le 1. d'Acût 1698.*

J'Ai reçu, Monsieur, le paquet de vos nouvelles Remarques sur la *Confession de Sancy* depuis deux ou trois jours, & je les envoie dès aujourd'hui au Sieur DES-BORDES. Je l'exhorte à se hâter de les publier; je l'y exhorte, dis-je, d'autant plus ardemment que je puis trouver dans ces Remarques mille choses qui me serviront pour l'Ouvrage auquel je travaille.

Je fais chercher par tout le *Rabelais* Anglois, & si je le trouve je l'enverrai à l'adresse que Mr. JASSOY m'a marquée: mais je desespere de le rencontrer ici. Il faudra le faire venir de Londres; & je presse le Sieur DES-BORDES à prendre ce soin incessamment.

Je vous dis, Monsieur, avec la dernière sincérité que votre Manuscrit me charme. J'y admire le bonheur que vous avez d'avoir tant de Livres rares; & encore plus, l'adresse avec laquelle vous vous en servez pour éclaircir tant d'énigmes, & tant de faits
incon-

inconnus. Vous me faites beaucoup plus d'honneur que je ne mérite, & avec une modestie que vos lumières devroient rendre beaucoup plus petite, quand vous me donnez tant d'autorité sur votre Manuscrit. Quand j'aurois été dans mon Cabinet en le lisant, je n'aurois pas été capable d'y rien redresser. Mais il faut que je vous dise que depuis une quinzaine de jours, je m'en suis séparé; tant à cause que ma santé demandoit un peu de relâche, qu'à cause que j'avois besoin d'une Chambre qui ne fût pas exposée au bruit, étant un peu travaillé d'insomnie. Outre que j'ai éprouvé que pour hâter la Révision de ma première Édition, il falloit que je fusse presque sans livres; car je me détourne trop de moment en moment, lorsque je suis à portée de courir de livre en livre. J'ai donc quitté ma chambre ordinaire pour quelque tems, & c'est dans ce changement-là que votre paquet m'a trouvé. J'ai appris de Mr. de CHAMPE' l'avantage qu'à votre Ville (1), d'avoir un Intendant si illustre, si éclairé, & si grand fauteur des Lettres & des Savans que l'est Mr. TURGOT, dont la réputation étoit déjà parvenue jusqu'à nous.

Je vous rends mille actions de grâces de vos nouveaux Eclaircissemens; & plût à Dieu que je pusse vous consulter commodément sur une infinité de choses que vous savez à fond.

Rien ne peut être plus agréable à un Auteur, que d'apprendre ce que vous me marquez au sujet de mon Article de PIERRE

ARE-

(1) Metz.

ARETIN, & c'est ici qu'il faudroit dire *principibus placuisse viris* (2): mais vous voulez bien me permettre de me defier de moi, nonobstant votre témoignage. Votre honnêteté & votre amitié vous font juger qu'il est bon & avantageux qu'un Auteur soit encouragé dans ses fatigues, par le plaisir de se figurer *per fas & nefas* qu'un Intendant d'un goût fin & délicat se divertit à le lire (3).

N'ayant pas sous ma main mes Livres, je n'ai pû verifler si l'orthographe d'*Atri* ne doit pas être d'*Atrie*. Mais je croi que selon l'analogie moderne des Italiens, il vaut mieux lire d'*Atri* que d'*Atrie* (4).

J'ai vu avec beaucoup de plaisir dans vos Remarques un GHIACCETTO, ou DAIA-CETTO. Cela me servira beaucoup dans l'Article que j'ai dressé d'un Savant de cette Famille (5), Professeur à Florence, qui fut puni

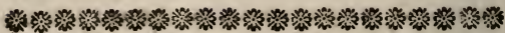
(2) *Horatius, Epist. Lib. I. Epist. XVII. vers. 29.*

(3) Mr. le Duchat étant allé communiquer à Mr. Turgot de Sumons, pour lors Intendant de Mets, une Lettre qu'il venoit de recevoir de Mr. Bayle, il le trouva qui lisoit avec beaucoup de plaisir & de satisfaction l'Article de Pierre ARETIN dans le *Dictionnaire critique*.

(4) *Atri* est le nom d'un Duché dans le Royaume de Naples. Ainsi la Demoiselle dont il s'agit dans la *Confession de Sancy* y auroit dû être toujours apellée, ou la *Demoiselle d'Atri*, ou *Atrie* à l'adjectif féminin. Or il y a un endroit dans cet Ouvrage où elle est apellée d'*Arie*, mais mal; & c'est sur quoi on avoit consulté Mr. Bayle, parce qu'on ne savoit pas bien encore le nom de ce Duché. Voyez les Remarques de Mr. le Duchat sur le Chapitre 7 du II. Livre de la *Confession Catholique du Sieur de Sancy*, pag. 393, de l'édition de 1720.

(5) Mr. Bayle a donné l'Article de ce Savant dans la seconde Edition de son *Dictionnaire*, sous le nom de JACCETIUS. (*François Catanée*),

puni du dernier Supplice pour une Conspiration, la même pour laquelle LOUIS ALAMANNI eût été pendu, s'il ne se fût sauvé en France. Je suis &c.



L E T T R E C L X X X I V .

A

M^R. DE LA MONNOIE.

A Rotterdam, le 18. d'Août 1698.

IL n'y a nul lieu de douter, Monsieur, que l'Original de vos Remarques ne soit demeuré en chemin. C'est un fait certain, que je n'ai reçu qu'une Copie (1).

J'ai achevé, ces jours passez, la Révision de la lettre *A*; & j'ai mis à sa place chacun des Supplémens, que vous avez eu la bonté de me fournir; corrigeant par tout ce que vous m'aviez marqué. J'ai connu de plus en plus, en travaillant à cela, combien vos lumieres sont grandes, justes, exactes, & fines. Je voudrois bien avoir de pareilles choses sur tout mon Ouvrage; mais ce seroit être importun au delà de tout ce que l'on peut s'imaginer, que de vous faire là-dessus quelque priere.

Co

(1) Voyez ci-dessus la Lettre à Mr. de la Monnoie du 10 de Mars 1698.

Ce fera bien assez, Monsieur, si pour les deux Articles que vous m'avez promis; dont l'un est celui de SIXTE IV, & l'autre, si je ne me trompe, celui de LE'ON X; vous avez la bonté, en son tems, de m'aider de vos curieuses recherches.

J'ai fait consulter Mr. DE ST. EVREMOND, touchant *La Comédie des Académistes*, dont j'ai un Exemplaire depuis long-tems. Il a répondu, qu'il fit cette Piece étant encore au College; ainsi Mr. CHEVREAU se trompe (2).

J'avoue que Mr. BAILLET marque aussi clairement qu'il se puisse, que l'Edition d'ANACREON, par l'Abbé de la Trappe, parut à Paris, en 1639: mais il distingue entre l'Edition d'ANACREON avec des Remarques, & la Traduction Françoisse d'ANACREON. De celle-ci, il ne dit point qu'elle ait été imprimée. Cela, joint au silence de Mademoiselle LE FEVRE, & de Mr. DE LONGPIERRE, me fit dire qu'apparemment elle n'a point paru (3). Je ne sai si
le

(2) Dans le *Chevreana*, Tom. I. pag. m. 309, Mr. Chevreau dit que le Comte d'Etlan, fils du Marquis de St. Luc, est l'Auteur de la *Comédie des Académistes pour la Reformation de la Langue Françoisse*: mais, comme le remarque fort bien Mr. Bayle, il se trompe. Voyez ci-après la Lettre à Mr. de la Monnoie du 16 de Septembre 1698, Note (1).

(3) C'est dans son *Traité des Enfants devenus célèbres par leurs études ou par leurs écrits*, que Mr. Baillet parle de cette Traduction Françoisse d'*Anacreon*, par Mr. le Bouthilier de Rancé, depuis Abbé de la Trappe. Mr. du Pin en parle aussi dans sa *Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques du dix-septième siècle*, Tom. IV, pag. 159, édit. de Paris
1709.

Le Secrétaire de l'Académie parle de l'Edition d'ANACREON & aussi de la Traduction Françoisse (4).

Je n'ai le *Traité de Piscibus* de PAUL JOVE, que de l'Edition de Bâle chez Froben en 1533. Je n'y ai rien vu au dernier Chapitre, touchant JEAN BAPTISTE SANGA. Il faut que vous aiez une Edition augmentée.

Ce que vous dites, que le Mariage d'ISABELLE D'ARRAGON, avec le Duc de Milan, fut consommé l'An 1489, & qu'alors fut fait l'Epithalame d'ALTILIUS, dont j'ai parlé, me fournit un Doute. UGHELLI dit qu'ALTILIUS mourut l'An 1484. S'il s'est trompé en cela, comme il a fait en d'autres lieux, je n'ai rien à dire: mais s'il ne s'est pas trompé, il faut croire que l'*Epithalame* d'ALTILIUS fut composée au tems de l'Accord, ou des Fiançailles d'ISABELLE, faites, comme vous me l'apprenez, l'an 1477. (Dans la Copie de vos Remarques il y a 1427). (5).

Le *Journal des Savans* a fait mention d'une Traduction nouvelle, non pas de l'*Ane d'Or*;

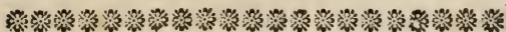
1708. Mais ils ne disent point qu'elle ait paru; & Mr. de la Monnoie assure dans ses Remarques sur les *Enfans célèbres* de Mr. Baillet, Tom. V. pag. 104 de l'édition de Hollande, in 4, que *cette Traduction n'a jamais été imprimée, ni peut-être jamais faite.* Voyez aussi le Memoire de Mr. de la Monnoie, inseré dans la seconde édition du *Dictionnaire critique*, à l'Article d'ANACREON, Rem. L.

(4) Mr. l'Abbé Regnier Des Marais nous a donné *La Poésie d'Anacreonte, tradotte in Verso Toscano, e d'annotazioni illustrate* Parigi 1693, in 8.

(5) Il y avoit dans l'Original 1472. [CETTE REMARQUE est de Mr. de la Monnoie.]

d'Or; mais de l'Épifode de PSYCHE', avec des Remarques (6). Nous n'avons point vu cela en ce País, non plus que la Nouvelle Version de DIOGENE LAERCE (7).

Connoissez-vous un Ouvrage, qui n'est ni dans la Bibliothèque de Mr. DE RHEIMS, ni dans celle de Mr. DE THOU: c'est un Livre d'Astronomie, imprimé pour la première fois à Macerata vers l'an 1630, & composé par HILAIRE ALTOBELLUS, Senior? VOSSIUS n'a point connu cet Écrivain.



LETTRE CLXXXV.

A

MR. B A ÿ Z E.

A Rotterd., le 9. de Septemb. 1698.

NOUS n'avons ici, Monsieur, que peu de Livres nouveaux. Je ne vous parlerai pas des *Lettres*, que Mr. BENOIT publie, de tems en tems, contre d'autres
Let-

(6) *Les Amours de Psiché & de Cupidon, traduits d'Apulée, avec des Remarques.* Paris 1695, in 12. Voyez le *Journal des Savans* du 9 Janvier 1696.

(7) Cette nouvelle Version n'a point paru.

Lettres, que Mr. JAQUELOT adresse aux *Prélats de France* : c'est une chose trop scandaleuse, & qui met les Réfugiés en trop mauvaise odeur, pour ne devoir pas être effacée de la mémoire, autant qu'on peut (1).

La

(1) Mr. Jaquelot commença en 1698 à publier des *Lettres à Messieurs les Prelats de l'Eglise Gallicane* : mais il ne se nomma point ; on marqua seulement qu'elles s'imprimoient à la Haye chez François l'Honoré Marchand Libraire. Elles paroissoient tous les mois en feuilles volantes, in 4. La premiere est datée du 13 d'Avril 1698. Mr. Jaquelot y exhortoit les Prelats de France à faire cesser la persecution des Protestans, & à lever les obstacles qui empêchent la recherche de la Verité. Les manieres respectueuses & insinuanes, & les sentimens de moderation qui regnoient dans ces *Lettres*, déplurent à Mr. Benoist, Ministre de l'Eglise Walonne de Delft, qui nous a donné une *Histoire de l'Edit de Nantes*. Prevenu contre Mr. le Vassor par quelques esprits brouillons qui avoient pris à tache de le décrier, il s'imagina d'abord qu'il en étoit l'Auteur, & entreprit de les refuter par d'autres *Lettres anonymes*, où l'on ne marqua ni le nom du Libraire, ni le lieu de l'Impression. Il les intitula, *Avis sinceres à Messieurs les Prelats de France, sur les Lettres qui leur sont adressées sous le titre de Prelats de l'Eglise Gallicane*. Elles paroissoient tous les douze ou quinze jours in 12. La premiere est du 1. de Juillet 1698. Mr. Benoist y accusoit l'Auteur des *Lettres*, de ne parler pas le langage d'un Protestant, & tâchoit même de rendre sa foi suspecte sur les Mysteres de la Religion. Mr. Jaquelot ayant vû les trois premieres *Lettres* de Mr. Benoist, les traita de *Libelle*, dans un petit Avertissement qu'il mit à la fin de sa VI Lettre : & Mr. Benoist repondit par un autre Avertissement, à la fin de sa IV. Lettre. Dans ce tems-là, il parut à la Haye un Recueil de diverses *Lettres* in 12, la plupart adressées à Mr. Jaquelot, sous le titre de *Lettres sur les Avis sinceres aux Prelats de France*, où l'on censuroit très-vivement le procedé de Mr. Benoist, qui ne pouvoit plus ignorer que Mr. Jaquelot ne fût la personne qu'il s'efforçoit de diffamer. Ces

Lett.

La *Relation du Quietisme* (2) par Mr. l'Évêque de Meaux, est un Livre bien curieux. On n'a pas voulu permettre à Mr. REGNIER DES MARAIS, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, de mettre en vente la Relation qu'il avoit fait imprimer, du Démêlé que la Cour de France eut avec
la

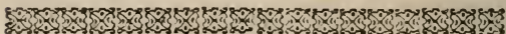
Lettres obligerent Mr. Benoist à se mettre sur la deffensive. Il discontinua ses *Avis aux Prelats de France*, après sa VII. Lettre ; & donna encore deux Lettres, intitulées, *Lettres à tous les Reformez François, ou qui sont encore dans le Royaume sous l'oppression, ou qui sont dispersez dans toute l'Europe, & tous autres qu'il appartiendra*. Il s'y justifie en representant l'Auteur des *Lettres* comme un faux frere, qui vouloit moyenner un accommodement, ou une reunion avec l'Eglise Romaine. A la fin de la dernière Lettre, du 25 d'Août 1698, il ajouta un petit Avertissement, où il mit son nom, & déclara qu'il avoit fait ces neuf Lettres. Son Libraire se decouvrit en même tems. Aussi-tot que Mr. Benoist se fut nommé, Mr. Jaquelot porta ses plaintes aux Eglises Wallonnes, dans un Ecrit intitulé, *Lettre de Mr. Jaquelot à Messieurs les Pasteurs & Conducteurs des Eglises Wallonnes des Provinces Unies &c.*, in 4: mais il n'en reçut pas toute la satisfaction qu'il attendoit. Cependant il continua ses Lettres, qui sont au nombre de XXVIII. La dernière est du 23. de Mars 1700. On en fit un Recueil intitulé, *Lettres à Messieurs les Prelats de l'Eglise Gallicane*. Par Mr. J. la Haye 1700, in 4. Mr. Jaquelot y ajouta une Preface, & une Table qui marque le contenu de chaque Lettre.

Un anonyme publia au mois de Septembre 1698, un Ecrit intitulé, *L'Esprit du Clergé de France. Avec quelques Observations sur les Lettres à Messieurs les Prelats de l'Eglise Gallicane*. Cologne, 1698, in 12. L'Auteur examine deux ou trois endroits des *Lettres* de Mr. Jaquelot, mais sans y mêler rien de personel. Il se propose de faire voir que les Prelats de France ont toujours été ennemis de la Reformation ; & que c'est en vain qu'on pretend les ramener à un esprit de douceur, par des ménagemens hors de saison.

(2) *Relation sur le Quietisme*. Paris 1698, in 8.

la Cour de Rome, au sujet de l'insulte faite à Mr. DE CRE'QUI (3).

Mr. J E N S, Recteur des Ecôles de la Haye, publiera bientôt des Observations Critiques sur LUCIEN, où il rétablira beaucoup de Passages, qui n'ont jamais été bien entendus, ni correctement publiés. Je suis, &c.



L E T T R E C L X X X V I.

A

M^R. M A R A I S,

Avocat au Parlement de Paris.

A Rotterdam, le 2. d'Octobre 1698.

J E me borne à répondre aujourd'hui, Monsieur, à quelques-uns des endroits de votre Lettre. Je commence par celui où vous m'apprenez que mon *Dictionnaire* n'a point déplu

(3) La Cour de France fit supprimer cet Ouvrage en 1698, parce qu'elle avoit alors intérêt de ménager le Pape: mais cette considération ayant cessé en 1707, elle permit qu'on le publiât; quoique sans Approbation, ni Privilège; sans marquer même le lieu de l'impression, & le nom de l'Imprimeur; sous ce titre: *Histoire des Démêlez de la Cour de France avec la Cour de Rome, au sujet de l'Affaire des Corses; par Mr. l'Abbé Regnier Des Marais,* 1707, in 4.

déplu à Mr. DESPRE'AUX. C'est un bien si grand, c'est une gloire si relevée, que je n'avois garde de l'espérer. Il y a long-tems que j'applique à ce grand homme un Eloge plus étendu que celui que PHE'DRE donne à ESOPÉ, *naris emunctæ, natura nunquam verba cui potuit dare* (1). Il me semble aussi que l'industrie la plus artificieuse des Auteurs ne le peut tromper. A plus forte raison, ai-je dû voir que je ne surprendrai pas son suffrage, en compilant bonnement, à l'Allemande, & sans me gêner beaucoup sur le choix, une grande quantité de choses. Mon *Dictionnaire* me paroît à son égard un vrai Voiage de Caravanne, où l'on fait vint ou trente lieues, sans trouver un arbre fruitier, ou une fontaine; mais moins j'avois espéré l'avantage que vous m'annoncez, plus j'y ai été sensible.

Que j'admire l'abondance des faits curieux, que vous me communiquez, touchant Mr. ARNAUD, RABELAIS, SANTEUIL, LA FONTAINE, LA BRUIERE, &c. Cela me fait juger, Monsieur, qu'un *Dictionnaire Historique & Critique*, que vous voudriez faire, seroit l'Ouvrage le plus curieux qui se put voir. Vous connoissez amplement mille particularitez, mille personalitez, qui sont inconnues à la plupart des Auteurs, & vous pourriez leur donner la meilleure forme du monde. Il est vrai, que pour bien faire, votre Imprimeur devoit être en ce Pais-ci:

il

(1) PHÆDRUS, *Lib. III, Fabulâ III, Vers. 14, 15 &c.*

il faudroit avoir deux Corps : l'un à Paris, pour y ramasser ces Matériaux ; & l'autre, en Hollande , pour y faire imprimer l'Ouvrage que l'on en composeroit. Cette *Réplication*, comme l'appellent les Scholastiques, n'étant pas possible, naturellement au moins, ce sera un bon remède , si vous continuez d'avoir la bonté de m'enrichir de vos Remarques & de vos bons avis. Vous m'y paroissez très-disposé , Monsieur , & je vous puis assurer que je m'en estimerai le plus heureux du monde, & que j'en paroîtrai fort reconnoissant. Je vous demande par avance la permission de marquer à la Marge à qui le Public sera redevable de tant de bonnes & de belles choses, que je tirerai de vous.

Je dressai la Semaine passée l'Article d'HE'NAULT, & j'y inserai tout ce que vous m'avez écrit sur ce sujet. Je n'ai pas encore mis votre nom à la Marge ; mais j'ai dessein de le faire, si j'apprens que vous l'agréez. Vous jugez bien, que s'il s'agissoit de quelque chose qui choquât quelque Personne vivante, je n'aurois garde de vous commettre. J'ai supprimé ce que vous m'avez écrit touchant ce que vous jugez de la *Critique des Oeuvres de ST. EVREMOND* : autre chose est de dire dans une Lettre à un Ami ce que l'on pense d'un Livre nouveau ; & autre chose, de vouloir que cela devienne public.

L'habile homme dont j'ai rapporté un Extrait de Lettre, ignoroit qu'il eût paru à Paris un Recueil des *Oeuvres de Mr. HE'*

NAULT

NAULT (2) : cependant il fait à Paris son séjour le plus ordinaire, depuis quelques années. Je ne lui ai rien fait savoir encore touchant ce fait; mais je lui ai communiqué une objection, qui me fut faite par un Anglois : savoir, que le *Sonnet* de l'*Avorton* (3) ne fut point fait pour Mademoiselle DE GUERCHI : car il parut avant la mort de cette Fille (4). Je crois que l'Anglois a raison, & j'ai déjà effacé tous les endroits où j'ai suivi en cela l'erreur commune.

On n'a pas eu raison de vous dire que mon *Supplément* est imprimé. On commencera seulement à l'imprimer au Printems prochain. Nous avons cru qu'il ne falloit en commencer l'Impression, que lorsque la Copie seroit, ou achevée, ou fort avancée. Pour ce qui est de la *seconde Edition* des deux Volumes qui ont paru, elle précédera le *Supplément* : elle sera corrigée, mais peu augmentée (5).

Voici

(2) *Oeuvres diverses; contenant la Consolation à Olimpe sur la Mort d'Alcimedon: l'imitation de quelques Chœurs de Sénèque le Tragique: Lettres en prose & en vers: le Bail d'un Cœur: divers Sonnets & autres Pièces. Par le Sr. D. HENNAULT.* Paris, 1670, in 12.

(3) Le Pere Bouhours dans sa *Maniere de bien penser dans les Ouvrages d'Esprit*, a critiqué dans ce *Sonnet* une faute de Grammaire, qui ne s'y trouve pas de la maniere que d'Henault l'a publié pag. 237. de ses *Oeuvres diverses*. Voyez les *Nouvelles de la République des Lettres*, Août 1704, pag. 119.

(4) Voyez dans la *seconde Edition* du *Dictionnaire critique* que l'Article HENNAULT, Rem. A.

(5) Voyez ci-après la Lettre à Mr. Marais du 6. de Mars 1702, Note (1).

Voici quelques Nouveautez Littéraires de ce Pais. Il est sûr qu'on y imprime des Ouvrages très-considérables : mais ce ne font que de nouvelles Editions. C'est ce que je dis en particulier du *Lexicon HOFMANNI* (6), & du *Thesaurus Antiquitatum Romanarum*, en douze Volumes *in folio*, dont les deux tiers au plus ont déjà paru, & dont le reste paroitra bientôt. Je le dis aussi des *grands Critiques* d'Angleterre, dont on a achevé ici une nouvelle Edition (7). L'Edition des *Oeuvres* de VOSSIUS, en plusieurs Volumes *in folio*, est presque achevée (8). Le Tome, qui comprend les Historiens Grecs & Latins, le *Traité de Arte Historicâ*, & les Lettres, se vend depuis peu de jours. On a retranché plusieurs *Lettres*, qui ne paroissent d'aucune importance, & que le Sr. COLOMIE'S n'avoit pas laissé d'insérer dans l'Edition d'Angleterre. Enfin, je dis la même chose touchant deux Volumes de COTELIER (9); & touchant le gros Volume de
GA-

(6) *Lexicon universale, Historiam sacram & profanam omnis ævi, omniumque Gentium Chronologiam ad hæc usque tempora, &c.* Lugduni Batavorum 1698, 4. voll. in fol.

(7) Cet Ouvrage parut en Angleterre en 1660. sous ce titre: *Critici sacri: sive doctissimorum Virorum in SS. Biblia Annotationes & Tractatus. Opus summa cura recognitum, & in novem Tomos divisum.* Londini, 1660. in folio. L'Edition de Hollande contient quelques Additions.

(8) Cette édition n'a été achevée qu'en 1701: *Gerardi Joannis Vossii Opera, in sex Tomos divisa.* Amstelodami, 6. voll. in fol.

(9) *SS. Patrum, qui temporibus Apostolicis floruerunt, Barnaba, Clementis, Hermæ, Ignatii, Polycarpi, Opera edita & inedita, vera & supposititia &c.* 2. voll. in folio. La première Edition est imprimée à Paris en 1672: celle de

GATAKER (10): ce ne sont que de nouvelles Editions. Ce qu'il y a de meilleur dans l'*in folio* de GATAKER, imprimé à Utrecht, est sans doute le grand & savant Commentaire sur le Livre de MARC AURELE.

Quant aux Livres nouveaux, & imprimez pour la première fois, nous n'en avons point de considérables. Mr. GOUSSET, Ministre François, Professeur en Langue Hébraïque à Groningue, qui fait imprimer un gros *Lexicon* Hébreu, qui sera bon, dit-on, vient de publier en François, un *in 8*, qui est l'*Examen* d'un *Projet* d'une nouvelle Edition de la Bible. Le *Projet* a été fait par un Ministre François, qui s'est déclaré Arminien depuis sa sortie de France, & qui se nomme LE CENE. Il a critiqué dans son *Projet* plusieurs passages de la version de Geneve; & Mr. GOUSSET le réfute (11).
On

1698. a été faite à Amsterdam, & elle est augmentée de plusieurs Remarques de divers Savans, & de quelques Traitez de Beveridge, Ussenius, & Pearson. Mr. le Clerc, qui la dirigea, y ajouta aussi quelques Notes. Il en a donné une nouvelle Edition en 1724, beaucoup plus ample & plus exacte.

(10) *Thoma Gatakeri Opera critica* &c: Trajecti ad Rhenum 1698, in fol.

(11) L'Ouvrage de Mr. le Cene est intitulé, *Projet d'une Nouvelle Version Française de la Bible: Dans lequel on justifie par raisons & autoritez, que les Versions précédentes ne représentent pas bien en plusieurs passages le sens de l'Original, & qu'il est fort nécessaire de donner une meilleure Version comme on se propose de faire. Par Monsieur Charles le Cene. Rotterdam 1696, in 8.* Ce n'est ici que la première partie de cet Ouvrage; la seconde n'a point encore paru. Mr. le Cene

On attribue à celui-ci une petite *Dissertation Anonyme sur la Chronologie du Vieux Testament*. C'est bien peu de chose ; & j'ai de la peine à lui attribuer un écrit inférieur sans doute à sa capacité. Mr. MAYER, Professeur en Théologie à Hambourg, a publié une *Dissertation Latine* touchant CATHERINE BORE, Femme de LUTHER, où il réfute VARILLAS, & rapporte plusieurs faits particuliers (12). On a dessein de faire à Francfort un nouveau Journal des Savans : il sera intitulé *Polyhistor Litterarius*, & commencera à paroître au mois de Janvier prochain (13). On nous a donné depuis peu la version Latine des *Dernieres Heures*, ou de la

le Cene a travaillé à une Traduction de la Bible sur le plan qu'il donne dans son *Projet* : il me la fit voir, & il me parut, qu'à tout prendre, elle pouvoit beaucoup servir à donner l'intelligence des Livres sacrez. Il seroit à souhaiter qu'on l'imprimât. Mr. Goussier attaqua violemment le *Projet* de Mr. le Cene. Il l'accusa d'avoir énérvé, ou fait disparaître, plusieurs dogmes essentiels de la Religion, par la maniere dont il traduisoit les passages qui les contiennent. Cette critique parut sous le titre de : *Considerations Theologiques & Critiques sur le Projet d'une nouvelle Version Françoisse de la Bible publié l'an 1696, sous le nom de Mr. Charles le Cene; dans lesquelles la verité est defenduë sur un grand nombre de passages de l'Ecriture sainte Par Jaques Goussier Professeur à Groningue dans l'Université Provinciale Amsterdam, 1698, in 12.*

Le *Projet* de Mr. le Cene a été traduit en Anglois, & accommodé à la Version Angloise de la Bible, qui n'est pas moins defectueuse que celle de Geneve. On en a fait deux Editions : mais le Traducteur a supprimé le nom de Mr. le Cene; artifice qui n'est pas sans exemple dans ce pays.

(12) *De Catharina Lutheri conjugæ Dissertatio.* Hamburgi 1698, in 4. Voyez dans le *Dictionnaire critique* l'Article BORE (Catherine de) Rem. K.

(13) Ce Journal n'a point paru.

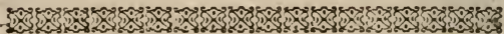
de la *Repentance* du Comte DE ROCHES-
TER, fameux Athée. C'est la Version d'un
Livre Anglois du Docteur BURNET. On a
aussi traduit en François la *Vie de MAHO-*
MET, composée en Anglois, par Mr. PRI-
DEAUX. Je suis, &c.

P. S. Il est certain que les HUGUETANS,
fameux Libraires de Lion, Réfugiés à Amf-
terdam, vont réimprimer les *Dogmata Theo-*
logica du Pere PE'TAU (14). On avoit eu
dessein de faire cette nouvelle édition en An-
gleterre; mais quelques Docteurs de l'Eglise
Anglicane s'y opposèrent, représentant que
ce Livre, par accident & par abus, est fort
propre à confirmer les Ariens & les Soci-
niens dans leurs erreurs, par le grand nom-
bre de Passages des anciens Peres, que l'on y
trouve, où la Doctrine de la Trinité est dé-
bitée si mal, qu'elle ne ressemble point du
tout aux Décisions du Concile de Nicée.
Les Sociniens étoient ignorans tout ce qu'à
se peut dans la connoissance des Peres; &
ils ont trouvé dans les écrits du Pere PE'-
TAU de quoi s'en instruire à peu de frais. Ils
en ont étrangement abusé.

Nous verrons bientôt un Ouvrage, qui ne
déplaira point aux Critiques: ce sont des
Notes

(14) *Dionysii Petavii Aurelianensis, e Societate Jesu, Opus
de Theologicis dogmatibus: octius in hac editione Libro de Tri-
dentini Concilii Interpretatione; Libris duobus Dissertationum
Ecclesiasticarum; Diatriba de potestate consecrandi; Libris octo
de Pœnitentia publica; & Notulis Theophili Alethini S. I. A.
E. [i. e. Joannis Clerici]. In sex Tomos distributum. Am-
sterdam (Amstelodami) 1700. 6 voll. in fol.*

Notes sur LUCIEN (15). L'Auteur est un Jeune homme fort savant, & l'un des bons Grecs de ce Siecle. Il s'appelle JENS: il est de Dordrecht, & régente une Classe à la Haie. Il corrigera plusieurs Passages de LUCIEN, qui ont été jusqu'ici imprimez avec des fautes. Mr. LEERS doit commencer à réimprimer mes *Pensées sur les Comètes*, avec les Additions dont vous avez entendu parler, dès qu'il aura achevé les deux Volumes *in folio* de Mr. BASNAGE le Ministre, sur l'Histoire des dogmes de l'Eglise, & de son Gouvernement (16).



L E T T R E C L X X V I I .

A

M^R. * * *

A Rotterd., le 4. de Decembre 1698.

VOici, Monsieur, quelles sont présentement nos nouveautez Littéraires. Mr. L'E'TI vient de publier, en Italien, une très-longue

(15) *Joannis Jensi Lectiones Lucianae. Accedit ad J.G. Graevium V. Cl. super aliquot Diodori Siculi locis, Epistola. Hagæ Comitum, 1699. in 8.*

(16) *Histoire de l'Eglise depuis Jesus Christ jusqu'à present, divisée en quatre Parties, &c. Rotterdam 1699, 2. voll. in fol.*

longue *Vie du Duc d'Osse*, Vice-Roi de Naples. Il nous apprend qu'elle est sous la Presse, traduite en François (1). Il paroît une troisième édition fort augmentée du *Voyage d'Italie* de Mr. MISSION. Il en paroît une seconde aussi fort augmentée du *Voyage* de Mr. DU MONT (2). Ce Monsieur DU MONT vient de publier aussi quelques Traités Politiques servans à l'intelligence des Articles de la Paix de Ryswyk (3).

Un Janséniste, déguisé sous le nom de VINCENTIUS PALÆOPHILUS, a publié *Refutatio Prodoma Libelli famosi cui titulus, Breve Memoriale, &c.* C'est une Réfutation d'un *Mémoire de l'état & progrès du Jansénisme en Hollande*, qui a paru d'abord en François, in 12, & que quelques-uns donnent au Pere DOUCIN. Il a depuis été imprimé en Latin, in 4 (4). L'Ouvrage de
Mr.

(1) *Vita di Don Pietro Giron, Duca d'Osse, Vicerè di Napoli & di Sicilia, sotto il regno di Philippo terzo.* Amsterdamo 1699, 3 voll. in 12. La Traduction Française parut en 1700.

(2) *Voyages de Mr. du Mont en France, en Italie, en Allemagne, à Malte, & en Turquie. Contenant les recherches & Observations curieuses &c.* La Haye 1699, 4. voll. in 12. La première édition, imprimée en 1694, ne contenoit qu'un volume.

(3) *Mémoires Politiques pour servir à la parfaite intelligence de l'Histoire de la Paix de Ryswyk.* La Haye 1699, 4. voll. in 12. Ces Mémoires ne traitent pas de la Paix de Ryswyck: ils contiennent seulement un abrégé de ce qui s'est passé de plus considérable dans les Affaires, depuis 1641. jusqu'en 1676.

(4) C'est cet Ecrit Latin intitulé, *Breve Memoriale extractum ex prolixiore, de statu ac progressu Jansenismi in*
Holl.

Mr. NOODT, Professeur en Droit à Leide, de *Fœnore & Usuris*, est fort estimé. SAUMAISE, & plusieurs autres, y sont doctement réfutez. Vous avez vu, sans doute, la seconde & la troisième partie de l'*Apologie* du Pere PAPERBROCH contre les accusations des Carmes (5); & l'Ouvrage Italien de l'Abbé BUONAROTTI, intitulé *Osservazioni istoriche sopra alcuni Medaglioni Antichi*, imprimé à Rome.

Un Professeur de Padouë, nommé MICHEL ANGE FARDELLA, grand Cartésien, a publié à Venise, un *in folio*, intitulé *Animæ Humanæ Natura, ab AUGUSTINO detecta in Libris de Quantitate Animæ, decimo de Trinitate, & de Animæ Immortalitate*. Il publia l'année passée une Lettre in 8, *in cui brevemente s'essaminano e rigettano le Oppositioni proposte contra i Principii della Philosophia Cartesiana, dal Dottore MATTHÆO GIORGI. Ce MATHIEU GEORGE, Medico e Patritio Albinganense, avoit fait*

Hollandia, qui est réfuté dans le *Refutatio prodroma &c.*, dont parle ici Mr. Bayle.

(5) Les deux premières Parties de cette Apologie parurent sous le titre de *Responsio Danielis Papebrochii, ex Societate Jesu Theologi, ad Exhibitionem Errorum per admodum R. P. Sebastianum à sancto Paulo, Ord. Carmelit. in Belgio bis Provinciale, olim S. Theol. Prof. Lovaniens. Colonia A. 1693. vulgatam. Antverpiæ 1696, & 1697, in 4.* La troisième Partie est intitulée, *Elucidatio historica Actorum in Controversia super Origine, Antiquitate, & Historiis sacri Ordinis S. M. de Monte Carmelo, inter quosdam illius, & Societatis Jesu Scriptores, Acta Sanctorum illustrare professos. Quæ est pars tertia & ultima Responsionum Dan. Papebrochii &c. Antverpiæ 1698 in 4.*

fait un Livre intitulé *Saggio della nuova Dottrina di RENAIO DES CARTES*. C'est ce que F'ARDELLA réfute. Le même MATHIEU GEORGE s'est déclaré pour la fréquente Saignée; car voici le titre d'un de ses livres, qui parut l'année passée, *Phlebotomia liberata; sive Apologia pro Sanguinis missione in Febris, aliisque Morbis magnis*. Il répond à DOMINIQUE DE LA SCALA, Auteur d'un Livre intitulé *Phlebotomia damnata*.

Mr. SPANHEIM, Professeur en Théologie à Leide, a fait une *Dissertation*, où il soutient que LUCIUS, Roi des Bretons, & l'Impératrice JULIE MAMME'E, & l'Empereur PHILIPPE, n'ont jamais été *Chrétiens* (6). J'ai le Manuscrit François d'une *Dissertation* de Mr. DUBOURDIEU, Ministre François à Londres, laquelle a été imprimée en Anglois, & qui mérite de paroître aussi en notre Langue. On y réfute pleinement la tradition du *Martyre* de la *Lé-gion Thebéenne*. Je croi qu'on l'imprimera bientôt à la Haie, ou à Amsterdam. (7).

Je ne croi pas me tromper, en prenant Mr. CORBINELLI pour l'Auteur de plusieurs *Lettres* insérées parmi celles du Comte DE RABUTIN, sous le nom de Mr. C. Veut-il que je le découvre au Public? A
pro-

(6) *Dissertatio Historico-Theologica de Lucii Britonum Regis, Juliae Mamae Augustae, & Philippi utriusque Impy, credito temerè Christianismo*. Lugduni Batavorum 1698, in 4.

(7) Voyez ci-après la Lettre à Mr. Dubourdieu du 9, de Juillet 1705.

propos des *Lettres* de ce Comte, je vous dirai que les étoiles, qui y sont si fréquentes; me déplaisent infiniment. Je ne vois personne à qui elles ne déplaisent; & qui doute que les *Lettres Adoptives*, & en particulier celles de Madame DE SE'VIGNE', ne soient meilleures que celles de Mr. DE RABUTIN. Cette Dame avoit bien du sens & de l'esprit. Le bruit a couru que Mr. MENAGE l'a aimée galamment (8): elle mérite une place parmi les Femmes Illustres de notre Siecle. Monsieur. PERRAULT ne fera-t-il pas un Livre pour elles, aussi bien que pour les hommes? Je voudrois bien savoir quelque chose de l'Histoire de celle-là. Je la mettrois volontiers dans mon *Dictionnaire*. Elle sera sans doute dans le nouveau *Moreri* de Paris, & Madame DES HOULIERES aussi (9).

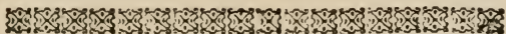
On a imprimé en Hollande une *Satire* contre la *Mode*, sans nom d'Auteur; aussi bien que des *Mémoires de Mrs. JEAN BAPTISTE DE LA FONTAINE*, *Chevalier*, *Seigneur de Savoie*, & de *Fontenai*, *Brigadier* &
In-

(8) Voyez dans le *Dictionnaire critique* l'Article M E N A G E, Rem. A Δ.

(9) Dans l'édition du *Moreri*, imprimée à Paris en 1725, il y a un petit Article de Madame DES HOULIERES. On y parle aussi de Madame de Sevigné à l'Article R A B U T I N, Maison; mais en peu de mots. On trouvera plusieurs particularitez de sa Vie & de sa famille, dans la Preface que Mr. le Comte de Bussy a mise au devant de ses *Lettres*, publiées Paris en 1726. sous ce titre: *Lettres de Marie de Rabutin-Chantal, Marquise de Sevigné, à Madame la Comtesse de Grignan sa fille.* 2. voll. in. 12...

1698. DE MR. BAYLE. 737

Inspecteur Général des Armées du Roi, à la tête duquel est un *Avertissement* fort court, où l'Auteur, qui a été du tems à la Bastille, parle fort contre feu Mr. DE BAISEMAUX qui en étoit Gouverneur, & des Intrigues qui se font dans ce Château (10). Le Sieur MOETJENS, Libraire de la Haie, fait imprimer tous les Actes de la Paix de Ryfwyk (11), comme il fit imprimer autrefois ceux de la Paix de Nimegue. C'est Mr. BERNARD, Auteur des *Nouvelles de la République des Lettres*, qui les met en ordre. Je suis, &c.



LETTRE CLXXXVIII.

A

M^R ANCILLON,

à Berlin.

A Rotterdam, le 5. de Decemb. 1698.

SI vous aviez, Monsieur, critiqué cent fautes dans mon *Dictionnaire*, ce qui vous eût

(10) Ces *Memoires*, ou plutôt, ce Roman, est du Sieur Gatien de Courtilz. Voyez le *Memoire* que le Pere le Long nous a donné sur cet Auteur, à la fin de sa *Bibliothèque historique de la France*.

(11) *Actes & Memoires des Negociations de la Paix de Ryfwyk*. La Haye 1699, in 12, 4. voll. Voyez les *Nouvelles de la République des Lettres*, Juillet 1699, pag. 111. & suiv.

eût été facile ayant autant de lumieres que vous en avez, vous ne m'auriez causé aucun déplaisir; car, sans doute, vous l'auriez fait d'une maniere qui eût temoigné au public, que je ne vous suis pas indifférent; mais je vous avouë, Monsieur, que pour avoir seulement attaqué un endroit de mon ouvrage, vous m'avez fait sentir des émotions facheuses; car cela m'attaque beaucoup plus du côté de l'honnête homme, que du côté de l'Ecrivain d'un *Dictionnaire* (1). Je me console facilement de ce que je puis commettre contre le devoir d'un bon Auteur; ce sont des fautes d'ignorance & involontaires, doit on ne sent pas le remords: mais je ne me pardonnerois pas une faute contre l'équité & la droiture; je serois moi-même mon propre juge & mon persecuteur, & je ne pourrois penser sans douleur, qu'on m'en crût coupable.

Or voila, Monsieur, de quel côté vous prenez la chose: vous insinuez qu'il peut y avoir eu quelque chagrin contre votre famille, duquel vous ne devinez point la cause, qui m'a porté à obscurcir autant que j'ai pû la gloire de feu Monsieur ANCILLON; & afin que cela paroisse plus énorme, vous parlez du commerce de Lettres qui a été entre nous, &c. Je croirois, Monsieur, ne
rendre

(1) Mr. Ancillon publia à Bâle, en 1698, la Vie de son Pere, intitulée, *Discours sur la Vie de feu Mr. Ancillon, & ses dernieres heures*; & dans cet Ouvrage il attaqua violemment une des Remarques de l'Article FERRI, dans le *Dictionnaire critique*, où il est parlé de son Pere. C'est le sujet des Plaintes que lui fait ici Mr. Bayle.

rendre point à votre mérite la justice qui lui est due, & pecher contre notre ancienne connoissance, si je n'étois sensible à l'injure que vous m'avez faite, & si en bon ami, je ne vous en faisois pas une plainte, dans la vuë & l'esperance que le malentendu étant ôté, ceci ne diminuera point la liaison qui a été entre nous.

Si vous aviez attendu la suite de mon Ouvrage, vous auriez vû de quelle maniere je parle de feu Monsieur ANCILLON votre Pere: l'occasion ne s'en est point présentée dans mes deux premiers Volumes, & je me reservai pour des Articles où il entreroit naturellement. Il y a plus d'un an que mon Article de *Faret* est tout prêt à être imprimé, c'est là que j'ai parlé de Monsieur ANCILLON avec éloge: il y a d'autres Articles composez avant que j'eusse vu votre plainte, dans lesquels je me fais honneur du commerce de Lettres que j'eus avec lui plusieurs années de suite, & si j'avois eu son Apologie de Luther, Beze, &c., je l'eusse bien citée & amplement. Je la ferai chercher par tout, afin d'en tirer bien des passages; mais je ne sai si je la pourrai trouver, & si je ne serai pas contraint de recourir jusqu'à vous, afin d'en avoir un exemplaire. Enfin, dès que je tûs par le *Journal de Leipzig* que votre *Mélange critique* devoit être suivi d'un *Discours sur sa Vie*, je me déterminai avec la plus agréable joie du monde à donner un Article de Monsieur *Ancillon*. Mr. DESBORDES m'envoia hier ce *Discours-là*, & je tombai bien-tôt en le parcourant, sur vo-

tre plainte, qui ne m'empêchera pas de faire ce même Article, avec une entière disposition de faire connoître le mérite de cet illustre Ministre, dont la mémoire me fera toujours en vénération. Venons au fait.

Souffrez que je vous représente, Monsieur, que la tendresse filiale, dont les excès sont au fond excusables, & même louïables, vous a un peu séduit dans cette affaire. Vous avez crû voir dans mon livre, ce qui n'y est point du tout: vous avez crû y lire qu'à cause de la grande considération qu'on avoit pour Mr. FERRI, on trouva bon qu'on le nommât *Ministre de la Religion Reformée*; mais qu'à l'égard de Mr. ANCILLON, la justice s'opposa à une semblable chose, & qu'on la fit éfacer, parce qu'on n'avoit pas les mêmes égards pour l'un, qu'on avoit eu pour l'autre. Je viens de relire mot à mot tout mon Article *Ferri*, & je n'y ai rien trouvé qui contienne les propositions causales que vous raportez. Je n'ai point dit en propres termes, je n'ai pas même insinué que la considération de Mr. FERRI ait été cause qu'on ait souffert l'inscription de sa Taille-douce, & qu'une moindre considération de Mr. ANCILLON ait fait qu'on fit éfacer &c. Je puis vous protester en honnête homme, & j'en pourrois faire serment, que lorsque je fis cet Article, ni depuis, il ne m'est jamais venu dans l'esprit, que mes paroles pourroient faire naître à mes lecteurs l'idée de ce prétendu parallele. J'ajoute que le Memoire que j'ai suivi ponctuellement, & dont je garde l'original, & dont vous connoissez bien

bien l'Auteur, (car quoi que je ne l'aie pas nommé, je l'ai assez designé par ses *Remarques* sur la *Confession de Sanci*, à l'égard de les Compatriotes, & sur tout à l'égard d'un curieux de livres comme vous), ne marquoit point les aventures des Tailles-douces, d'une maniere qui insinuât aucune idée de preference.

Je n'y ai vû, & je ne crois pas que d'autres lecteurs y découvrirent autre chose qu'une époque de persecution chicaneuse des Missionnaires. On a voulu marquer, & quant à moi je vous jure que je n'ai eu que cette pensée, que jusqu'à la mort de Mr. FERRI, la liberté des Protestants de Mets eut quelque suport; mais que les vexations s'augmenterent peu à peu, jusques là, qu'on perdit même par les chicanes des adversaires le droit de marquer aux Tailles-douces des Ministres la qualité de *Ministre de la Religion Reformée*. Vous savez bien que les Procès des Missionnaires, contre les Ministres, au sujet de ce titre ou semblables, ont regardé principalement les Ministres importans. On chicana là dessus Mr. AUBERTIN, après un beau livre qu'il avoit fait; Mr. BOCHART d'Alençon fut chicané après un autre bon livre. J'en parle dans mon *Dictionnaire* (2). De sorte que ce seroit plutôt une gloire superieure à celle de Mr. FERRI, qu'une inferiorité, que de dire: *le Clergé ne se formalisa point des titres qui furent donnez à Ferri, mais il se formalisa de ceux*
qui

(2) Voyez les Articles AUBERTIN, Rem, B; & BOCHART (*Matthieu*) Rem, B.

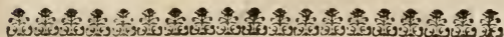
qui furent donnez à Ancillon ; n'est-ce pas l'esprit des persecuteurs, d'avoir plus de haine, & de chercher plutôt noise, quand un Ministre leur paroît plus redoutable, que quand il le paroît moins ? Cependant, Monsieur, vous vous imaginez que c'est noircir la memoire de Mr. votre Pere, que de dire que les ennemis de notre Religion ne-voulurent point souffrir qu'il fut appellé *Verbi divini Minister* au bas de sa Taille-douce, il est clair & par le texte de l'Article, & par ma Remarque, que ce furent les Papistes qui ne voulurent point permettre, & qui voulurent qu'on éfaçât &c. Cela peut-il être flétrissant à Mr. ANCILLON ? Est-ce autre chose que toucher leurs chicaneries, & les progrès de leurs vexations ?

Vous trouvez mauvais que n'aient dit que cela, j'aie fait paroître le nom de Mr. votre Pere dans la *Table* : mais si vous aviez lû l'Avertissement qui est à la tête de la *Table*, vous eussiez vû que je n'en suis point l'Auteur. Je fus si pressé les derniers mois de l'impression, parce que le Libraire pour des intérêts considerables, vouloit que tout fût achevé avant l'hiver, que je ne pûs ni faire la *Table*, ni la lire. On la fit faire par un Ministre réfugié ; & aparemment il n'emploia le mot de Mr. ANCILLON qu'afin de marquer une chicane du Missionnaire.

Je vous conjure, Monsieur, de bien peser tout ceci, & je suis persuadé que si vous le faites, vous éclaircirez sur ce pié-là le mal-entendu dans le premier Livre que vous donnerez au public, en attendant que de
mon

mon côté, je donne dans la suite de mon Ouvrage les éclairciffemens necessaires (3).

Je lis avec un extrême plaisir votre *Mélange critique* (4), & j'en emprunte, plusieurs faits curieux, en citant toujours selon ma coutume. Vous agréerez que je prenne la liberté de discuter quelquefois, si les faits sont veritables, la plus haute estime & la plus grande amitié, doit souffrir cela. Je suis avec toute sorte de consideration, Monsieur, Votre &c.



LETTRE CLXXXIX.

A

MR. LE DUCHAT.

A Rotterdam, le 5. de Decemb. 1698.

JE me donne l'honneur de vous écrire, Monsieur, pour vous supplier très-humblement de lire ce que le Fils de Mr. ANCILLON, Ministre de Mets, a publié contre vous & contre moi dans le *Discours* sur la Vie de son Pere. Cela regarde ce que j'ai dit

(3) Mr. Bayle a rapporté les plaintes de Mr. Ancillon; & les a refutées dans la seconde édition de son *Dictionnaire*, à l'Article *Ferri*, Rem. F.

(4) *Mélange critique de Littérature recueilli des Conversations de ses Mr. Ancillon*, A Bâle 1698, 2, voll, in 12.

dit de la Taille-douce de Mr. FERRI & de celle de Mr. ANCILLON. Je viens de lui écrire une longue Lettre pour lui représenter qu'il a très-mal entendu cet endroit-là de mon *Dictionnaire*. Pour peu qu'il soit raisonnable, il reconnoitra après la lecture de ce que je lui écris, qu'il a eu grand tort. Quant aux faits qu'il expose, je n'en puis rien dire : je ne puis répondre que des motifs qu'il m'impute faussement. Je vous serai infiniment redevable, Monsieur, si vous prenez la peine d'examiner tout cela, & de me fournir des instructions.

Je presse le Sieur DESBORDES quant à l'impression de vos Notes (1) : il me répond toujours que les Imprimeurs étant Flamans, ne peuvent aller vite sur un Manuscrit François d'un Caractere menu. Il me tarde que cet Ouvrage, qui me sera bien utile, & les autres à quoi vous êtes occupé, ne soient publics. Je suis avec une estime toute particuliere, Monsieur, Votre &c.

(1) C'étoit de nouvelles Remarques sur la *Confession de Sancy*, & sur le *Catolicon d'Espagne*.



L E T T R E C X C.

A

M^R. R E G I S.*A Rotterdam, le 5 de Decembre 1698.*

SI je ne vous écris que deux ou trois mots, Monsieur, c'est moins parce que je suis très-occupé, que parce que vous l'êtes encore plus: car outre que vous travaillez autant que moi à la Revision & Correction d'un *Dictionnaire* plein de fautes (1), vous avez à voir beaucoup de Malades.

Coupons donc court, & qu'il me suffise de vous prier de savoir à votre loisir, si la *Vie du Duc de Valentinois*, fils d'ALEXANDRE VI, publiée par Mr. LETI, est la même qui a paru sous le nom de TOMASO TOMASI (2), & que j'ai *in* 12. en Italien, & en François.

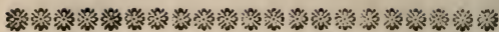
Il n'est pas besoin de dire que c'est moi qui vous ai prié de vous en informer. Je suis, Monsieur, Votre &c. L E T-

(1) Mr. de Bauval ayant entrepris de corriger & augmenter le *Dictionnaire* de Furetiere, pria Mr. Regis de se charger de ce qui regardoit la Medecine, l'Anatomie, la Pharmacie, la Botanique &c. Mr. Huet travailla aussi à la revision de cet Ouvrage, qui parut à Rotterdam en 1701, en 3. voll. in fol.

(2) *La Vita di Cesare Borgia detto poi il Duca Valentino: Descritta da Tomaso Tomasi.* In Monte Chiaro 1671, in 124

Tom. II.

I i



L E T T R E C X C I.

A

M^R. DE LA MONNOIE.*A Rotterdam, le 16. Decembre 1698.*

J E ne reçus qu'hier vos derniers Mémoires, Monsieur. Ceux par les mains de qui ils ont passé à Paris, les ont trouvez si curieux qu'ils les ont fait voir à leurs Amis. Je ne doute pas que Mr. SPANHEIM l'Ambassadeur, qui les a eus en sa puissance pendant son Voiage de Lorraine, n'en ait fait tirer une Copie. En tout cas, j'ai l'Original.

J'admire de plus en plus, Monsieur, vos lumieres, votre exactitude, & le bon usage que vous avez fait des Livres les plus rares. Je n'admire pas moins les beautez incomparables, naturelles, vives, de votre Musc, qui éclatent dans la derniere page de votre dernier Paquet.

Peu s'en faut que je ne conçoive de la haine pour l'Abbé UGHELLI, qui en mettant la mort d'ALTILIUS à l'an 1484, m'a mis cent fois à la gêne; & a été cause, qu'au lieu de rectifier une faute, je l'ai empirée. Vous avez très-bien trouvé l'an mortuaire d'ALTILIUS, par le moien du Dialogue de PONTANUS.

J'a:

J'avois toujours cru que les Italiens prononçoient *Mantouano*, & non *Mantovano*.

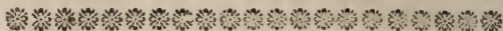
J'ai prié Mr. MAGLIABECCHI de m'apprendre si Mr. DE THOU, que j'ai suivi, s'est trompé, en mettant la mort du MOLSA à l'an 1548. Je lui indique deux Lettres du Concile de l'an 1543, où il est parlé de la maladie & de la mort d'un MOLSA, avec de tels Caractères, qu'on ne peut guere les prendre que pour le MOLSA dont j'ai parlé.

Il faut, Monsieur, que je vous fasse part d'une Reponse plus précise, que Mr. DE ST. EVREMOND a faite à la Question que je lui avois fait proposer. Deux personnes m'ont fait savoir ce qu'il a répondu. Le premier se contenta de m'écrire, „ qu'il se „ reconnoissoit l'Auteur de la *Comedie des „ Académistes* „ : mais le second a usé de distinction. Voici ses termes :

Mr. DE ST. EVREMOND a répondu, qu'il est vrai qu'au sortir du College il avoit travaillé à la Piece intitulée Les Académistes ; qu'il n'y avoit pas travaillé seul ; que le Comte d'ETLAN, dont parle le Chévræana, y avoit eu plus de part que lui ; que d'autres encore y avoient contribué ; que la Comédie étoit fort mauvaise . mais qu'il y a dix-huit ou vingt ans qu'on la lui renvoia ; qu'il la retoucha, & la refit ; que cette Piece ainsi refaite étoit fort bonne, mais qu'elle s'est perdue (1). Je suis, &c.

LET.

(1) Mr. de Sr. Evremond est le seul & unique Auteur de la



L E T T R E C X C I I .

A

M^R. L'ABBÉ NICAISE.*A Rotterdam, le 1. de Janvier 1699.*

C'Est pour vous fouhaiter une heureuse année, Monsieur, que je me donne l'honneur de vous écrire ce Billet le premier de l'an 1699: car du reste, je n'ai presque aucune Nouveauté Literaire à vous apprendre. Vous avez reçu, sans doute, ma dernière Lettre, où je vous apprenois que j'avois enfin reçu les vôtres. Je suis fâché que vous n'aiez pas encore reçu mon *Dictionnaire. L'Histoire de l'Eglise*, par Mr. BASNAGE en deux Volumes *in folio* est en vente, comme aussi l'*Histoire d'Angleterre* de Mr. DE LARREY, en deux Volumes, depuis HENRI VII. jusques à J A Q U E S I. La vente de cet Ouvrage, achevé depuis long-tems, n'a pu

de la *Comedie des Academistes*. Il n'est pas vrai, comme on le lui fait dire ici, que d'autres personnes y aient travaillé. Le Comte d'Etlan n'y a eu aucune part. Du reste, il est certain qu'il la retoucha, & qu'il croyoit que cette Piece, ainsi refaite, s'étoit perduë; mais je la retrouvai, comme on le verra dans la *Vie de Mr. de Sr. Euremond*, sous l'année 1643, pag. 15. & suiv. de l'Edition d'Amsterdam 1726,

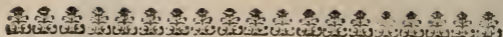
pu se faire plutôt, à cause que les Tailles-douces, qui sont d'une extrême beauté, n'étoient pas prêtes.

Mr. LEERS donnera bientôt trois Volumes de *Sermons* de feu Mr. DU BOSQ, Ministre de Caen; l'un des plus grands Prédicateurs que les Réformez eussent en France (1). Un Libraire de cette Ville vient de réimprimer cinq ou six Traités Latins, qui avoient déjà paru en Allemagne; deux, entr'autres, de SAGITTARIUS de *Nudipedalibus Veterum*, & de *Natalitiis Martyrum* (2). Je suis, Monsieur, tout à vous.

LET-

(1) *Sermons sur l'Épître de St. Paul aux Ephésiens, contenant l'explication des principales matières contenues dans les trois premiers Chapitres de cette Épître.* Rotterdam 1699, 3. voll. in 8.

(2) *Syntagma primum Dissertationum Philologicarum: in quo continentur* 1. *Casparis Sagittarii Dissertatio inauguralis de Natalitiis Martyrum.* 2. *Joannis Kindleri Disputatio, ex Historia Ecclesiastica, de Natalitiis Christi.* 3. *Adami Rechemberg Dissertatio historica de Veterum Christianorum Ἐξολογία.* 4. *Casparis Sagittarii Dissertatio philologica de Nudipedalibus Veterum.* 5. *Joh. Philippi Pfeiffer Dissertationes philologicae duae de cura Virginum apud Veteres. Recensitum, emendatum, ac Indice curatissimo auctum.* Rotterdam 1699, in 8.



L E T T R E C X C I I I .

A

M^R. DE LA MONNOIE.*A Rotterd., le .I. de Janvier 1699.*

J E vous suis continuellement bien importun , Monsieur ; car voila encore une priere , que je vous fais : c'est de vouloir prendre la peine d'examiner tout de nouveau si le FRANCISCUS ARETINUS , Auteur de quelques Versions de Livres Grecs , duquel vous m'avez appris en dernier lieu tant de bonnes Particularitez , est le même que celui qui a publié des Conseils de Jurisprudence en Stile barbare , & bien différent du Stile poli qu'il emploie dans d'autres Ecrits. Je crains que l'Auteur de ces Conseils ne soit FRANCISCUS ACCOLTI ARETINUS , qu'on nommoit tout court FRANCISCUS ARETINUS , & qui étoit un des fameux Jurisconsultes du xv Siecle (1). Je vous souhaite très-heureuse l'année que nous commençons , & je suis , &c.

L E T-

(1) Mr. Bayle a inferé la Réponse que Mr. de la Monnoie lui fit sur ce doute , dans l'Article François ARETIN , Rem. C.



L E T T R E C X C I V .

A

M^R. DE LA MONNOIE.*A Rotterd., le 26. de Février 1699.*

Vous avez sans doute été surpris, Monsieur, de la Question, que je vous ai faite en dernier lieu touchant FRANCISCEUS ARETINUS; car vous aviez suffisamment éclairci votre pensée: savoir, que ce Traducteur de quelques Ouvrages Grecs, & le Jurisconsulte FRANÇOIS ACCOLTI d'Arezzo, étoient la même Personne. Cependant je vous ai proposé un Doute, qui supposoit que vous n'aviez pas eu en vue le Jurisconsulte ACCOLTI. En relisant votre Memoire depuis que mon Billet fut parti, & que j'avois écrit selon ce qui m'étoit demeuré dans la memoire, & non pas en aiant sous les yeux votre Lettre, je me suis aperçu de ma bevuë. Je me console de cela; puisque j'en ai retiré l'avantage de votre seconde Instruction.

Vous avez, Monsieur, mis dans un plein jour la difficulté; & vous n'y laissez, ce me semble, aucune ombre d'embaras. Ce sera un morceau très-curieux & très-instruc-

sif dans mon Ouvrage (1). Je ne saurois vous témoigner assez amplement ma gratitude, & la haute estime que j'ai pour vos belles lumieres, dont vous me faites part avec tant de profusion.

Quant au Mémoire, dont vous me parlez, Monsieur, touchant MOLSA, qui avoit précédé de trois semaines celui du 1 de ce Mois; je ne l'ai point reçu. J'en demande instamment raison à Mr. l'Abbé NICAISE, qui m'a jusqu'ici fait tenir, selon son humeur officieuse & obligeante, tout ce que vous lui avez remis pour moi. Je serois inconsolable, si ce que vous m'avez destiné touchant le MOLSA s'étoit perdu, & je vous supplie de concourir avec moi pour le recouvrement de cette Piece (2).

(1) Mr. Bayle a donné ce second Memoire de Mr. de la Monnoie, dans la Remarque C. de l'Article de *François ARETIN*.

(2) On trouvera ce Memoire dans l'Article *MOLSA* (*François Marie*) Rem. BΔ.

L E T T R E C X C V .

A

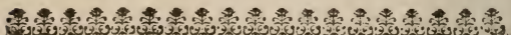
M^R. A N C I L L O N .*A Rotterdam, le 2 de Mai 1699.*

LA Lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire, Monsieur, m'a causé une satisfaction incroyable. Vos Eclaircissemens m'ont tiré d'une inquietude & d'un embarras incommode : je retrouve en vous un Ami, que je craignois d'avoir perdu, quoique je ne me sentisse coupable de rien, & vous m'apprenez, Monsieur, que vous donnerez un IV. Tome, où l'affaire sur quoi je me donnai l'honneur de vous écrire sera développée (1).

Soyez

(1) J'avois promis à Mr. Bayle, dit Mr. Ancillon dans un Memoire qu'il m'envoya en 1713. avec les Lettres que Mr. Bayle lui avoit écrites, j'avois promis à Mr. Bayle de donner un IV. Tome de Mélanges critiques : mais la mort de ma femme qui arriva dans ce tems-là à Bâle en Suisse où j'étois alors, & mon retour avec ma famille dans ce pays-ci, me mirent dans l'impossibilité d'exécuter alors mon dessein ; & depuis je me suis trouvé insensiblement engagé dans d'autres veues, & dans d'autres Ouvrages. Mais je lui ai donné d'ailleurs la satisfaction qu'il souhaitoit ; comme on le peut comprendre par ce qu'il dit dans sa Lettre du 28 Decembre 1701. satisfaction, qui n'a été autre que de nous expliquer de bouche sur ce dont il s'agissoit dans sa Lettre du 5. Decembre 1698.

Soyez bien persuadé , & de la vénération que j'ai pour la memoire de feu Mr. ANCILLON (dont j'ai déjà fait l'Article , où j'ai souvent fait entrer vos propres paroles assez au long) , & de l'estime & de l'amitié très-particuliere que j'ai pour vous , étant avec beaucoup d'ardeur , Monsieur , Votre &c.



LETTRE CXCVI.

A

M^R. LE DUCHAT.

A Rotterdam, le 2. de Mai 1699.

LA belle & longue Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en réponse à ce que je vous avois marqué touchant la Taille-douce de Messieurs FERRI & ANCILLON (1), demandoit que je vous en fisse tout aussi-tot les plus humbles remerciemens. Rien au monde n'est plus honnête, ni plus officieux, ni plus instructif que la maniere dont vous en usez avec moi, & cependant je laisse passer plusieurs mois sans vous marquer ma reconnoissance. J'en suis confus, je vous en demande mille pardons, & je fais que vous m'excuseriez aisément, si

VOUS

(1) Voyez ci-dessus la Lettre du 5, de Decembre 1697.

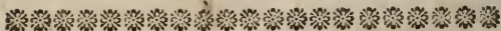
vous saviez le peu de loisir que me laissent d'un côté la double correction de mon *Dictionnaire*, & de l'autre la foiblesse de ma santé. Je revois aussi exactement qu'il m'est possible la premiere Edition avant que de donner les feuilles à l'Imprimeur, & je revois ensuite toutes les épreuves, & les épulche avec toute l'attention possible. J'attrape à cela des maux de tête, qui me contraignent de me reposer quelques jours : ce repos augmente la necessité du travail. Mais laissons ces minuties, qui me paroissent néanmoins d'une extrême conséquence, si elles ne me peuvent disculper auprès de vous, Monsieur.

Je me servirai de vos Eclaircissemens avec toute la prudence & tout le ménagement possible. Mr. ANCILLON a répondu fort honnêtement à la Lettre que je lui avois écrite, & m'a dit que dans le IV Tome qu'il va donner, il éclaircira les choses d'une maniere dont j'aurai sujet de me louer (2).

Le Sieur DESBORDES vient de lâcher la seconde édition de vos Remarques sur la *Confession de Sancy* & sur le *Catholicon d'Espagne*. Vous ne sauriez croire avec quelle ardeur elles sont luës de tous les Curieux. On ne peut, Monsieur, vous exprimer le plaisir que cela me cause ; ayant pour vous une estime & une amitié aussi fortes que pour personne du monde. Mais quelque plaisir que vous ayiez déjà fait au Public, & quelque gloire que vous vous soyez acquise, ce n'est

(2) Voyez la Lettre precedente à Mr. Ancillon, No. 1,

n'est rien en comparaison de ce qui suivra lorsque votre *Rabelais* aura vû le jour. Je vous prie d'agr  er que je vous exhorte    ne plus diff  rer la publication de ce chef-d'  uvre. Je suis, &c.



L E T T R E C X C V I I .

A

M^R. L E D U C H A T .

A Rotterdam, le 11. de Juin 1699.

ON ne peut rien dire de plus obligeant, Monsieur, que ce que vous m'  crivez au sujet de ma sant  ; ni rien de plus hyperbolique, que les R  flexions que vous y joignez. Souffrez que je vous supplie de me parler en bon Ami, franc & sincere; tout Eloge mis    part.

Je suis ravi d'apprendre que vous aiez envie d'  tre vous-m  me le Correcteur de l'Edition du RABELAIS, que le Public attend de vous. Elle en fera infiniment meilleure; car vous voiez assez les fautes que les Correcteurs ont laiss  es dans la seconde Edition de votre SANCY: & moi, je soupire tous les jours, en voiant celles qui sont par leur faute, dans mon Dictionaire. J'  cris au Sieur DES-BORDES tr  s-fortement

ment sur tout ce que vous me marquez. Je croi, Monsieur, que vous ferez très-bien de venir présider à l'Édition de votre Ouvrage; & quand vous serez sur les lieux, on prendra plus aisément des mesures à l'égard des autres occupations, que vous pourriez souhaiter.

La suite de mon *Dictionnaire* sera précédée de la seconde Edition, à laquelle on travaille fortement. Les Exemplaires de la première ne manquent point encore chez Mr. LEERS.

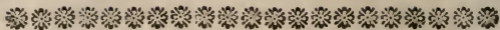
Je vous prie d'assurer de mes respects très-profonds Mr. LE BLANC, Conseiller au Présidial de Sedan, Vieillard vénérable (1), dont j'appris très-agréablement des Nouvelles de la bouche de Mr. son Fils le Ministre, qui s'est abouché avec lui sur les Frontières. J'ai inséré dans la seconde Edition de l'Article BEAULIEU ce que vous dites de lui.

Les Vers de MACRIN, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, sont admirables (2). Je vous en remercie de tout mon cœur, & suis, &c.

LET-

(1) Pierre le Blanc, illustre Confesseur. Comme fugitif & relaps, le Parlement de Metz le condamna aux Galeres; mais il n'y fut jamais. Il ne fut pas même mis au Cachot, ni séparé de sa Femme; & il est mort tranquillement à Metz, chez un de ses Alliés, où il avoit été mis avec l'agrément de la Cour de France, sous la Caution de plusieurs de ses Parens. Il étoit Frere de Louis de Beaulieu, Ministre à Sedan, où lui-même étoit Conseiller au Présidial; & c'étoit là, que l'avoit connu Mr. Bayle. [Cette Remarque est de Mr. le Duchat.]

(2) SALM. MACR. Hymn. Lib. III, de *Obitu Jac. Fabr.*



L E T T R E C X C V I I I .

A

M^R. DES MAIZEAUX,

à Londres.

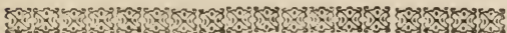
A Rotterdam, le 28. de Juillet 1699.

JE vous suis infiniment obligé, Monsieur, du Passage des Lettres de Mr. STOUPE, que vous avez eu la bonté de m'envoyer (1): je vous en remercie de tout mon cœur, & de votre autre Remarque, & vous supplie de continuer. Vous ne sauriez me toucher par un endroit plus sensible; car outre le service particulier que vous me rendez, vous contribuerez au profit de mes Lecteurs, que j'ai principalement en vue. Je voudrois, ne pouvant pas leur apprendre des

Fabri Stapulens. pag. 119. de l'édition de Robert Estienne, 1637. On avoit envoyé ces Vers à Mr. Bayle pour appuyer ce que dit Mr. Jurieu, dans son Histoire du Calvinisme & celle du Papisme mises en parallele &c., des mœurs, de la longue vie, & de la douce mort de Jaques le Févre d'Etaples; contre ce que Mr. Bayle avoit insinué là-dessus dans ses Nouvelles Lettres sur l'Histoire du Calvinisme, Lettre XXI, pag. 685. [Cette Remarque est aussi de Mr. le Duchat.]

(1) Voyez dans la seconde édition du *Dictionnaire critique*; que l'Article SPINOZA, Rem. C.

des choses importantes, ne leur rien dire, pour le moins, qui ne fût exactement vrai. C'est pourquoi, je ne néglige rien; je n'épargne, ni soin, ni peine, pour rectifier mes premières Productions; & l'on me fait un grand plaisir, de m'aider dans ce dessein. Je voudrois, Monsieur, vous pouvoir marquer combien je vous estime, & suis &c.



L E T T R E C X C I X.

A

M^R. * * *

A Rotterdam, le 17 d'Août 1699.

J'AI vu, par hazard, une *Apologie*, que le Sr. GABILLON a faite contre certaines Lettres anonymes, répandues depuis quelque tems dans le Public pour noircir sa réputation. C'est un *in 4* de 16 pages, en forme de *Lettre à Mrs. les Députez Conseillers de la Province de Hollande*. Cette Piece est assez bien écrite, & l'Auteur garde beaucoup de modération contre ses Parties; mais il s'y donne de l'encens. Je viens d'apprendre, que ces Messieurs les Députez ont défendu au Libraire d'en distribuer aucun Exemplaire, sous de séveres peines. Je n'en fai pas bien la raison; mais je crois que ces Messieurs n'ont

n'ont pas été contents de la liberté, que le Sr. GABILLON a prise, de leur écrire ainsi une Lettre. Ce sont les Souverains, & l'on a des mesures à garder avec eux. Ce Mr. GABILLON est fort imprudent, & grand Gascon, bien qu'il soit de Paris (1).

ACHER, Libraire à Rotterdam, imprime une Traduction de l'*Histoire de l'Eglise de HORNIIUS*. On va traduire en François un Ouvrage, composé en Anglois, où l'on traite des *Causes du Mépris qu'on fait du Clergé*. Il y en a bien des raisons (2). On a traduit aussi de l'Anglois un Livre curieux, contenant l'*Histoire du Regne du dernier Roi JAQUES, & une Découverte de tous ses Artifices & de sa Conduite, pour introduire le Pouvoir Arbitraire en Angleterre*. On parle beaucoup d'un Livre Anglois, intitulé, *Le Catholicisme sans Papisme: Essai pour rendre l'Eglise Anglicane un Modèle & un Patron d'Union au Monde Chrétien* (3). Ce sera quelqu'Accommodeur de Religions, qui aura composé ce Livre. Quelques personnes s'étant formé des Préjugés défavantageux contre l'Eglise Anglicane, un Auteur inconnu a entrepris de les lever, dans un Livre qui paroît depuis peu.

M O E T-

(1) Voyez les *Nouvelles de la République des Lettres*, Novembre 1707, pag. 579 & 580.

(2) Cet Ouvrage parut en Anglois en 1670. Mr. Eard, qui en est l'Auteur, embrassa en suite l'Etat Ecclesiastique; & il est mort Vice-Chancelier de l'Université de Cambridge. Son Livre n'a pas été traduit en François, & il n'est même pas possible de traduire ce qu'il y a de plus curieux.

(3) Le *Catholicisme sans Papisme*, &c. est de Mr. Hooke, Sergeant es Loix, attaché au Parti des Presbyteriens.

MOETJENS vient de nous donner un second Tome des *Avantures de Télémaque*. Il y a quelques Vuides à remplir. Il en promet la suite. On trouve beaucoup de beautés dans cet Ouvrage. Cependant quelques-uns de nos Connoisseurs n'y en trouvent pas autant que dans le premier Volume. Bien des gens ont peine à se persuader qu'il soit de Mr. DE CAMBRAI (4).

La *Gazette* de Rotterdam vous aura appris qu'on imprime un Livre intitulé, *Mélanges d'Histoire & de Littérature, recueillis par Mr. DE VIGNEUL-MARVILLE*. Il paroitra dans peu.

Mr. le Comte DE TAILLARD a loué la Maison de Campagne de Mr. DE LA VALLE'E pour trois mois. Il en donne cinq cens livres, & il ne doit pas toucher aux Fruits. Elle est à une portée de fusil de la Haye. Il y fait actuellement sa demeure; afin, dit-on, d'être à portée de conférer avec Mylord PORTLAND, pour trouver des expédiens, afin de régler les affaires de la Succession d'Espagne, & prévenir par là une sanglante Guerre, après la mort de Sa Majesté Catholique. Il me semble que c'est une chose bien difficile à régler. Depuis que le Comte DE PORTLAND est à la Haye, il a eu diverses Conférences avec Mr. le Grand Pensionnaire. On remarque que le Pais profite de son séjour; & qu'après avoir été dévoué si long-tems aux affaires étrangères, il se donne tout entier à sa Patrie, & lui consacre

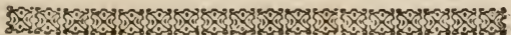
(4) Voyez ci-après la Lettre à Mylord Ashley du 23. de Novembre 1699.

cre les lumieres qu'il a du aquérir dans les plus importantes Négociations.

Il faut vous dire que jamais on n'avoit vu tant de monde à Bergopsoom, à ce qu'on m'écrit, que lors que Sa Majesté Britannique y a été. On y étoit venu de Dort, de Middelbourg, des Iles de Tergoes, Ziric-zée, & Tertholen, ensemble de toutes les Villes & de tous les Villages d'alentour, pour y voir le Roi; & le Havre, quelque grand qu'il soit, ne pouvoit contenir les Bateaux qui y abordèrent; il faut l'avoir vu, pour se l'imaginer. Le Roi défendit que la Garnison fit aucune démarche pour sa réception; ce qui rendit toutes les précautions de Mr. le Comte DE NOYELLES, qui en est Gouverneur, inutiles à cet égard. Sa Majesté, dont le principal dessein étoit de voir les Travaux & les Travailleurs, s'y attacha avec beaucoup d'application. C'est une des Clefs des Provinces-Unies, qui dans une Révolution peut devenir des plus importantes.

Le Magistrat complimenta le Roi à l'Entrée de la Ville, où il fut magnifiquement servi à diné chez le Comte DE NOYELLES, dont Sa Majesté parut fort satisfaite. Elle doit, au commencement du Mois prochain, faire la Revue des Troupes de cet Etat, auprès d'Arnheim. Lors qu'elle passa à Bommel, il s'y trouva un Anglois, nommé BARNAVAL, qui a servi le Roi J A Q U E S en Angleterre. Cet homme est marié avec une Femme de ce País-là, où il a une Maison de Campagne. Son Histoire seroit trop
longue

longue à faire. Il fut assez imprudent de dire en Anglois, croiant que personne n'entendoit cette Langue, qu'il souhaiteroit que le Roi & toute sa Cour fussent pendus; cela aiant été rapporté au Magistrat, on mit cet homme en prison. Le Roi revenant de Bergopsoom, le Magistrat parla de cette affaire à Sa Majesté, qui dit qu'elle examineroit la chose, & que cependant on le gardât bien; ce qui a fait qu'il a toujours trois hommes, qui le gardent à vue. On prétend qu'il a toujours entretenu commerce avec la Cour de St. Germain. Je suis, &c.



L E T T R E C C.

A

M^R. M A R A I S.

A Rotterd., le 7. de Septemb. 1699.

J E ne serois pas excusable, Monsieur, d'avoir tardé si long-tems à vous écrire, si je n'étois extraordinairement occupé, tant à la Révision de mon *Dictionnaire*, dont on fait une *seconde Edition*, qu'à la correction, des Epreuves, que je fais avec le plus de soin qu'il m'est possible. A peine puis-je suffire à ces deux occupations; & c'est un bonheur pour moi, que la *Troisième Edition* de mes

Pen-

Pensées sur les Comètes soit achevée, pour me laisser un peu plus de loisir. J'en ai relu toutes les Feuilles, avant qu'on les imprimât: &, quoique je n'y aie fait aucune Addition; mais, seulement, quelques petits changemens au Stile; cela n'a pas laissé de me faire perdre assez de momens. J'ai renvoyé les Additions (1) à un autre tems; c'est-à-dire, jusqu'après la *seconde Edition* du *Dictionnaire*.

Mr. LEERS, & moi aussi, Monsieur, vous sommes très-obligés d'avoir songé à lui, par rapport à une Copie plus complete du *Télémaque*: mais il ne peut profiter de cette faveur, à cause des égards qu'il doit garder pour le Libraire de la Haie, qui a imprimé déjà deux fois cet Ouvrage. Ce Libraire se nomme MOETJENS. Il est présentement à Paris, avec sa Femme. Il se fit Catholique au tems des Conférences de Nîmegue, & professe actuellement la Religion qu'il embrassa en ce tems-là; sollicité, dit-on, par Mr. D'AVAUX. Il tâchera, sans doute, pendant son séjour à Paris, d'avoir la Copie la plus ample & la plus correcte qui se pourra trouver du *Télémaque*.

On ne peut pas juger plus sainement d'un Manuscrit, que vous avez fait de celui-là. C'est ce qui me persuade pleinement du mérite de Mr. DAGUESSEAU (2), dont vous avez fait l'Eloge dans votre Lettre, par rapport

(1) Ces Additions ont paru en 1705. sous le titre de *Continuation des Pensées diverses, &c.*

(2) Mr. Daguesseau a été élevé à la Dignité de Chancelier de France le 2. de Fevrier 1717.

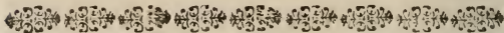
port au Discours qu'il prononça le jour de l'Enregîtement du Bref du Pape. Cet Eloge, Monsieur, me paroît si délicat & si bien tourné, que je le juge pour le moins égal à la chose que vous avez louée. J'inferé de tout cela, que vous parlez contre vos lumieres, dans tout le bien que vous m'écrivez de mes Compositions. Je me ferai un très-grand plaisir, & un très grand profit, de suivre desormais vos bons Avis. Vous me donnerez une Critique, qui me pourra guérir de mes défauts. J'accepte, au reste, de bon cœur le Mémoire que vous m'offrez concernant la Cession proposée à HENRI III.

Comme il ne vous échappe rien de ce qui se voit de nouveau dans Paris en fait de Livres, je suppose avec raison que vous êtes des premiers à voir les *Nouvelles de la République des Lettres*, que Mr. BERNARD publie à Amsterdam tous les Mois, avec beaucoup de ponctualité. Elles épuisent tout ce qui se peut mander en ce genre-là; ainsi je ne pourrois vous écrire sur ce sujet, sans courir risque de ne vous dire que ce que vous vez déjà: cependant, voici une Piece dont il n'a rien dit encore. Un Mathématicien Ecoissois, nommé CRAIG, a publié à Londres un petit Ecrit Latin, qu'il a dédié à l'Evêque de Salisbury, où il calcule la force & la diminution des choses probables (3). Il établit d'abord, que tout ce que nous croions sur le témoignage des hommes,

inspi-

(3) Cet Ecrit est intitulé, *Theologiae Christianae Principia mathematica*; Autore Johanne Craig. Londini 1699, in 4.

inspirés ou non, n'est tout au plus que probable. Ensuite, il suppose que cette probabilité va toujours en décroissant, à mesure qu'on s'éloigne du tems auquel les Témoins ont vécu; & en se servant de Calculs Algébriques, il prétend trouver, que la probabilité de la Religion Chrétienne peut durer encore quatorze cens cinquante-quatre ans: après quoi, elle seroit nulle; mais JÉSUS CHRIST, par son second Avènement, préviendra cette Eclipse. Il croit qu'il ne reviendra qu'un peu avant ce terme, & qu'il vint au monde, environ le tems que la probabilité de la Religion Ju daïque tendoit à sa fin. Cet Ecrit a pour Titre, *Theologiae Christianae Principia Mathematica*, & ne contient que trente-six pages. Je suis, Monsieur, avec toute sorte de respect, Votre, &c.



L E T T R E C C I.

A

M^R. J A N I C O N.

3

A Rotterdam, le 8 d'Octobre 1699.

Nous voions ici, Monsieur, depuis peu de jours, des *Lettres de Mr. TEMPLE* écrites durant son *Ambassade en Hollande*

au Comte d'Arlington & au Chevalier Trévor, Secrétaires d'Etat sous le Regne de Charles II (1) La première de ces Lettres est datée du 2 d'Octobre 1668 ; & la dernière du 7 d'Août 1669 : mais ce n'est là qu'une partie des Lettres de cet Ambassadeur. On y voit ce qu'il a eu ordre de négocier, durant le cours de ce tems-là, pour porter l'Espagne à paier les Subsidés qui avoient été promis à la Suede, & pour maintenir la Triple Alliance ; en quoi il paroît qu'il réussit : mais il ne put jamais convenir avec les Hollandois, de conclure un Traité avec eux, touchant les différens de Surinam, & ceux que les Anglois avoient avec la Compagnie des Indes Orientales de ce Pais-ci. Ces deux dernières Négociations remplissent presque toutes ces Lettres ; & il y revient si souvent, que cela ennuie le Lecteur.

Avez-vous ouï parler d'un Ouvrage, qui a pour Titre, *Histoire des Anabaptistes ; contenant leur Doctrine, les diverses Opinions qui les divisent en plusieurs Sectes, les Troubles qu'ils ont causez, & enfin, tout ce qui s'est passé de plus considérable à leur égard, depuis l'an 1521 jusques à présent. A Amsterdam, chez Jacques Des-Bordes (2).* On trouve dans ce Livre des choses dignes de curiosité, des Evénemens si extraordinaires, & des
Faits

(1) Mr. Jones publia l'Original Anglois de ces Lettres en 1699. Mr. Suift en fit imprimer deux autres Volumes en 1700, qui parurent en François la même année : & en 1703, il en donna un troisième & dernier Volume.

(2) Mr. de Beauval a donné un Extrait de ce Livre, dans son *Histoire des Ouvrages des Savans*, Septembre 1699, pag. 378, & suiv.

Faits si surprénans, qu'on ne peut s'empêcher de tomber en admiration. C'est une ample matiere à réfléchir sur la folie de la plupart des hommes, & sur la foiblesse qu'ils ont de recevoir sans examen toutes sortes de Nouveautez, & de prendre aveuglément les Visions les plus ridicules, pour les Véritez essentielles. En effet, n'est-ce pas un sujet d'étonnement, que de voir la Doctrine la plus extravagante être reçue subitement par une multitude de Peuples; des gens de la plus basse condition qui la prêchent, & qui font passer les pensées chimériques d'un cerveau creux pour de véritables Révélations, former des desseins plus ambitieux que ceux des plus fameux Conquérens, & réussir en partie dans ces desseins? N'est-ce pas encore une chose, qui passe l'imagination, que de voir un homme aussi peu considérable que M U N T Z E R, premier Chef des Anabaptistes, à la tête d'une nombreuse Armée, & faire trembler toute l'Allemagne: & après lui, un Boulanger, & un Tailleur d'habits, se rendre maîtres d'une puissante Ville, (c'est celle de Munster,) & y commander de la maniere la plus despotique; surtout, le dernier, qui à l'âge de vint-six ans eut l'adresse de se faire Roi, & l'ambition d'étendre sa Roiauté sur toute la Terre? C'est pourtant ce qui est arrivé, & que le Lecteur peut voir fort bien déduit par ordre dans cet Ouvrage.

Je me suis entretenu avec quelques-uns des principaux de cette Secte. Ils confessent, que les Faits rapportez dans ce Livre sont

font véritables ; mais ils nient qu'ils soient descendus de ces Anabaptistes-là , & disent qu'ils ne conviennent en rien avec eux , que sur le Batême. Ils ne les regardent que comme des Fous ; aiant en horreur tous leurs Principes. Ils ont fait une Réponse à un Ouvrage Latin de Mr. SPANHEIM, Professeur à Leide , duquel le Livre, dont je vous parle, a tiré tout ce qu'il nous apprend en François de ces Fanatiques (3).

Il y a plus de quinze jours qu'on nous a avertis qu'on imprime à Amsterdam, le Pa-
négy-

(3) L'Ouvrage Latin du Mr. de Spanheim (le fils) dont il s'agit ici, fut imprimé à Leide en 1677, sous le titre d'*Introductio ad Controversias cum hodiernis Pontificis, Anabaptistis, Enthusiasticis, Socinianis, Remonstrantibus &c;* & réimprimé en 1687, sous un titre un peu différent. Mais ce n'est pas de ce petit livre que l'Auteur de l'*Histoire des Anabaptistes* a tiré ce qu'il nous apprend de ces Fanatiques. Il dit dans la Preface, que cette Histoire est composée sur divers Memoires, que nous ont laissé les Auteurs, qui ont écrit l'*Histoire des Anabaptistes*; & il compte, sans doute, parmi ces Auteurs, Mr. de Spanheim le Pere, qui publia en 1643 une Dissertation de *origine, progressu, sectis, & nominibus Anabaptistarum*. C'est apparemment de cet Ouvrage que Mr. Bayle veut parler. La Réponse à l'Abregé des Controverses de Mr. de Spanheim le fils, est une Lettre que M. van Doorgeest, Ministre des Anabaptistes à Rypen, publia en Flamand à Amsterdam en 1693, *Brief aen den Heer Fridericus Spanhemius Professor &c.*, où il expose la doctrine des Anabaptistes de sa Communion, & se plaint que Mr. de Spanheim leur a attribué des Opinions qu'ils n'ont point. Ce Professeur donna l'année suivante une nouvelle édition de son Abregé des Controverses, & il répondit à Mr. van Doorgeest, que les erreurs qu'il avoit imputées aux Anabaptistes, ne devoient pas s'entendre de ceux de sa Secte particulière. Voyez dans le *Dictionnaire critique*, l'Article ANABAPTISTES, Rem. D.

négryrique de Madame TIQUET (4). Il y a des gens fort exacts à ramasser ces sortes de Pièces, dès qu'elles paroissent. Le Sr. MOETJENS est de ce nombre. Il est certain qu'il a tout le *Télémaque* complet : il y en aura cinq Volumes, qui paroîtront en peu de jours.

Le Sr. HENRI DES-BORDES vient d'imprimer un fort bon *Traité des Sources de la Corruption qui regne aujourd'hui parmi les Chrétiens* (5). On imprime à Amsterdam le *Nouveau Testament* du P. BOUHOURS (6). ADRIEN BRACKMAN, Libraire à Amsterdam, donnera bientôt au Public un Livre intitulé, *Le Théâtre Italien*, en six Volumes, avec des Figures & les Airs des Chançons notez & gravez : le tout mis au jour par le Sr. EVARISTE GHERARDI, dit ARLEQUIN, Auteur du premier Volume du
Li-

(4) Marie Angelique Charlier, femme de Mr. Tiquet Conseiller au Parlement de Paris, qui fut décapitée en 1699, pour avoir attenté à la vie de son mari. Mr. l'Abbé Gastaud, depuis Avocat au Parlement de Provence, se divertit à faire son *Oraison funébre*. C'étoit une espece de badinage, qui plût beaucoup. Mais le Pere Cauchemer, Jacobin, ne pût souffrir qu'on plaisantât sur un sujet si grave & si serieux, & fit la *Critique* de cette Piece: il publia aussi un *Discours moral & Chrétien* sur le même sujet. Mr. l'Abbé Gastaud fit une *Réponse* à cette Critique; & aussi la *Critique* du *Discours moral & Chrétien*. On a un Recueil de toutes ces Pièces, imprimé à Paris en 1699, in 8. Voyez la *Bibliothèque historique* du Pere le Long, Num. 17475.

(5) Cet Ouvrage est de Mr. Osterwald, Ministre à Neufchatel.

(6) Un Libraire d'Amsterdam avoit dessein de réimprimer cette Traduction du *Nouveau Testament*; mais il ne l'a pas fait.

Livre, qui a ci-devant paru sous le nom des *Scenes Françoises* de ce *Théâtre* (7). On dit que cet Ouvrage fera dans sa dernière perfection.

La seconde Edition du Livre intitulé, *Jugement d'un Protestant, ou Traité Historique sur les Différens de Mrs. de Cambray & de Meaux* (8), est presque toute vendue, bien qu'il n'y ait que huit jours qu'elle soit achevée d'imprimer. On court beaucoup après cet Ouvrage. Cette seconde Edition est augmentée en quelques endroits. On y parle dans l'Avis, de l'Arrêt du Parlement, & du Discours de Mr. DAGUESSEAU (9); mais succin-

(7) *Le Théâtre Italien de Gherardini, ou le Recueil général de toutes les Comedies & Scenes Françoises jouées par les Comédiens Italiens du Roi pendant tout le tems qu'ils ont été au service. Enrichi d'estampes en taille douce &c. Paris 1700, 6. voll. in 12.*

(8) *Traité Historique, contenant le Jugement d'un Protestant sur la Théologie Mystique, sur le Quietisme, & sur les Démêlez de l'Evêque de Meaux avec l'Archevêque de Cambray; jusqu'à la Bulle d'Innocent XII. & l'Assemblée Provinciale de Paris, du 13. de May 1699. inclusivement. Avec le Problème Ecclesiastique contre l'Archevêque de Paris. Seconde édition corrigée & augmentée. (Rotterdam) 1700, in 8. Mr. Jurieu en est l'Auteur, & c'est un de ses meilleurs Ouvrages*

(9) C'est à dire, de l'Arrêt du Parlement, rendu en conséquence d'une *Declaration* du Roi, qui ordonnoit l'exécution de la *Constitution* du Pape Innocent XII, en forme de *Bref*, portant condamnation du Livre de Mr. l'Archevêque de Cambray, intitulé, *Explication des Maximes des Saints sur la vie interieure; & les Conclusions* de Mr. Daguesseau, Avocat General, sur cette *Declaration*. On trouvera ces Pièces, & en général tout ce qui s'est fait en France en conséquence du *Bref* du Pape, dans l'*Histoire Ecclesiastique du XVII Siècle* de Mr. Du Pin, Tom. IV. pag. 17 & suiv. édit. de Paris.

succintement. *Il y auroit de la Matière*, dit l'Auteur, *à faire un nouveau Livre sur ces deux Pièces, & sur le Mandement de Mr. DE MEAUX* (10).

Nous avons vu, dans une de nos *Gazettes*, que l'on a été surpris à Paris, que l'Archevêque de Cambrai ait été à Bruxelles, sous prétexte de faire la Visite des Brebis soumises à sa Jurisdiction Pastorale. Pour moi, je ne croi pas qu'il l'ait fait sans permission de la Cour. J'ai vu une Lettre de Mons, qui porte, que dans la Visite qu'il a fait dans cette Ville-là, il y a prêché deux fois. Un Ministre Protestant, qui est au service d'un des Régimens Suisses en Garnison à Mons, à la paie des Etats Généraux, se trouva avec plusieurs Officiers au Sermon de ce Prélat. On remarque, que dans le premier, il dit que *la Sainte Ecriture, ni les Traditions, n'enseignoient point que la Sainte Vierge eût fait aucun Miracle; & qu'il sembloit, par la Réponse que lui fit Notre Seigneur, lors qu'elle & JOSEPH l'avoient retrouvé dans le Temple, qu'il avoit eu quelque dureté pour elle.* Il cita l'exemple des Noces de Cana; & ajouta, qu'elle avoit toujours été dans une grande humilité pour JÉSUS-CHRIST. Son second Sermon fut sur la Conversion de St. MATHIEU, dans lequel il blâma beaucoup ceux qui pouffoient trop loin la Confession: disant, que *le principal étoit*

(10) L'Evêque de Meaux publia, le 16 d'Août, un Mandement, pour faire signifier dans son Diocèse à tous, *soi disant exempts ou non exempts*, la défense de lire le Livre de Mr. de Cambrai,

étoit d'être pénétré dans le cœur d'une vive douleur d'avoir offensé Dieu, & d'avoir une sérieuse repentance. MR. DE MEAUX trouvera du *Quiétisme* là-dedans. Cette Lettre ajoute que ce Prélat avoit parlé de ses Ouvrages & de ceux de MR. DE MEAUX dans une Compagnie, & qu'il avoit dit, qu'il paroïssoit depuis peu un Livre, attribué à MR. JURIEU, qui les avoit bien drapés; mais que MR. DE MEAUX avoit beaucoup plus été étrillé que lui. Le *Traité de l'Amour Divin*, par MR. JURIEU, s'imprime actuellement (11). C'est un bon Livre: il sera composé de différens Chapitres, à la fin desquels on trouvera d'excellentes Méditations, & des Prières propres à inspirer ce pur Amour, que nous devons à la Divinité.

Vous avez sans doute oui dire, qu'il y a dans les Cantons Suisses Protestans une espèce de *Quiétistes*. On les appelle la *Société Philadelphique*, ou *Fraternité Piétiste*. J'ai vu un Écrit sommaire, qui vient de ce Pais-là, par où on prétend prouver, que les Maximes de ces gens-là sont dangereuses & intolérables à l'Eglise & au public: singulièrement, aux Cantons Réformez. Si je n'avois pas appréhendé de grossir le Paquet, je vous aurois envoyé copie de cet Écrit, qui nous fait voir en quels principes sont les gens dont il parle.

Après

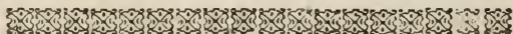
(11) *La Pratique de la Dévotion, ou Traité de l'Amour Divin, dans lequel sont expliquées les Regles de cette excellente Vertu, selon l'esprit de l'Evangile, & par opposition aux faux Devoirs.* Rotterdam, 1700. 2. voll. in 12.

Après vous avoir parlé des Nouvelles Littéraires, je vous dirai ce que je fai de celles qui regardent la Politique ; ce qui se borne pourtant à peu de chose. Le Duc de Zell s'en est retourné dans ses Etats, fort content de son Voiage de Loo. Sa Majesté Britanique ne fera à la Haie, que vers la fin de la semaine prochaine. Mylord JERSEY est passé d'Angleterre, depuis huit jours, auprès de Sa Majesté : ce qui persuade qu'il y a des affaires importantes, qui sont cause de ce Voiage. Mylord PORTLAND continue à voir très-souvent le Comte DE TALLARD. Quelques personnes veulent soutenir, que les Ecoissois n'ont pas abandonné le Poste de Darien : cependant je tiens d'une personne qui en a parlé à Mylord JERSEY, que ce Secrétaire d'Etat lui a dit que la chose étoit véritable. Beaucoup de particuliers, intéressés dans cette Entreprise, y perdront. Les Espagnols & les François seront fort aises, que cette affaire ait manqué.

On craint que les deux jeunes Rois du Nord ne se fassent la Guerre. Si cela arrive, les Etats Généraux seront obligés d'armer par Mer, de crainte que l'on ne ferme le Passage du Sund. On m'écrit de Breda, qu'on a arrêté dans les environs de cette Place un Anglois, qui y a été amené prisonnier, & qui est étroitement gardé. C'est un des Conspirateurs, dont le nom a été proclamé ; mais on ne le nomme pas. L'Electeur de Baviere a, dit-on, donné avis de son Séjour & du Lieu où il étoit. Cet homme, non plus que les autres arrêtez à Loo,

Loo, & qui ne font pas encore en liberté, n'avoient pas apparemment de bons desseins; car que viennent-ils chercher en ce Pais, pendant que le Roi y est ?

La *Déclaration* nouvelle, que le Roi a donnée, pour empêcher que ses *Sujets de la Religion Prétendue Réformée* ne sortent de France, n'empêche pas qu'il n'en passe de grandes troupes tous les jours dans les Pais Etrangers, & qui veulent bien en courir les peines : car il est difficile de pouvoir s'empêcher de suivre les mouvemens de sa Conscience. C'est une chose surprenante, que le Conseil d'un si grand Roi ne voie point le mal que cela fait à son Roiaume. Il est arrivé ici, des environs de Caen, trente personnes de la campagne, dans un petit Vaifseau, & qui ont sauvé leurs Enfans, qu'on vouloit leur enlever : outre cela, plus de cent autres personnes de différentes Provinces. Adieu.



L E T T R E C C I I .

A

MYLORD ASHLEY.

A Rotterd., le 23. de Novemb. 1699.

MYLORD,

LEs bontez, que vous continuez de me témoigner, & que vous avez marquées

K k 4

si obli-

si obligamment dans votre dernière Lettre, me remplissent d'une reconnoissance, qu'il m'est aussi impossible de décrire, que le respect & la haute estime que j'ai conçue pour le mérite éclatant & tout-à-fait extraordinaire, que vous possédez. Je me trouve le plus heureux de tous les hommes, Mylord, quand je considère qu'un Seigneur d'un si haut Rang, & plus élevé encore par ses qualitez personnelles, que par ses Dignitez, veut bien prendre la peine de m'honorer de son Commerce de Lettres. Mon bonheur seroit à son comble, si j'étois en état de vous écrire des choses qui valussent le tems que vous daigneriez employer à les lire.

J'exécute, avec la plus grande joie du monde, l'ordre que vous me donnez de vous parler du Livre intitulé, *Les Aventures de Télémaque*. Il est certain que c'est un Ouvrage de l'Archevêque de Cambrai; & qu'il a donné pour Thème à son Disciple, le Duc de Bourgogne, les principales Réflexions qui se trouvent dans ce Livre. Je ne l'ai point lu encore. On n'en imprima d'abord qu'une petite partie (1): mais, enfin, un Libraire de la Haie en a recouvré une Copie complete, qu'il a fait imprimer en quatre ou cinq petits Tomes. On fait grand cas de cet Ecrit. On trouve que le Stile en est

(1) Il n'y en avoit que 208 pages d'imprimées, lorsque le Roi en fit arrêter l'Impression; & il n'a pas été permis de l'imprimer en France tant que ce Prince a vécu. Mais en 1717, la famille de Mr. de Fenelon l'a publié d'après le Manuscrit de l'Auteur; ce qu'on a exprimé dans le titre par ces mots: *premiere Edition, conforme au Manuscrit Original.*

est vif, heureux, beau; le tour des Fictions bien imaginé, &c: mais, fans doute, ce qui a le plus contribué au grand succès de la Piece, est que l'Auteur y parle selon le gout des Peuples, & principalement des Peuples qui, comme la France, ont le plus senti les mauvaises suites de la Puissance arbitraire, qu'il a touchées & bien exposées.

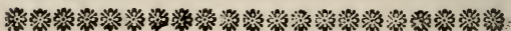
J'ai lu, dans les *Nouvelles de la République des Lettres* du mois dernier, un Extrait du dernier Livre de Mr. LOCKE, contre le feu Evêque de Worcester (2); & par cet Extrait, j'ai compris que Mr. LOCKE trouve un mystere incompréhensible dans la dureté & la pesanteur de certains Corps. Cela me fait croire qu'il suit l'Hypothèse de Mr. NEWTON, touchant le Vuide: car s'il supposoit le Plein, comme DES CARTES, il ne trouveroit rien de plus aisé que de comprendre en gros & en général la Dureté & la Pesanteur, & il ne compareroit point ces deux qualitez de certaines parties de la Matière avec la Pensée, qu'il suppose que Dieu a pu donner à certains Corps. Là-dessus, je suis tout-à-fait du sentiment de son adversaire: je ne crois pas qu'il soit possible qu'aucun Corps, & moins un assemblage de divers Corps, qu'un Atôme d'ÉPI-
CURE, soit susceptible de la Pensée.

Nous n'avons point ici de Livres nouveaux, dont le Titre soit digne de vous être marqué. Je suis avec un profond respect &c.

P. S.

(2) Voyez les *Nouvelles de la République des Lettres*, Novembre 1699, pag. 503 & suiv.

P. S. Comme j'étois sur le point de cacheter cette Lettre, j'ai su de Mr. FURLI la triste & facheuse nouvelle de la mort de Monsieur le Comte DE SHAFTSBURY, votre Pere. C'est ce qui fait, Mylord, que j'ajoute ici quelques Lignes, pour vous témoigner la part que je prends à votre affliction, & pour vous assurer des vœux ardens que je fais, que vous puissiez jouir heureusement *Nestoreos in annos* de la Dignité à laquelle cette mort vous fait succéder.



L E T T R E C C I I I .

A

M^R. DES MAIZEAUX.

A Rotterd., le 29. de Decemb. 1699.

J'Ai mille pardons à vous demander, Monsieur, & néanmoins bien des excuses legitimes à vous alleguer de mon silence. Il y a plus de cinq ou six mois que les Imprimeurs me talonnent de telle forte que tout ce que je puis faire ne va qu'à revoir les feuilles de la premiere édition de mon *Dictionnaire*, & à corriger les épreuves de la seconde. C'est un travail infini pour une personne qui doit ménager sa fanté autant que je le dois faire, en faisant succeder au travail une pleine

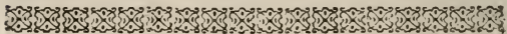
ne

ne cessation de lecture & d'écriture. Cela ne m'eût pas empêché de vous remercier de votre dernier paquet, si je n'avois crû qu'afin de vous épargner le port pour une Lettre aussi maigre que celle que j'aurois pû vous écrire, il falloit attendre une voie d'Ami. Elle ne s'est point présentée jusqu'à present. C'est pourquoi, Monsieur, afin de vous tirer d'inquietude, je me servirai de l'Adresse que vous me marquez, pour vous écrire ces lignes; & en vous assûrant de ma très-humble & très-forte reconnoissance, je vous dirai que le Memoire sera mis en sa place dans mon *Supplément*, comme aussi ce que Mr. CAPPEL (que je saluë avec beaucoup de respect) voudra me communiquer touchant ses predecesseurs.

Que n'ai-je le tems, Monsieur, de m'étendre sur votre savante Lettre du 4. Decembre. Je vous puis assurer qu'elle me donne une haute idée de vos lumieres, & qu'il me semble qu'elle produiroit le même effet dans l'esprit des plus difficiles censeurs. Je profiterai de tout ce que vous me marquez en revoyant mon Article de *Virgile*, &c. Si quelque chose me fait regretter de n'avoir pas la liberté d'entretenir commerce de Lettres, c'est, Monsieur, de voir que si je l'avois, je pourrois trouver avec vous une reciprocation de Lettres qui me seroit très-agreable & très-profitable. J'espere de respirer un peu plus à mon aise quand la seconde édition sera achevée: car je prendrai mieux mes mesures pour faire que l'impression du *Supplément* ne soit pas si pressante pour moi.

Je vous souhaite, Monsieur, toute sorte de prospérité, & suis avec une estime singulière, Votre &c.

P. S. Si sans avoir égard à mon silence vous vouliez bien continuer à me communiquer vos lumières, vous pourriez, Monsieur, être très-persuadé que je vous en aurois beaucoup d'obligation.



L E T T R E C C I V .

A

M^R. R O U.

A Rotterdam, le 3. d'Avril 1700.

J'Espere, mon très-cher Monsieur, que vous aurez deviné la raison pourquoi je ne me suis point donné l'honneur de répondre à votre dernière Lettre, où vous me proposiez la difficulté, que vous aviez rencontrée dans les marges du *Thuanus restitutus* (1). Il m'a été impossible d'en trouver la solution.

(1) *Thuanus restitutus, sive Sylloge locorum variorum in Historia illustrissimi viri Jacobi Augusti Thuani hactenus desideratorum.* Amstelodami 1663, in 12. Ce Recueil est non seulement fort confus, mais aussi très-defectueux; in quo restitui multo etiam plura possunt, comme le remarque Mr. Titius dans l'Ecrit intitulé, *Viri illustris Jacobi Augusti voluminum Historicorum recensio*, imprimé à Dantzic en 5 in 4; & reimprimé en Hollande in 12, sous le nom de Dantzig 1685.

solution, n'ayant pu confronter ensemble les diverses éditions de Mr. DE THOU; & je ne fai même si, en les confrontant, on pourroit ôter les embarras, où il semble que ceux qui ont donné le *Thuanus restitutus*, se sont jettez par leurs Citations (2).

Que mon silence ne vous fasse point condamner, je vous en conjure, la liberté que je prens de vous consulter aujourd'hui. Ma *seconde édition* est présentement à la fin de la Lettre G; & la plûpart des Articles GUISE sont déjà réimprimez. Je remarque cela; afin que si votre commodité le permet, je puisse avoir votre Réponse par le retour de Mr. LEERS, qui ira mardi prochain à la Haie, & en reviendra le même jour. Je vous demande la grace de marquer, (mais c'est en cas que la chose ne vous coute point de peine,) en quel tems sont mortes les deux Sœurs du Duc DE GUISE, Chef des Rébelles de Naples? L'une, étoit Abbessé de Mont-Martre; l'autre, vivoit dans le monde (3). Je ne saurois plus me souvenir dans quel Tome du *Mercuré Galant* je vis les dispo-

(2) „ De la maniere que parle Mr. Bayle en cet endroit, il paroît ignorer qui étoit l'Auteur du *Thuanus restitutus*: je lui apais dès-lors, que c'étoit Mr. de Wicquefort, si fameux par ses excellens Ouvrages, & par la Disgrace auprès de leurs Hautes Puissances ses Maîtres, de qui il tenoit la Charge dont je suis revêtu aujourd'hui. [Cette Remarque est de Mr. Rou]. Voyez ci dessus la Lettre à Mr. Minutoli du 29 d'Août 1677, Note (8).

(3) Voyez dans le *Dictionnaire critique* l'Article GUISE (Henri de Lorraine Duc de) fils de Charles de Lorraine Duc de Guise, Rem. H.

dispositions Testamentaires de Mademoiselle DE GUISE; mais j'ai quelque idée confuse, que c'est vers l'an 1690 (4). Nos Nouvellistes ont parlé depuis peu d'un Procès, si je ne me trompe, entre le Prince DE CONDE', & le Prince DE BERGUES, où il s'agit de la validité du Mariage de ce Duc DE GUISE avec la Comtesse DE BOSSU. Ils ont dit que le Parlement de Paris ne l'a point reconnu bon, quoique la Cour de Rome l'eût déclaré valable & légitime. Si vous pouvez m'indiquer quelque Date, ou quelque circonstance sur cette affaire (5) vous obligerez sensiblement Votre, &c.

P. S. Je ne vous parle point du plaisir très-instructif, que me donnent les Mémoires, que vous insérez de tems en tems dans les *Journaux*: je voudrois que vous le fiffiez chaque mois

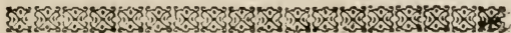
Je me souviens, ou je crois me souvenir, qu'il est dit dans un *Etat de la France* de l'an 1656, ou environ, que Mr. DU HALLIER, qui fut Maréchal de France, avoit épousé CHARLOTTE DES ESSARS, Maitresse de HENRI IV, & ensuite du Cardinal DE GUISE; ce qui avoit fait du tort à ce Mr. DU HALLIER. J'ai l'*Etat de la France*, imprimé en 1657; cela n'y est point, mais seulement que ce Maréchal de France

(4) Voyez le même Article, *ibid.*

(5) Tout cela est détaillé dans un Memoite communiqué à Mr. Bayle, & inferé dans la Rem. C. de l'Article du Cardinal de GUISE, (*Louis de Lorraine*) aux *Additions* de l'édit. de 1702.

1700. DE MR. BAYLE. 783

France époufa CHARLOTTE DES ESSARS. Si vous me pouviez donner quelque lumiere là-dessus , vous m'obligeriez infiniment (6).



LETTRE CCV.

A

MR. ROU.

A Rotterdam, le 10 d'Avril 1700.

JE vous ai bien de l'obligation, mon cher Monsieur, de la bonté que vous avez eue de m'écrire tant de bonnes & de belles choses ; mais prenez garde qu'en m'apprenant que vous avez fait tant de riches amas Historiques & Généalogiques, vous ne vous soiez exposé à mes importunités, & que je recoure trop souvent à votre Oracle.

Je ne crois point que Mr. BERNARD se soit trompé dans son *Histoire Abrégée de l'Europe* (1), en donnant à Mademoiselle DE
GUISE

(6) Voyez la Lettre suivante à Mr. Rou, du 10 d'Avril 1700.

(1) C'étoit une espece de Journal, qui se publioit tous les Mois sous ce titre: *Histoire abrégée de l'Europe; où l'on voit tout ce qui se passe de considerable dans les Etats, dans les Armes, dans la Nature, dans les Arts & dans les Sciences.* Mr. Bernard le commença au mois de Juillet 1686, & le continua jusqu'au mois de Decembre 1688, Cela fait 3, volumes in 12, imprimez à Leide,

GUISE la qualité de *Duchesse*; car on la lui donne dans l'*Etat de la France*, imprimé en 1681. il fallut, sans doute, qu'elle obtint des Lettres pour cela : car si le Duché de Guise étoit un Fief Masculin, elle l'eût dû posséder dès l'Année 1664, que son Frere mourut sans Enfans; son Frere, dis-je, qui n'avoit point de Freres : & nous savons néanmoins que leur Neveu fut Duc DE GUISE, & qu'étant mort en 1671, le Fils, qu'il avoit laissé de la Fille de GASTON DE FRANCE, fut censé Duc DE GUISE; & il est certain, que Mademoiselle DE GUISE n'a été qualifiée Duchesse, que depuis que son petit-Neveu fut décédé en 1675. Il est certain aussi, que l'Abbesse de Mont-Martre, sa Sœur, est morte; car dans l'*Etat de la France*, imprimé en 1697, on marque que l'Abbesse de ce nom est une Fille du Prince d'HARCOURT.

Il n'est pas nécessaire de chercher ce que je vous disois de CHARLOTTE DES ESSARS; je puis citer un Livre imprimé, que j'ai recouvré depuis deux jours, & où j'ai vu qu'elle eut des Enfans du Cardinal DE GUISE (2). Autant que je puis en rappeler les idées, l'*Etat de la France*, imprimé en 1656 ou environ, parloit du Mariage de cette CHARLOTTE, Maitresse de HENRI IV. & depuis de ce Cardinal, avec Mr. DU HALLIER, au Chapitre des *Maréchaux de France*, & à l'Article du *Maréchal DE L'HOSPITAL*, ou bien à l'Article des *Enfans Naturels de HEN-*

R I.

(2) Voyez l'Article du *Cardinal de GUISE (Louis de Lorraine)* Rem. B; & celui du *Maréchal de L'HOSPITAL*, (*François de*) Rem. Z.

RI IV : & vous remarquerez, s'il vous plait, qu'en ce tems-là l'*Etat de la France* parloit non seulement des Maréchaux vivans ; mais aussi, de ceux qui étoient morts depuis sept ou huit Années. C'est ce que j'ai vu dans l'*Etat de la France*, imprimé en 1657. Le Maréchal DE L'HOSPITAL vivoit encore. J'ai vu tout de nouveau son Article. Je n'y ai point trouvé son Mariage avec CHARLOTTE DES ESSARS ; mais je l'ai trouvé dans le Pere ANSELME, qui n'observe point que cette CHARLOTTE eût été Maitresse, ni du Cardinal DE GUISE, ni de HENRI IV (3). Une chose m'embarrasse : je ne comprends pas ce que nous ont dit les Nouvellistes, que Mr. le Prince DE CONDE' d'aujourd'hui dispute la Succession de Mademoiselle DE GUISE, du chef de sa Femme. Le *Mercurie Historique*, du Mois de Février dernier, nous apprend qu'il l'a disputée au Prince DE BERGUES, qui se fondoit sur le Mariage de la Comtesse DE BOSSU (4).

Ce que Mr. LE CLERC a répondu à votre objection n'a aucune ombre de solidité ; & il faut ranger cela entre les Exemples de ceux qui aiment mieux que l'on connoisse par leurs Répliques, qu'ils ont tort, que par leur silence (5).

Si

(3) Voyez dans le *Supplément du Dictionnaire critique* l'Article ESSARS (*Charlotte des*) Rem. (AA), où Mr. Bayle rectifie une faute qu'il avoit faite d'après le Pere Anselme, au sujet de cette Dame, dans l'Article du Maréchal de L'HOSPITAL.

(4) Voyez la Lettre précédente à Mr. Rou, du 3 d'Avril, Remarque (5).

(5) Mr. le Clerc ayant remarqué dans son *Parrhasiana*,

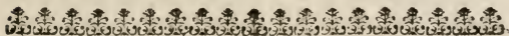
Si vous n'étiez pas venu à bout de la Question, que vous me proposez, sur un endroit de MARIANA, je me presserois d'y satisfaire; quoi que mon travail de commande & journalier ne me permette aucune diversion. Vous avez raison d'appeller cela *un os à ronger* (6). Je ne pense pas que dans un profond loisir, j'en puisse bien parler; privé que je suis des Livres nécessaires. Je me ferois peut-être fort, sans trop présumer, d'en trouver le dénouement, si je pouvois passer une quinzaine d'après-dinées dans la Bibliothèque de Mr. l'Archevêque de Rheims, ou du Cardinal MAZARIN, ou des Jésuites du College de Clermont, & semblables: mais sans de tels secours, je me vois contraint à chaque moment de rendre les armes. Je suis, mon cher Monsieur, tout à vous *animitus & medullitus*.

P. S.

que Vittorio Siri s'étoit trompé, lorsqu'il avoit dit dans ses *Memorie recoudite*, que le Dauphin (Louis XIV) naquit, (*l'infanto*) à Paris au Mois de Decembre, au lieu qu'il naquit à Sr. Germain en Laye au mois de Septembre; Mr. Rou critiqua cette Remarque, & fit voir que Siri ne parloit pas dans cet endroit de la naissance du Dauphin, mais de sa conception. On insera le Memoire de Mr. Rou, avec la Réponse de Mr. le Clerc, dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, Septembre 1699, Articles V & VI. pag. 318 & suiv.

(6) Mariana dans son XV Livre, Chap. XIV, confond tellement, en trois différens endroits, les deux ANDRONICS, II & III, soixante neuvième & soixante-dixième Empereurs d'Orient, qu'il n'y a point de Lecteur, qui ne juge d'abord que cet Historien prend le change dans ces endroits-là: mais Mr. Rou trouva enfin moyen de débrouiller tout ce cahos, comme cela paroit par la Lettre que Mr. Bayle lui écrit le 8. de Mai 1700.

P. S. J'avois oüi dire quelque chose de ce Mariage de Conscience de MONTRESOR, dont vous m'assurez, & je n'y avois pas fait attention; mais depuis ce que vous m'en avez écrit, j'y ai eu plus d'égard (7).



LETTRE CCVI.

A

MR. DES-MAIZEAUX.

A Rotterdam, le 23. d'Avril 1700.

JE vous suis infiniment obligé, Monsieur, de vos réflexions & de vos Remarques, qui me confirment de plus en plus dans l'estime que j'ai à juste titre pour vos lumieres & pour la justesse de votre esprit. Si j'étois dans le loisir que j'ai eu à votre age, ou plutot dans la capacité de travailler; (car pour du loisir, je ne me iouviens presque point d'en avoir eu depuis l'age de vint ans;) j'entrerois avec la plus grande joie du monde dans la discussion de vos réflexions: mais pouvant à peine suffire aux Révisions & Corrections.

(7) Voyez l'Article du Duc de GUISE (*Henri de Lorraine*), fils de Charles Duc de Guise, Rem. H, où Mr. Bayle rapporte ce que l'Auteur du *Mercuré historique & politique* a dit, de ce Mariage de Conscience de Mademoiselle de Guise avec Mr. de Montresor.

rections de mon *Dictionnaire*, je suis forcé à renvoyer à un autre tems cette tâche-là.

Je me contenterai de vous dire, qu'il me semble que l'Eglise Anglicane n'a jamais cru être obligée à l'observation des Canons du Synode de Dordrecht. Les Docteurs de sa Communion, qui y assistèrent, n'ont guere rendu bon témoignage au Parti qui y prévaloit; & vous savez bien, que les Arminiens se sont prévalus des Lettres, que ces Docteurs écrivoient en leur Pais, pendant les Séances. J'ajoute, que s'il y a eu des Disputes parmi les Episcopaux, sur le sujet de la Grace, il faut qu'elles n'aient pas fait grand bruit; & le Docteur MILBOURN (1) me dit positivement l'autre jour, qu'il n'y en avoit jamais eu. J'ai parlé, dans l'Article BARON (*Pierre*) à ma seconde Edition, des affaires que WHITAKER lui suscita. Ce fut, en effet, un démêlé à Oxford sur les Matieres de la Grace; mais qui fut bientôt éteint. (2).

Le *Supplément* de mon *Dictionnaire* est renvoyé jusqu'après que la *seconde Edition* sera achevée d'imprimer. Elle n'est encore qu'à la Lettre H: c'est un peu plus de la moitié. Nous imprimons six feuilles chaque semaine. Nous avons encore besoin d'un an pour le moins.

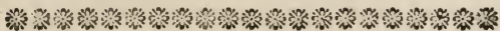
Jé suis bien aise de la nouvelle, que vous m'apprenez, du nouvel Emploi de notre illustre Ami Mr. MINUTOLI (3). Je vous prie,

(1) Mr. Milbourn, Ministre de l'Eglise Anglicane.

(2) Voyez ci-après la Lettre du 22 d'Octobre 1700; Note (2).

(3) Mr. Minutoli, Professeur aux Belles Lettres à Genève, venoit d'être fait Bibliothecaire de la République.

prie, si vous lui écrivez, de l'en féliciter de ma part. Je suis, avec une estime toute singuliere, Monsieur, Votre, &c.



L E T T R E C C V I I .

A

M^R. R O U .

A Rotterdam, le 8 de Mai 1700.

C E que vous eutes la bonté de me marquer, mon cher Monsieur, à l'égard du tems de la mort de Mademoiselle DE GUISE, m'ouvrit une route, qui me fit trouver plusieurs choses qui m'accommodoient, & que je n'eussé pu chercher sans cela. Je vous en renouvelle mes remercimens très humbles. Vous verrez que ce n'est pas sans raison, que je vous ai prédit que vous vous attireriez souvent les importunitéz de mes consultations, en répondant si bien à mes premières demandes. Je renouvelle aujourd'hui mes Questions; & c'est une suite de ma précédente curiosité.

J'ai eu deux ou trois Auteurs imprimez à alléguer touchant les Amours de CHARLOTTE DES ESSARS & du Cardinal DE GUISE. Il en eut cinq Enfans, trois Fils & deux Filles. J'ai lu depuis, en un autre endroit, qu'elle fut Maitresse d'un Archevêque

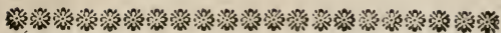
que d'Auch, depuis la mort de ce Cardinal, & avant que d'épouser Mr. DU HALLIER, qui fut ensuite le Maréchal DE L'HOSPITAL. Ce Maréchal épousa en secondes Noces FRANÇOISE MIGNOT, dont les *Avantures sont si singulieres*. Voilà des paroles de MORE'RI, qui ont été supprimées dans l'Édition de Paris 1699. Je fai en gros, que cette Maréchalle DE L'HOSPITAL fut une Avanturiere (1); & je crois même avoir ouï dire, que Mr. TALON, Avocat Général, en fut amoureux. Si vous vous souvenez de quelque chose là-dessus, je vous supplie de m'en faire part. J'en aurai besoin pour la fin de la Semaine prochaine.

Il m'a été impossible d'essaiier mes forces sur la Question de votre dernière Lettre, dont vous avez enfin trouvé vous-même la solution, dans vos belles Notes sur MARIANA. Je fus bien affigé, en lisant l'endroit où vous dites que cet Ouvrage ne paroitra pas si tot. Je suis affamé de le voir public : & je voudrois qu'il le fût avant que l'on réimprimât l'Article de ce Jésuite dans mon *Dictionnaire*; afin que *ex visu publico* je pusse faire une Addition à ce que j'ai déjà annoncé, tiré du Journal de Mr. DE BEAUVAIL. Souffrez, mon cher Monsieur, que je vous exhorte à vous hâter d'enrichir la République des Lettres de cet excellent Ouvrage, & si propre à vous immortaliser (2). Je suis avec toute l'estime imaginable, mon très-cher Monsieur, Vo-

LET-

(1) Voyez l'Article du Maréchal de L'HOSPITAL (*François de*) Rem Z.

(2) Voyez ci-dessus la Lettre à Mr. Rou, du 13 de Fevrier 1696,



L E T T R E C C V I I I .

A

M^R. A N C I L L O N .*A Rotterd., le 21. de Septemb. 1700.*

J E vous suis infiniment obligé, Monsieur, de la bonté que vous avez eüe de m'apprendre le voyage de Monsieur le Comte DE DHONA en ce Pays. Je fus obligé, quelque tems après la Conversation que nous eumes sur son sujet, de me donner l'honneur de lui écrire, pour une raison que je n'avois pas prévuë; & je lui dis, entre autres choses, que je lui destinois un Exemplaire de la seconde Edition de mon *Dictionnaire*. La réponse qu'il a eu la bonté de me faire, est la plus obligeante du monde. J'apprends par nos Gazettes qu'il est arrivé à Loo; mais je ne fai pas s'il viendra à la Haye. Soyez persuadé, Monsieur, que j'ai toute la reconnaissance possible de la bonté que vous avez eüe de m'instruire de son Voyage.

Je suis bien aisé de ce que vous m'apprenez de la retraite de Mr. LE DUCHAT; & je suis persuadé que vous renouvellez votre ancienne amitié. Ce me fera une grande joye.

Mr. LEERS est fort sensible aux bontez que vous avez temoignéés en sa consideration

à

792 L E T T R E S &c. 1700.
à Mr. CRELLIUS. Je vous prie de croire
que je suis avec toute sorte d'attachement &
d'estime, Monsieur, Votre &c.

FIN DU TOME SECOND.

